

Ministère de l'Enseignement Supérieur et  
de la Recherche Scientifique

République de Côte d'Ivoire  
*Union – Discipline – Travail*



**UFR-SCIENCES DE L'HOMME  
ET DE LA SOCIÉTÉ**

**ANNEE UNIVERSITAIRE  
2015-2016**

-----  
**THESE DE DOCTORAT DE PSYCHOLOGIE  
REGIME UNIQUE**

**Option : Psychologie Sociale**

Présentée par M. OTEME Apolos Christophe

**MILIEU FAMILIAL, PERCEPTION DE SOI ET  
MARGINALITE SOCIALE DES ENFANTS DE  
LA RUE**

Sous la Direction de Mme YAO - ACKAH Mathilde Ebloumi, Maître de Conférences ;  
Avec la Co-Direction de M. N'da BAZOUMANA Lazare, Professeur Titulaire

Soutenue publiquement le 13 Août 2016, devant le jury composé de :

M. KOUDOU Opadou	: Professeur Titulaire	Ecole Normale Supérieure	Président
Mme YAO-ACKAH Mathilde Obloumi	: Maître de Conférences	Université Félix H. B-Cocody	Directeur de thèse
M. BAZOUMANA N'da Lazare	: Professeur Titulaire	INP-PHB Yamoussoukro	Co-Directeur
M. ANO Paul	: Professeur Titulaire	Université Félix H. B-Cocody	Examineur
M. N'DOUBA Boroba François	: Professeur Titulaire	Université Félix H. B-Cocody	Examineur

**DEDICACE**

A

Mon Père Félix OTEME;

Ma Mère Hélène Loba épouse OTEME,

qui n'ont jamais cessé de m'exhorter à aller le plus loin possible dans mes études universitaires, merci pour tout.

A

Mon épouse Annick,

Mes enfants Joe, Léina, Lenonn, Cris-Hen et ma princesse Ewhanna OTEME,

dont la présence, la chaleur et le soutien ne m'ont point fait défaut tout au long de la réalisation de ce travail.

A

Tous les ENFANTS ET ADOLESCENTS

DE LA RUE d'ici et d'ailleurs.

Une pensée profonde pour mon,

**GRAND MAÎTRE ADRIEN BASSITCHE**

**REMERCIEMENTS**

**Mme YAO ACKAH Mathilde Ebloumi,**

Maître de Conférences, notre Directeur de Thèse,

*nous vous remercions au plus haut point d'avoir accepté d'assurer la direction de cette thèse et nous en mesurons l'honneur.*

*Nous vous remercions également pour vos encouragements, vos enseignements et tout l'encadrement depuis notre présence au sein du département de psychologie et dont nous sommes fiers d'avoir énormément bénéficié.*

**Mr le Professeur N'da BAZOUMANA Lazare,**

*En acceptant la Co-direction de ce travail, vous vous êtes engagés à nous « coaché » jusqu'à la réalisation de cette thèse.*

*Merci pour votre encadrement technique, vos encouragements, vos enseignements théoriques et pratiques constants dont nous avons bénéficié tout au long de la réalisation de ce travail. Nous ne savons comment vous traduire notre reconnaissance.*

*Soyez assuré de notre profonde gratitude.*

*Monsieur le Directeur du Département de Psychologie,*

Professeur François N'DOUBA,

*Merci pour tous tes encouragements qui n'ont pas manqué de me booster dans la réalisation de ce travail.*

*Monsieur le Doyen de l'UFR des Sciences de l'Homme et de la Société,*

Professeur Daniel BAHA BI,

*Merci pour votre soutien indéfectible.*

Professeur Ahogni N'GBALA,

*Vos encouragements et votre soutien ont constitué pour moi une source supplémentaire de motivation.*

*Merci cher Maître.*

*Tous les enseignants du Département de Psychologie,*

*Tous mes Etudiants de Master, Doctorat, en particulier M. DOSSO Mamadou,*

*Merci à tous ceux que je n'ai pu nommément citer ici. Je vous témoigne toute mon infinie reconnaissance.*

## SOMMAIRE

	<b>Pages</b>
RESUME	xii
INTRODUCTION	1
<b>1<sup>ère</sup> Partie : CONSIDERATIONS THEORIQUES</b>	<b>10</b>
<b>CHAPITRE I : PROBLEMATIQUE ET ANALYSE CRITIQUE DES CONCEPTS IMPLIQUES DANS LA RECHERCHE</b>	<b>11</b>
I – 1. Problématique	11
I - 2. Analyse critique des concepts impliqués dans la recherche	30
<b>CHAPITRE II : CADRE THEORIQUE DE REFERENCE</b>	<b>85</b>
II-1-Théories de la socialisation	85
II- 2-Théorie des rapports sociaux	92
II-3-Théorie du champ	93
II- 4- Théories des comportements à risque	96
<b>2<sup>ème</sup> Partie : REVUE DES TRAVAUX, HYPOTHESES ET DEMARCHE METHODOLOGIQUE</b>	<b>102</b>
<b>CHAPITRE III : REVUE CRITIQUE DES TRAVAUX SUR LES FACTEURS RESPONSABLES DU DEVELOPPEMENT DES COMPORTEMENTS A RISQUE CHEZ LES ENFANTS DE LA RUE</b>	<b>103</b>
III-1- Facteurs psychologiques sources des comportements à risque de marginalité sociale	104
III- 2- Facteurs psycho sociaux des comportements à risque	116
III- 3- Objectifs et Présentation des Hypothèses de Travail	133
<b>CHAPITRE IV : METHODOLOGIE</b>	<b>136</b>
IV-1- Analyse des variables impliquées dans la recherche	137
IV-2- Cadre de la recherche	141
IV-3- Instruments de recueil des données de la recherche	154

<b>CHAPITRE V : DEROULEMENT DE L'ENQUÊTE ET TRAITEMENT DES DONNEES</b>	169
V-I- Enquête sur le terrain de l'étude	169
V-2- Méthodes d'analyse des données	176
<b>3<sup>ème</sup> PARTIE : ANALYSE ET INTERPRETATION DES RESULTATS</b>	189
<b>CHAPITRE VI : PRESENTATION ET INTERPRETATION DES RESULTATS</b>	190
VI-1- Structuration familiale et comportements à risque de marginalité sociale	191
VI-2- Relations parentales et comportements à risque de marginalité sociale	193
VI-3- Estime de soi et comportements à risque de marginalité sociale	197
VI-4- Estime de soi, structuration familiale et Comportement à risque de marginalité sociale	199
VI-5- Analyse globale de la représentation sociale du milieu parental chez les enfants de la rue	200
VI-6- Discussion et Perspectives	236
<b>CONCLUSION</b>	255
<b>BIBLIOGRAPHIE</b>	261
<b>ANNEXES</b>	281
<b>TABLE DES MATIERES</b>	332

## RESUME

Le présent travail s'inscrit dans le cadre de l'étude des comportements /conduites à risque de marginalité sociale. Il vise à mettre en relief, de façon spécifique, le rôle du milieu familial et de la perception de soi dans le processus de marginalisation sociale de l'enfant de la rue. L'étude concerne précisément 187 sujets, tous du District d'Abidjan, dont l'âge varie entre quatre (04) ans et dix-huit (18) ans et, en rupture de tout lien avec le domicile familial. Les données recueillies au moyen d'un questionnaire ont été traitées à l'aide du test de « Khi deux » de Pearson et d'une analyse de similitude ; celles recueillies par un entretien de recherche ont fait l'objet d'une analyse de contenu thématique. Il en ressort que le type de structuration familiale, le type de relations parentales aussi bien que l'estime de soi faible induit plus fréquemment chez les sujets des comportements à risque de marginalité sociale. De plus, les enfants de la rue qui ont gardé une représentation négative du style d'intervention éducative parentale sont majoritairement ceux qui sont moins enclins à intégrer le milieu familial. Ces résultats confirment que les aspects cognitifs et affectifs jouent effectivement un rôle fondamental dans le processus de marginalisation sociale et la résistance à l'insertion socio-familiale des enfants de la rue. Et, la connaissance des caractéristiques du milieu familial mais aussi de l'auto-évaluation que font les individus nous semblent une piste intéressante pour la conception de stratégies visant à intervenir dans le champ complexe des inadaptations sociales de l'enfant notamment des comportements à risque de marginalité sociale juvénile.

**Mots clés :** comportements à risque, marginalité sociale, estime de soi, résistance à l'insertion familiale

## ABSTRACT

This work is part of the study of the behaviors / risk behaviors of social marginality. It aims to highlight, specifically, the role of family environment and self-perception in the process of social marginalization of street children. The study relates specifically 187 subjects, all of the District of Abidjan, whose age ranges between four (04) years and eighteen (18) years and being out of their relationship with the family home. The data collected through a questionnaire were treated with the test "chi-squared" of Pearson and a similarity analysis; those collected through a research interview were treated with thematic analysis. It shows that the type of family structure, type of parental relationship as well as the low self-esteem more frequently induced in subjects risk behaviors of social marginality. In addition, street children who kept a negative representation of the parental educational intervention style are mostly those who are less inclined to integrate the family. These results confirm that the cognitive and affective aspects do play a fundamental role in the process of social marginalization and resistance to social and family integration of street children. And knowledge of the characteristics of the home environment but also to the self-assessment that individuals do seems an interesting idea for the design of strategies to intervene in the complex field of social maladjustment of the particular child risk behavior juvenile social marginality.

**Keywords:** risk behaviors, social marginality, self-esteem, family-insertion resistance

## SIGLES ET ABREVIATIONS

<b>ONU:</b>	Organisation des Nations Unies
<b>UNICEF:</b>	Organisation des Nations Unies pour la Science et la Culture
<b>PNUD:</b>	Programme des Nations Unies pour le Développement
<b>OMS:</b>	Organisation Mondiale de la Santé
<b>ONG:</b>	Organisation Non Gouvernementale
<b>BICE :</b>	Bureau International Catholique pour l'enfance
<b>FRAT/MAT :</b>	Fraternité Matin - Quotidien
<b>UNESCO :</b>	Fonds des Nations Unies pour l'Enfance
<b>PVD :</b>	Pays en Voie de Développement
<b>TCP :</b>	Théorie des Comportements à Problèmes
<b>QI :</b>	Quotient Intellectuel
<b>IFAN :</b>	Institut Fondamental d'Afrique Noire
<b>SEMA :</b>	Société Economique et Mathématique Appliquée
<b>PSYFAC :</b>	Analyse Factorielle Classique des Psychologues
<b>EDR :</b>	Enfant De la Rue
<b>INFS :</b>	Institut de Formation Sociale
<b>INFAS :</b>	Institut National de Formation des Agents de la Santé.

## TABLEAUX ET FIGURES

	<b>Pages</b>
<b>Tableau N°1</b> : Répartition des Enfants de la rue selon l'âge et la Commune de recensement	149
<b>Tableau N°2</b> : Structure de l'échantillon des Enfants de la rue selon l'âge et la Commune de recensement	152
<b>Tableau N° 3</b> : distribution des fréquences des enfants de la rue selon l'influence du type de structuration familiale sur le comportement à risque de marginalité sociale	191
<b>Tableau N° 4</b> : distribution des fréquences des enfants de la rue selon l'influence du type de relations parentales sur le comportement à risque de marginalité sociale	193
<b>Tableau N° 5</b> : distribution des fréquences des enfants de la rue selon l'influence de l'estime de soi sur le comportement à risque de marginalité sociale	197
<b>Tableau N° 6</b> : distribution des fréquences des enfants de la rue développant des comportements à risque selon l'influence de l'estime de soi et la structuration familiale	199
<b>Figure N°1</b> : Arbre maximum de la représentation sociale du style d'intervention éducative parentale	201
<b>Tableau N° 7</b> : distribution des fréquences des enfants de la rue selon l'influence de la représentation sociale du style d'intervention éducative parentale sur la résistance à l'insertion socio familiale de l'EDR	204

**INTRODUCTION**

Le phénomène enfants de la rue constitue dans nos sociétés actuelles un problème urgent - celui de la marginalité sociale juvénile - à en croire l'actualité sur la question et au regard des chiffres qui font état du rythme accéléré de sa progression. Les données qui décrivent ce phénomène sont nombreuses et variées ; mais celles que nous évoquerons ici suffisent à situer l'ampleur et la nature du problème.

Déjà en 1985, la population des enfants de la rue dans le monde est estimée à soixante-dix millions avec une augmentation de cinq millions soit 7.14% par an (Ahua, 1985). Selon ces données, la population de ces enfants devrait être évaluée à cent quarante-cinq millions dès le début du XXI<sup>e</sup> siècle (an 2000).

Pour Clouard (1990), trente à cent millions d'enfants vivent dans les rues du monde entier. Dans ses prévisions, cet auteur estime que dès l'an 2000, la population urbaine devrait augmenter de moitié, la planète comptant quatre cent trente villes de plus de cinq millions d'habitants. En outre, sur les soixante villes de plus de cinq millions d'habitants, quarante-cinq se trouveront dans les pays en voie de développement. Actuellement, poursuit-il, les deux tiers de la croissance démographique annuelle des pays en voie de développement se produisent en zones urbaines : dans dix ans, la population devrait passer aux quatre cinquièmes de cette croissance démographique annuelle.

Cela signifie que la population urbaine sera de plus en plus jeune. Mais la situation de l'Afrique sub-saharienne se révèle encore plus désastreuse en raison de son taux de croissance urbaine qui reste le plus élevé au monde : 6% par an.

Les conséquences de ces perspectives chiffrées se traduisent par les dizaines de millions d'enfants qui viendront grossir le rang des enfants partiellement ou totalement abandonnés et qui vivent dans les rues.

L'analyse de ces différentes données suscite un double constat : d'abord le caractère mondial du phénomène des enfants de la rue avec son accentuation dans les pays en voie de développement. On peut également relever le caractère urbain du phénomène mais surtout la variation de l'estimation qui en est faite d'un auteur à un autre et dont les raisons méritent, avant tout, d'être soulignées.

Cette variation de l'estimation des enfants de la rue qui, en fait, traduit la difficulté à établir des statistiques fiables résultent de trois raisons :

- 1- la définition même du phénomène : enfants «dans» ou «de» la rue. Selon que l'on choisit l'une ou l'autre de ces deux définitions, le nombre de ces enfants livrés à la rue varie. Par exemple, ceux qui parlent des enfants de la rue stricto sensu, c'est-à-dire des enfants « sans famille » ni protection institutionnelle, fixent leur nombre à quelques centaines, voire quelques dizaines par ville. En ajoutant tous les enfants en situation difficile qui tirent leur subsistance de la rue tout en entretenant quelques relations familiales ou institutionnelles, on estime qu'ils sont plus de cent millions dans le monde (Piro, 1993).
- 2- la situation de ces enfants de la rue : tellement marginalisés dans nos sociétés, ils semblent même physiquement absents mais aussi tout comme les marginaux, ils sont souvent difficiles à dénombrer, en dépit des meilleures intentions.
- 3- enfin, le problème des enfants de la rue est souvent abordé avec une certaine émotion ; ce qui ne favorise pas la précision des estimations à propos de ces enfants de la rue.

Certes, il est bien connu, l'argument qui sous-tend et justifie en général cette variation des statistiques des enfants de la rue à savoir le problème lié à la définition même de l'enfance de la rue. Cependant, il faut le reconnaître, bien que ne datant pas d'aujourd'hui, le phénomène des enfants de la rue reste encore

un phénomène dont les contours sont mal connus et, par conséquent incontrôlable dans nos sociétés.

On peut toutefois rappeler, à l'évidence, que les chiffres avancés, analysés de près ne traduisent pas toute la réalité et frisent parfois une certaine tendance à la dramatisation de la situation des enfants de la rue.

Aussi, même si certains constats concernant ces estimations, révèlent que les enfants de la rue sont sans doute moins nombreux qu'on l'avait pensé, leur nombre se chiffre-t-il malgré tout par dizaine de milliers dans la plupart des pays du monde entier. Dans ces conditions, la difficulté liée à l'évaluation précise du nombre de ces enfants, ne doit pas faire perdre de vue le caractère préoccupant du phénomène. Il se révèle aujourd'hui comme un défi mondial : il est un problème présent dans toutes les parties du monde entier.

Dans le contexte social ivoirien, le phénomène enfants de la rue a fait son apparition en 1983. Mais c'est à partir de 1994, année proclamée par l'ONU année internationale de la famille, que ce phénomène occupe une bonne place dans l'actualité du pays. Ces dernières décennies, d'énormes efforts ont été déployés pour une meilleure prise en compte de cette catégorie d'enfants. Des organismes internationaux : OMS, UNICEF, PNUD, etc., partout dans le monde initient des programmes et des projets de lutte contre le problème d'enfance en difficulté par une politique d'insertion et de prise en charge des enfants.

En côte d'ivoire, même si ce souci ne s'est manifesté clairement que depuis le début des années 1990, on observe de plus en plus et de façon décisive des signes qui vont dans le même sens : un grand nombre d'associations et d'O.N. G nationales interviennent, aujourd'hui, avec détermination dans la prise en charge et dans la vie de ces enfants. La sensibilisation entreprise par le récent ministère de la famille et de promotion de la femme ; la création de fonds sociaux et l'adoption de la stratégie de

relance de l'emploi par le gouvernement en 2013, constituent la preuve d'une volonté politique, dans la lutte contre le phénomène d'enfance en difficultés, particulièrement les enfants de la rue.

Ces différentes mesures gouvernementales se révèlent comme le signe d'une évolution sensible des mentalités en ce qui concerne les problèmes posés par l'environnement social en l'occurrence le milieu familial. Mais malgré cette évolution des mentalités et l'intérêt des structures gouvernementales et non gouvernementales, le phénomène des enfants « de » et « dans » la rue n'a pas cessé de prendre des proportions inquiétantes, renforçant ainsi le risque de la marginalité sociale juvénile de cette catégorie d'enfants dans notre milieu. La question, aussi, de leur insertion socio-familiale se pose de façon récurrente.

Il est un acronyme que d'affirmer que les enfants ne viennent pas au monde dans la rue. La réalité sociale connue de tous est qu'ils sont des milliers à faire l'expérience de la rue où ils exercent dans leur grande majorité des activités de subsistance qui les exposent et accroissent leur chance du passage à l'acte.

Dans ces conditions, il importe de s'interroger sur les mobiles déterminants qui fondent certains enfants à demeurer dans les rues, d'où les questions persistantes ci-après : pourquoi certains parmi eux sont-ils plus que d'autres, exposés à la marginalité sociale juvénile ? Pourquoi ces enfants préfèrent-ils la rue au domicile familial, vouant ainsi à l'échec toute stratégie d'insertion socio familiale en leur faveur ?

De façon générale, dans les stratégies qui visent à infléchir l'évolution de ce phénomène enfants de la rue, l'on évoque une cause d'ordre matériel : économique, démographique, sociologique voire les bouleversements sociaux, l'urbanisation excessive des villes et la paupérisation galopante des populations. Le faisant, cette approche du phénomène occulte donc les difficultés psychologiques de diverses natures que rencontrent ces enfants dans

leur famille d'origine – problèmes affectifs, de communication intra-familiale – qui déteignent, par ailleurs, sur leur représentation de ce milieu parental et sur leur perception de soi.

En clair le problème réside dans le lien qui peut être établi entre cette représentation sociale du milieu familial, la structuration familiale, les relations parentales, d'une part et l'estime de soi, d'autre part et le comportement à risque de marginalité sociale chez l'enfant de la rue.

Il se pose ici la question des comportements à risque de marginalité chez ces enfants et /ou jeunes de la rue et de leur insertion socio familiale dans notre contexte social.

L'étude de Parazelli (2007) qui s'intéresse à cette question de de la marginalité juvénile indique que bien que les recherches épidémiologiques nous informent des risques encourus par les pratiques marginales des jeunes, les diverses recherches sociologiques et ethnographiques traitant des jeunes marginaux font apparaître la variété des pratiques sociales de la marge et des représentations sociales qui leur sont associées. Quant à la perspective historique, elle rend compte non seulement de la relativité des repères de la normalité, mais aussi de leurs conditions d'émergence. Ces connaissances historiques sont d'un intérêt indéniable pour qui veut comprendre les significations actuelles des manifestations de marginalité chez les jeunes.

L'intérêt de notre recherche sur les enfants de la rue, est d'abord d'ordre personnel : contribuer à approfondir la compréhension du problème de l'enfance en dérive sociale dans la société ivoirienne.

Cette préoccupation s'est déjà manifestée à travers quelques-unes de nos études réalisées sur le sujet : – la délinquance juvénile dans son rapport avec les types d'éducation familiale (1992) ; l'environnement familial et le développement de de l'enfance de la rue (1994) ; Famille et formation des groupes marginaux – approches psychologique et psychosociologique de l'enfance de la rue à Abidjan (2002). Le faisant notre intention était de

comprendre les mobiles profonds de cette psychopathologie sociale. A l'issue de ces études, notre attention a été parfois particulièrement attirée par un certain nombre de faits dont les nombreux cas de récidive, conséquence des difficultés que font un certain nombre de parents au sujet de l'accueil de leurs enfants à la sortie du Centre d'Observation des Mineurs. Les problèmes de resocialisation et de réinsertion socio-familiale du délinquant adolescent se trouvaient ainsi posés.

Devant ces difficultés, nous sommes parvenus à conclure de l'existence d'un problème de culture et principalement de représentation sociale de l'enfant incarcéré et, dans une large mesure du prisonnier dans notre société. Ceci semblait manifestement constituer la cause de l'échec des tentatives de réinsertion sociale de ces individus. Pour remédier cette situation il était donc nécessaire de développer une autre approche de la question qui a consisté à centrer notre intérêt sur l'enfance de la rue. En clair, nous sommes parvenus à la conclusion suivante : « l'enfant de la rue n'ayant pas encore fait l'expérience de l'univers carcéral, il serait culturellement acceptable pour les parents de l'accueillir dans la famille, au contraire du jeune délinquant avéré ».

Dans cette perspective s'attaquer ainsi, au problème de la marginalité juvénile en amont, offrait la possibilité de mieux cerner l'environnement familial dans son rapport avec cette pathologie sociale pour aider à la réinsertion de ces enfants dans leur milieu familial d'origine. Cette démarche, nous semble-t-il, est de nature à freiner la propension de la délinquance dans notre milieu, vu que l'enfance de la rue passe pour un potentiel réservoir de la délinquance voire de la criminalité en Côte d'Ivoire.

Ensuite devant la gravité du problème « enfants de la rue » dans notre contexte social, il se doit de s'interroger sur la structure cognitive de l'individu dans la compréhension du phénomène enfants de la rue. En d'autres termes, il s'agit de comprendre comment la dimension individuelle, la structure cognitive, la construction symbolique c'est-à-dire l'image que l'individu se fait

de son milieu parental mais surtout de lui-même jouent dans le processus de la marginalisation sociale de l'enfant de la rue.

C'est en effet, dans cette perspective que s'inscrit ce travail qui se propose d'étudier les comportements à risque de la marginalité sociale et la résistance à l'insertion socio familiale des enfants de la rue, dans leur rapport avec le milieu familial (la structuration familiale, les relations parentales), la représentation sociale du style d'intervention éducative et l'Estime de soi.

Notre étude s'articule en trois parties. D'abord l'examen théorique du sujet de la recherche (Chapitre I). Dans ce chapitre, nous aborderons la problématique de l'étude au terme de laquelle nous entreprendrons une analyse conceptuelle des notions de milieu familial, de perception de soi et de marginalité sociale ; un examen critique du milieu familial et de ses implications – qui caractérisent l'évolution, les transformations structurelles et fonctionnelles de l'institution familiale dans le contexte africain. A la lumière de cet examen critique, nous envisagerons l'analyse des comportements à risque de marginalité et nous insisterons sur celle des inadaptations sociales de l'enfant comme la conséquence du dysfonctionnement de la cellule familiale. Dans un second temps, nous traiterons du cadre théorique de référence (Chapitre II).

Suivra la seconde partie qui, dans une première section, traitera de la revue critique des travaux sur les facteurs "responsables du développement des comportements à risque de marginalité sociale des enfants de la rue (Chapitre III). Nous terminerons ce chapitre par la présentation des objectifs et la formulation des hypothèses de recherche qui sous-tendent notre travail. La seconde section de cette deuxième partie abordera l'aspect méthodologique de l'étude. Elle traitera, d'abord de la méthodologie mise en œuvre au cours de notre recherche sur le terrain (Chapitre IV). Il s'agit de la description des variables impliquées dans la recherche ; de la détermination de la population

d'étude : le mode d'échantillonnage et des instruments de recueil des données. Ensuite nous examinerons les conditions dans lesquelles s'est déroulée l'enquête et les moyens de traitement des données recueillies (Chapitre V), notamment les procédures préliminaires de dépouillement ; les méthodes d'analyses et les techniques statistiques utilisées.

La troisième partie de ce travail sera consacrée aux analyses et interprétation des résultats obtenus (Chapitre VI). Nous nous attacherons d'abord à cerner l'impact des relations parentales, de la structuration familiale, de l'estime de soi – effet combiné de ces deux variables également- sur le développement des comportements à risque de marginalité sociale, d'une part, et de la représentation sociale du style d'intervention éducative parentale sur la résistance à l'insertion socio familiale de l'enfant de la rue, d'autre part. Ensuite nous nous attarderons sur nos résultats pour en faire une discussion et envisagerons des perspectives de lutte efficace contre l'enfance de la rue en général et les comportements à risque de marginalité sociale en particulier dans le contexte social.

Enfin, pour conclure, nous insisterons sur les faits saillants de notre travail.

**PREMIERE PARTIE :**

**FONDEMENTS THEORIQUES  
DE LA RECHERCHE**

## **CHAPITRE I : PROBLEMATIQUE ET ANALYSE CRITIQUE** **DES CONCEPTS IMPLIQUES DANS L'ETUDE**

Dans cette partie de la présente recherche, nous allons essentiellement aborder la problématique, l'analyse théorique des problèmes inhérents au milieu familial, la perception de soi et la marginalité juvénile sociale, à la lumière desquels nous examinerons le phénomène des enfants de la rue notamment le développement des comportements à risque et la résistance à l'insertion socio familiale.

### **I – 1. Problématique**

Si la présence du phénomène des enfants de la rue dans tous les pays ne semble faire l'objet d'aucun doute, il est cependant de l'avis de certains auteurs (Clouard, 1990) un problème essentiellement urbain qui se présente avec des proportions importantes dans les pays en voie de développement en général et en Afrique sub-saharienne en particulier.

Avoir de nombreux enfants en milieu traditionnel africain est signe de puissance et de prestige ; les enfants représentent pour leurs géniteurs une valeur existentielle, un supplément d'âmes c'est-à-dire de bras valides (Dédy & Tapé, 1995). Généralement c'est, nous semble-t-il, dans la logique de cette représentation socioculturelle que certains africains mêmes modernes préfèrent faire de nombreux enfants. Ceci pourrait justifier dans une certaine mesure le refus des méthodes contraceptives voire l'arrêt des naissances.

Et pourtant la situation des enfants dans le tiers monde mais surtout en Afrique Noire donne à cette société l'image d'une société nataliste qui abandonne ses enfants à la rue ; comme le témoigne certaines statistiques sur la question. L'analyse faite par Koudou (1994) sur la base des données de son

étude<sup>1</sup>, aide à mieux saisir les éléments qui traduisent l'attitude paradoxale de cette société africaine en pleine mutation sociale.

L'effectif total de la population des enfants raflés (12% de la population des moins de 15 ans) comparé à la population totale des moins de 15ans (ils représentent 17% de la population totale de la Côte d'Ivoire selon les données du recensement général de 1988), peut paraître insignifiant. Mais en considérant la variable « Parents » ; « sans Parents » (Orphelins) l'effectif des enfants qui ont leurs parents (unis ou désunis) est de loin plus important (81,38% de ces enfants raflés). Les « sans parents » sont les moins nombreux (18,62%) : c'est le premier niveau de paradoxe.

Les données<sup>2</sup> de cette étude révèlent le second niveau de paradoxe. Il concerne l'abandon tout aussi massif d'enfants par des parents encore unis (62,58%) que par des parents désunis (15,34%) : les enfants issus de parents désunis sont moins nombreux que leurs homologues de parents unis. Ces données statistiques montrent pour ainsi dire que « l'enfant désiré ou l'enfant supposé comme tel, finit dans certains cas de plus en plus nombreux, par devenir l'enfant de l'embarras, embarrassant de ce fait beaucoup de parents » (Koudou ; op. Cit. P 97).

En ce qui concerne le cas spécifique des enfants en rupture avec leur milieu familial, l'accroissement de cette catégorie d'enfants en côte d'ivoire, à l'instar des autres nations du tiers monde, connaît une véritable recrudescence. En 1992, une étude statistique réalisée par l'Unicef en collaboration avec le ministère de la santé et de la promotion sociale (Côte d'Ivoire), évalue ces enfants à environ 12463 dans les rues d'Abidjan, ville qui, du reste constitue le plus grand pôle d'attraction du pays. Le nombre des enfants de la rue a évolué, passant ainsi de 14000 en 1993 à 17000 en 1994, soit avec un taux

---

<sup>1</sup> Brigade des mineurs, rapport d'activité 1987, in séminaire, pensées et organisations sociales en Afrique (1994, p. 95)

<sup>2</sup> Les enfants de la rue à Abidjan : évaluation statistique ; Unicef, Ministère de la santé et de la promotion sociale, 1992.

d'accroissement annuel de 200 pour mille (Amany, 1995). C'est une situation qui traduit un véritable contraste entre le désir (?) d'enfant et leur abandon dans la rue. Cette situation paradoxale, n'est pas fortuite. Quel en est donc le fondement ?

Certains auteurs tels que Senn (1994) évoquent les infections bactériennes, parasitaires, l'immaturité émotionnelle, la dyssocialité. D'autres auteurs mettent l'accent sur l'instabilité, l'irresponsabilité, le caractère colérique et agressif (Marguerat, 1987), les maladies organiques et le syndrome d'inadaptation psychosociale (Koudou, O., 1994). Les arguments avancés, par ailleurs, à propos des causes de la recrudescence des enfants de la rue, lesquels guident les actions des ONG et des institutions d'aide, sont le plus souvent d'ordre matériel. Senn (Op. Cit.) relève, en effet, que la pauvreté est un des paramètres les plus importants dans l'explication du phénomène des enfants de la rue. Ces enfants sont généralement présentés comme des individus issus de milieux défavorisés, des enfants soit en difficultés matérielles, soit abandonnés. Dans cette perspective, ils seraient des individus en quête de biens matériels pour assurer leur bien-être. Ils sont également présentés par l'opinion comme des individus dépourvus de logis et contraints de vivre dans le milieu ouvert.

Il serait trop simpliste d'appliquer à l'enfance de la rue qui est un phénomène social, une causalité mécanique de type "A entraîne B", tel que le font certains pour tenter d'apporter une explication au problème enfants de la rue. Sur la question nous partageons le point de vue de Vanistendael (1992) selon lequel les mécanismes de cause à effet dans les sciences sociales ressemblent davantage à des réseaux de facteurs liés entre eux, souvent avec des effets rétroactifs complexes. Cela dit, l'étude des problèmes sociaux doit être menée sur tous les fronts. Mais d'un autre côté aussi, ce que nous appelons *causes* sont plutôt des influences : le fait que la présence du phénomène A augmente la probabilité de faire apparaître B. Ce mécanisme se différencie, en fait des causes qui expliquent certains phénomènes physiques.

Vanistendael (op. cit.) mentionne, pour ainsi dire, malgré toutes les difficultés à analyser les causes de l'enfance de la rue, une sorte de cheminement causal qui se présente comme suit : l'exploitation des agriculteurs et la pauvreté rurale – la migration vers la ville – le manque de moyens de subsistance en ville – le père qui quitte la famille, la mère qui ne parvient pas à s'en sortir – l'enfant qui cherche des moyens de subsistance dans la rue souvent suite à l'arrivée d'un nouvel homme qui est violent avec lui. Cette analyse des causes proposée par l'auteur, fait ainsi apparaître la pauvreté dans le milieu rural comme la principale cause du phénomène enfants de la rue dans les sociétés actuelles aux prises avec le marasme économique. Toutefois, s'il est certain que la pauvreté peut exercer une pression considérable sur la famille (elle peut être elle – même due à des causes diverses et peut, par conséquent constituer le facteur le plus manifeste de la rupture de la solidarité familiale), cette explication se révèle tout de même insuffisante.

Concernant le phénomène enfants de la rue, cette explication pourrait par exemple conduire à une causalité du genre : seules les familles brisées sous la pression de la pauvreté sont source du développement de ce phénomène dans notre milieu. Et pourtant, il y aurait, selon une étude sur ce sujet « autant d'enfants de familles unies (40,60%) que d'enfants de familles désunies (59,40%) dans les rues » Koudou (op.cit. p.95).

Par ailleurs, si le phénomène enfants de la rue est un problème urbain, il faut surtout préciser que c'est dans les grandes villes des pays en voie de développement et surtout celles d'Afrique Sub-saharienne qu'on rencontre beaucoup plus d'enfants de la rue par rapport aux petites villes et villages de cette même zone. Remarquons que dans les petites villes tout comme au village, l'espace est socialisé. En effet l'enfant peut passer toute sa journée hors du cadre familial ; il ne demeure pas pour autant un enfant dans ou de la rue. Le dehors dans ce contexte reste un cadre de socialisation. Ce qui explique que dans certains de nos villages, les gens passent tout leur temps et même la nuit

hors de la maison notamment sur la plage au bord de la lagune sans que cela pose réellement problème.

Dans ce cadre, le phénomène est quasi inexistant contrairement aux grands centres urbains où peut-être les parents, ne sont pas suffisamment préparés pour encadrer et éduquer leurs enfants. Il s'agit en fait d'un nouveau cadre de vie en constante mutation où la famille dans son " rôle socialisateur " se trouve confronter au défi du changement social. Remarquons que la famille dans le contexte social actuel est de plus en plus réduite au couple parental et à ses enfants ou lorsque ce n'est pas le cas, puisqu'il subsiste encore la famille étendue, les grands-parents et les collatéraux n'ont aucune autorité sur le fonctionnement de cette famille. L'avis de ceux-ci est simplement consultatif. Dès lors, la "responsabilité familiale " d'autrefois en matière d'éducation, puissant facteur dans l'édification de la personnalité de l'enfant, va faire place à une "responsabilité conjugale " vis-à-vis des actes de l'enfant.

Cette rupture qui bouleverse le socle culturel garant de l'édification de la personnalité des jeunes est d'autant plus profonde qu'elle donne lieu à une nouvelle forme d'organisation des rapports qui apparait de loin paradoxale : l'enfant tend à imposer sa logique à ses parents, encouragé en cela par la culture dominante. En ville comme à la campagne, le sentiment dominant voit le monde à l'envers, l'enfant devenant le « père » de ses parents. Non seulement les parents n'ont pas d'autorité sur les enfants – parce qu'ils passent moins de temps avec eux et surtout parce qu'ils les quittent très tôt pour l'école pourrait-on dire – mais aussi l'autorité des maîtres se trouve de plus en plus remise en question. C'est donc bien souvent que les parents et les maîtres s'accusent mutuellement de ne plus jouer le rôle qui est le leur. Dès lors, il se pose un véritable problème d'identification et de repère.

Nous le savons, l'enfant, pour faire sa socialisation, a besoin de s'identifier aux objets de valeur de son entourage. Or, l'école en contribuant à

fragiliser, comme dans le cas de la religion<sup>3</sup>, la famille par la réduction de sa fonction éducative, elle ne sera un processus de socialisation et surtout d'intégration que pour une infime partie des élèves, ceux qui parviennent à trouver un emploi. Tous les autres, dont le nombre ne cesse de croître, iront surtout dans les villes grossir le groupe toujours grandissant de jeunes en rupture à savoir les jeunes désœuvrés et en particulier les enfants de la rue.

Mais c'est aussi dans ces grandes villes qu'il se pose plus fréquemment le problème de logements et que l'on vit la crise du logement. En effet, dans ces milieux, les constructions sacrifient les espaces verts ou les aires de jeu au profit du "grand nombre" de logements de petites dimensions. Et pourtant ces espaces verts ou ces aires de jeu occupent une place très prépondérante dans la vie de l'individu et surtout celle du jeune enfant. Ils constituent un facteur de socialisation de l'enfant. Dans ces conditions l'enfance de la rue ne doit-elle pas être considérée comme le résultat d'un déséquilibre psychologique tributaire de la quasi-inexistence d'espaces verts ou d'aire de jeu dans nos cités dites modernes ?

L'aire de jeu est pour l'enfant un lieu de rencontre avec l'extérieur. Ainsi ce lieu permet à l'enfant de trouver le moyen de communiquer avec les autres, d'établir des contacts sociaux et d'opérer sa socialisation voire son insertion sociale.

Il convient en définitive de noter que le cadre de vie, partie intégrante de l'environnement de l'individu participe à l'édification de la personnalité de l'enfant et par conséquent à sa socialisation. Ainsi de son équilibre dépend également l'équilibre tant physique que psychologique de l'individu notamment de l'enfant. Dès lors pour l'enfant, l'espace est à conquérir. Comme le fait remarquer si bien Bassitché (2004), on s'étonne souvent que les enfants se retrouvent plus fréquemment devant les cinémas, dans les marchés et même à certains carrefours des grandes artères. C'est que les logements parfois très

---

<sup>3</sup> Dédy et Tapé (1995)

exigus n'offrent pas aux enfants un cadre assez propice à un meilleur épanouissement.

Tout laisse donc penser qu'ils sont contraints à rechercher un peu plus d'oxygène hors de la maison familiale. Cette situation se trouve bien illustrée à travers la thèse des éthologistes. L'homme, selon les éthologistes, serait un animal sans contact c'est-à-dire qu'en situation normale, il existe une distance personnelle entre chaque membre de l'espèce. En effet, pour Hall (1971), cette distance personnelle joue le rôle d'une bulle invisible qui entoure l'organisme. Ainsi l'une des fonctions de l'habitat serait de concrétiser ce vide nécessaire sous forme d'une enveloppe protectrice individuelle, ayant pour but d'éviter tout contact avec les autres individus. Cet espace se trouve étroitement lié aux facteurs d'agression et de sécurité. Chez les êtres sans contact par exemple, l'entassement ou la surpopulation est générateur de stress c'est-à-dire des troubles physiologiques menaçant la vie des individus concernés.

La famille de ce point de vue jouit d'un espace réservé, préservé et clos dans la mesure des usages locaux de sorte qu'elle est inséparable d'une cellule territoriale. A ce propos Castellan (1980, p. VII) montre par exemple, « qu'avec des limites connues pour les cultures occidentales ou des pays industrialisés ; au-dessous de 14 mètres carrés par personne environ, apparaît l'insatisfaction; au-dessous de 8 à 10 mètres carrés, apparaissent les troubles de toutes sortes, allant de la fatigue à la mauvaise humeur et de la colère à la violence». Il s'agit, faut-il le souligner, de la limite d'un espace familial. La gravité du problème de logement que traverse la société ivoirienne en général et les grands centres urbains tels que Abidjan en particulier, n'invite-t-elle pas à une prise en compte de telles données dans la compréhension du phénomène enfants de la rue notamment le développement des comportements à risque de marginalité et la résistance à la réinsertion familiale de cette catégorie d'enfants?

La crise de logement à Abidjan constitue une réalité. Aussi pour des enfants habitants de tels logements - usuellement dénommés cour commune -- non seulement exigus mais aussi insalubres, la rue représente-t-elle la vie, parce que c'est là qu'ils retrouvent, le mouvement, la liberté et qu'ils peuvent communiquer avec les autres, leurs semblables. Il est donc inévitable et même nécessaire qu'ils se regroupent pour affronter les difficultés quotidiennes ; car bien souvent ils ne peuvent que compter sur eux-mêmes pour se nourrir. La rue apparaît aussi, pour ces enfants, comme une sorte d'aire de jeux et de rencontre venant compenser l'absence d'espace dans les maisons trop exiguës.

Dès lors l'habitat se révèle comme un élément particulier à intégrer dans l'organisation de l'espace vécu et communicant qui doit tenir compte des aspirations et des besoins des populations pour ne pas être nocif. Cette organisation doit répondre aux besoins fondamentaux d'une éducation normale de l'enfant. Les démographes et les urbanistes mais surtout les architectes ne devraient-ils pas contribuer à ralentir ce phénomène enfants de la rue en intégrant ces différents paramètres dans la conception de leurs projets de construction ?

Il est avéré que les conditions matérielles et environnementales jouent de façon indéniable dans l'éclosion et la propension du phénomène enfants de la rue. Mais dans cette perspective des ONG spécialisées dans la prise en charge de ces enfants dans notre contexte social sont souvent confrontées à un fait paradoxal. Lorsque par diverses actions inscrites dans le processus de prise en charge, ces structures tentent d'organiser l'accueil de ces enfants dans des Centres où un minimum de confort leur est assuré, ces derniers finissent toujours par retourner dans la rue. Il en est de même pour toutes les stratégies initiées pour aider à leur réinsertion dans leur famille d'origine, qui se soldent par des échecs : l'enfant revenant dans la majorité des cas dans le milieu ouvert. Cette situation soulève quelques préoccupations : d'une part, pourquoi ces enfants ne restent-ils pas dans ces lieux qui sont supposés être un cadre de

vie adéquat pour leur épanouissement ? D'autre part, pourquoi désertent-ils le milieu familial au profit de la rue, malgré toutes les précautions prises par ces spécialistes ?

Cette situation paradoxale suscite plusieurs niveaux de réflexions, notamment sur l'évaluation des besoins réels des enfants, leurs aspirations et surtout leur représentation du milieu familial. Car bien souvent l'on ignore que c'est d'eux qu'il s'agit. De sorte que la plupart des études sur la question focalisent leur intérêt essentiellement sur la famille en vue de la conception de stratégies de prise en charge et de réinsertion socio-familiale des enfants de la rue privilégiant, moins ou pas du tout, la représentation que ces enfants ont gardée de ce milieu. La réaction paradoxale de ces enfants aide à comprendre qu'ils ont certainement besoin d'autre chose que ce qui leur est proposé et c'est, il nous semble, leur représentation du milieu parental d'origine qui nous permettra d'apporter une réponse à la question essentielle soulevée.

A notre avis, les travaux qui traitent de cette question de l'enfance de la rue— est-il encore besoin de le souligner— privilégient dans l'explication de ce phénomène, la description des conditions socio-économiques, socioprofessionnelles voire socioculturelles du milieu familial mais abordent peu ou souvent pas du tout, "la dynamique des interactions psychologiques" qui ont cours au sein de la famille de ces enfants et la représentation que ceux-ci en ont gardée.

Concernant cette dynamique des interactions psychologiques, rappelons que l'environnement primaire de la personne, jusqu'à l'adolescence est sa famille, et comme le traduit Merlaud (1964, p. 10), « les seuls architectes qui interviennent dans la prime enfance, sont les parents. Ni les maîtres d'école, les éducateurs ni les prêtres n'y accèdent guère ». Il est donc illusoire de prétendre connaître et comprendre les problèmes affectifs, voire psychologiques, sans accorder un intérêt particulier à la cellule familiale, à ses composantes et à la

vie de l'enfant au sein de la famille. Surtout quand nous savons que le caractère de l'enfant se forme forcément en réaction à son milieu de vie et que l'éducation dont il bénéficie dans ce cadre a un réel impact sur son devenir. Cette éducation peut accentuer ou atténuer certaines tendances héréditaires, faciliter ou constituer un obstacle à l'évolution compte tenu des réponses qu'elle fournit aux besoins et aux exigences de l'enfant.

En somme, on peut retenir de ce qui précède que l'évolution affective et morale de l'enfant procède à la fois de son niveau d'équilibre nerveux et de la capacité de ses parents de créer en eux une harmonie profonde et, que l'attitude de l'enfant vis-à-vis de ce milieu sera fonction de la construction symbolique qu'il en fait. A ce titre, la qualité des relations au sein du couple parental mais surtout entre parents et enfants, est déterminante dans l'équilibre psychologique et socio-moral de l'enfant. Mais dans la société actuelle, comme le montre Cornaton (1992), la famille pour l'enfant est devenue un lieu de contradiction affective. Le divorce des parents, les scènes dramatiques fréquentes dans les foyers sont autant de facteurs de déséquilibre affectif et physique des enfants. Le problème qui se pose ici est celui du climat familial c'est-à-dire la nature des relations qui prévalent entre les parents et leurs enfants. La nature de ces relations doit être comprise dans le sens où elle favorise ou pas l'épanouissement de l'enfant au plan socio-moral.

Le constat c'est qu'aujourd'hui, de plus en plus, les enfants mais aussi les jeunes sont confrontés à un réel problème de communication avec leur entourage notamment les parents. En matière d'éducation, les paroles parentales constituent un instrument privilégié de socialisation. Et l'influence de l'éducation au sein de la cellule familiale est le reflet des paroles dites mais surtout des paroles non dites qui recèle une part importante du contenu de l'éducation. Ces paroles non dites véhiculent l'influence des parents, l'influence de leur inconscient qui agit directement sur l'enfant. Cet aspect du problème rejoint la thèse de Koudou, O. (1995) qui montre le rôle combien

déterminant du discours parental dans l'inadaptation sociale de l'enfant et particulièrement l'adolescent africain délinquant. Koudou, O.(Op. Cit.) est fondé à soutenir, cette thèse parce qu'il estime que «la parole peut tuer, cela dépend de l'interprétation que l'on lui donne ; elle peut donc tuer ; c'est-à-dire engendrer des troubles parce qu'elle est négative» (p.15) ; et cela qu'elle soit dite ou non dite, son influence est réelle.

Cette éthique de la parole, selon Mémel-Fotê (1980), paraît sous un certain rapport, rejoindre la philosophie de la parole en Afrique, puisque la parole est liée à l'être, *la parole est l'être*. Et la parole met au monde, mais la parole tue. La fonction symbolique de la parole telle que ce que vous dites ou ne dites pas, est susceptible de créer le désaccord ou le conflit. Le déficit ou la carence de communication, qui peut se traduire par des paroles peu valorisantes à l'endroit des enfants, marque affectivement ceux-ci et les expose par conséquent à des troubles de diverses natures, troubles parmi lesquels il convient de situer l'enfance de la rue.

Cette explication, bien que valide n'aborde presque pas la question de la prise en compte du discours de l'enfant dans la manifestation des inadaptations sociales. Le dialogue, on le sait, suppose la présence de deux interlocuteurs mais pour qu'il soit possible, il exige un certain nombre de critères dont l'écoute. On peut alors se demander : dans les relations parents-enfants, comment les enfants perçoivent-ils la communication, se sentent-ils écoutés ? Les parents prennent-ils le temps d'écouter leurs enfants ? Les parents ne devraient-ils pas être disposés à écouter afin que le milieu familial soit pour l'enfant l'endroit où se vivent réellement la communication et la discussion ?

La prise en compte du discours de l'enfant suppose, en effet, que l'on se convainc que la parole de l'enfant a autant d'importance que celle des adultes. Mais cette entreprise ne va pas sans heurts, parce que s'écouter mutuellement, c'est s'engager à conférer sa vraie valeur à la pensée de son interlocuteur, sans

se borner à l'enregistrer avec des *a priori* de manifestation ou d'oubli. En fait, il est question d'une attitude morale ; car l'enfant reçoit moins ce que les adultes disent que ce qu'ils font (BICE, 1996).

La situation qui prévaut dans notre contexte social actuel, c'est qu'en réalité le besoin de communication des enfants, si évident et si important, se heurte à un manque de disponibilité physique et mentale des parents. Cette situation est aussi le fait, précise Kholberg (1972), des parents qui bien souvent sont moins intéressés à découvrir comment les enfants pensent qu'à leur dire ce à quoi penser.

Concernant les graves préjudices causés à l'enfant dans le milieu familial, Porot (1971, P.81) parle précisément de « l'impact des carences affectives et de la crise d'autorité éducative surtout dans la genèse et le développement des inadaptations sociales ». Ainsi les carences affectives ou maternelles apparaissent, selon lui, comme source de troubles à la fois précoces et tardifs qui prédisposent l'enfant à la débauche, voire au risque de marginalité sociale. Il en est de même pour la crise d'autorité qui se réalise lorsque les interventions sont rares, hésitantes et sans consistance ni fermeté. Mais aussi lorsqu'elle s'exerce sous une forme qui la rend impropre à remplir sa fonction.

Ce dernier aspect du problème soulève, à notre avis, la question des styles d'intervention éducative dans la propension de la marginalité juvénile sociale. Autrement dit, quel est le niveau d'implication des pratiques éducatives dans le développement des comportements à risque chez les enfants de la rue ? Le problème ainsi posé, peut être abordé de diverses manières, soit en se plaçant en amont, soit en se situant en aval ou encore en conciliant les deux démarches. La première consistera à remonter aux parents des enfants de la rue pour vérifier cette implication c'est-à-dire l'impact de ces pratiques. L'autre possibilité qui s'offre va consister à se référer aux enfants de la rue eux-mêmes pour comprendre les raisons profondes de leur départ dans la rue. Il

convient alors de s'interroger sur la construction symbolique que l'enfant – qui évolue dans un tel environnement – se fait de son milieu familial et qui inciterait à l'abandonner pour demeurer dans la rue. Enfin, la troisième approche qui intègre les deux précédentes peut consister en une confrontation du discours des enfants et de leurs parents ou substituts familiaux.

Il nous paraît utile d'indiquer, d'ores et déjà, que pour le besoin de la présente étude l'option choisie est la seconde approche qui a pour cible les enfants de la rue. En le faisant, nous nous intéressons à la construction symbolique ou imaginaire, c'est-à-dire la conception que l'enfant se fait de sa famille ou encore le jugement qu'il porte sur celle-ci à partir de ses relations avec son entourage immédiat. En clair, cette démarche aidera à cerner la représentation que l'enfant de la rue se fait de sa famille compte tenu du style d'intervention éducative parentale et des constellations familiales (structuration familiale) en présence. En réalité, c'est de cette représentation que va dépendre en grande partie non seulement son comportement à risque mais aussi sa réaction à l'égard du milieu familial.

La représentation, en effet, a fait l'objet de nombreux travaux et de recherches récentes ; ce qui en fait un thème qui suscite un grand intérêt en psychologie sociale. Il ne nous paraît donc pas indispensable de nous étendre sur toutes les acceptions développées sur la notion de représentation (Abric & Tafani, 1995 ; Jodelet, 1984, 1989 ; Moscovici, 1984, 1989, etc.), nous ne ferons que reprendre ce qui a justement été dit.

Rappelons, à toutes fins utiles, que la représentation rend compte de « ce qui est présent à l'esprit, ce que l'on se représente, ce qui forme le contenu concret d'un acte de pensée. En clair c'est l'acte de se représenter quelque chose, la faculté de penser une matière concrète en l'organisant sous des catégories » (Lalande, 1968, p.921). La représentation renvoie à l'idée d'une seconde présence qui constitue, en fait, la répétition de la présence primitive et

réelle. En ce sens, la représentation selon Jodelet (1984), est la reproduction mentale d'autres personnes, objets et événements matériels ou psychiques, idées, etc. Dans tous les cas, selon cet auteur, avec la représentation, il s'agit du contenu mental concret d'un acte de pensée qui restitue symboliquement quelque chose d'absent, qui rapproche quelque chose de lointain. Elle renvoie donc à quelque chose de « nature cognitive » qui reflète, dans le système mental d'un individu, une fraction de l'univers extérieur à ce système.

De façon spécifique la représentation sociale<sup>1</sup> constitue une manière d'interpréter et de penser notre réalité quotidienne, une forme de connaissance sociale. Elle est corrélativement l'activité mentale<sup>2</sup> déployée par les individus et les groupes pour fixer leur position par rapport à des situations, événements, objets et communications qui les concernent. Ainsi comprise, la représentation sociale concerne principalement la façon dont nous, sujets sociaux, appréhendons les événements de la vie courante, les données de notre environnement, les informations qui y circulent, les personnes de notre entourage proche ou lointain. En définitive la ou les représentation(s), constitue (nt) des modèles intériorisés que le sujet construit de son environnement et de ses actions sur cet environnement. Ces modèles sont utilisables par l'individu comme *source d'information et instrument de régulation et de planification des conduites*.

L'environnement de l'individu constitue l'élément central dans la construction de la représentation, des conduites de l'individu. Dès lors, on perçoit l'importance de la famille, environnement primaire de l'individu, dans la compréhension du phénomène enfants de la rue, à partir, par exemple, de la représentation de ce milieu par cette catégorie d'enfants.

---

<sup>1</sup> Nous parlons de représentation sociale ici, sachant que la représentation porte toujours sur un objet social : dans le cas d'espèce sur la famille, cellule de base de la société.

<sup>2</sup> Jodelet, D (1984, P. 354). Représentation sociale, Phénomènes, concept et théorie In Moscovici, Psychologie sociale.

On peut parler du milieu familial comme milieu fonctionnel où l'individu ou l'enfant finit par trouver le moyen de satisfaire tous ses besoins sous des formes qui peuvent être propres à sa famille où il acquière ses premières conduites sociales.

Notons que l'unité et la cohésion locales d'où résulte le foyer sont également nécessaires au bon fonctionnement de la famille. Aussi la famille présente –t- elle de plus en plus une structure qui en fait déjà un groupe. Ainsi plusieurs milieux peuvent se recouper chez le même individu et même s'y trouver en conflit. Il y en a de honteux et d'autres avantageux ; il y en a qui sont même reniés et d'autres convoités.

Mais, l'existence des milieux réels peut être doublée chez l'enfant par des jugements de valeur ou par des aspirations imaginatives, au cours desquelles il oppose la situation où il voudrait être à la sienne, et le cas d'autrui à son propre destin. Les milieux dans lesquels il vit et ceux dont il rêve sont le moule qui met son empreinte sur sa personne. Il ne s'agit pas d'une empreinte passivement subie.

Assurément les milieux dont relève l'enfant commencent par commander bien de ses conduites, et l'habitude précède le choix. Mais le choix peut s'imposer soit pour résoudre des discordances, soit par comparaison de ses propres milieux à d'autres.

Qu'en est-il de l'estime de soi de ces enfants dans le développement des comportements à risque de marginalité sociale ?

L'estime de soi est reliée à la façon dont une personne élabore et évalue la définition de son identité. Elle apparaît donc comme un jugement sur soi-même, sa valeur et ses capacités qui s'appuient sur une conscience et une connaissance de soi. En conséquence, comme l'indique Toczek (2005), l'ensemble des connaissances de soi que les individus peuvent développer sont

importants parce qu'il s'agit d'éléments qui servent de guides et de sources d'influence pour se comporter dans diverses situations. Il en découle que la façon dont nous percevons les autres dépend en bonne partie de notre perception de nous-mêmes. De même, ce que nous ressentons lorsque d'autres gens nous acceptent ou nous rejettent dépend pour une large part de notre évaluation de nous-mêmes (Rotter, 1966 ; Maslow, 1970 ; Rosenberg et col. 1995). Cette auto-évaluation ou estime de soi peut être faible ou forte. La faible estime de soi caractérise les sujets associés à une hésitation à prêter attention, une tendance à se présenter de façon dévalorisante et une plus grande instabilité du soi. En revanche, les individus ayant une forte estime de soi d'eux-mêmes, ont une plus grande confiance en eux, des réponses plus extrêmes, une tendance à se présenter de façon valorisante et une stabilité du soi.

Stronks et col. 1997 ont montré, dans une étude, que des individus de niveau social significativement modeste présentaient une faible estime de soi et un sentiment d'efficacité moindre de leur action. Il en découle selon Bastard (2005) que lorsqu'une situation de précarité se prolonge et devient quasi permanente, elle détériore l'image de soi et induit un sentiment d'inutilité sociale qui débouche progressivement sur une souffrance psychique dont le mode d'expression dépend de l'histoire personnelle de l'individu. Aussi, estime-t-il qu'une telle situation serait à l'origine d'une baisse de l'estime de soi chez un sujet et de sa faculté à être acteur de son propre destin, des conduites d'évitement et de passivité, des conduites additives de compensation.

Notons que si ces différents travaux renseignent sur les conditions de mise en forme de l'estime de soi, ils font cependant abstraction de l'effet de l'estime de soi de l'individu sur sa conduite, son comportement dans ses différentes activités quotidiennes. Ce dernier aspect a fait l'objet d'un certain nombre de travaux.

C'est le cas d'une étude récente menée par Guillon et col. (2007) auprès de 200 adolescents hospitalisés pour troubles mentaux (dépression, anxiété, etc.). Dans cette étude, Guillon et col. (Op. Cit.), ont montré que l'estime de soi distinguait également les fumeurs des non-fumeurs. Ainsi plus le sujet était dépendant de la nicotine (via test de Fagerströme), plus basse était son estime de soi. A l'analyse, cette étude présente l'estime de soi comme un indicateur de santé psychologique et s'aligne sur les théories classiques qui lient une faible estime de soi à la violence. Nombre de travaux montrent, cependant, des positions contradictoires à ce sujet.

Baumeister, Boden et Smart (1996) ont mené une étude sur le rapport de la délinquance et l'estime de soi. Les résultats de cette étude montrent une corrélation entre une estime de soi élevée et les actes de violence ou d'agression en cas de menace de l'atteinte à l'« amour-propre ». Le principal argument de ce courant de recherche (Toczek, 2005) n'est pas de décrire l'estime de soi comme une cause directe et indépendante de la violence. Il propose plutôt l'idée selon laquelle la cause majeure des comportements déviants ou à risque est une estime de soi élevée combinée avec une menace de l'égo du sujet qui peut s'appréhender ici au travers de sa représentation du milieu familial.

Pour terminer, face au problème des enfants de la rue dans la société ivoirienne et à Abidjan en particulier, nous pouvons nous interroger sur le rôle de la perception de soi, mais aussi du milieu familial, aujourd'hui secoué par le rythme sévère des mutations sociales, dans le développement des comportements à risque chez les enfants de la rue. Quelle construction symbolique l'enfant de la rue se fait-il des relations parentales, de la structuration de la cellule familiale, des pratiques éducatives parentales et des conditions de vie familiales et, qui expliqueraient les comportements à risque et la persistance de celui-ci à demeurer dans le milieu ouvert ? Dans le présent travail nous allons nous efforcer d'apporter une réponse à ces préoccupations.

Toutefois, précisons que les objectifs de cette étude sont à la fois d'ordre général et spécifique. Sur le plan général, le nombre relativement faible de travaux scientifiques consacrés, dans le domaine psychologique, au phénomène des enfants de la rue (perspective de la transition marginale sociale), crée l'obligation d'aider à combler cette lacune. Nous voulons, à travers ce travail, apporter une contribution à l'analyse psycho sociale du phénomène enfants de la rue dont de nombreux aspects demeurent encore insuffisamment connus.

En ce qui concerne les enfants de la rue dans le cadre ivoirien, notons qu'en nous intéressant à la situation de ces enfants, nous voulons nous efforcer de cerner le processus de transition marginale de ces enfants, c'est-à-dire les facteurs qui, dans le cadre familial provoquent le développement des comportements à risque et la résistance à l'insertion socio familiale. Nous le faisons en admettant qu'une prise en compte insuffisante de leurs aspirations, des variables personnelles et socioculturelles qui les caractérisent, peut inciter certains d'entre eux à l'abandon du domicile familial et à une vie en réclusion dans le milieu ouvert. En ce sens, notre travail pourrait constituer une contribution grâce à l'éclairage nouveau qu'il apportera dans la compréhension de ce phénomène. Il s'agit, en effet, d'introduire le point de vue psychologique dans un domaine où les opinions personnelles et les appréciations subjectives ne permettent pas une bonne clarification du problème.

L'intérêt de cette étude réside dans le fait qu'elle permettra d'aller au-delà des considérations théoriques mais surtout méthodologiques qui, jusque-là, ont eu essentiellement pour point de départ le milieu familial dans l'explication du passage à l'acte caractérisant le comportement à risque de délinquance des enfants des rues. Il ne s'agit donc pas ici d'inventorier simplement les facteurs du milieu familial supposés tributaires de la délinquance, mais plutôt de chercher à cerner notamment les caractéristiques personnelles à savoir l'estime de soi et l'image symbolique que ces enfants ont gardée de ce milieu familial.

L'approche est donc centrée sur l'enfant et le faisant, nous privilégions le discours de l'enfant de la rue c'est-à-dire la dimension cognitive, personnelle du sujet.

Au plan pratique, l'intérêt de la présente étude est qu'elle permettra, nous l'espérons, aux structures sociales de prise en charge des enfants en situations particulièrement difficile notamment les enfants de la rue et aux acteurs sociaux qui œuvrent dans ce domaine, de concevoir des stratégies qui considèrent le cas de chaque enfant comme un cas spécifique, un cas particulier.

## **I - 2. Analyse critique des concepts impliqués dans la recherche**

L'étude de la marginalité juvénile sociale en rapport avec le milieu familial et la perception de soi nécessite, préalablement, la précision du contenu et du sens des principaux termes qui seront employés dans la présente recherche. Cet exercice a pour seul but d'aider à la bonne compréhension de notre approche. Aussi, nous attacherons-nous dans ce chapitre, dans un premier temps, à l'étude de la notion de "famille", notamment de milieu familial et ses implications ; ensuite à celle de la notion de "marginalité sociale juvénile" ; de la perception de soi puis enfin à l'étude du concept "d'enfance de la rue".

### **1. 2. 1- Milieu familial, Perception de soi et Marginalité sociale**

Le milieu apparaît comme le complément indispensable de l'être vivant. En ce sens, il doit répondre à ses besoins et à ses aptitudes sensori - motrices puis psychomotrices.

Dans ces conditions, on peut s'attendre, pour chaque espèce, à un milieu spécifique ; ce qui pourrait donner lieu à plusieurs milieux cloisonnés ou emboîtés entre eux. Mais en réalité, il ne saurait y avoir de milieux compartimentés parce que quel que soit le nombre de contacts sensori-moteurs d'une espèce avec son ambiance physique, il la relie à l'ensemble des forces actuellement agissantes et qui régissent son existence.

Aussi, la société met-elle l'homme en présence de nouveaux milieux, de nouvelles nécessités et de nouveaux moyens qui accroissent ses possibilités d'évolution et de différenciation individuelle. La constitution biologique de l'enfant par exemple, à sa naissance ne sera pas la loi unique de son destin ultérieur ; ses effets peuvent être considérablement transformés par les circonstances sociales de son existence.

En clair, l'existence de l'homme et celle de la société paraît intimement liée ; ce qui conduit les anthropologues à aller au-delà des traits anatomiques comme critères pour marquer les débuts de l'espèce en s'attachant à d'autres à

savoir les outils fabriqués ou les traces des sépultures qui supposent une activité ou des croyances collectives, c'est-à-dire la société.

La société apporte un plus au milieu naturel : le dessein d'agir sur eux par le moyen de procédés techniques ou culturels. Il s'agit par conséquent des images de la causalité et d'une représentation des choses qui abordent les données immédiates de l'expérience. Ces images qui ne peuvent avoir d'autres supports actuels que le langage ou des simulacres, ont (tout comme les milieux naturels) pour condition essentielle un groupement stable d'individus, une société organisée.

### **I. 2. 1. 1- Le milieu familial et ses implications**

De nombreuses études ont été consacrées au concept de famille à un point tel qu'on se demande s'il est encore opportun d'y consacrer une analyse conceptuelle. Ce sentiment est d'autant plus renforcé que « tout le monde croit savoir ce qu'est la famille : elle semble relever en effet de l'ordre de la nature, ce qui lui confère le caractère d'un donné universel, en tout cas sous sa forme élémentaire, de type conjugal, définie par l'union socialement reconnue d'un homme et d'une femme qui vivent avec leurs enfants » Auge (1991 ; p.273). Il est vrai, écrit l'auteur, qu'on rencontre cette forme aussi bien chez les peuples les plus évolués que chez les plus primitifs. Ainsi, « qu'il s'agisse de la famille endogamique qui s'étend aux cousins ou de la famille exogamique qui intègre les beaux-frères, qu'il s'agisse de la famille tribale dite aussi solidaire qui a progressivement évolué jusqu'à la famille restreinte dite nucléaire que nous connaissons aujourd'hui, la famille demeure un fait remarquable par sa permanence : elle existe dans l'espèce humaine » (Porot, 1979 ; P.7).

Mais il est intéressant de constater qu'aussi vitale, essentielle et apparemment universelle que peut être l'institution famille, ses avatars successifs rendent assez complexe une définition rigoureuse voire précise. De

sorte qu'il ne nous semble pas incongru de revenir sur la question pour en situer le sens utile à la présente recherche.

### **1.2.1.1. 1- Considération sur la famille.**

C'est énoncer une évidence que de dire que la famille a fait l'objet d'analyses diverses. Toutefois, il convient de souligner que nous n'avons pas ici la prétention de faire une analyse exhaustive des acceptions de ce terme.

Si nous nous référons au dictionnaire<sup>1</sup> nous relevons qu'il vient du concept latin *familia*, qui a d'abord servi à décrire un groupe de serviteurs et des esclaves vivant dans une même demeure ; puis des personnes d'une même maison : femmes, enfants et domestiques, soumises à l'autorité du "pater-familias". Par rapport à ce sens étymologique, le sens de la notion de famille a connu une évolution significative comme le témoignent les ouvrages spécialisés dont la diversité des approches traduit une fois de plus toute la difficulté à définir de façon rigoureuse la notion de famille

Le Littré donne au moins six définitions différentes de la famille : la principale (la quatrième) consiste dans l'opposition qu'il établit entre famille et maison, le fait que la famille soit « l'ensemble des individus de même sang qui vivent les uns à côté des autres », la maison représentant la succession et la transmission dans le temps. La résidence commune et le sang partagé sont de ce point de vue, les principaux critères qui définissent la famille. D'autres auteurs, Sillamy<sup>1</sup> (1980) ; Castellan (1980), partagent le même avis. Ils considèrent la famille comme un ensemble d'individus unis par les liens du mariage, du sang ou l'adoption, qui vivent sous un même toit ou s'ils sont séparés, qui se reconnaissent un foyer commun.

Mais Encyclopaedia Britannica dans la présentation de la notion de famille, insiste plutôt sur d'autres critères. Elle caractérise la famille non

---

<sup>1</sup> Dictionnaire de psychologie, Bordas, 1980, p. 475.

<sup>1</sup> Dictionnaire de psychologie, op. cit.

seulement par la résidence commune mais aussi par la coopération économique et la reproduction par des adultes des deux sexes dont deux au moins ont des relations sexuelles socialement admises. Analysée sous cet angle, la famille satisfait à un certain nombre de besoins vitaux pour l'individu : la sexualité, la procréation, la survie économique, l'identification personnelle et collective, l'élevage et l'éducation des rejetons c'est-à-dire des enfants.

Le fonctionnement de l'institution famille – comme le fait remarquer Augé (op. Cit.), à partir d'une base biologique particulière c'est-à-dire, le fait que l'œstrus revienne tous les mois et que les femelles soient constamment réceptives – « exige donc un certain nombre de pré réquisits : la présence continue d'un mâle, la prohibition de l'inceste qui introduit à la relation entre les groupes et au mariage, une division des tâches entre les sexes, la reconnaissance de la relation de paternité, quelle que soit la réalité du lien biologique qui unit le mari (l'homme de la famille) aux enfants de sa femme » (p. 273-274). C'est donc d'un point de vue ethno-anthropologique que Augé insiste, dans la définition qu'il propose, sur le contrat d'alliance entre groupe de consanguinité régis par une règle de filiation qui, dans toute société, constitue le fondement minimum d'une société stable ; le mariage étant l'instrument de ce contrat et les femmes le matériau reproducteur.

Il s'ensuit que dans la mesure où la famille requiert la coopération de groupes distincts de consanguinité pour se reformer génération après génération – de deux familles sort une troisième – cette famille demeure par définition ce qui permet à la société d'exister sur des bases relativement pacifiques, de fonctionner et de se reproduire. Cette approche lève le voile sur le fait que la difficulté à trouver une définition efficace du terme "famille" tient aussi à la diversité des domaines de connaissance qui se sont attachés à son étude. En effet, si dans la perspective ethno-anthropologique il est convenable de retenir que la famille constitue la cellule de base de toute société –caractère universel de la notion de famille–, d'autres domaines de

connaissance, s'attachent plutôt à l'organisation, à la structure, au fonctionnement et au rôle de la famille.

Ainsi du point de vue sociologique, le terme famille désigne un groupe de personnes liées par les liens du mariage, du sang ou l'adoption. Cette conception met un accent particulier sur l'existence dans l'unité familiale, d'une interaction entre les différents membres à savoir le mari et la femme, entre le père et la mère, entre parents et enfants, entre frères et sœurs et enfin, entre frères et parents éloignés. Selon Sump et Hugues (1973), cette interaction entre les membres de l'unité familiale encore appelée cellule familiale, révèle une sorte de communauté plus ou moins étroite et descriptible par des traits spécifiques : une communauté définie et enclose dans des liens de parenté qui constitue une des régulations sociales essentielles.

Au point de vue ethno-sociologique la notion de famille implique tantôt l'idée de liens biologiques de consanguinité, tantôt de groupe social restreint ou étendu conscient de lui-même, tantôt des liens institutionnels entre certains membres d'une société. Ainsi La famille, selon Chombart De Lauwe (1959, P.12), constitue une « unité économique de consommation et dans les sociétés préindustrielles au moins, une unité de consommation, caractérisée par certains types de rapports interpersonnels entre ses membres ».

Tout aussi simpliste que puisse paraître la définition proposée par Rideau (1971), celle-ci renseigne au moins sur l'approche psychologique de la notion de famille. Pour Rideau, la famille représente un ensemble essentiellement constitué du père, de la mère et des enfants : la cellule familiale . Touzard (1975), Psychosociologue, caractérise cette famille nucléaire, à laquelle on donne souvent le nom de groupe conjugal ou groupe familial, comme un groupe social. Pour cet auteur la famille est un groupe social pour la simple raison que non seulement elle est limitée dans son volume mais aussi elle est le cadre d'interaction et d'interdépendance et répond à un certain

nombre de buts communs à ses membres et plus ou moins explicites : biologiques, économiques, sociaux, psychologiques et éducatifs, culturels et spirituels.

Entendu dans ce sens, la famille est le prototype de ce qu'il est convenu d'appeler groupe primaire. Castellan (1980), fait état d'une "approche globale de la famille". Le terme famille, selon Castellan (op. Cit.), « a désigné et désigne encore en quelques lieux, des groupements humains –pour se limiter à ceux-là– d'ampleur très variable » (p. VII). Tout comme l'ethnologie, l'archéologie, l'histoire, elle (cet auteur) fait état d'assemblages complexes : parents unis par une communauté de souche, conjoints, hôtes serviteurs, « clients » esclaves acquis ou conquis donnant le terme de famille son ampleur maximale. Dans cette optique la famille, poursuit-elle, peut se définir comme c'est souvent le cas par la seule parenté : parenté agnatique , par les hommes, assortie du nom patronymique ou parenté cognatique, par les femmes. Agnatique, cognatique ou de formule mixte, il s'agit de la famille consanguine. Cette famille peut se limiter en formule étroite, à la famille dite nucléaire ou conjugale, réduite au couple des conjoints et à leurs enfants, il s'agit de la cellule familiale moderne.

Il est utile de distinguer deux sortes de cellules familiales : la famille d'orientation qui se compose des parents, et la famille de procréation formée par les conjoints et les enfants dont il convient de souligner les niveaux d'influences respectives. Dans sa famille d'orientation, l'individu acquiert certaines attitudes mentales envers la religion, la politique ou l'économie aussi bien qu'envers lui-même, son affectivité et ses ambitions. Même lorsqu'il a quitté le nid familial, il subit toujours l'influence plus ou moins consciente de ses parents dans certaines décisions. Mais de tous les groupes interpersonnels, c'est certainement la famille de procréation qui exerce l'influence la plus profonde et la plus durable sur les attitudes, opinions et valeurs d'un individu.

C'est là que chaque « individu membre acquiert ses schèmes de comportement, fait ses premiers apprentissages des rôles sociaux<sup>1</sup> ».

A travers ces différentes positions, nous constatons que la famille apparaît sous deux aspects caractéristiques : famille au sens large et Famille restreinte ou Famille conjugale . La famille au sens large peut être définie comme l'ensemble des individus ayant par la naissance un même aïeul et donc procède de la même descendance. Elle représente le groupement de ceux qui sont liés par une parenté biologique notamment les grands-parents et leurs enfants mariés, les petits enfants et leurs "arrière-petits-fils". On est donc en présence de plusieurs générations avec plusieurs couples et leurs enfants : c'est la famille nombreuse dont les membres vivent tous ensemble et où souvent même les domestiques liés ou non par le sang sont intégrés dans l'unité familiale. C'est sous cette forme, faut-il le souligner, que se présente plus fréquemment la famille dans les communautés traditionnelles, particulièrement dans la société africaine. La famille restreinte quant à elle, plus caractéristique des sociétés dites modernes, se réduit au couple des conjoints et à leurs enfants.

En définitive, précisons que cette famille restreinte caractéristique des sociétés occidentales, se trouve dans le contexte africain et ivoirien en particulier à mi-chemin entre la famille traditionnelle et la famille occidentale : elle présente un hybridisme culturel. Il s'agit donc d'une famille en transition culturelle, une famille constamment traversée par des conflits socio-culturels. Notre approche de la famille s'inscrit dans ce contexte. Nous ne nous attachons donc pas seulement à l'étude d'un type particulier de familles, mais l'accent va également être mis sur les différentes fonctions de la famille dont la plus essentielle pour nous, est sa fonction socio-culturelle. Parce que, quelle que soit la structure qu'elle épouse, la famille est appelée à remplir des fonctions. La question est donc de savoir si dans le contexte actuel, elle remplit

---

<sup>1</sup> Bassitché, A (1974, P.132)

convenablement ses différentes fonctions vis-à-vis de ses membres dont les plus jeunes.

### **I. 2. 1.1. 2- Milieu familial, Groupe familial**

Certains milieux comme la famille sont en même temps des groupes, c'est-à-dire que leur existence repose fondamentalement sur la réunion d'individus ayant entre eux des rapports qui assignent à chacun son rôle ou sa tâche dans l'ensemble.

Par ailleurs, la famille contrairement à d'autres groupes, au demeurant facultatifs, constitue un groupe naturel dit primaire et nécessaire. Rappelons que la famille a subi d'énormes mutations à travers le temps, de sorte que les types de familles qui ont existé sont totalement différents de ceux que nous connaissons.

Dans le contexte social actuel, nous constatons dans les relations familiales, des variations qui se produisent fréquemment compte tenu des conditions propres aux différents milieux ou en rapport avec des idéologies diverses. Toutefois, le caractère naturel du groupe familial réside dans le fait que celui-ci pose pour l'enfant, la question « d'être ou de ne pas être » que de se trouver placé par sa naissance dans un groupe destiné à lui assurer ses besoins fondamentaux et existentiels : l'alimentation, l'entretien, la sécurité, l'éducation de base, etc. Il en découle que l'action qu'exerce le milieu familial sur l'enfant se révèle comme le résultat de sa structure qui ne peut s'accommoder d'amputation ni de déviation sans entraîner des conséquences à des degrés divers pour chaque individu membre. Elle comporte des rôles essentiels notamment celui du père et de la mère, par exemple, qui peuvent difficilement se suppléer l'un et l'autre. Certes, « il n'est pas bon sans doute que le père paresse exercer son autorité de façon arbitraire, mais il est tout aussi contraire à la structure de la famille et à son équilibre nécessaire qu'il la mette en sommeil ou qu'il laisse un autre s'en emparer ». En clair, il s'agit d'une carence qui, à n'en point douter, peut

susciter des compensations douteuses et entrainer de véritables perversions familiales.

### **I. 2. 1. 1. 3- Mutations structurelles de la famille**

La mutation la plus essentielle de la famille dans le contexte social actuel, comme le fait remarquer Gherghel (2005), concerne la variété des formes de vie familiale. Le modèle de la famille nucléaire, modèle dominant au début du 20ème siècle, s'est vu progressivement remplacé par une multitude des formes de vie familiale, poursuit l'auteur, à partir des années 1960. En fait, cette transformation n'affecte pas uniquement les pratiques familiales, mais aussi la conception du mariage, du couple et de l'enfant, le rapport à l'institution du mariage, et les rapports entre les hommes et les femmes.

La conséquence, comme on peut le constater avec la diversification des formes de vie familiale, c'est la désinstitutionalisation de la famille en termes de désintégration et de relâchement des règles ou normes qui régissent la vie familiale. Il va donc être mis en cause les bases de fonctionnement de l'institution famille sous sa forme traditionnelle et dont les normes assurent l'équilibre du microcosme social : le règlement et la régulation du fonctionnement de la famille.

Parmi ces formes familiales, on peut distinguer et reprendre à notre compte, pour le besoin de cette recherche, quelques-unes savamment examinées par Gherghel (2005), à savoir : l'union libre, la famille monoparentale et la famille recomposée.

#### **I. 2. 1. 1. 3. 1 - L'Union Libre**

Cette forme familiale apparaît aujourd'hui comme l'une des formes de contractualisation des rapports privés, notamment une alternative au mariage. Certains chercheurs qui se sont intéressés à la question, soutiennent qu'il s'agit d'une pratique familiale stable et juridiquement reconnue, la cohabitation

représentant une innovation et exprimant de nouvelles attitudes vis-à-vis du mariage.

Il convient d'ores et déjà, d'indiquer que cette forme familiale n'est pas à confondre avec le mariage coutumier ou traditionnel qui représente une forme de contractualisation qui a toujours existé (comme c'est le cas, par exemple, en Afrique) et est un gage de la solidité du couple familial en milieu traditionnel.

L'union libre qui se pratique couramment aujourd'hui dans le contexte social africain dit moderne, demeure une forme de vie conjugale hors mariage. Les individus vivent donc dans ce cas, en couple comme une famille sans être en réalité mariés. Si pour bon nombre d'individus, l'union libre apparaît comme un tremplin vers le mariage, pour d'autres elle se solde par la séparation. Etant donné, le nombre de plus en plus élevé d'unions libres et la proportion tout aussi importante des unions libres qui se soldent par la séparation, on peut être fondé à s'interroger sur la place ou le rôle que pourrait jouer cette forme de perversion de l'institution famille dans le développement de la marginalité sociale juvénile (l'enfance de la rue, la délinquance de l'adolescent).

Par ailleurs, la précocité de l'union et l'âge des conjoints sont des facteurs qui jouent dans l'instabilité autrement dit, la fragilité du couple conjugal. Ce qui peut contribuer à accroître le risque de marginalité chez les enfants issus de ces milieux.

Ainsi l'amplification de la fragilité du lien conjugal va constituer le moteur de diversification des trajectoires matrimoniales possibles, vu qu'une rupture d'union débouche souvent sur une recombinaison familiale (Gherghel, op. Cit.).

### **1. 2. 1. 1. 3. 2 - La famille recomposée**

Des auteurs tels que Desrosiers, le Bourdais et Laplante (1995) se sont intéressés à cette forme de vie familiale. Ils considèrent famille recomposée, « tout ménage à l'intérieur duquel au moins un des partenaires - mariés ou cohabitant- est le beau-parent d'un des enfants présents » (p. 52). En d'autres

termes, peuvent être considérées comme familles recomposées, les familles où l'un des enfants est issu d'une union antérieure de l'un des parents.

La recomposition n'est pas un fait nouveau, elle a même existé et avait cours dans la société traditionnelle où elle remplissait une fonction de survie du ménage lorsque survient le décès d'un des conjoints et qui perturbait ainsi l'équilibre du ménage familial (cf. ; Segalen, 2002). Elle intervenait donc pour prendre en charge et élever les enfants en raison de la disparition d'un de leurs parents.

Segalen (op. Cit.) relève que dans les sociétés traditionnelles nombre d'enfants étaient élevés par la famille élargie ou dans une famille où il n'y avait pas de lien de sang avec aucun des parents. En fait, il s'agit des cas où les deux parents biologiques ne vivent plus et les enfants pour cela, étaient élevés par des beaux-parents.

Dans le contexte actuel, comme le souligne Gherghel (op. Cit.), la recomposition familiale survient moins à la suite d'un veuvage et plus à la suite d'une rupture d'union. En d'autres termes, elle résulte d'un choix, d'une décision personnelle et n'est donc pas subie comme dans la société traditionnelle, en l'absence d'une autre possibilité d'assurer seul l'éducation de ses enfants.

La recrudescence de ce type de famille s'explique par la montée du nombre de rupture d'union, elle-même favorisée par la législation plus souple en matière de divorce et par la permissivité sociale face à ce comportement (cf. Gherghel). L'enfant issu de ce type de foyer dissocié n'en est pas moins victime. Sa situation est bien dépeinte par Le Gall et Martin repris par Clément & Bonvalet (2005) lorsqu'ils précisent que la désunion conduit à la mise en place d'une situation « bifocale » pour l'enfant. Selon ces auteurs, il y a d'un côté, le foyer dans lequel il vit régulièrement avec le parent qui en assure la garde et, de l'autre le foyer du parent non gardien avec lequel, le plus souvent, il conserve des relations systématiques.

La recomposition familiale, lorsqu'elle survient, elle entraîne la reconfiguration du réseau de parenté pour y inscrire d'autres acteurs à savoir le beau-parent, ses enfants et sa parenté mais également les enfants éventuels issus du nouveau couple.

Le réseau complexe de parenté introduite par la recomposition la redéfinition des rôles parentaux vient accentuer le poids psychologique de l'enfant aux prises avec les désidératas d'une situation « bifocale » due à la rupture de l'union des parents.

En définitive, cette forme de vie familiale invite à une réflexion sur le devenir psychologique de l'enfant qui évolue dans un tel milieu familial, c'est-à-dire sur ses chances de s'inscrire dans une trajectoire marginale, notamment délinquante.

### **I. 2. 1. 1. 3. 3 - La famille monoparentale**

La famille monoparentale n'est pas non plus une nouvelle forme de vie de famille. Elle a existé dans les sociétés traditionnelles où l'on trouvait déjà des filles-mères, des veufs/veuves qui élevaient seuls leurs enfants.

Dans le contexte social actuel, la famille monoparentale est plus répandue, en raison de la fragilisation du lien conjugal. Selon Lefaucheur (1991, p. 67) cette appellation concerne « les ménages où des personnes vivent sans conjoint avec un ou plusieurs enfants », âgés de moins de vingt-cinq ans.

Notons que contrairement à la conception de cette forme de vie de famille dans la société traditionnelle où elle conservait un caractère marginal, aujourd'hui on assiste à une transformation de cette perception (elle est prise comme catégorie d'enregistrement dans les enquêtes démographiques). La monoparentalité devient par conséquent, de plus en plus fréquente de sorte que la population des foyers monoparentaux ne s'en cache plus et, parcourt une véritable « révolution démographique » (Gherghel, op. cit.).

L'augmentation du nombre et de la proportion des familles monoparentales de nos jours telles que révélées par certaines études (cf. Hudson, Galaway, 1993 ; Duncan & Edwards, 1997) capte l'attention sur le risque de marginalité sociale que pourraient courir les enfants issus de ces milieux de vie familiale.

La diversité des formes de vie familiale décrite dans ce chapitre, pose le problème de la transformation et de la fragilisation de l'institution famille et, par-delà, l'ensemble des systèmes symboliques qu'elle incarne. Cette situation qui met en cause le rôle et le fonctionnement de l'institution famille est lourde de conséquence pour les enfants issus de ces milieux et qui risquent une trajectoire marginale.

Mais, vu que la réalité mouvante de nos sociétés actuelles ne peut être saisie sans une connaissance précise de ce qui était autrefois, une analyse socio-historique de l'institution famille dans le contexte traditionnel africain, s'impose pour une parfaite compréhension des influences subies et surtout exercées par le milieu familial sur les individus dans le contexte actuel.

#### **I. 2. 1.1. 4 - La famille dans la société traditionnelle africaine.**

Le concept de "famille" en Afrique noire traditionnelle, diffère du concept actuel de la famille. Au sens strict du terme, il désigne « un espace social assumant, en tant qu'institution, des fonctions de protection économique, sociale et culturelle à ses membres » (Tingbe-Azalou ; 1993). La famille africaine traditionnelle prend donc en compte tous les individus vivant sous le même toit ou appartenant au même territoire. Ainsi comprise, elle apparaît comme "un moyen et une condition de survie et de sécurité tant individuelle que collective" (Dédy, 1993). Elle permet, en effet, à chaque individu membre de bénéficier d'une sécurité ; sécurité que lui confère l'existence de plusieurs pères, mères, oncles et tantes, et grands-parents. Il convient dans ces conditions de situer le rôle de la famille mais aussi celui des structures traditionnelles de relais en matière d'éducation.

Nous reprenons ici à notre compte les éléments d'une étude collective sur " Famille et Education en Côte d'Ivoire" (Dédy & Tapé ; 1995) notamment les rôles éducatifs de la famille et de la société. Les auteurs ont dégagé deux thèmes essentiels : le rôle des agents familiaux et le rôle des agents extra - familiaux et de l'autorité collective . Dans le contexte traditionnel la famille et la société sont unies sur un même projet et sur les mêmes valeurs. Un projet prenant en compte la globalité de l'être humain dans une démarche qui vise à intégrer l'individu à son milieu et à son environnement.

La famille et la société entretiennent donc une symbiose qui favorise l'harmonie et la cohérence dans toutes les actions d'intérêt individuel et collectif. On comprend dès lors que l'action éducative de la famille se trouve prolongée par les agents extra - familiaux. Il revient à la cellule familiale d'assurer très tôt, dès l'âge de sept ou huit ans, la base du processus de formation en apportant aux enfants des enseignements sur les croyances, les mythes, l'histoire du clan, sa morale et ses traditions socioculturelles. Ainsi, « le couple parental a une responsabilité de parenté biologique, mais l'enfant est l'enfant de la famille : son bien-être, d'abord entre les mains de sa mère, passe rapidement après le sevrage, entre les mains de toutes les mères de la famille, s'il est fille ou de tous les pères, s'il est garçon » (BICE ; 1995, p.18).

L'éducation de l'enfant, en effet, demeure le fait du groupe c'est-à-dire sa communauté qui l'instruit de tout ce qu'il doit savoir par le canal de la formation donnée dans les groupes initiatiques et par une intégration progressive aux travaux de ses aînés, hommes et femmes ; éducation qui, pratiquement chez les adolescents, se différencie selon les systèmes politiques qui régissent la société traditionnelle. Notons, à titre d'exemple, que les adolescents dans les sociétés hiérarchisées (contexte Malinké, Akan) sont organisés en groupe suivant la fonction de leur père et sont amenés à apprendre le métier de celui-ci (griot, forgeron, sculpteur, prêtre etc.). Par contre dans le cas d'une démocratie de type villageois ou "migonal" (groupe Bété, Dida,

Gouro), abstraction faite de l'éducation sexuelle essentiellement orientée vers les filles, l'éducation est uniforme (Dédy & Tapé Op. Cit.). Dans tous les cas, société hiérarchisée ou société misonable, l'éducation de l'enfant s'inscrit dans un double projet : non seulement on souscrit à une assurance vie, mais surtout on contribue à l'enrichissement du patrimoine culturel et au maintien de l'ordre socioculturel légué par les ancêtres.

La conception de l'éducation dans le contexte traditionnelle, confirme la place de choix occupée par l'enfant dans la société traditionnelle africaine. L'éducation de celui-ci implique donc l'intervention de toute sa communauté sans considération de liens de sang ; dans la mesure où la société fait de tous les pairs du père de la famille, responsables de l'éducation, éducateurs. C'est à ce propos que Bassitché (1991) indique que les insuffisances des parents dans l'éducation des enfants ne suscitaient aucune inquiétude dans ce contexte, car compensées par des interventions des substituts. Les membres de la famille contribuent ainsi à la socialisation et à l'intégration sociale de l'enfant de sorte que les enfants de foyers dissociés et même les orphelins se développaient sans grandes peines.

Les enfants constituent donc un bien collectif géré par toute la communauté, d'où le caractère très sécurisant de leur environnement. Ainsi, les devoirs mais aussi les droits de l'enfant ne se limitent pas à ses seuls parents géniteurs ; ils s'étendent à tous les agents familiaux – père, mère mais aussi aux tantes, oncles, grands-parents – et aux agents extra-familiaux, par exemple à la communauté villageoise dans son ensemble. En outre, la cellule familiale répétons-le, pose les bases de la socialisation par un certain nombre de mécanismes notamment la dation du nom – le nom individuel, comme le souligne Dédy (Op. Cit.), revêt une importance considérable pour les carrières humaines : il est créateur de personnalité – et le travail quotidien comme mode d'éducation caractérisé par le contact constant entre l'éduqué et l'éducateur. Dans ce dernier cas, notons que la socialisation par le travail, loin de constituer

une source d'exploitation de l'enfance, représente une occasion, mieux un atout pour les enfants d'accéder très tôt à une prise de conscience du danger que constitue l'oisiveté.

L'action éducative des agents extra- familiaux, de son côté, peut-être cernée par le biais d'un certain nombre de structures de relais notamment les structures initiatiques mais aussi par la littérature gnomique à s'avoir les contes, les légendes, les proverbes etc. Parmi ces structures qui fondent l'organisation socioculturelle de la société traditionnelle, on peut relever, dans le contexte ivoirien, les masques –Wê, Dan, Sénoufo, Gouro, Baoulé – et les classes d'âge –Adjoukrou, Akyé, Abouré– qui initient et façonnent la personnalité des individus pour faire d'eux des hommes accomplis, courageux et honnêtes.

De ce qui précède, doit-on d'emblée déduire que le système éducatif de la société traditionnelle ne produisait que des individus à tous points de vue parfaits ? Ce qui conduirait à penser que cette société ne comportait pas de délinquants encore moins des criminels. Nous pensons qu'il n'est pas convenable de soutenir une telle position. Car la société traditionnelle avait certainement ses délinquants, ses criminels, mais dans des proportions négligeables, – peut-être par manque de statistiques – pourrait-on dire.

Deux raisons essentielles illustrent cette situation : le système judiciaire avec son corollaire de peines infligées aux délinquants d'une part et le contexte socioculturel de la société traditionnelle africaine d'autre part. Dans cette société traditionnelle, tout procès engagé contre un enfant s'étend nécessairement à la responsabilité non seulement des parents géniteurs mais également à celle de la communauté tout entière. En effet, cette responsabilité partagée renforçait donc l'encadrement de l'enfant et favorisait la prévention des conduites déviantes. Aussi le coût ou encore le poids des réparations et les peines encourues constituaient-ils de puissants facteurs dissuasifs. Un

traitement spécial était réservé aux personnes jugées délinquantes ou déviantes par l'opinion.

Dans certaines régions de la Côte d'Ivoire notamment au centre-ouest, ces individus étaient faits esclaves des ressortissants d'autres régions principalement des sudistes ou lagunaires. Dans d'autres régions, ils faisaient partie des individus prêtés volontiers aux fins des travaux forcés. Autant de mesures et de pratiques concrètes pour amener enfants, jeunes et adultes à des comportements socialement adaptés.

Notons toutefois que le système judiciaire doublé du traitement spécial des délinquants, qui pourrait expliquer l'atténuation du nombre de délinquants dans la société traditionnelle, a certainement bénéficié du concours du contexte socioculturel de cette société. Sinon, on pourrait l'opposer au puissant appareil judiciaire de la société moderne avec son système de répression et de prévention. En effet, le contexte socioculturel de la société traditionnelle africaine a constitué un gage de cohésion et d'harmonie dans l'action éducative des acteurs sociaux. On avait affaire à une société fermée et solidaire ; ce qui mettait l'action éducative de la cellule familiale à l'abri des interférences qui pourraient gravement compromettre le devenir de la personnalité de l'enfant.

Mais au contraire de ce contexte social ancien, dans la société actuelle, l'éducation des enfants est devenue une gageure et la tâche de la famille complexifiée. C'est dans ce contexte qu'il convient de comprendre les comportements à risque de marginalité juvénile sociale et cela dans son rapport avec la famille.

### **I. 2. 1. 1. 5 - Transformations organisationnelle et fonctionnelle de la société africaine.**

Le contact de la société traditionnelle africaine avec le monde occidental ne s'est pas opéré sans heurts. Les conséquences sont connues de tous : elles se matérialisent par le bouleversement de toutes les structures sociales et, même

les valeurs les plus stables n'ont guère été épargnées. De sorte qu'il ne nous paraît pas incongru de situer l'origine des problèmes actuels de la famille dans ce contexte. Par exemple, avec l'urbanisation et l'industrialisation, elle perdit sa fonction de production : l'économie de subsistance est remplacée par l'économie monétaire internationale, source d'une division nette de travail. Ce qui signifie que désormais la recherche du gain personnel est plutôt privilégiée que le bien communautaire. Dès cet instant on voit poindre les signes d'une rupture apparente de la famille avec certaines valeurs qui ont fait sa force dans la société traditionnelle.

Toutefois, précisons que le 'code traditionnel sur la famille' c'est-à-dire le mariage coutumier, acte constitutif de la famille dans le contexte traditionnel, a subsisté sous la colonisation. Les règles qui régissent ce système sont telles que le mariage demeure une affaire de clan : « on n'épouse pas un individu mais plutôt sa famille, sa communauté d'origine », dit un adage de chez nous. En clair dans ce type de contrat, les parties prioritairement impliquées sont les familles, les clans des futurs conjoints. Dans ce contexte, on peut le souligner, les droits et devoirs des conjointes ne sont pas forcément liés au type de famille auquel donne lieu ce contrat de mariage<sup>1</sup>. Mais on peut se demander si le mariage coutumier (qui ne limite pas le nombre de conjointes) qui tient rarement ou pas du tout compte des prétendants dans le choix de leurs partenaires, ne constitue pas en soi une forme d'aliénation. Ce système ne va-t-il pas contre l'expression des droits humains ?

A notre avis l'origine de la crise qui secoue l'institution familiale dans le contexte actuel doit être située à cette époque des indépendances de nos Etats<sup>2</sup> qui ont adopté de nouvelles lois sur le système matrimonial. Les attitudes sont cependant différentes, suivant les pays, par exemple, à l'égard de l'institution de la polygamie. Au Mali, au Sénégal et au Burkina Faso, cette

---

<sup>1</sup> Les épouses qu'elles soient d'un foyer conjugal monogamique ou polygamique, jouissent des mêmes droits et devoirs vis-à-vis de leur époux.

<sup>2</sup> Etats d'Afrique francophone qui, pour la plupart ont acquis leurs indépendances dans les années 1960.

forme de mariage a été maintenue : on s'est simplement contenté de la réglementer. Par contre dans les pays comme la Côte d'Ivoire, l'option légale est faite en faveur de la monogamie. Le constat dans tous les cas, est que le législateur, en prenant ces lois n'a pas tenu compte de l'évolution des mentalités. Tout laisse penser que ces lois visent une catégorie de personnes présumées intellectuelles et que dans leur conception, la subjectivité l'a emporté sur le réalisme. Pour dire que « le législateur n'a pas sollicité l'avis des différents groupes culturels ivoiriens pour promulguer la loi sur le mariage<sup>1</sup> ».

Dans la pratique, on se rend compte que les mœurs n'ont pas suivi ce souci de moraliser l'institution du mariage. Certains défenseurs du courant féministe, engagés dans la lutte contre certaines formes de mariage à savoir la polygamie, ont pu s'en convaincre. A ce propos, Kaudjhis-Offoumou (1994) reconnaît, par exemple qu'en Côte d'Ivoire, « c'est parce que la monogamie a été imposée un peu brutalement que les hommes essaient de la rejeter » (p.65). Dans le même temps elle prend un raccourci pour justifier ce revirement de situation, en posant que « l'homme noir ou blanc, de par sa nature, est toujours porté à faire ce qui lui est interdit » (ibid.). C'est un point de vue qui se conçoit d'une façon générale, mais la réalité dans le contexte social actuel, est que le législateur ivoirien en imposant la monogamie a, à travers cette loi, devancé l'évolution de la société au lieu de l'entériner.

Sans toutefois minimiser les conséquences liées à l'une ou l'autre forme de mariage c'est-à-dire la monogamie ou la polygamie, nous pensons que le fond du problème de la famille dans le contexte actuel réside dans cette liberté que confère la loi à l'individu dans le choix de son partenaire conjugal et qui constitue en soi, une rupture du lien sociologique, voire psychologique. En le faisant le législateur a permis de fait, le passage d'un contrat communautaire de mariage à un contrat individuel qui n'engage que la seule responsabilité des

---

<sup>1</sup> Bassitché, A (2000, P.50)

conjoint. Ce fut un coup terrible asséné à la tradition. Dans le cadre ancien, « c'était un point d'honneur pour un père de déclarer : 'j'ai épousé telle jeune fille pour mon fils un tel'. Affirmant sa toute-puissance c'était lui qui choisissait la jeune fille convenable et qui décidait du mariage de son fils<sup>1</sup> ». Comme l'indique par ailleurs Cordero (1995, p. 73), « la tradition dissociait amour et mariage, car le sentiment (éphémère par définition) ne pouvait que nuire à la stabilité de cette institution ». Ainsi, se marier, c'était permettre une alliance entre deux familles, par exemple de même rang social, afin de consolider un patrimoine, et les penchants personnels n'avaient pas droit de cité.

Les nouvelles dispositions matérialisées par le nouveau code sur la famille (Dumetz, 1975), apparaissent comme un véritable facteur de déstabilisation de la structure familiale telle que le montrent la dépréciation de sa fonction socioculturelle et l'émergence de phénomènes sociaux à savoir les filles-mères, les divorces fréquents<sup>1</sup> et le système des maîtresses. A notre avis ces phénomènes ne sont pas neutres dans le développement du phénomène des enfants de la rue dans la société ivoirienne. Le relâchement du "tissu communautaire" né des dispositions légales fait des parents géniteurs c'est-à-dire du couple conjugal, les seuls acteurs de l'éducation des enfants. D'une responsabilité collective, on aboutit à une responsabilité conjugale vis-à-vis de l'éducation de l'enfant dans un milieu culturellement hétérogène.

Par ailleurs, notons que les parents dans le contexte social actuel, ont pour la plupart d'entre eux passé leur enfance au village ; c'est-à-dire dans le milieu traditionnel et y ont édifié leur personnalité de base. Il ne leur est donc pas aisé de changer aussi facilement de comportement. Ainsi faute de transformations pour accroître leurs aptitudes à intégrer le monde urbain, la désadaptation des parents devient alors source d'inadaptation des enfants. Cette

---

<sup>1</sup> Bassitché, A (op. Cit. P. 50)

<sup>1</sup> Il y aurait selon le juge aux affaires matrimoniales, une dizaine de divorces par semaines pour le seul tribunal d'Abidjan, en Août 1982- Maître Bitty Blaise- Frat/Mat..

situation ne va pas sans conséquences : l'inadaptation des jeunes se développe et même s'amplifie, devant les difficultés réelles auxquelles les parents sont confrontés lors qu'il s'agit d'intégrer un mode cohérent de vie et d'éducation.

La référence implicite, comme le fait remarquer Koudou (1996), est la société traditionnelle – avec ses valeurs et son mode d'éducation dans le cadre d'une famille large – et la référence explicite, souvent affichée pour se mettre en valeur, est la société moderne de type occidental –avec ses valeurs, son type d'éducation à forte orientation libérale dans le cadre d'une famille éclatée de type nucléaire. Il convient alors de s'interroger sur l'aboutissement de la socialisation de l'enfant dans un tel contexte socioculturel conflictuel. Dès lors, se pose le problème du devenir psychologique de l'enfant dans ce nouveau contexte social où la structure de base se trouve, elle aussi, foncièrement fragilisée. Sans vouloir légitimer l'attitude irresponsable de certains parents dans l'éducation de leurs enfants, notre objectif dans ce chapitre est de mettre à jour les paramètres qui ont contribué à la fragilisation de la famille dans notre contexte social et à la dépréciation de ses différentes fonctions notamment sa fonction socioculturelle : l'éducation des jeunes générations avec pour conséquence le développement de la marginalité juvénile sociale.

### **I. 2. 1. 2- Perception de soi**

Perception vient du mot percevoir qui, étymologiquement est issu du latin « *perccipere* » qui signifie « récolter ». Notons que la perception dépend donc d'une interaction entre le sujet qui perçoit et le monde qui est perçu. Aussi, la perception ne se réduit-t-elle pas à la seule sensation ; elle correspond à une sorte de « jugement » spontané sur tout ce que nous sentons, voire une opération intellectuelle.

#### **I. 2. 1. 2. 1- Concept de soi**

Le concept de soi est un terme essentiellement utilisé par les auteurs anglosaxons (self concept). Il est issu du courant cognitiviste qui tend à faire du Moi un objet de connaissance comme d'autre, c'est-à-dire un objet construit, avec le risque de sous-estimer son originalité en tant qu'univers d'affects, de sentiments, d'angoisses animé par toute une dynamique inconsciente (Jendoubi, 2002). Rosenberg (1977) le définit comme la totalité des pensées et des sentiments d'un individu qui lui font référence.

Selon Terrier (2011) le concept de soi s'acquiert par la communication, autrement dit, l'image que nous avons de nous – l'image de soi- découle de la manière dont nous croyons que les autres nous voient. Ainsi les évaluations renvoyées par autrui significatif ou perception miroir montrent l'importance de l'évaluation effectuée par l'autrui significatif telle que soulignée par Rosenberg (1979). Il en ressort que les individus ont tendance à se considérer eux-mêmes tels qu'ils sont vus par les autres.

Dès lors on peut comprendre que lorsque l'individu naît, la notion de soi n'existe pratiquement pas, en clair, il n'a aucun sens de lui-même. C'est donc en grandissant qu'il essaie d' «être », les gens qui l'entourent lui plaisent ou le fascinent. Et dans ce développement, il opère des imitations et des identifications conformément à ces personnes dans son entourage immédiat. L'enfant parvient ainsi à tester les comportements et à prévoir les réponses : ce sont ces interactions qui le conduisent à avoir conscience du « Je » et, à apprendre à distinguer le bien du mal, à savoir ce qu'il peut faire ou ne doit pas faire (Terrier, op. cit.)

Le discours, la qualité des messages éducatifs, la nature de la communication à ces périodes de l'existence de l'individu, façonnent profondément la perception de soi de ce dernier. Autrement dit, une vision positive peut contribuer à conduire, par exemple, l'enfant à être positif et optimiste, tandis qu'une vision négative le rend inéluctablement négatif et pessimiste. Il en ressort que

l'individu est souvent conduit à « agir en fonction de ce qu'il pense que les autres attendent de lui et non pas en fonction de ce que ceux-ci attendent réellement de lui.

En outre, on se retrouve dans un processus où la mauvaise perception de soi conduit l'individu à des comportements inadaptés qui renforcent la mauvaise image de soi, alors qu'une bonne perception de soi entraîne un processus positif de valorisation personnelle.

Participant étroitement à la perception de soi, la façon de se définir et de s'évaluer influence les motivations et les comportements de l'individu. Dès lors, il ne nous paraît pas incongru de s'intéresser à l'estime de soi (en termes d'évaluation) pour en cerner l'impact sur les comportements à risque de marginalité sociale des enfants de la rue.

### **I. 2. 1. 2. 2 - Notion de l'estime de soi**

Les définitions qui sont consacrées à la notion de l'estime de soi sont tout aussi variées que les travaux qui en ont fait l'objet. Retenons pour l'essentiel que l'estime de soi en tant que concept participant à la construction du sujet est une dimension fondamentale de notre personnalité. Elle est généralement définie comme l'évaluation globale de la valeur de soi en tant que personne, c'est-à-dire, le degré de satisfaction de soi-même (Jendoubi, 2002). Coopersmith (1984) ajoute que l'estime de soi est une évaluation de soi-même plus globale qui provoque des réactions de nature affective et la considère avant tout descriptive et principalement affective. En cela, elle correspond à la valeur que chaque individu s'attribue en tant que personne et nous renseigne sur le degré de satisfaction de soi-même (Kaiser & Jendoubi, 2009).

On peut donc indiquer que l'estime de soi est reliée à la façon dont une personne élabore et évalue la définition de son identité. L'estime de soi apparaît ainsi comme un jugement sur soi-même, sur sa valeur et sur ses

capacités qui s'appuient sur une conscience et une connaissance de soi. Elle apparaît de ce point de vue comme un jugement personnel de mérite qui s'exprime à travers les attitudes que l'on adopte à l'égard des autres et cela, par des communications (verbales/non verbales) et par les comportements expressifs. Ces attitudes exprimées ici, peuvent se présenter sous forme d'approbation ou de désapprobation, de sorte que l'estime de soi révèle, en effet, le degré selon lequel l'individu se croit lui-même capable, important, en pleine réussite et digne.

En conséquence, comme l'indique Toczek (2005), l'ensemble des connaissances de soi que les individus peuvent développer sont importants parce qu'il s'agit d'éléments qui servent de guides et de sources d'influence pour se comporter dans diverses situations. Il en découle que la façon dont nous percevons les autres dépend en bonne partie de notre perception de nous-mêmes. De même, ce que nous ressentons lorsque d'autres gens nous acceptent ou nous rejettent dépend pour une large part de notre évaluation de nous-mêmes (Rotter, 1966 ; Maslow, 1970 ; Rosenberg et col. 1995). Ainsi, l'estime de soi peut être aussi considérée comme un jugement positif ou négatif que le sujet porte sur ses capacités, ses qualités et, elle serait l'émanation de l'évaluation personnelle entre le soi idéal et l'image de soi (l'ensemble des idées qu'un individu a sur lui-même, y compris son rôle, ses traits de caractère et son corps). En définitive, l'estime de soi fait référence, comme l'indique Lécuyer (1978) repris par Malandain (1997), à l'ensemble des traits, des sentiments que l'individu reconnaît comme faisant partie de lui-même, influencés par l'environnement et organisés de façon plus ou moins constante.

Sur le plan conceptuel, on distingue souvent, d'une part, l'estime de soi mesurée au niveau strictement individuel et, d'autre part, l'estime de soi qui reflète l'évaluation de l'individu à l'égard des caractéristiques des groupes sociaux auxquels il s'identifie (Luhtanen & Crocker, 1991 repris par Kaiser &

Jendoubi, 2009). Dans le cadre de ce travail, c'est cette première forme de l'estime de soi qui va être opérationnalisée.

Dans cette perspective, l'auto-évaluation ou estime de soi peut être faible ou forte. La faible estime de soi caractérise les sujets associés à une hésitation à prêter attention, une tendance à se présenter de façon dévalorisante et une plus grande instabilité du soi. En revanche, les individus ayant une forte estime de soi d'eux-mêmes, ont une plus grande confiance en eux, des réponses plus extrêmes, une tendance à se présenter de façon valorisante et une stabilité du soi.

### **I. 2. 1. 2. 3 - Développement de l'estime de soi**

Le développement de l'identité de chaque individu fait partie d'un processus de construction interactif dans lequel l'environnement familial, social et scolaire joue un rôle important (Cooley repris par Bolognini & Prêteur, 1998). Ainsi Cooley considère que le soi est façonné par les interactions sociales et linguistiques et cela, dès le début de la vie. En faisant référence à l'effet miroir social (looking –glass-self), il suggère que c'est dans le regard d'autrui que tout individu puise ses informations lui permettant de connaître l'opinion qu'on se fait de lui, de son caractère, de son apparence, de ses compétences.

Kaieser & Jendoubi (2009) indiquent donc que c'est l'intériorisation de ces jugements de valeur qui donne naissance à l'estime de soi ; une estime de soi qui serait étroitement liée aux interprétations faites à propos de son propre comportement et aussi de la façon dont la personne pense être perçue par les autres.

Dans le processus de développement de cette estime de soi, le milieu notamment l'entourage immédiat de l'enfant tient un rôle primordial. On peut donc comprendre que pour ce qui est du développement de cette estime de soi, l'enfant, pendant les premières années, dépend entièrement du jugement des

adultes les plus signifiants de son entourage. A ce propos Jendoubi (2002) relève que les premières relations que le bébé, puis le petit enfant entretient avec son entourage influencent cette construction de l'estime de soi. Winnicott (1969) quant à lui insiste sur l'impact de la qualité des interactions mère-enfant sur ce développement. Selon cet auteur, c'est une « mère suffisamment bonne » qui répond rapidement et de façon appropriée aux demandes de l'enfant qui garantirait à ce dernier un développement sain.

On peut évoquer ici, la théorie de l'attachement de bowlby (1982) pour mieux cerner ce processus. Cette théorie suppose la construction d'un modèle interne dans le contexte des premiers liens sociaux que le nourrisson établit avec sa mère, son père ou toute personne qui s'occupe régulièrement de lui. Ainsi le nourrisson s'imprègne des traits saillants de son milieu et les incorpore ; de sorte que le début de sa vie psychique s'en trouve alors organisé par ce modèle interne qui lui permet de traiter les informations et d'y répondre. Dès lors, un enfant qui a des parents disponibles, aimants et qui encouragent ses efforts a de fortes chances de construire un modèle interne de soi aimant et compétent. En revanche, un manque de renforcements positifs induirait un besoin croissant d'approbation externe et donc un comportement dépendant (Jendoubi, 2002).

### **I. 2. 1. 3- Comportements à risque de marginalité sociale**

La question de marginalité pose toujours un problème d'ordre social. Elle sous-tend toujours un sentiment d'inquiétude pour la survie de la société tout entière. Ce sentiment d'inquiétude semble, en grande partie, justifier l'intérêt porté aux facteurs à l'origine des groupes marginaux.

Mais l'étude et surtout l'examen de ces facteurs impliquent nécessairement l'analyse de quelques notions indispensables à la compréhension du phénomène, notamment les notions de comportements à risque et de marginalité sociale juvénile.

### **I. 2. 1. 3. 1 - Notion de comportement à risque de marginalité**

La plus grande part de la mortalité et de la morbidité lors de la deuxième décennie de l'existence humaine est directement liée à des facteurs comportementaux (Bellavance & Col, 2003). Il s'agit de façon particulière d'une propension à adopter des comportements qui représentent un danger, notamment la consommation de substances psychotropes, les comportements sexuels à risque, la conduite dangereuse, les jeux compulsifs, etc. Le risque est donc de ce point de vue inhérent à l'existence humaine.

Les sciences physiques définissent le risque comme le résultat d'un calcul formel ou anthropique qui entraîne, dans un cadre particulier, des conséquences qui représentent une certaine valeur pour la société ou les groupes et les individus membres. Il s'agit des conséquences habituellement définies de façon implicite ou explicite comme étant négatives (Nove, 2003). Ainsi perçu, le risque présente un lien étroit avec le danger : le risque naît de l'existence d'un danger. Alors que le danger constitue une menace réelle, le risque exprime une probabilité d'occurrence. Cette conception du risque rejoint celle de Fischhoff et *al.* (1981) qui considèrent le risque comme une menace éventuelle plus ou moins prévisible pour la vie ou la santé. Certains auteurs (Dubois-Maury, 2001) parlent de risque majeur qui constitue un risque caractérisé par une faible fréquence et une énorme gravité traduite par les nombreuses victimes, les dommages importants aux biens et à l'environnement. On distingue ainsi les risques naturels (risques volcaniques, inondation, incendie, etc.) des risques d'origine humaine (risques de guerre, risques urbains, risques technologiques, etc.). Il en découle que dans sa définition-même, le concept de risque est loin d'être univoque : il renvoie autant au caractère dommageable et dangereux d'un événement qu'à son caractère incertain (Martha, 2002). C'est dans ce sens que les dictionnaires classiques comme le Nouveau petit Robert (1993) le définissent avant tout comme un « danger éventuel ou prévisible ».

En matière de sécurité routière, le risque peut être assimilé à la probabilité d'occurrence d'un accident (Kobayashi, 1994). Dans cette perspective, Leplat (2006) situant le risque par rapport au danger, définit la notion de risque comme étant la probabilité qu'un danger s'actualise, c'est-à-dire entraîne effectivement des dommages dans des conditions déterminées. Dommages qui, dans le cadre de ce travail renvoient aux inadaptations sociales dans leurs formes les plus aggravées à savoir la délinquance, la toxicomanie, l'alcoolisme, la prostitution, les vols, etc.

Mais, Charbit (op. Cit.) précise que la conduite automobile, par exemple, n'est pas toujours considérée par les conducteurs comme une activité dangereuse. De même, d'autres auteurs (Kouabenan, 1999, 2006 ; Gandit et Kouabenan, 2009) indiquent que le phénomène des comportements à risque dans le domaine du transport est lié à des biais inhérents à la perception du risque d'accidents par les conducteurs. Il s'agit, de ce point de vue, d'une distorsion dans la perception du risque objectif et du risque subjectif associés à certaines situations et à certains comportements de conduite à risque. Dans cette perspective, on peut remarquer qu'au-delà de la double référence à l'incertitude et au danger, le concept de risque est ambivalent dans son mode d'existence qui peut être objectif ou subjectif.

Le risque objectif renvoie aux menaces, aux dommages corporels, à tous les dangers répertoriés de façon concrète par des discours, des chiffres ou statistiques. En revanche, le risque subjectif renvoie à l'imaginaire, aux phobies, aux craintes de l'individu et qui font du concept de risque une notion non figée mais construite. Pris dans ce sens, il fait alors l'objet de représentation qui, selon Jodlet (1989), apparaît comme un « acte de pensées par lequel l'individu se rapporte à un objet (et qui) comporte une part de reconstruction, d'interprétation de l'objet ». Cela dit, Jodlet montre que la notion de représentation redonne du sens et de la rationalité aux comportements.

Ainsi, quand un individu se représente un risque, il ne se contente pas de le percevoir mais l'assimile plutôt à son schéma de pensées, ses croyances, à ses valeurs ou celles de son groupe social, afin de donner de la cohérence entre ses pensées et actes passés ou à venir.

Ainsi, Raffin cité par Ducret (2007) estime que dans la mesure où dans la vie quotidienne l'individu ne se base que sur le risque perçu, et non sur le risque réel, dans la prise de décision, ce qui est à prendre en compte, c'est plutôt le risque perçu par ce dernier. En clair, c'est à partir de l'évaluation individuelle des risques qu'une personne adopte un comportement (Keskinen, 1994).

On peut noter l'intérêt particulier et croissant manifesté au cours du siècle dernier dans des domaines aussi variés que (sont) la technologie, la santé et les pratiques corporelles sportives ou non sportives. Mais dans le même temps et de façon paradoxale, on constate une augmentation sensible des conduites/comportements dits « à risque » c'est-à-dire une mise en danger du corps, une menace de l'intégrité physique (Choquet, 2000).

Dans le domaine de la santé, on peut retenir selon le glossaire de la promotion de la santé (OMS, 1999), que le comportement à risque est un « comportement dont on a constaté qu'il est lié à la vulnérabilité accrue à l'égard de certains problèmes de santé ». Cette définition est complétée par les apports de Le Breton (2003) et de Coslin (2003).

Pour Le Breton (op.cit.) les conduites/comportements à risque consistent en l'exposition du jeune à une probabilité non négligeable de se blesser ou de mourir, de léser son avenir personnel ou de mettre sa santé en péril, qu'elles altèrent en profondeur ses possibilités d'intégration sociales. Coslin (op.cit.) pour sa part, insiste sur le fait que ces comportements à risque sont susceptibles d'entraîner des effets dangereux tant pour lui-même que pour les autres, lesquels comportements peuvent être empreints de déviance sociale,

mais aussi qu'ils peuvent constituer une infraction à la loi ou à des inadaptations à la vie (scolaire).

Bantuelles et Demeuleester (2008), dans leur approche des comportements à risque, mentionnent cinq catégories de comportements à risque communément admises dans la littérature scientifique sur ce phénomène, en réalité telles que proposées par Assailly (2003). Il s'agit notamment de : l'usage de substances psychoactives licites ou illicites (alcool, tabac, cannabis) ; la violence qu'elle soit dirigée contre soi ou contre les autres ; les comportements dangereux sur la route ; les pratiques sportives ; et les comportements sexuels à risque.

Comme le fait remarquer Le Breton (op.cit.), certaines conduites à risque « inscrites dans la durée s'instaurent en mode de vie, deviennent des adductions » tandis que « d'autres marquent un passage à l'acte ou une tentative unique liée aux circonstances ». Aussi, selon Assailly (op.cit.), peut-on noter que les conduites à risque vont souvent de pair avec la quête d'autonomie et la recherche d'indépendance : l'acquisition de l'indépendance suppose, en effet, l'engagement dans le risque.

Selosse (1998) quant à lui insiste sur le fait que les conduites/comportements à risque se situent à l'interface du connu et de l'inconnu, du permis et de l'interdit, du licite et de l'illicite ; s'opposant fréquemment aux normes et transgressant les règles, elles permettent grâce au dépassement de soi d'apprécier la signification réelle des conduites sociales et individuelles. Il s'agit d'un engagement qui traduit chez l'individu une volonté de contrôler son environnement, mais aussi son propre comportement (Coslin, 2003). Dès lors, quel que soit leur niveau de manifestation—du "simple essai" à "l'inscription dans la durée"--, les conduites doivent être prévenues, car d'autres moyens existent pour que l'individu (le jeune) puisse se construire et

se développer sans « nuire » à sa santé et à son « bien-être » (Bantuelle & Demeuleester, 2008).

Les comportements à risque doivent être considérés ici, comme étant tout comportement adopté volontairement par un individu (Enfant de la rue) qui peut avoir des répercussions néfastes sur le déroulement normal de sa vie et sur le déroulement normal de la vie des autres individus et de leurs activités.

### **I. 2. 1. 3. 2- La question de la marginalité**

La notion de marginalité évoque avant tout le caractère de tout ce qui est en marge c'est-à-dire à l'écart ou en dehors de quelque chose c'est-à-dire la norme. En effet, la marginalité se situe par rapport à la norme ; ainsi tout ce qui entrera en contradiction avec la norme conventionnellement admise ou s'écartera d'elle, sera perçu comme marginal.

Dans la littérature scientifique, le concept de marginalité tout comme les concepts de déviance ou d'exclusion, est souvent utilisé de façon indistincte pour caractériser des situations sociales qui ne correspondent pas aux normes de conduites qui sont généralement admises dans la société. Comme le souligne Parazelli (2007), ce concept a été utilisé pour la première fois au début du 20<sup>ème</sup> siècle avec la sociologie urbaine (cf. Ecole de Chicago) dans un contexte d'immigration massive où la personnalité marginale était associée à l'étranger. De ce point de vue, le terme marginalité a servi à la catégorisation entre les populations avec un relent exclusionniste. Mais repris par les géographes, dans son sens étymologique (du latin, bord, bordure) pour caractériser une relation « centre-périphérie » réfère à une position périphérique ou un écart par rapport à un centre : la marge diffère ici de la notion d'exclusion.

La notion de marginalisation est ainsi appréhendée par certains auteurs tels que Vant (1986), comme « un manque d'adaptation aux structures

sociales » ; Shaw & Mckay (1942), Thrasher (1927, 1963), comme l'expression d'un raté social, d'un désordre urbain.

A ce propos, Girodet (1985), dans une perspective psychologique parle de conscience marginale. Pour cet auteur, la conscience marginale renvoie à la conscience plus ou moins confuse qui se situe en marge de la conscience claire. En Sociologie, la marginalité revêt le caractère des individus ou des gens qui vivent en dehors de toute classe sociale, de toute catégorie socioprofessionnelle régulière en étant plus ou moins rejetés par la société.

Notons, par ailleurs que ces groupes sociaux mis à l'écart ont toujours existé avec des appellations assez expressives notamment vagabonds, orphélins, criminels, veuves, personnes ou inadaptés sans profession, malades mentaux, les hippies, les clochards, etc. (Laberge,1997). Il s'agit d'individus qui se fient peu ou pas du tout aux principes établis par la société et qui, de ce fait, sont qualifiés de marginaux.

L'étude de la question de la marginalité soulève le problème de normalité et d'anormalité. Ce sont deux notions qui s'appréhendent l'une par rapport à l'autre et qui s'appliquent non seulement à des cas individuels mais aussi à des cas collectifs. Le normal renvoie au caractère de tout ce qui est admis comme tel, ce qui a '*force de règle*'. Mais le critère de normalité n'est pas immuable : il varie d'une situation à une autre, d'un contexte à un autre et surtout d'un groupe d'individus à un autre.

Il découle de ce qui précède, que la définition-même de la marginalité est relative : « un acte tenu pour déviant ou marginal dans un certain ordre normatif peut être jugé normal dans un autre ordre normatif. Toutefois, chaque société impose ses normes en sanctionnant les écarts » (Bigot, 1998, p. 17).

Il arrive, ainsi, que nous jugeons le comportement d'un individu ou d'un groupe d'anormal parce que cet individu n'obéit pas aux mêmes règles que nous

ou encore parce que les membres du groupe en question affichent des comportements proscrits ou condamnés par notre groupe d'appartenance.

A titre d'exemple, on peut noter que si la polygamie se pratique sans heurts dans les sociétés traditionnelles et donc acceptée c'est-à-dire jugée normale, elle est mal vue par la religion chrétienne qui la considère comme une "*déviance*" par rapport aux préceptes du christianisme. Cette vision ne s'écarte pas fondamentalement de celle des sociétés dites modernes où la polygamie se trouve peu ou pas du tout pratiquée. Il en va de même pour l'appréciation des phénomènes de mode, selon qu'on est pour ou contre. Les exemples pourraient être multipliés. Classiquement trois types principaux de modèles de normalité se distinguent.

1. *la normalité statistique* qui assimile la norme à la fréquence. Les individus normaux dans ce cas, sont des individus moyens ; de sorte que les déviants : ceux qui s'écartent de la moyenne, sont considérés comme pathologiques.

2. *la normalité idéale* , quant à elle, apparaît comme la perfection à laquelle on aspire. Aussi, tout comportement qui n'obéit pas soit aux règles éthiques soit aux institutions sociales est-il considéré comme pathologique. Cette normalité intègre la notion d'adaptation et pose par ailleurs le problème des attitudes passives de soumission silencieuse témoignant en fait d'une certaine psychopathologie.

3. *la normalité fonctionnelle*, enfin, désigne l'état le plus approprié à un individu en fonction de ses caractéristiques propres. La normalité est identifiée ici à l'épanouissement psychologique et au fonctionnement optimal des diverses composantes de la personne.

La marginalité en effet, bien qu'elle renferme l'idée de ce qui est anormal, ne saurait se réduire à elle ; mieux, elle évoque quelque chose de

pathologique et dans le cas d'espèce une pathologie sociale. Ainsi comprise, la marginalité apparaît comme une "sous-culture" dans laquelle l'individu déviant se retrancherait pour protester ou se protéger. Elle présente un caractère multiforme. Sont généralement considérés comme marginaux les délinquants, gangsters et les inadaptés sociaux.

Sur cette question de la marginalité notre intérêt porte singulièrement sur la compréhension du processus et des mécanismes qui conduisent non seulement à la marginalisation mais aussi à l'échec des stratégies visant à l'insertion socio familiale. Dès lors, même si dans l'approche de la marginalité concernant ces enfants de la rue, l'on peut évoquer «l'environnement malsain », c'est aux comportements à risque (élevé) que l'on devrait se référer pour appréhender les pratiques (*socialisation*) de ces enfants de la rue qui peuvent être qualifiées de passage à l'acte (*délinquant*).

### **I. 2. 1. 3. 3 - Aperçu sur la psychogénèse de la marginalité sociale juvénile**

Notre propos n'est pas de faire ici une analyse exhaustive des causes des groupes marginaux en elles-mêmes mais de repérer et de décrire succinctement quelques-unes d'entre elles qui aident à la compréhension du processus qui conduit à la formation de ces groupes marginaux. C'est le lieu de souligner que l'existence de l'être humain tout comme sa destinée est étroitement liée à celle du groupe familial et cela par la possibilité que celui-ci lui offre d'établir des liens avec son entourage, avec d'autres personnes. Le groupe familial constitue donc pour l'homme une réalité incontournable dans la mesure où celui-ci tient de ce groupe sa signification.

Dans une étude importante, Porot (1979) montre que tant que la cellule familiale fonctionne de façon harmonieuse, lorsque chacun des membres tient convenablement le rôle qui lui est dévolu, les chances d'apparition des troubles de comportement sont réduites. Au-delà de la fonction affective primordiale

qu'il peut exercer, le groupe familial opère donc chez tout individu une socialisation et apparaît par conséquent comme « un lieu d'intégration sociale<sup>1</sup> ». Il transmet à l'individu ses normes, ses valeurs et ses modèles de conduite.

Dans ces conditions, on peut se demander, en quoi le dysfonctionnement du groupe familial favorise-t-il les inadaptations sociales de l'enfant ?

### **I. 2. 1. 3. 3 .1- L'enfance inadaptée**

L'étude de cette question rend nécessaire une définition du concept d'enfant inadapté. Le concept d'enfant inadapté *désigne un enfant qui éprouve des difficultés de nature à compromettre son adaptation à la vie normale*. Mais cette définition très générale ne nous avance guère. Pour la rendre donc acceptable, Giraud<sup>1</sup> (1975, p.11) suggère d'ajouter qu'il peut s'agir de « difficultés d'adaptation à la vie familiale c'est-à-dire dans une famille qui a ses caractères propres ou à la vie sociale au sens large ou encore à la vie scolaire avec ses travaux et ses règlements ».

Le souci ici, est certainement d'aboutir à une définition précise du concept d'enfant inadapté sans ambiguïté. Mais il faut relever que cette définition même si elle peut intégrer les enfants inadaptés en général, sa précision tient aux structures sociales et administratives qui ont la gestion de ce type d'enfants. En définitive, cette difficulté à aboutir à une définition précise du concept d'inadaptation, traduit sans aucun doute le caractère multiforme de l'inadaptation qui ne peut être saisie véritablement que par ses modes d'expression ou simplement par ses manifestations.

---

<sup>1</sup> Aebischer V ; Oberle D, (1990). Le groupe en Psychologie sociale ; Bordas, Paris, p.6

<sup>1</sup> GIRAUD H. L'enfant inadapté à l'école : l'action pédagogique auprès des enfants et adolescents psychologiquement et physiquement handicapés. Ed. Privat, col. Educateur, 1975.

L'enfance inadaptée peut bien s'appréhender à travers la catégorisation opérée par Giraud (op. Cit. pp. 12-15). Cette classification qui tient compte de l'origine de la difficulté, comprend donc :

1. les *déficients intellectuels* dont l'inadaptation se révèle essentiellement scolaire.
2. les enfants atteints d'une *infirmité*. Cette infirmité peut être motrice ou sensorielle (cécité et amblyopie ; surdité et hypoacousie.)
3. les enfants malades souffrant d'une *maladie chronique*.
4. les enfants *caractériels* appelés maintenant "enfants présentant des troubles de comportement et de conduite".
5. les enfants "*handicapés sociaux*" et couramment désignés sous le vocable de "*cas sociaux*".

C'est cette dernière catégorie d'enfants inadaptés (la cinquième) qui retient notre attention pour l'intérêt qu'elle présente pour le sujet. En ce sens, elle regroupe les enfants qui, sans présenter un handicap marqué d'ordre physique ou mental, sans manifester nettement des troubles du comportement, se trouvent dans des conditions qui risquent d'entraver leur développement moral, physique, intellectuel ou affectif. Ils sont pour les uns des enfants de parents séparés, des enfants qui ont à la maison le spectacle fréquent de l'ivrognerie et des querelles, ou encore des enfants d'immigrés transportés brutalement dans un monde nouveau. A ceux-ci peuvent s'ajouter également les enfants des réfugiés, les orphelins du fait des guerres mais aussi les enfants de la rue. Ce sont des conditions sociales qui, déjà difficiles, risquent une aggravation de l'inadaptation des enfants.

### **I. 2. 1. 3. 3. 2- Manifestations de l'inadaptation sociale de l'enfant.**

Concernant l'inadaptation sociale, il faut souligner que ce que l'on désigne sous ce vocable ne correspond, en soi, à aucune structure psychologique spécifique. Bersztein (1976) la décrit comme le résultat de

contraintes, de conflits – considérés ou non comme pathologiques – dans lesquels peuvent s'exprimer tous les types d'organisation de la personnalité. Ce qui explique sans doute que les modes d'expressions de l'inadaptation sociale sont très variés. Aussi dépendent-ils en définitive du milieu où les contraintes subies par l'enfant sont les plus fortes où il risque le plus facilement de transgresser la règle établie.

L'école se présente comme le prototype de la vie sociale organisée où l'on observe les premières manifestations de l'inadaptation sociale. En effet, ils sont rares les jeunes délinquants qui ne traînent derrière eux un long passé d'inadaptation scolaire. Les échecs, c'est-à-dire les fréquents redoublements constituent des frustrations que l'enfant tolère mal et qui contribuent à faire de lui un être en marge. Dès lors, on pourrait en conclure que les conduites délinquantes dans le milieu scolaire sont une tentative de l'enfant à compenser l'image dévalorisée de lui-même que donnent ses échecs. Toutefois, il faut se garder de toute déduction hâtive sur cet aspect du problème : toute inadaptation scolaire ne présage pas forcément un avenir délinquant.

Ce triste tableau rapidement esquissé ne doit cependant pas faire penser que toute inadaptation scolaire est le signe d'un enfant à personnalité antisociale ou en train d'évoluer vers la délinquance. En effet, d'autres causes existent, qui peuvent nuire à l'intégration scolaire et surtout sociale. Au-delà des causes intrinsèques à l'individu lui-même – les déficiences intellectuelles mineures ou les inaptitudes spécifiques telles que la dyslexie – il faut mentionner celles qui sont du ressort de l'environnement immédiat de l'enfant notamment le milieu familial. Aussi est-il très fréquent que surviennent, au sein même du milieu familial, de graves troubles de comportement qui paraissent traduire une réelle volonté de détruire et de nuire à autrui dès l'âge de six ou sept ans. Dans les lignes qui vont suivre, nous allons mettre l'accent sur quelques-unes des inadaptations sociales de l'enfant dont l'étude, espérons-

nous, aidera à mettre en évidence l'impact de la dégradation du milieu familial dans la mise en forme des inadaptations sociales de l'enfant.

– Les fugues et les vagabondages : Ces deux notions ne sont pas à confondre. La fugue – acte généralement impulsif de durée limitée – se distingue du vagabondage qui se caractérise par une certaine continuité dans le temps. Il faut d'emblée remarquer que les fugues particulièrement observables chez les jeunes adolescents pendant la phase pubertaire ne constituent pas des actes délinquants à proprement parler. Toutefois, de même que le vagabondage, elles peuvent mener à la délinquance de nécessité notamment des vols de subsistance ou de véhicules. Elles peuvent également conduire ces enfants à chercher refuge dans des communautés marginales où ils s'initient malencontreusement à la toxicomanie.

Analysées de près, certaines fugues correspondent à des troubles importants de personnalité. Mais le plus souvent, on se trouve en présence d'une réaction de panique devant une situation momentanément sans issue pour l'enfant ; alors, c'est plutôt la fragilité des relations familiales qui est à mettre en cause. Il peut tout aussi s'agir de l'abandon de toute mesure éducative et d'une permissivité totale que des attitudes excessivement coercitives à savoir la surveillance quasi policière de l'enfant, l'interdiction de toute sortie. Ce sont autant de carences qui aggravent l'inadaptation sociale de l'enfant et l'exposent à la débauche. Aussi l'enfant est-il dans la majorité des cas, amené à rejoindre ses semblables organisés en bandes.

– Les bandes d'adolescents : Lorsqu'on se réfère un peu à l'histoire des bandes d'enfants, on se rend très vite compte que c'est un phénomène qui date des années 1950-1960 et dont le développement s'est principalement fait sentir dans les banlieues des grandes villes. Au point de vue de leur organisation, ce sont des groupes, de jeunes adolescents de treize à vingt ans, qui présentent une certaine structuration régie par des règles, d'allure initiatique : l'obligation de

tatouage par exemple, imposées aux nouveaux membres. Certes ces groupes d'enfants posent des actes qui ne diffèrent pas sensiblement de ceux des bandes d'adultes, mais ces actes délinquants et la violence doivent toutefois être perçus comme l'expression de la vie du groupe et comme un facteur de sa cohésion.

Par ailleurs, il va s'en dire que ces groupes rassemblent différents types de personnalité. A côté de sujets actifs intelligents, fondamentalement antisociaux, qui jouent souvent le rôle de meneurs, on trouve des individus plus passifs, névrotiques, qui cherchent à la fois les liens affectifs qu'ils n'obtiennent pas dans leurs milieux d'origine, une intégration, et aussi des modèles d'identification auprès de ces meneurs "prestigieux". Il s'ensuit que les carences de la cellule familiale et les échecs à l'école dans la socialisation de l'enfant, contribuent de façon primordiale à la formation des bandes qui, somme toute, constituent une voie tout ouverte vers l'antisocialité.

Cependant, il n'est pas à exclure que dans ces groupes, on rencontre également des adolescents aux limites de la débilité mentale, entraînés là par leur suggestibilité et leur immaturité intellectuelle et affective.

Des études faites sur ce phénomène – dont le développement paraît moindre, comme l'indique Bernsztein (op. Cit.), font surtout apparaître la prépondérance des facteurs socio-économiques et en particulier l'urbanisation, lorsqu'elle aboutit à de mauvaises conditions de vie, alors que parallèlement la vie familiale elle-même se trouve dissociée. La délinquance, en effet se révèle comme le résultat de la persistance de ces conditions.

– La délinquance de l'enfant : La délinquance de l'enfant ou de l'adolescent se révèle comme l'expression la plus grave de l'inadaptation sociale. Mais l'étude de cette catégorie de personnes exige que l'on précise le contenu de l'expression "délinquance de l'enfant ou de l'adolescent". Comme

l'indique un document<sup>1</sup> présenté à la conférence interafricaine de Kampala, sur le traitement des délinquants, en 1956 : « Au sens juridique du terme, la jeunesse délinquante comprend les individus qui ont commis une infraction avant l'âge de 18 ans révolus et en faveur desquels s'attachent certaines obligations tant au point de vue procédure à suivre devant les tribunaux qu'au point de vue sanction ou du quantum de la peine qui doit intervenir. » Ainsi compris, la délinquance est, ce qui est déterminé comme tel par la loi, partie écrite de la norme du groupe social qui varie selon l'époque et selon le lieu.

Cette définition a été jugée insuffisante par les chercheurs qui se sont attachés à l'étude de ce sujet. Poitou (1978) insiste sur le caractère relatif du concept délinquance. Pour cet auteur, les règles érigées en lois par les sociétés pour se protéger ne sont pas identiques dans tous les pays, ni à tous les âges, ni à toutes les périodes de l'histoire. La notion même de délit ou de crime a constamment varié selon les époques, les mœurs, les religions ou civilisations. De sorte que l'appréciation du dommage occasionné à la société par l'individu qui a violé ses lois, repose sur le système de valeurs de cette société. En clair, le nœud du problème dans ces conditions réside dans la référence au système de valeurs qui fonde l'établissement des lois pénales.

D'autres auteurs soulignent le caractère rigide de l'approche juridique. Muchielli (1994) qui a consacré une importante étude à cette question fournit une approche tout à fait différente du point de vue juridique. Pour cet auteur, la délinquance doit être considérée comme une structure particulière de la personnalité totale. Elle révèle et exprime une attitude particulière et durable à l'égard de l'environnement et de la société. En définitive, il écrit que « la délinquance vraie est une structure de la conscience et de la conduite. Elle n'est pas une certaine tendance à la conduite, elle est une conduite définitive. » (p. 25).

---

<sup>1</sup> Ce document de travail émanait du gouvernement français.  
(Document cité par D. Poitou, 1978, p. 11)

Dès lors, l'analyse d'un délit est inséparable de l'étude de la personnalité de son auteur. En effet, ni le type ni le degré de l'activité délinquante ne suffisent à eux seuls à estimer l'inadaptation réelle d'un enfant. Ce point de vue médico-psychologique qui insiste sur les limites de l'approche juridique qui juge les actes en eux-mêmes, en fonction du préjudice porté à autrui ou à la société, est défendu par Bersztein (op. Cit.). Bersztein insiste sur le fait « qu'il ne suffit pas, pour apprécier la gravité d'un acte délinquant commis par un enfant ou un adolescent, d'en mesurer les conséquences réelles ou éventuelles dont l'enfant a d'autant moins clairement conscience qu'il est jeune » (p. 264). Il est indispensable, selon cet auteur, d'étudier l'évolution de la personnalité, le déroulement du processus de socialisation et d'analyser les mécanismes psychologiques qui ont abouti à l'acte délictueux.

Ces points de vue quelque peu différents de la conception juridique de la délinquance de l'enfant, apparaissent comme une double réaction. D'abord une réaction contre l'estimation quelque peu fantaisiste de la population de jeunes délinquants et enfin une réaction contre le traitement de la délinquance : elle préconise les mesures rééducatives et préventives au profit des mesures répressives. Dans ce cas encore, la cellule familiale notamment la vie quotidienne dans la famille – nourriture, qualité du logement, usage des commodités, atmosphère familiale – et les caractéristiques de son environnement – la vie dans un quartier résidentiel ou dans un quartier d'habitations sociales, fréquentation de certains lieux, attitudes des amis de la famille – sont déterminantes dans la propension vers cette aggravation de l'inadaptation sociale de l'enfant que constitue la délinquance.

A ce propos, Winnicott (1980, pp. 167-169) montre « qu'un enfant normal, s'il a confiance dans son père et dans sa mère essaie tout. En grandissant, il essaie à fond son pouvoir de briser, de détruire, de faire peur, de gaspiller, de soutirer et d'usurper. Tout ce qui mène les gens en justice, aussi bien qu'à l'asile, a son équivalent normal dans la relation de l'enfant à son foyer

pendant l'enfance et la première enfance. Si le foyer peut résister à tous les efforts de l'enfant pour le briser, l'enfant se met alors à jouer, toutefois, le premier travail est une mise à l'épreuve surtout si des doutes existent quant à la stabilité du cadre parental et du foyer –et par-là, j'entends beaucoup plus la maison. Au début un enfant, s'il doit se sentir libre et devenir capable de jouer, a besoin d'être conscient du cadre, il a besoin d'être un enfant insouciant ». Qu'en est-il exactement du cadre familial de l'enfant délinquant ? Comment se présente-t-il ?

Concernant le délinquant, nous avons généralement affaire à un milieu malsain, ne présentant aucune stabilité pour l'enfant ; un milieu souvent dissocié où l'on rencontre l'absence d'un parent quand ce n'est pas les deux à la fois. Dans une étude sur le sujet, Nanguy (1982) confirme ces faits. L'auteur, analysant le cadre familial du jeune délinquant est parvenu à la conclusion que « 63% des enfants sont issus de foyers dissociés (soit de parents divorcés : 39% ; soit orphelins de père : 17,48% ou de mère : 6,52%) contre 10% de délinquants issus de familles apparemment normales » (p. 264).

On arrive alors au fait que l'enfant dont le foyer familial ne parvient pas à lui fournir la stabilité nécessaire à son développement harmonieux, tend à rechercher une stabilité extérieure : il va chercher dehors ce qui lui fait défaut à la maison. Car comme le souligne Winnicott (Op. Cit.), souvent un enfant trouve chez ses amis ou à l'école, ce qui lui fait défaut dans son foyer. L'enfant antisocial cherche simplement un peu plus loin. On peut conclure avec cet auteur qu'à la racine de la tendance antisociale, il y a toujours une carence, soit tout simplement qu'à un moment donné la mère ait été repliée, déprimée, soit que la famille se soit disloquée.

L'intérêt commun préside toujours à la naissance de tout groupe. En s'immiscant à l'intérieur d'un groupe social qui réunit ses semblables, l'enfant parvient à se sentir en sécurité. Ce besoin de sécurité explique le fait que le

groupe apparaisse souvent plus tôt chez l'enfant inadapté social : « le groupe familial est fréquemment dissocié, le groupe scolaire pèse et devient rapidement menaçant en raison des conflits qui ne tardent pas à surgir avec les maîtres » Lemay (1961, P.19). Le groupe spontané devient donc pour l'enfant inadapté, le moyen de remplacer les autres groupes naturels eu égard à leur échec dans leur mission de socialisation. En effet, pour beaucoup de sujets, le groupe aura une signification d'autant plus essentielle qu'il permette de combler ce sentiment de vide et de sécurité née des actes antérieurs répétés. Et la réaction de certains jeunes sur les raisons profondes de leur entrée dans les gangs sont révélatrices de cette carence au niveau du groupe familial : « je suis heureux, puisque j'ai maintenant ma famille » (Lemay. Op. Cit. ; p.21).

Comme on peut le constater, le groupe spontané crée non seulement un milieu affectif de remplacement mais aussi il permet à l'enfant de "s'évader" du milieu habituel sans peine et sans vaine recherche de prétextes. Le groupe dans le cas d'espèce donne à l'enfant l'illusion d'avoir trouvé le moyen de développer une identité. Par ce mécanisme, il donne désormais à l'individu l'impression d'être quelqu'un, mais surtout le sentiment d'appartenir à quelque chose. En d'autres termes, il lui permet d'affirmer sa singularité et de se construire une image de soi-même valorisée.

Ainsi, parce qu'ils se sentent incompris et rejetés de leur milieu habituel, la plupart de ces enfants évoluent à l'intérieur de groupes parfois antisociaux, bien souvent loin du cadre familial pour ceux d'entre eux qui en disposent encore.

### **I. 2. 1. 3. 3. 3 - La question de "l'enfance de la rue"**

Avant de procéder à l'analyse de cette question, il nous paraît nécessaire de préciser le sens des termes d'enfance et de rue. L'enfance constitue une période de l'existence humaine qui semble bien connue de tous. C'est un terme

qui éveille en tout individu des souvenirs tout aussi agréables que désagréables ; et pourtant, ses limites ne sont pas toujours définies de façon précise.

Généralement, chaque individu définit l'enfance à partir de son vécu, son expérience personnelle c'est-à-dire ce dont il se souvient lui-même et dont il peut parler clairement. Les parents de leur côté situent l'enfance à partir de la naissance de leur progéniture jusqu'à une limite d'âge qui obéit à leur contexte socioculturel.

Dans la société traditionnelle africaine, l'enfance couvre la période de l'existence qui part de la naissance jusqu'au moment où l'individu est reconnu par sa communauté comme responsable. La responsabilité dont il est question ici peut s'appréhender à travers plusieurs critères qui varient selon les groupes ethniques ou les communautés. Mais très souvent, peut être traité de responsable ou qualifié comme tel, l'individu qui a déjà pris part aux rites initiatiques ou encore l'individu qui a scellé l'union sacrée du mariage telle que recommandée par son groupe d'appartenance . Ailleurs dans la société occidentale, le terme enfance évoque souvent la période qui part de la naissance à l'adolescence.

D'un point de vue biologique, cette limite peut s'étendre depuis la vie fœtale jusqu'à l'adolescence. L'enfance peut donc être appréciée de diverses manières. Mais d'une façon générale, elle est définie comme étant cette période de l'existence pendant laquelle l'individu croît et se développe jusqu'au moment où il atteint l'âge adulte.

En dépit de la diversité des définitions sur la notion d'enfance, on constate que l'enfance apparaît comme une période sensible et donc déterminante de l'existence humaine au cours de laquelle s'opèrent les divers apprentissages desquels dépend la destinée de l'individu. Le concept d'enfance ainsi analysé, envisageons à présent la précision du sens de la notion de rue.

Le terme "Rue" vient du mot latin *ruga* et date de la deuxième moitié du XIX<sup>ème</sup> siècle. Il a d'abord désigné sillon, rides pour ensuite signifier chemin par métaphore. Aujourd'hui, terme courant, symbole de la vie urbaine, la rue représente une voie bordée, au moins en partie, de maisons dans une agglomération. Par extension, est également désignée par le terme rue, la population des villes capable de s'insurger c'est-à-dire de manifester ou encore de revendiquer. Dans le domaine du théâtre, ce même terme est utilisé pour caractériser l'espace compris entre deux coulisses parallèles.

Ainsi comme l'indique Dédy (1990), la rue peut être prise non seulement au sens topographique mais aussi et surtout au sens symbolique ; la rue devenant alors une image qui décrit un mode particulier de vie, d'expression. Dans cette perspective, le terme rue décrit et matérialise une condition de vie et de survie. Elle symbolise l'absence de domicile, d'abri et désigne par conséquent le *dehors* ou le plein air, encore appelé la belle étoile<sup>1</sup>. C'est, en effet, dans ce contexte qu'on parle souvent d'hommes de la rue et particulièrement d'enfants de la rue.

### **I. 2. 1. 3. 3. 3. 1- Le concept 'Enfant de la rue'**

L'une des difficultés rencontrées dans la lutte contre la prolifération des enfants des rues est liée à la diversité de définitions qui caractérisent ce phénomène. Chaque pays semble, en effet disposer de sa propre définition en la matière ; ce qui constitue un obstacle à la conception de politique globale au plan international pour une lutte efficace contre ce phénomène. Vanistandael (1992), en réaction à cette situation, a proposé une conception qui s'articule autour de trois dimensions qu'il considère comme des aspects universels du problème. Ce sont notamment la dimension âge, la dimension physique et la dimension sociale.

---

<sup>1</sup> Bassitché, A (Op. Cit.)

Comment chacune de ces dimensions s'applique-t-elle à une situation spécifique ?

D'abord, la *dimension âge* permet d'établir des limites dans la définition du phénomène et de ce fait exclut d'emblée une catégorie de personnes bien qu'elles bénéficient des mêmes conditions de vie. Le vieux clochard par exemple, vit certainement dans la rue, mais il ne peut être considéré ni comme un enfant ni comme un jeune de la rue. Toutefois, il convient de souligner que si l'âge peut être admis comme une dimension universelle, la période précise à laquelle s'opère cette transition est une affaire locale (comme dans le cas des limites de l'enfance) : elle varie d'une culture à l'autre. La limite d'âge inférieur par contre peut pratiquement se situer à zéro, étant bien entendu que certains bébés sont livrés à la rue immédiatement après leur naissance. Il s'ensuit que le terme enfant de la rue utilisé dans ce contexte, intègre aussi bien les enfants que les jeunes qui vivent dans la rue.

La *dimension physique* pose le problème du "cadre de vie" des enfants de la rue : les bâtiments abandonnés ou les terrains vagues. Cette dimension, selon Vanistandael, est incontournable dans la définition du phénomène ; dans la mesure où elle permet d'exclure de la notion d'enfant de la rue, toute sorte d'enfants marginalisés, qu'ils vivent ou non dans la rue.

Enfin la *dimension sociale*, pour cet auteur, fait de la relation entre l'enfant et l'adulte un indicateur de marginalisation, précisément parce que certains enfants de la rue ont parfois d'excellentes relations avec d'autres enfants de la rue "très responsables" mais pas avec les adultes. Cette dimension soulève l'épineuse question de la marginalisation sociale et constitue pour ainsi dire, la plus fondamentale des trois dimensions. Toutefois, elle ne suffit pas à elle seule pour appréhender la réalité des enfants de la rue. Les clochards par exemple, sont également des marginaux, de même que les enfants emprisonnés,

les enfants victimes de la guerre ou les enfants des maisons closes, mais ne sont pas des enfants de la rue.

En définitive, les trois dimensions âge, physique et sociale telles que présentées par Vanistandael, sont nécessaires et suffisantes pour définir la réalité des enfants de la rue, mais elles ne permettent pas de la décrire. Aussi, toute description complète de cette réalité rend-t-elle indispensable la prise en compte d'autres aspects du problème notamment le travail et les raisons de la présence de ces enfants dans la rue. Le programme international des organisations non gouvernementales consacré aux enfants et jeunes de la rue, encore appelé "Programme Inter ONG" (1982-1985), est parvenu à synthétiser les différents aspects du problème pour en donner une définition. Pour ce Programme Inter ONG, un enfant ou un jeune de la rue est un mineur d'âge pour qui la rue (dans le sens le plus large du terme, y compris les maisons abandonnées, les terrains vagues etc.) est devenue le domicile principal et qui ne bénéficie pas d'une protection sociale. Ces jeunes et enfants de la rue ne sont donc pas à confondre avec d'autres catégories d'enfants qui, pourtant leur disputent le macadam des grandes cités.

L'enfant de la rue, c'est-à-dire celui qui a la rue comme mode de vie permanent, en rupture avec la cellule familiale est un mineur différent de l'enfant dans la rue c'est-à-dire celui qui est temporairement dans la rue, qui y exerce de petits "métiers" de la rue et qui est encore en contact avec sa famille (Marguerat, 1989). L'enfant de la rue est aussi différent de ceux que Peralta (repris par Aptekar, 1994) nomme « the indépendant workers » à Mexico et qui travaillent pour aider leurs familles et gagner beaucoup d'argent pour prolonger leur scolarité. Cette distinction montre clairement la confusion qui est souvent faite entre enfants de la rue, enfants dans la rue et enfants "indépendants" même si la frontière entre ces trois mondes s'avère étroite voire fluctuante.

Notre référence étant l'enfance de la rue, nous considérons avec Campos et Abric (1996) l'enfant de la rue comme correspondant aux groupes d'enfants qui sont insérés dans le style de vie de la rue, et qui présentent les caractéristiques suivantes : « rupture totale ou presque des liens familiaux, rupture totale avec l'école, vie de groupe organisée autour d'un leader ; vol et prostitution comme activités qui assurent la survie, sans domicile fixe ; circulation permanente dans les centres-villes ». Cette approche rejoint la distinction établie par Lahalle (1994) dans sa définition de l'enfance de la rue et selon laquelle les enfants de la rue sont ceux coupés de tout contact avec le monde des adultes et les enfants dans la rue étant ceux qui maintiennent des contacts avec leurs parents ou leur communauté qui vivent habituellement dans la rue soit de façon oisive, soit en y exerçant de petits métiers.

Cette différence fondamentale, comme on peut le constater, est liée à des variations dans les dimensions physiques et sociales. Ainsi, tandis que les enfants "dans" la rue ont conservé des liens avec leur famille et fréquentent la rue pour y trouver du travail, les enfants dits "de" la rue sont totalement autonomes. Ils n'ont quasiment aucune attache familiale et sont, par conséquent, contraints de chercher un substitut parental au sein de la bande de copains. C'est, en effet, cette dernière catégorie d'enfants qui intéresse la présente recherche. Des enfants privés d'une enfance et d'une adolescence normales et qui désormais font partie des paysages urbains du monde entier surtout dans les pays pauvres du Sud. Aussi, nombre d'entre eux périssent-ils prématurément sous le poids de la misère ou les balles de la haine<sup>1</sup>.

La compréhension de ce phénomène croissant, intolérable et apparemment incontrôlable ; de même que sa jugulation invite à une analyse sous-tendue par quelques éléments de réflexion : Quelles en sont les causes ?

---

<sup>1</sup> Unesco (1995). Dans la rue avec les enfants, Programme pour la réinsertion des enfants de la rue. 325p.

Qui sont ces enfants : des enfants en quête d'une insertion sociale ou des enfants en proie à une délinquance juvénile non révélée ?

### **I. 2. 1. 3. 3. 2- Enfants de la rue, enfants en quête d'une insertion sociale.**

L'échec des institutions sociales en général et de la famille en particulier, se saisit bien à travers la situation des enfants de la rue. Des individus livrés à eux-mêmes et qui de ce fait ne doivent leur survie qu'à une lutte sans merci dans une société à tout point de vue austère, pour assurer leur subsistance.

Une étude initiée par l'Unesco (1995) dans le cadre de ses programmes sur la réinsertion des enfants de la rue, s'est attachée à situer l'environnement d'origine de ces enfants. D'une façon générale, ce sont des enfants qui viennent de familles pauvres ou en crise conjugale, installées en ville parfois depuis des générations. Mais selon cette étude, de plus en plus, aujourd'hui on compte parmi les enfants de la rue, des individus issus de milieux ruraux, d'ethnies minoritaires de pays voisins, de communautés nomades sédentarisées dans la périphérie des villes – les bidonvilles – qui ont fui la sécheresse prolongée ou d'autres catastrophes naturelles. On parle plus souvent d'individus qui ont les repères habituels de la vie sociale et leur identité individuelle.

Aussi diverses que puissent paraître leurs origines, les enfants de la rue présentent, dans leur situation actuelle, une caractéristique commune. Ce sont des individus qui vivent loin de leurs familles (pour ceux qui en disposent en réalité) et donc confrontés prématurément sans défense, aux dures réalités de la vie quotidienne. Il s'impose donc à ces enfants, comme une exigence, de braver toutes sortes de dangers, d'exercer des activités multiples pour se prendre en charge. La diversité de leurs activités traduit tout leur désir de se rendre utiles auprès des populations tout en réalisant quelques ressources. Ces activités sont généralement de petits métiers exercés par ces jeunes gens dans les centres

urbains. Ils se comptent parmi les petits cireurs, les petits coiffeurs ambulants, les vendeurs de journaux, les 'Namans' (gardiens de véhicules) etc.

Comme le montre Lefort (1993, p. 21), ce genre d'enfants, « il y en a des millions dans le monde. Ils sont petits, ils ont entre huit et douze ans et connaissent, on s'en doute d'énormes problèmes (faim, maladie, viol, prostitution etc.) dans leur tentative de se faire une place dans la société. Mais ce dont ils souffrent le plus, c'est la solitude ». Dès lors, il paraît inévitable qu'ils se regroupent pour affronter les difficultés de leur vie et même de leur survie. L'absence de milieu familial étant remplacée par la bande d'enfants de la rue. Leur famille, c'est la bande qu'ils forment, à moins qu'ils rejoignent des gangs criminels pour obtenir protection. Ils ne peuvent donc que compter sur cette *famille* pour se forger une identité, pour avoir le sentiment d'être quelque chose.

Dans ces conditions, loin d'exprimer une marginalité sociale, les enfants de la rue représentent un effort désespéré d'intégration au monde dans lequel ils sont bien obligés de vivre.

### **I. 2 .1. 3. 3. 3- Enfants de la rue et Comportements à risque de délinquance.**

Lorsqu'on se réfère à la définition juridique de la délinquance, il apparaît nettement que les délinquants mineurs sont des individus qui ont commis une infraction avant l'âge de 18 ans révolus et en faveur de laquelle s'attachent certaines obligations tant au point de vue procédure à suivre devant les tribunaux qu'au point de vue des sanctions prévues par la loi.

Le constat qui se dégage de cette définition, est que, prise dans sa valeur juridique "stricto sensu", elle n'intègre pas les enfants de la rue. Elle ne concerne donc ni de près ni de loin cette catégorie d'enfants, pourrait-on dire. Mais lorsqu'on analyse de près l'univers et le vécu de ces enfants, on se rend très vite compte que livrés à leur propre sort, ils posent très souvent des actes

punissables qui font d'eux, aux yeux de la société tout entière, des "délinquants virtuels". Ils évoluent dans un environnement malsain et côtoient souvent les gangs de criminels qui les initient à la drogue.

D'après les données, dont dispose l'OMS<sup>1</sup> (1992) dans ce cadre, la majorité des enfants de la rue de certains pays se droguent régulièrement. Ainsi au Guatemala, neuf sur dix se drogueraient aux solvants, à la colle bon marché ou à des drogues puissantes.

Une enquête menée en Colombie a également révélé que 95 à 100% des 12000 enfants de la rue de Bogota étaient en contact d'une manière ou d'une autre avec le monde de la drogue. Concernant la Côte d'Ivoire, une étude réalisée par Bassitché (1995) révèle que cette catégorie d'enfants figure parmi les personnes déférées par la police pour trafic et consommation des drogues. Par exemple, pour la seule année 1993, ce sont 56 jeunes toutes nationalités confondues, que les services de répression ont déféré pour des raisons liées aux stupéfiants. Les Ivoiriens représentent à eux seuls 58.92% de l'effectif des jeunes déferés. Il faut remarquer que la toxicomanie apparaît chez ces enfants comme l'une des conséquences tragiques de la vie dans la rue : souvent ce sont les revendeurs qui les initient à la drogue pour en faire des consommateurs réguliers ou des intermédiaires et qui de ce fait les poussent à la délinquance.

Mais outre l'influence exogène qu'ils subissent dans l'abus de la drogue, on peut admettre que les enfants de la rue sont amenés à user des stupéfiants pour des raisons de "sécurité interne" : sans abri, malnutris, le recours à la drogue leur permet d'échapper ne serait-ce pour un moment éphémère, à l'adversité de leur milieu de vie. Ces enfants sont donc des individus en situation difficile qui se battent pour survivre dans un milieu urbain ou périurbain austère et qui, dans leurs efforts pour trouver du secours, commettent souvent des actes de délinquance.

---

<sup>1</sup> OMS Presse (1992). Communiqué OMS / 10 du 12 / 02 / 92.

Une recherche effectuée au Togo a selon Barry (1986) montré que les enfants de la rue ont fondamentalement les mêmes aspirations que les autres enfants et jeunes. Plusieurs de ces enfants en effet rêvaient devenir médecins, avocats, professeurs etc. tout en sachant que de telles professions leur étaient, d'avance, interdites.

Ces limites coupables sont ressenties par ces enfants comme une frustration. Aussi l'agressivité qu'ils affichent, agressivité que l'on retrouve chez les mineurs délinquants est-elle le reflet ou encore l'expression de cette conscience de leurs limites.

En définitive, comme on peut le constater, les gangs de malfaiteurs recrutent dans les milieux des enfants de la rue, de sorte que l'existence de ces enfants dans de tels milieux constitue une préparation à une marginalité sociale. Les enfants de la rue doivent donc être considérés comme un milieu à hauts risques de la délinquance, mais il faut se garder de les accuser abusivement de délinquants. Ils représentent pour ainsi dire une sorte de passerelle entre le groupe normal et le groupe marginal entendu dans le sens de l'anti-socialité.

Toutefois au regard des difficultés que rencontrent les pouvoirs publics et certaines organisations internationales dans la lutte contre la criminalité et la délinquance, le phénomène enfants de la rue, qui au fil des années croît à un rythme inquiétant, mérite-t-il une attention toute particulière.

### **I. 2. 1. 3. 3. 3. 4 - Les enfants de la rue dans leur contexte social.**

Comment les enfants de la rue sont-ils abordés ? Comment sont-ils vus ? Les populations sont-elles sensibles à leurs comportements et quelles attitudes développent-elles vis-à-vis de ces comportements ? Ce questionnement pourrait se poursuivre, pour en dire sur la situation des enfants de la rue dans nos sociétés. Ces quelques interrogations peuvent, à première vue, paraître ne présenter aucun lien avec la situation des enfants de la rue. Mais dans leur

approche, il faut avoir constamment à l'esprit que l'image ou l'opinion que l'on a d'un objet détermine en grande partie la prise de conscience et surtout l'attitude à tenir vis-à-vis de cet objet. L'analyse de ces questions aidera à mettre en lumière non seulement la vision développée au sujet de ces enfants mais aussi le traitement dont ils sont l'objet.

Concernant la situation des enfants de la rue, le constat « est qu'une grande place est plutôt faite au mépris qu'à la tendresse » ; dans la mesure où ces enfants sont perçus comme des déchets de la société ou encore comme des délinquants. Ils sont diversement nommés selon les pays et les villes : en Colombie, on parle de '*chinchés*' ou de gamines c'est-à-dire des punaises. A Rio de Janeiro (Brésil), on les appelle '*marginais*' synonyme de marginaux ; en Honduras, ils sont perçus comme de petits rebelles (*Resistoleros*) ; au Vietnam, on les appelle les enfants de la poussière (*Bui doi*). Au Cameroun, ils portent l'étiquette de poussins ou de moustiques ; au Sénégal, ces enfants sont désignés sous le vocable de '*gainzman*' c'est-à-dire enfant du gainz (drogue) et en Côte d'Ivoire, on parle maintenant de plus en plus '*d'enfants de la montagne*'. Comme on peut le relever, quel que soit le contexte social dans lequel on se situe, les différentes appellations semblent obéir à l'opinion que l'on se fait de ces enfants.

Des enfants marginaux, des punaises passant de petits rebelles, des moustiques au gainzman, ces appellations traduisent toute l'appréhension de la société vis-à-vis des enfants de la rue. En somme, Thierry (1993) le souligne bien, les enfants de la rue font peur à la société qui se voit donc obliger de les rejeter en accentuant davantage leur exclusion. Ainsi « Partout, on évite ces jeunes dépenaillé et sales, ces jeunes qui volent et se droguent » (p.14).

Selon une enquête conduite par Rouault et col. (1993), le Brésil apparaît comme le pays où le phénomène des enfants de la rue a pris plus d'ampleur. Par ailleurs nous pouvons indiquer, concernant la "palme d'or" décernée au Brésil

en la matière, en insistant sur le fait que l'important dans l'étude du phénomène enfants de la rue, est de s'attaquer à ce phénomène partout où il se manifeste, (Vanistendael ; Op. Cit.). Seulement la référence au contexte brésilien ici, aide à mieux analyser l'image attribuée aux enfants de la rue et les moyens utilisés pour enrayer ce phénomène. La population brésilienne d'une façon générale, selon les conclusions de l'enquête précitée, a une vision négative des enfants de la rue : la plupart des gens ont donc peur. Et cette peur, cette appréhension influence l'attitude des populations qui se montrent agressives à l'égard de ces enfants.

A ce sujet, la police serait fréquemment accusée de ne pas faire son travail qui consisterait à nettoyer les rues du centre-ville. Certaines méthodes de lutte contre ce phénomène, même les plus inhumaines, se trouvent approuver par une partie de la population. A titre d'exemple, on peut noter l'action des escadrons de la mort (au Brésil) , groupes militaires ou paramilitaires qui ont entrepris d'exécuter un grand nombre de ces enfants. Jusqu'en 1990, les enfants de la rue étaient désignés sous le vocable d'enfants dangereux. Cette image justifie sans doute l'opération de salubrité des escadrons de la mort, même si le concept a aujourd'hui évolué et est remplacé par celui d'enfants en danger, suite à la ratification par le Brésil de la "Convention internationale des droits de l'enfant". Ces actions perpétrées contre cette catégorie d'enfants, dont les conditions d'existence sont déjà pénibles, font de leur vie un véritable calvaire dans ce milieu austère.

Par ailleurs, le système juridique dont l'attitude est jugée ambiguë, se trouve impuissant face au phénomène des enfants de la rue. D'un côté, les acteurs des appareils judiciaire, socio-éducatif et policier dénoncent certains comportements délictueux des enfants de la rue notamment la consommation de la drogue. Mais de l'autre, ils n'identifient pas ces comportements comme un problème particulier susceptible d'appeler des réponses spécifiques. Tout au

plus il s'agit, pour eux, d'une manifestation parmi tant d'autres – la non scolarisation par exemple – le fait que ces enfants vivent dans la rue.

Cette conception des enfants de la rue, n'est-elle pas propre aux pays du Sud (PVD) aujourd'hui de plus en plus en proie aux problèmes sociaux ; eu égard à leur situation économique difficile ? C'est dans ces pays – on peut le souligner – que le problème des enfants de la rue se trouve le plus préoccupant. On peut donc se demander si le nombre croissant des enfants de la rue dans ces pays sous-développés, n'apparaît pas comme le résultat d'une absence de prise de conscience véritable de la gravité du problème. En définitive, les méthodes et moyens utilisés peuvent-ils aider à éradiquer ce phénomène de nos sociétés ?

Il faut toutefois remarquer qu'une solution efficace et adéquate à ce phénomène des temps modernes que constitue l'enfance de la rue, suppose une bonne compréhension des facteurs qui président à sa mise en forme.

## **CHAPITRE II : CADRE THEORIQUE DE REFERENCE.**

Nous n'avons pas la prétention de passer en revue toutes les théories en psychologie sociale, nous avons retenu de nous référer à quelques-unes qui aideront à l'explication de l'enfance de la rue et précisément les comportements à risque de marginalité de ces Enfants, objet de notre travail. Ainsi dans la tentative de compréhension de ce phénomène nous nous appuierons sur les théories de la socialisation, la théorie des rapports sociaux de Horney, la théorie du champ de Lewin et les théories des comportements à risque.

### **II. 1- Les théories de la socialisation**

La socialisation ou endo-culture est « l'ensemble des processus que subit, l'enfant à travers ses différents contacts sociaux, en particulier avec sa mère, sa famille et les divers milieux de formation » (Mucchielli ; 1984, P.19). Selon Lafon (1979, p.33) la socialisation consiste en « l'intégration de l'enfant à la société au cours du développement mental, du langage et de la culture, conformément aux habitudes, aux mœurs, aux croyances et aux idéaux du milieu où il se développe ».

Cette approche rejoint celle proposée par Piéron (1973, p. 405) selon laquelle la socialisation représente « l'intégration sociale de l'enfant au cours de son développement, où lui sont fournis les moyens de communication, du langage et des séries de connaissances où il est conduit à acquérir des règles de vie, des habitudes, des modes de pensées, des cadres spatio-temporels, des croyances, des idéaux conformes au milieu social où il est élevé ». Château (1960) en fournit une vision encore plus claire. Pour cet auteur, la socialisation consiste en « une suite de métamorphoses qui s'opèrent toutes dans un milieu social » (p. 198). Etudier la socialisation, poursuit-il, c'est étudier l'évolution

des rapports successifs selon lesquels l'enfant communique avec son milieu social dans lequel il est plongé dès sa naissance. Pour l'enfant, se socialiser, c'est assurer, dans ce milieu social, un autre rôle, un autre masque. Château suggère même de remplacer "socialisation" par "humanisation".

En somme, la socialisation suppose d'une part que la sociabilité<sup>1</sup> de l'être soit déjà assez développée, d'autre part que le milieu ou la société soit capable de lui répondre. La socialisation de l'enfant dépend donc de l'interaction entre le développement de cette capacité psychologique et de cette action sociologique. On peut retenir que l'étude de la socialisation donne lieu à deux tendances principales :

- La première tendance, souligne dans la socialisation les relations interpersonnelles, la recherche par l'individu de l'utile et du plaisir.
- La seconde tendance, part de l'existence de la société et de ses valeurs comme d'un fait premier.

A ces deux courants essentiels peuvent être rattachés deux types de théories notamment la théorie des statuts et des rôles et, les théories du modelage des conduites par les milieux sociaux.

#### - *La théorie des statuts et des rôles*

La théorie des statuts et des rôles repose sur le fait que dans une société organisée sur le mode du contrat, à chacun est attribué un ensemble de comportements sur lesquels le partenaire sait qu'il peut compter, comme il sait qu'il peut compter sur les services définis d'autrui. Ainsi, selon les groupes où il entre, l'enfant apprend quels rôles il doit jouer et sa socialisation consiste en l'apprentissage de ces derniers notamment à l'égard de sa mère, de son père, de

---

<sup>1</sup> La sociabilité se définit comme étant cette capacité psychologique qui permet à l'être humain de vivre en société ; elle est composée de facteurs variés que sont : le respect des autres ; la conscience de leurs qualités ; la capacité de communication, voire de communion avec autrui, etc.

ses frères, de ses maîtres, de l'état ou de Dieu. Aussi, les agents socialisateurs<sup>1</sup> que constituent la famille et la société (école, pairs, médias) infléchissent-ils à travers l'éducation qu'ils proposent ou imposent, les différentes conduites de l'enfant pour les rendre conformes à leurs attentes<sup>2</sup>.

Par ce biais, le sujet est amené à investir de façon successive les différents statuts (c'est-à-dire la position que le sujet occupe dans la structure sociale à un moment donné) et rôles (à savoir la prescription par le groupe d'appartenance d'un ensemble d'attitudes, de comportements associés à un statut) qui lui sont octroyés au fur et à mesure de sa maturation.

Dans cette perspective, la socialisation vise avant tout à l'intégration sociale de l'enfant. Il s'agit d'un moyen d'assimilation au groupe avec une insistance particulière sur l'intériorisation des différents modes relationnels que le sujet peut et doit entretenir avec les membres de son groupe. La personnalité de l'enfant se définit de ce point de vue, par l'ensemble des statuts qui lui sont reconnus et des rôles qu'il est autorisé à jouer.

Cependant l'enfant, en cas de conflits de rôles, n'est pas seul à les trancher. Il bénéficie du concours de l'ensemble social qui va privilégier, pour lui, certains rôles aux dépens d'autres (Linton, 1965).

- *Les théories du modelage des conduites par les milieux sociaux*

Les théories du modelage des conduites par les milieux sociaux, suivent quatre grandes orientations selon les processus invoqués.

- Les Sociologues (Durkheim, Halbwachs, Inkles)<sup>1</sup> mettent souvent l'accent sur la contrainte physique et surtout morale que le milieu social exerce sur les individus. L'action sociale consistera, écrit Durkheim<sup>2</sup>, «en des manières d'agir, de penser et de sentir - extérieures à l'individu - et qui sont douées d'un

---

<sup>1</sup> Guimond, S (1998)

<sup>2</sup> Guéraoui, Z (2000)

<sup>1</sup> Malrieu, P. (1985, p. 223)

<sup>2</sup> Tap, P. (1981, p. 89)

pouvoir de coercition en vertu duquel elles s'imposent à lui ». Le milieu social de ce point de vue, fonctionne selon des lois qui prescrivent à tous des règles obligatoires sous peines de sanctions qui définissent leurs rôles et les droits qui leur sont afférents. La société, par ailleurs, justifie et signifie ces obligations sociales qui sont intériorisées par les individus et qui constituent le cadre de référence de leurs actions. Cette conception réduit donc la socialisation de l'individu à l'intériorisation des normes sous-tendue par la contrainte.

- Les Béhavioristes, dans leur approche s'attachent à appliquer aux processus de socialisation les découvertes réalisées dans l'étude de l'apprentissage. Selon cette orientation, les formateurs, par les sanctions positives et négatives accordées aux comportements, amènent les individus à constituer des habitudes générales qui leur permettent d'opérer le tri entre ce qui est socialement admis et ce qui ne l'est pas c'est-à-dire ce qui est rejeté. Si Skinner (1938) s'en tient aux processus fondamentaux du conditionnement opérant – l'enfant fait l'essai des comportements sociaux et les distribue en source de peine ou de gratification – d'autres Béhavioristes tels que Bandoura & Walter (1963), font jouer des rôles importants à l'imitation et aux transferts ; d'autre encore soulignent les variations dues au climat émotionnel suscité par l'éducation : autoritaire ou permissif, anxieux ou détendu, distant ou chaleureux.

- L'orientation des Psychanalystes est initiée par Freud (1949) et soutenue par certains anthropologues culturels. Selon cette théorie, la personnalité d'un adulte est le résultat de ce que ce dernier a vécu pendant son enfance. Et durant les premières années de son développement, chaque stade psychologique est supposé lié à la préoccupation de l'enfant pour une partie de son corps. En effet, si les besoins à un stade donné restent insatisfaits il peut en résulter une fixation de sorte que la libido ou énergie psychique demeure liée à ce besoin plutôt que d'être disponible pour les besoins de développement suivant.

Aussi la socialisation ou processus d'acquisition des comportements considérés comme convenables pour la société constitue-t-elle une notion fondamentale pour cette théorie psychanalytique. On peut alors se poser la question suivante : comment l'enfant apprend-il à être un être moral ?

Selon Freud, le surmoi se développe comme le résultat des processus antérieurs à la socialisation. En effet l'essentiel du surmoi est distillé à travers les interventions c'est-à-dire les remontrances des parents, des maîtres, de l'autorité et des pairs. Ces différents messages seront intériorisés comme une conscience c'est-à-dire des données qui vont guider le comportement ultérieur de l'individu. L'orientation des psychanalystes fait donc apparaître la socialisation de l'enfant comme un processus conflictuel à divers niveaux ; les termes en conflit étant primordialement les pulsions et la société.

Toutefois les auteurs de l'école de l'anthropologie culturelle (Erikson, Kardiner, Margaret, Rohein)<sup>1</sup> considèrent que les régulations sociales varient suivant les sociétés. En d'autres termes la canalisation des pulsions sexuelle et agressive, selon ces auteurs, s'effectue de façon différente suivant les structures techniques, économiques, politiques de la société. Reste dans ces conditions à l'éducation de façonner l'individu : elle réprime les pulsions opposées à ces structures, développe les autres, élaborant en chacun une "personnalité de base" qui l'adapte à son groupe.

-L'orientation psychogénétique : Les auteurs dont les travaux s'inscrivent dans cette orientation sont principalement, Piaget (1958) et Kohlberg (1969). Ces auteurs étudient le rôle du développement intellectuel dans la construction des conduites sociales et aboutissent aux conclusions suivantes : alors que l'enfant de six à huit ans obéit passivement aux règles sans prendre conscience de leur finalité, le pré-adolescent devient capable de s'interroger à leur sujet, de comprendre qu'elles correspondent à un quasi-contrat et de se mettre à la place

---

<sup>1</sup> Malrieu, P(op. cit.)

des autres dans des activités interpersonnelles. La prise de conscience des structures sociales et l'élaboration d'un projet social apparaissent chez l'individu à l'avènement de la pensée rationnelle vers l'âge de quatorze ou quinze ans.

L'orientation psychogénétique admet donc l'existence des germes innés de socialité, toutefois ceux-ci ne donnent naissance à l'imitation, à la sympathie, à l'agressivité ou à la jalousie qu'au prix d'un travail de communication et de signification des conduites interpersonnelles dès les premières années. Or ce travail, selon Malrieu (op. Cit.), est régi de loin par des structures sociales dont l'intervention est peu consciente non seulement aux enfants mais aussi à leurs éducateurs.

En définitive, les interprétations individuelles mettent l'accent soit sur les racines pulsionnelles de la sociabilité, soit sur une fonction de sympathie ou encore sur l'activité cognitive et intellectuelle. Les Sociologues, en ce qui les concerne, ne manquent pas de souligner que l'individu naît dans un système d'institutions qui, par contagion, conditionnement, persuasion idéologique construisent quasiment du dehors ses conduites sociales. L'étude ontogénétique relativise cette opposition. Elle oriente vers une conception dialectique, qui voit dans la socialisation une activité à plusieurs niveaux.

Ce qui préside au fondement de cette activité, ce n'est ni la pulsion libidinale ou grégaire, ni même la dyade du moi et de l'autre, mais plutôt le triangle : (1) l'enfant –sujet et personne en construction –, (2) l'adulte – personne traversée de conflits internes – (3) le système culturel. La communication entre les deux premiers termes d'origine émotionnelle, d'attachement réciproque ne peut, selon Meyerson (1973), se développer qu'à partir d'appel incessant des multiples valeurs culturelles auxquelles adhère l'adulte, auxquelles l'enfant désire adhérer parce qu'il s'identifie à ce dernier.

Ces théories montrent que, dès le départ dans la vie, l'individu se trouve être membre d'une communauté qui lui préexiste et lui transmet ses normes, ses valeurs et ses modèles de conduite. L'intérêt de ces théories pour l'étude, c'est qu'elles permettent de comprendre que l'enfance de la rue est un fait de la société. Toutefois elles n'insistent pas suffisamment sur la situation de l'enfant à l'égard du couple parental et présentent plutôt la socialisation de l'individu comme un simple façonnage de celui-ci par son milieu.

Selon certains auteurs (Aerbisher & Oberlé, 1990, p.6), « la socialisation correspond à une dynamique interactive et souvent conflictuelle entre l'individu et son environnement social ». Pour d'autres (Badin, 1997), c'est en acceptant de se subordonner à la réalité du couple des parents, en admettant que ceux-ci soient en relation indépendamment de lui, que l'enfant entre définitivement dans la voie de la socialisation. Cette situation n'est pas exempte de conflit, le petit enfant étant attaché à des relations à deux (d'abord avec la mère et plus tard avec le père), il supporte avec plus ou moins de difficultés que ses parents forment une unité qui conditionne leurs relations avec lui. Ceci permet de comprendre pourquoi certaines ambiances familiales sont susceptibles de compromettre la socialisation de l'enfant.

En effet lorsqu'il y a rupture ou instabilité des liens des parents, on note en conséquence une tendance à la réapparition d'une relation exclusive avec l'un ou l'autre des parents. Or, comme le montre Badin (op. Cit. p.74), « chaque fois qu'une relation à deux n'est pas reliée affectivement à un ensemble plus large, à quelque chose qui la dépasse, elle tend à s'écarter du monde social ». On peut alors se demander si l'enfance de la rue ne trouve pas son explication dans cette situation, vu qu'aujourd'hui on assiste de plus en plus à une désintégration du milieu parental, à la multiplication des phénomènes sociaux tels que les divorces, les filles-mères. Cette situation à notre avis n'est pas neutre dans le développement du phénomène des enfants de la rue. Cela dit, on comprend que les composantes de l'entourage immédiat de

l'individu, au premier rang desquelles se trouve la cellule familiale, exercent une véritable emprise sur le développement de sa personnalité.

Cette réalité se confirme davantage lorsqu'on se réfère à la relation primordiale de l'enfant à ses parents dans, ce que les Psychanalystes désignent, au plan du développement affectif, par "la petite enfance", les premiers instants de la vie de l'enfant. C'est dans ce cadre qu'intervient la théorie des rapports sociaux de Horney.

## **II. 2- La théorie des rapports sociaux**

Cette théorie initiée par Horney<sup>1</sup> souligne l'importance des premières relations de l'enfant à ses parents. Aussi, l'enfant dans sa relation au couple parental, développe-t-il devant l'indifférence et la sévérité de ceux-ci, un sentiment d'insécurité que l'on désigne sous le vocable « d'angoisse fondamentale ». De plus Horney met l'accent sur le fait que l'enfant développe à l'égard des parents négligents c'est-à-dire permissifs « une hostilité dite fondamentale ». Cette hostilité apparaît plus tard chez l'enfant à travers trois types névrotiques de relations à l'entourage : il exprimera donc son angoisse soit en devenant obséquieux, soit en adoptant une conduite antipathique caractérisée par la rébellion, soit, enfin, en adoptant un comportement apathique qui se traduit par le repli sur lui-même.

Toutefois, indique Horney, un amour authentique et stable pourrait atténuer les expériences traumatisantes de l'enfance. Quel est l'intérêt de cette théorie pour la présente étude ? Nous avons déjà souligné l'importance du phénomène de divorce dans notre société. Vu que certaines dissociations familiales interviennent à un âge précoce des enfants et rompent par conséquent leur contact avec la mère – et même au cas où ce contact ne serait

---

<sup>1</sup> Horney (1991). Théorie des rapports sociaux In : A.S Rathus (Ed.): Psychologie Générale, 2è édition Montréal, éd. Etudes vivantes, 554, p.38.

pas rompu – cette séparation modifie nécessairement la relation de la mère à son enfant.

C'est à ce propos que Porot (1979) fait remarquer que l'enfant élevé par une mère veuve est plus favorisé qu'un enfant élevé par une mère remariée. La raison, selon cet auteur, en est que la mère remariée garde toujours une image négative de son ex-mari. Cette situation crée chez l'enfant angoisse et insécurité. Et même dans la situation de seconde noce des parents, l'enfant n'est pas à l'abri de mauvais traitements de la part du ou de la conjoint(e). On peut donc se demander si le départ de l'enfant du domicile parental pour le milieu ouvert, n'est pas la résultante de la représentation négative que celui-ci se fait de ce milieu familial dissocié ou recomposé. Il se pose ici le problème de l'interdépendance entre l'individu et son environnement.

Le recours à la théorie du champ de Lewin permettra de répondre à cette préoccupation.

### **II. 3- La théorie du champ<sup>1</sup>**

La théorie du champ développée par Lewin (1951, p.47)<sup>2</sup> repose sur l'hypothèse selon laquelle « le comportement humain est une fonction de la personne et de l'environnement ». En effet cette hypothèse implique que le comportement d'une personne est lié à la fois à des caractéristiques propres à la personne (hérédité, santé...) et à la situation sociale dans laquelle se trouve cette personne (présence d'autres personnes...). Il s'agit là d'une hypothèse dite factorielle qui, dans le fond diffère d'un certain nombre de conceptions développées par la théorie psychanalytique et la théorie du rôle. Ainsi tandis que la théorie psychanalytique tend à mettre l'accent d'abord sur l'individu et que la théorie du rôle insiste sur les situations, la théorie du champ considère à la fois l'individu et les situations.

---

<sup>1</sup> Feertchak, H. (1996). Les motivations et les valeurs en psycho-sociologie ; A. Colin/Masson, Paris.

<sup>2</sup> Lewin, K. (1951). Field theory in social science: Select theoretical papers, New york, Harper & Brothers.

Par ailleurs, comme appliquée en physique et en psychologie, l'utilisation de la théorie du champ suppose que « les propriétés d'un événement quelconque sont déterminées par ses relations avec le système dont il fait partie » Deutsh<sup>3</sup>. Autrement dit, chaque action est influencée par le champ dans lequel elle se déroule et ce champ contient à la fois la personne et l'environnement.

L'un des concepts les plus essentiels de la théorie du champ est l'espace de vie qui désigne l'environnement subjectif que chaque individu vit. Cet espace inclut, selon Feertchak (1996 ; p108), « la personne (P) et son environnement (E) tel qu'il existe dans la représentation qu'elle s'en fait à ce moment-là. Un obstacle dangereux, par exemple, poursuit-elle, peut n'être qu'une réalité physique s'il n'est pas perçu, il sera une réalité à la fois physique et psychologique dès lors qu'elle en prendra conscience ».

Précisons par ailleurs, que le terme environnement doit être considéré ici dans un sens plus large, il comprend non seulement les caractéristiques matérielles, mais aussi sociales de ce qui entoure la personne. Aussi, tous les événements psychologiques y compris penser, agir, rêver..., sont-ils fonction de l'espace qui comprend la personne et l'environnement perçu comme une constellation de facteurs interdépendants. Ainsi contrairement à la théorie Stimulus-Réponse (S-R) qui considère le comportement comme dépendant d'un stimulus extérieur, Lewin trouve qu'il est inconcevable d'inférer une explication à un comportement sans se référer à la fois à l'individu et à la situation.

Une autre implication de la théorie du champ, c'est "l'ici et maintenant". Il convient de relever que dans la conception de Lewin, le fait psychologique de vie doit être expliqué par les propriétés de l'espace de vie qui existe dans le temps. En ce sens, le concept de causalité historique tel

---

<sup>3</sup> Deutsh (1968). Les théories en psychologie sociale In : R. D. Kouabenan, Cours de Psychologie Sociale, 1987.

qu'employé dans les théories psychanalytiques et S-R n'a pas de valeur. En effet, le passé selon les théoriciens du champ, ne peut influencer le comportement actuel que de manière indirecte sous forme de représentation ou de modification de la réalité passée dans le présent.

De ce qui précède, on peut retenir à juste titre, que le comportement de l'homme pour être mieux cerné doit s'appréhender en référence à deux dimensions essentielles : l'une intrinsèque recèle les caractéristiques propres à l'individu c'est-à-dire sa personnalité et l'autre extrinsèque renvoie aux caractéristiques du milieu social dans lequel évolue celui-ci, à savoir son environnement. Etant donné ces deux entités sont unies dans un rapport dynamique, elles interagissent et s'influencent mutuellement.

Pour l'intérêt de notre propos, mentionnons que la théorie du champ pourrait permettre une compréhension du phénomène enfants de la rue dans notre société, si nous considérons que les désaffections du milieu familial – la dissociation familiale, la recomposition du foyer parental, les conditions matérielles de vie, le phénomène des foyers monoparentaux, etc. – ont une incidence négative sur la représentation de l'enfant et que le départ de celui-ci dans le milieu ouvert mais aussi la résistance à l'insertion socio familiale en est la résultante.

Par ailleurs, cette théorie nous conforte dans notre démarche pour soutenir que l'étude de l'enfant de la rue pour être complète doit être envisagée non seulement sous un angle psychologique : l'individu ayant des caractéristiques qui lui sont propres, sa propre histoire ; mais aussi sous un angle psychosocial : l'individu dans son rapport avec le milieu ambiant et en tant que subissant les influences de ce milieu. Par conséquent la lecture qu'il y a à faire du comportement notamment la prise de risque ou encore des comportements à risque de l'individu ne peuvent être envisagés qu'en rapport avec ce milieu. D'un autre côté enfin, cette théorie aide à entrevoir clairement

le rôle déterminant que peut jouer la cellule familiale mais aussi celui de son environnement dans le développement l'inadaptation sociale de l'enfant. Les théories des comportements à risque insisteront sur les mécanismes qui sous-tendent les comportements à risque de marginalité sociale de l'enfant de la rue.

## **II. 4- Les Théories des comportements à risque**

Les théories explicatives des comportements à risque, sont nombreuses et variées mais nous retiendrons pour l'intérêt du présent travail, quelques-unes susceptibles d'en éclairer la démarche et d'en faciliter la compréhension. Il s'agit de la théorie homéostatique du risque (Wilde, 1988), la théorie des comportements planifiés (Ajzen, 1986) et de la théorie des comportements à problèmes de Jessor (1987).

### **II. 4. 1- Théorie homéostatique des comportements à risque (Approche cognitiviste de la prise de risque)**

Cette théorie suggère que le choix d'un comportement de but dans une situation risquée est subordonné à la confrontation de deux représentations notamment le risque préférentiel et le risque perçu (Cf. l'analyse de Délignières, 1993).

Le risque préférentiel représente le niveau subjectif de prise de risque où le sujet estime que le rapport entre les bénéfices escomptés et les coûts prévisibles liés au comportement adopté est maximal. Le terme de risque attendu ou de niveau optimal de risque subjectif sont également des vocables utilisés pour caractériser le risque préférentiel.

Quatre facteurs motivationnels sont à l'origine du niveau préférentiel du risque notamment les bénéfices perçus d'un comportement à risque ; les coûts perçus d'un comportement à risque ; les bénéfices perçus d'un comportement prudent ; les coûts perçus d'un comportement prudent (Wilde, 1988).

Ces quatre facteurs peuvent être résumés et présentés comme les avantages et inconvénients liés à un comportement à risque potentiel. Ainsi selon cette

théorie, l'individu cherche toujours à maintenir le résultat entre avantages et inconvénients à un niveau constant.

Le risque apparaît donc pour certains auteurs (Belyne, 1970 ; Mace, 1979), comme un facteur de dissonance source d'une évaluation du niveau activationnel du sujet. Il y aurait de ce point de vue chez l'homme une tendance à rechercher l'établissement d'un certain taux d'activation du système nerveux central consécutif à un certain niveau de dissonance cognitive. La prise de risque apparaît comme un des moyens à disposition pour y parvenir (Délignières, 1993). Il en découle que l'individu compare à tout moment ses niveaux de risque préférentiel et de risque perçu, et qu'il tente de réduire les écarts. Cette réduction des écarts passe par une modification du comportement actuel qui entraîne en retour une modulation du risque objectif, et enfin du risque perçu.

Aussi, Délignières estime-t-il qu'un sujet qui perçoit un risque supérieur au niveau qu'il considère comme optimal aura tendance à adopter un comportement sûr, de manière à diminuer le risque perçu. Par contre un sujet aura tendance à adopter des comportements plus dangereux s'il perçoit un risque inférieur à son niveau de risque préférentiel.

Il convient de relever que cette théorie homéostatique rend compte de la logique globale du comportement à risque. Elle lie, en effet, le comportement à risque aux caractéristiques de la situation et à la nature des enjeux qu'elle véhicule. Mais elle fait abstraction des différences individuelles à savoir des variables plus permanentes qui renvoient, dans l'explication du comportement à risque, à la personnalité des sujets.

#### **II. 4. 2- Théorie des comportements planifiés**

La théorie des comportements planifiés (Ajzen, 1986) énonce l'intention comportementale, c'est-à-dire considère que le comportement en tant que tel peut être prévu par la combinaison de trois facteurs : l'attitude de l'individu vis-à-vis de la réalisation du comportement et de ses conséquences ; les

normes subjectives à savoir la perception de la pression normative qui pousse à un certain comportement et enfin, le degré selon lequel l'individu considère la réalisation du comportement comme étant sous son contrôle.

Selon Charbit (1997) la théorie des comportements planifiés, indique que l'intention est le meilleur facteur prédictif, ainsi que immédiat, du comportement. En effet, aux deux facteurs déterminants de l'intention notamment l'attitude à l'égard de la réalisation du comportement et les normes subjective et personnelles relatives au comportement, la théorie du comportement planifié ajoute le degré de contrôle perçu comme troisième déterminant de l'intention. Il en ressort que le degré de contrôle perçu est relativement fort en ce qui concerne par exemple la conduite sous l'influence de l'alcool et le respect des distances de sécurité.

Dans cette situation, dépasser et conduire vite sont des comportements auxquels il est difficile de résister. Charbit a pu montrer que l'intention de commettre une violation est fortement corrélée aux normes subjectives, et l'attitude elle-même corrélée à l'intention, à l'exception du respect des distances de sécurité.

Ainsi l'attitude et les normes subjectives représentent, par exemple, 21,3% de la variance dans l'intention de conduire en état d'ébriété. Et lorsque l'on combine les trois variables (attitude, normes subjectives et contrôle perçu) le pourcentage de l'explication de la variance atteint 42,3%.

Zuckermann (1980) qui inscrit son approche du comportement planifié dans une perspective biologique de la personnalité, indique que le comportement de prise de risque est directement lié à la recherche de stimulation. Ainsi la « *Sensation Seeker* », dans le but d'assouvir son besoin d'expérience et de sensations fortes, est prête à prendre des risques tant physiques que sociaux.

### **II. 4 .3- La théorie des comportements à problèmes TCP).**

La théorie des comportements à problèmes initiée par Jessor (Jessor, 1987 ; Jessor & Jessor, 1977) constitue une des théories majeures de l'approche psychosociale de la prise de risque. Elle pose comme postulat que les comportements à risque observés chez les jeunes sont fortement corrélés et s'applique à ces derniers dans leur ensemble.

Contrairement aux modèles théoriques existant dans le champ des comportements à risque (cf. wilde, Naattanen et summalla), dont les explications étaient centrées sur la personne et les mécanismes de régulation interne (ignorant ainsi la signification psychosociale de ces comportements), la TCP intègre les facteurs environnementaux dans l'explication des comportements à risque.

Jessor (1987) estime que les comportements à problèmes sont dirigés vers la réalisation de certains objectifs. Il montre, à partir des caractéristiques personnelles, que les comportements à problèmes des adolescents sont issus à la fois des caractéristiques psychologiques, sociales et comportementales des adolescents ; de certaines dimensions de l'environnement social et des attributs de la situation dans laquelle le comportement s'inscrit.

Considérée sous cet angle, la TCP repose sur trois systèmes d'influences psychosociales : le système de comportement ; le système de personnalité et le système d'environnement perçu. Selon Jessor, chacun de ces systèmes comporte en son sein des variables qui influent sur la motivation à commettre des comportements à problèmes ou à les en empêcher, le résultat étant la plus ou moins grande disposition de l'individu à s'engager dans un comportement à problèmes.

Il en ressort que le comportement à problème est le produit d'une interaction entre l'individu et l'environnement, c'est-à-dire entre le système de la personnalité et le système de l'environnement perçu. Ainsi, pour Jessor le système de comportement (de ces adolescents) est constitué d'un ensemble de

comportements déviants notamment l'abus d'alcool, de drogue, d'activités sexuelles, la conduite à risque, etc. Il s'agit de comportements qui transgressent les normes (sociales et légales) de la société et qui renforcent l'indépendance de ces adolescents par rapport à leurs parents et autre symbole de l'autorité, tout en leur conférant l'estime de leurs pairs.

Par ailleurs, le système de personnalité implique des variables d'ordre socio cognitif, c'est-à-dire les valeurs, les attentes, les croyances, les attitudes vis-à-vis de soi et des autres. Analysés sous cet angle on peut dire que les probabilité d'un comportement à risque augmente en présence d'une faible valorisation de l'indépendance, d'attentes faibles d'atteindre des objectifs souhaités, d'une critique sociale élevée, d'une grande aliénation, d'une estime de soi faible, d'un lieu de contrôle externe, d'une plus grande tolérance à la déviance, d'une dominance des fonctions positives des comportements à risque sur leurs fonctions négatives (Bellavances & col, 2005).

La TCP amène donc une optique totalement différente en intégrant dans une optique interactionniste les facteurs situationnels/contextuels et les éléments de la personnalité susceptibles d'influencer les comportements à risque.

En somme ce chapitre intitulé cadre théorique de référence, a été consacré à l'analyse de quelques-unes des théories nécessaires à l'étude et à la compréhension de l'enfance de la rue et précisément des comportements à risque dont ils sont l'objet. Le chapitre qui va suivre fait état des études et recherches dont l'unique objectif est, ici, d'identifier les facteurs responsables du développement des comportements à risque de marginalité des enfants de la rue. Il est donc évident que ces études et recherches ont été réalisées à la lumière d'un certain nombre de théories ; ce qui donnera par moment dans nos propos, l'impression d'une autre analyse théorique. Tout au plus évoquons-nous à ce niveau, quelques modèles théoriques auxquels se sont référés les différents auteurs pour étayer leurs propos et position. Ce sera également le

lieu d'exposer les hypothèses de recherche et la démarche méthodologique adoptée dans le cadre de ce travail.

**DEUXIEME PARTIE :**

REVUE DES TRAVAUX, HYPOTHESES  
ET DEMARCHE METHODOLOGIQUE

### **CHAPITRE III : REVUE CRITIQUE DES TRAVAUX SUR LES FACTEURS RESPONSABLES DU DEVELOPPEMENT DES COMPORTEMENTS A RISQUE CHEZ LES ENFANTS DELA RUE**

Le phénomène des enfants de la rue, nous l'avons indiqué plus haut, se présente comme une sorte de passerelle entre les groupes normaux et les groupes dits marginaux. Les explications de cette situation intermédiaire ou mieux de cet état latent ne s'écartent guère fondamentalement de celles fournies dans le cadre de l'anti-socialité.

Les facteurs souvent évoqués et qui sont à l'origine de cette inadaptation sociale sont donc nombreux et variés. Généralement les explications avancées à cet effet, suivent deux orientations principales : l'une évoquant les caractéristiques intrinsèques à l'individu ; dans ce cas, c'est la personnalité de ce dernier qui est mise en cause. Cette orientation est soutenue par les Psychologues, les Psychanalystes et les Psychiatres. L'autre orientation, la deuxième, met l'accent sur la place des facteurs exogènes qui seraient du ressort du milieu social. Mais elle souligne également l'influence des interactions individuelles. Les Sociologues, les Anthropologues culturels, les Psychosociologues, s'inscrivent dans cette perspective.

Dans ce chapitre, seront donc exposées successivement les conceptions psychologiques et psychosociales qui aident à la compréhension de l'enfance de la rue et à appréhender le processus de marginalisation de ces enfants. Toutefois, la distinction faite de ces deux orientations répond à un souci : celui de faciliter la lecture du présent chapitre. Car en réalité, les deux orientations ne s'opposent guère, mieux elles se complètent dans l'explication qu'elles apportent à ce phénomène.

#### **III. 1- Facteurs psychologiques sources des comportements à risque de marginalité sociale**

Dans cette partie de l'étude, nous allons mener l'analyse de l'enfance de la rue en nous référant à trois conceptions. Ce sont notamment les conceptions : psychogénétique ; psychanalytique ; et psychopathologique sociale.

### **III. 1. 1- Contributions suivant la perspective psychogénétique**

La Psychologie classique a longtemps fondé son explication sur les déterminismes biologiques et héréditaires lorsqu'il s'est agi d'aborder certaines inadaptations ou psychopathologies sociales notamment la criminalité et la délinquance. Aujourd'hui le débat ne se situe plus à ce niveau ; la pensée moderne a découvert à côté des déterminismes biologiques, les déterminismes affectifs et sociaux qui commandent le destin de la personne. Comme l'indique Niel (1961, p.21) «au lieu de nous appuyer sur l'idée d'une nature humaine étudiée en elle-même indépendamment de son rapport au monde, nous partons du rapport homme - monde posé comme premier.» Le marxisme, par exemple met l'accent sur l'importance de l'éducation et de l'apprentissage comme facteurs du développement mental, par opposition aux théories qui insistent sur la seule maturation.

Le béhaviorisme met en lumière le rôle du Conditionnement, tandis que la psychanalyse découvre l'influence déterminante des premières relations humaines sur le mode de structuration de la personnalité. Le concept d'une nature humaine unique et immuable s'efface donc pour laisser place à un complexe de tendances éminemment plastique dans le moule desquelles se construit la personnalité de l'individu. La théorie du développement mental proposée par Piaget (1932)<sup>1</sup>s'inscrit dans ce contexte. Il s'agit d'une théorie interactionniste où le déterminisme social laisse la place au rôle des relations interindividuelles et où en particulier le conflit cognitif généré par les contacts individuels constitue l'un des principaux facteurs de développement moral au même titre que l'activité du sujet et la maturité cognitive croissante.

---

<sup>1</sup> Koudou (op. cit. p.65)

Le niveau de développement moral atteint se trouve conditionné – faut-il le souligner – par le niveau de développement cognitif. De ce point de vue génétique sur le développement moral, on constate que le potentiel intellectuel représente un élément indispensable. Dès lors, l'altération ou encore l'insuffisance de ce potentiel intellectuel apparaît comme un handicap de nature à compromettre gravement le devenir de la personnalité de l'individu, parce que source de multiples inadaptations.

Dès lors, on peut s'interroger sur le rôle du facteur intelligence dans le développement de l'enfance de la rue. En d'autres termes, le phénomène enfants de la rue n'est-il pas le fait des enfants incapables de s'adapter à leur milieu d'origine, en raison de leurs insuffisances intellectuelles ou mentales et qui les prédisposent aux comportements à risque de marginalité ?

Le concept d'insuffisance mentale désigne un déficit congénital ou acquis, structural ou lésionnel de l'intelligence. Selon Sarason (1960), il s'agit d'un terme qui se rapporte aux individus socialement inadaptés par suite d'une déficience intellectuelle résultant d'un fonctionnement défectueux du système nerveux central, essentiellement incurable. Le déficient mental, poursuit-il, aura toujours besoin de supervision et d'assistance, quoiqu'il puisse tirer grand profit d'un entraînement spécial pour améliorer la qualité de ses performances, on ne peut attendre de lui qu'il soit capable de se défendre socialement ou professionnellement. Ce terme de déficience mentale est donc à distinguer de celui de retardé mental qui s'applique à l'individu qui peut acquérir une assistance spécialisée temporaire et permanente.

Dans sa manifestation, l'insuffisance mentale est mieux perçue aujourd'hui grâce à la scolarisation systématique des enfants dans nos sociétés dites modernes. Par ce biais l'inaptitude de certains enfants à suivre une scolarité normale a pu être révélée, bien que ceux-ci ne manifestent de troubles graves de la sensorialité ou de motricité ni d'anomalie biopsychosociale

importante. En effet, selon l'intensité du déficit, le stade du développement intellectuel acquis et les potentialités d'adaptation, on distingue plusieurs niveaux.

Nous retiendrons l'ancienne terminologie reprise par l'OMS<sup>1</sup> dans le dessein d'harmoniser les points de vue des divers pays. Cette terminologie indique à partir des formes les plus graves : l'idiotie, l'imbécillité, la débilité et l'intelligence limite. La signification de ces formes ou encore les limites de ces catégories de déficience ne sont pas absolument figées : elles varient selon les auteurs et les pays. En France ; par exemple, la loi considère comme déficient mental l'individu dont le quotient intellectuel (Q.I.) ne dépasse pas 70; les idiots sont des individus dont l'âge mental est au-dessous de deux ans. Les débiles profonds se définissent comme des sujets d'un âge mental compris entre deux et six ans avec un Q.I. de 20 à 50, tandis que les débiles ont un âge mental de six à neuf ans et un Q.I. de 50 à 70.

Comme on peut le constater ces différentes formes d'insuffisances mentales, jouent un rôle important dans l'inaptitude scolaire des enfants concernés. La conséquence dans ces conditions, lorsque des dispositions ne sont pas prises et surtout lorsque les structures adéquates sont inexistantes comme c'est le cas dans les pays sous-développés, c'est l'arrêt de la scolarité après des échecs répétés. Pour ces enfants déjà diminués au plan intellectuel, cette courte expérience dans l'école et donc cet arrêt de la scolarité rime dangereusement avec la débauche. Ainsi, parce qu'encore jeunes et sans aucune qualification, ces jeunes finiront très vite par se soustraire du cadre familial pour tenter la dure expérience de l'errance et par s'inscrire dans le processus de marginalisation sociale.

Par ailleurs l'insuffisance mentale ne saurait être comprise sous les seuls aspects du déficit ou de la faiblesse de l'intelligence ou de l'échec scolaire vu la

---

<sup>1</sup> Organisation Mondiale de la Santé

multiplicité des facteurs qui concourent à sa mise en forme. D'une façon générale – faut-il le rappeler – on se préoccupe moins actuellement d'analyser ce que l'individu a reçu en naissant pour s'attacher à saisir la manière dont il utilise ce donné au cours des relations qu'il établit avec le milieu qui l'entoure. Il est surtout question de comprendre sur quel mode la personnalité se structure, de quelle façon s'exprime le projet, l'effort d'accomplissement de chacun à travers les conditions qui lui sont données.

Ces idées nouvelles sur le développement humain ne pouvaient, comme le montre De Maistre (1970), manquer de répercuter sur les conceptions classiques de la déficience mentale, de même dans d'autres domaines elles remettent en question les idées courantes sur les individus dits marginaux : prostitués, drogués, homosexuels et délinquants.

En ce qui concerne la déficience mentale, on tend à la définir non plus simplement en termes de Q.I. mais en termes de comportement. Ainsi au lieu de se borner à classer le déficient mental comme un individu moins intelligent, on cherche à saisir quel est le rapport au monde de cet « être à part », qui a sa vie, son monde et sa vocation à lui. Dans cette perspective Mannoni (1965) estime que le débile mental aurait intérêt à être traité comme « un malade mental (avec espoir de récupération) plutôt que figé dans une orientation basée sur un déficit capacitaire » (p.34). Quelle que soit l'étiologie de la déficience, poursuit-il, on découvre un sens, une signification à la débilité, sens imposé à l'enfant par un certain type de relation humaine. Dès lors on comprend que l'inadaptation due à l'insuffisance mentale ne joue pas au seul plan scolaire. Elle peut également s'observer au sein de l'institution familiale.

A ce propos le constat que l'on peut faire c'est que la cellule familiale, à l'instar de l'institution scolaire, est régie par des règles et des principes qui exigent de chaque individu membre et particulièrement de l'enfant une certaine capacité : une maturation intellectuelle pour sa croissance socio-morale. Dans

ces conditions l'insuffisance des capacités intellectuelles constitue un obstacle à cette croissance et peut, du fait de l'inadaptation qu'elle crée chez l'enfant au niveau familiale, exposer celui-ci à la rue.

En définitive, la maturation intellectuelle apparaît comme un facteur essentiel dans le développement et de la prédisposition de l'enfant de la rue aux comportements à risque de marginalité sociale.

Mais cette thèse qui s'appuie sur la maturation intellectuelle pour apporter une explication à l'enfance de la rue, ne se révèle-t-elle pas insuffisante au contact de la réalité comme dans le cas de la délinquance avérée ? Il s'agit d'une thèse qui a même suscité au sujet de la délinquance de nombreuses interrogations dont la plus essentielle pour notre propos est la suivante : pourquoi en matière d'inadaptations sociales dont la délinquance, les plus délinquants sont-ils les plus intelligents ? Cette interrogation est déterminante dans l'explication du phénomène enfants de la rue, lorsqu'on sait que ce milieu constitue une sorte de "réservoir" de la délinquance.

Par ailleurs comme le montre Mucchielli (1971) des statistiques signalent qu'il y a 20% d'anormaux psychiques, instables psychomoteurs ou débiles intellectuels. « Il y a donc des faiblesses psychiques congénitales ou acquises qui n'aboutissent pas à la délinquance » (p15). En clair tous les enfants de la rue à l'instar des inadaptés sociaux ne sauraient être des déficients mentaux.

En revanche, même si l'accent doit être mis sur la maturation intellectuelle dans le développement social et moral de l'enfant, « il n'en demeure pas moins vrai que le problème central est celui de l'intériorisation des règles et de l'appropriation des valeurs par celui-ci » (Koudou, K., op. cit. p. 71). Comme le souligne bien L. Szondi<sup>1</sup>, notre destinée est fonction du lot de gènes pulsionnels que nous tenons de nos parents, mais il appartient au Moi de

---

<sup>1</sup> De Maistre (op. cit. p34)

prendre conscience de ces obscures suggestions qui montent des profondeurs de l'être et de leur donner une forme humanisée.

Cet aspect du problème, en réalité négligée par l'approche psychogénétique, se trouve au centre de la conception psychanalytique.

### **III. 1. 2- Explication psychodynamique des origines des comportements à risque de marginalité**

Cette partie de l'étude vise à apporter, à partir des approches développées par S. Freud et certains psychanalystes sur la formation de la personnalité de l'homme, une explication au phénomène enfants de la rue et un éclairage sur les comportements à risque développés par ces enfants. L'analyse s'appuiera essentiellement sur les contributions de S. Freud et de A. Freud initiés dans le cadre de l'approche métapsychologique de la conscience morale ; contributions savamment reprises par Koudou, K (op. Cit.) et, dont nous prenons quelques éléments à notre compte.

#### **III. 1. 2.1- Contribution de Freud (S)**

Freud (1949, 1981) soutient que « l'appareil psychique a tendance à maintenir aussi bas que possible la quantité d'excitation présente en lui ou du moins à la maintenir constante» (p45). Mais à côté de cette hypothèse, il relève l'existence de certaines autres forces qui s'opposent à cette tendance de plaisir. Dans notre Moi, il se développerait donc, une instance qui peut s'en dissocier et s'engager dans des conflits avec lui. Cette instance appelée Idéale du Moi, a pour fonction fondamentale la conscience morale dont la formation serait liée au complexe d'œdipe, puisqu'elle demeure le résidu des premiers choix objectaux du ça.

Le conflit décisif notamment l'opposition entre le Moi et le Surmoi découle de l'amour incestueux de l'enfant pour le parent de l'autre sexe ; bien entendu, l'enfant ne peut échapper à cet amour incestueux comme dans le cadre

de l'angoisse de castration - qu'en s'identifiant au parent de son sexe, en introjectant l'interdit de l'inceste.

Il s'ensuit que la conscience morale ou encore la censure développée par l'enfant constitue le fondement essentiel des conduites humaines. Cela dit, chaque individu assume très précocement et à peu près un double apprentissage à savoir, la constitution d'un Moi qui adapte les impératifs des besoins aux conditions extérieures et la formation d'un Surmoi fraction du Moi, consacrée à l'apprentissage des règles et des impératifs sociaux transmis par les parents (Freud, 1949).

L'opposition du Surmoi a aussi la signification d'une formation réactionnelle contre les premiers choix d'objet du ça de sorte que "sa relation au Moi ne s'épuise pas dans le précepte: tu dois être ainsi (comme le père), elle comprend aussi l'interdiction: tu n'as pas le droit d'être ainsi (comme le père), c'est-à-dire, tu n'as pas le droit de faire tout ce qu'il fait; certaines choses lui restent réservées"Freud<sup>1</sup>. Le premier rôle de la formation de la conscience morale revient donc aux parents en particulier au père. Et c'est en effet, grâce à l'identification de l'enfant avec le modèle paternel que se forme le Surmoi, introjection de l'instance paternelle interdictrice. Un rôle qui, toutefois doit être complété par d'autres, les structures de relais notamment l'école et la société.

### **III. 1. 2. 2- Contribution de Freud (A)**

Dans la même perspective analytique, A. Freud (1968) considère l'adaptation sociale - finalité du développement moral - comme un processus progressif lié au développement des pulsions du Moi et du Surmoi et, entièrement dépendant de leur cours. Mais dans le même temps elle soutient qu'il existe une inadaptation latente qu'il est possible de relier au fait que la chronologie du développement prévu peut-être interrompu, étant donné que le

---

<sup>1</sup> Koudou, K. Op. Cit. p 72

comportement de certains enfants n'apporte aucune preuve de progrès à chacun des niveaux de l'adaptation sociale.

Les lignes de développement qu'elle propose partent d'une considération suivant laquelle les tendances et les attitudes sociales font normalement partie de la nature originelle de l'enfant. Par conséquent, poursuit-elle, le développement social doit être davantage pensé en termes de transformation de ces tendances.

De ce modèle freudien on peut retenir : d'abord le principe de plaisir qui constitue la loi suprême pendant la première enfance, ensuite le principe de réalité qui, lors de la seconde enfance mais aussi au cours de l'âge adulte, va gouverner toutes les entreprises normales du Moi. Ces deux principes psychologiques, fondement du développement social et moral, caractérisent deux modes de fonctionnement mental différents qui se déploient de la manière suivante :

- obéir au premier principe, le principe de plaisir, c'est ne se satisfaire que de manière immédiate et sans tenir compte des exigences de son milieu. Il s'agit d'un type de comportement jugé asocial, inadapté, voir irresponsable ;

- par contre le comportement guidé par le principe de réalité a une signification toute particulière : il est caractéristique d'un sujet capable d'ajuster, d'ajourner sa satisfaction en fonction de son entourage. Dans ce cas, on est en présence d'un comportement essentiel au développement moral et social et partant, au développement d'attitudes et de comportements conformes à la loi.

Toutefois, est-il besoin de le souligner, le passage du principe de plaisir au principe de réalité est une condition nécessaire mais non suffisante. Certaines conditions s'avèrent indispensables ; d'une part, « une tolérance croissante de la frustration des pulsions et des désirs, de leur ajournement vers d'autres buts et d'autres objets, de l'acceptation de plaisir de substitution, tout

ceci invariablement accompagné d'une réduction de la qualité de satisfaction des désirs<sup>1</sup>».

D'autre part, doit se réaliser le développement des fonctions du Moi au-delà du niveau du processus primaire jusqu'au processus secondaire grâce à des mécanismes du Moi qui fonderaient leur action sur le lien libidinal de l'enfant à son entourage, c'est-à-dire l'imitation, l'identification et l'introjection. Il s'agit de mécanismes qui, du reste assurent l'intériorisation des règles familiales.

En définitive, que retenir de ces deux modèles freudiens pour la présente recherche ? Deux éléments essentiels méritent d'être notés : d'abord l'importance capitale du Surmoi encore appelé conscience morale ; ensuite le rôle déterminant des parents dans la formation de ce Surmoi et partant, l'édification de la personnalité. Le Surmoi, par la censure qu'il développe, permet à l'individu d'avoir des comportements socialement acceptables notamment des comportements qui tiennent compte de l'environnement immédiat et donc conformes à la loi. Dès lors toute défaillance de cette instance de la personnalité qu'est le Surmoi, contraint l'individu à ne poser que des actes asociaux voire inadaptés.

L'inadaptation sociale dans ses formes les plus diverses seraient donc le résultat de la défaillance du Surmoi mais aussi d'un dysfonctionnement de celui-ci. Les thèses psychanalytiques sur les inadaptations sociales notamment le vagabondage et la délinquance aident à comprendre la situation de ces enfants en rupture avec le milieu familial : les enfants de la rue. Une des thèses souvent évoquées et reprise par Mucchielli (1971), présente le délinquant (vrai) comme un être profondément et fondamentalement angoissé par un énorme sentiment de culpabilité inconsciente et qui, pour s'en débarrasser, recherche activement la punition. Cette thèse met en présence un individu sujet à des conflits internes. Les actes asociaux qu'il pose sont perçus comme l'expression

---

<sup>1</sup> Koudou, K(Op. Cit. P. 138)

d'une volonté à se faire prendre, à se faire punir pour expier sa culpabilité. La punition serait ressentie comme une libération par le délinquant.

Mais l'explication apportée à ces conduites délinquantes par la théorie psychanalytique s'appuie sur le ressort mystérieux d'un inconscient pour présenter l'agressivité évidente tantôt comme une autre expression infantile de l'angoisse, tantôt comme un retour massif à l'âge du pot. Cet âge est caractérisé par le refus agressif de la première discipline et par le plaisir équivoque non seulement à se salir mais aussi à salir les autres. Cette théorie dite de *l'immaturité affective* revêt un grand intérêt dans la compréhension de l'enfance de la rue. Elle caractérise un individu en perte d'équilibre psychologique : une personnalité quelque peu défaillante.

Certes l'enfant de la rue ne doit pas être regardé comme un délinquant, mais l'expérience de cette catégorie d'enfants avec le milieu ouvert, amène à les considérer dans la perspective de cette théorie psychanalytique comme des individus en proie à des troubles de la personnalité.

Néanmoins on peut souligner tout comme l'a indiqué Castellan (1980) dans le cadre de la délinquance, que l'inadaptation sociale ne doit pas être toujours perçue comme un trouble pur et simple de la personnalité (notamment un dysfonctionnement du Surmoi). Car en réaction à des frustrations, il va se mettre en place des mécanismes de défense qui peuvent varier d'une personne à une autre et cela, généralement en fonction des circonstances. Ces mécanismes de défense découlent des premières relations de l'enfant avec le milieu familial surtout ses parents.

Dès lors, on peut relever que le rôle des parents (la mère d'abord et le père ensuite) revêt une importance capitale dans la formation du Surmoi et dans la mise en forme des conduites sociales normales mais aussi pathologiques précoces et ultérieures du jeune enfant. Il nous semble, pour ainsi dire, utile de

lui consacrer une section à part pour mieux ressortir son impact sur le devenir de l'enfant.

### **III. 1. 3- Explication psychopathologique et sociale des Comportements à risque des Enfants de la Rue**

Les observations de Spitz (1968) sur l'hospitalisme, les études de Bowlby (1974) sur l'attachement, reprises par Zazzo (1974) mais aussi celles de Douyon (1971) sur les ratages de la fonction paternelle et de Porot (1979) sur les carences paternelles montrent, à l'instar des observations de tous les psychopathologues, comment les perturbations de la relation primordiale affective de la mère au nourrisson et plus tard celle du père, retentissent ultérieurement dans la personnalité de l'enfant notamment la constitution des dimensions sociale et morale de la personnalité.

On peut remarquer par ailleurs, avec Mannoni (1964), qui s'est spécialisée dans le traitement psychanalytique des enfants arriérés, que la relation primordiale de l'enfant avec ses parents est caractérisée par le fait que celui-ci n'existe pas en tant qu'objet adoptant inconsciemment le sens donné à son existence par ses parents, la mère surtout, dont l'enfant est destiné à combler un certain manque.

En effet, l'expérience psychanalytique nous montre, comme le soutiennent certains auteurs (De Maistre, 1970 ; Mannoni, 1965), que lorsque dans le premier développement de l'enfant il y a eu dépression, absence ou démission d'un des deux parents, il est toujours informé sur le plan inconscient. Si la référence au père lui fait défaut -et il ne s'agit pas tant de son absence réelle que de son absence dans la parole de la mère-, l'enfant y réagit en jouant pour la mère un rôle complémentaire -c'est l'entrée dans un circuit fermé de relation mère/enfant. Ce rôle est pathogène parce qu'il ferme alors au sujet tout accès au monde de la culture et de l'usage correct du langage. Koudou, O (1994) dans une perspective intégrative, fournit par exemple, une explication

au phénomène enfants de la rue en se référant à la fois aux maladies organiques et au syndrome d'inadaptation psychosociale.

Autrement dit, les anomalies comportementales n'apparaissent plus comme étant, dans tous les cas, un déficit organique ou physiologique dont personne n'est responsable. Elles pourraient résulter de la manière dont l'enfant a été accueilli, reçu dans la communauté humaine. A ce propos, Mucchielli, A (1994, p.35) indique que « selon les perturbations relationnelles impulsées par la mère, l'enfant, et plus tard l'adulte, verra certains éléments de son identité individuelle perturbés ». Par exemple, l'instabilité de l'adulte dans sa relation à autrui pourra traduire l'instabilité de la relation affective que sa mère a eue avec lui lorsqu'il était petit. Comme on peut le constater, dans cette relation pathologique entre la mère et l'enfant l'image paternelle est toujours absente.

Ce constat a amené certains psychopathologues à soutenir que toute étude de trouble comportemental infantile resterait incomplète si ce n'est pas dans la mère que le sens de celui-ci est d'abord recherché.

Toutes ces positions théoriques sont d'un grand intérêt dans la compréhension du phénomène enfants de la rue comme inadaptation sociale. Elles insistent toutes, sur la qualité de la relation affective, indispensable à la constitution des conduites sociales et morales. En effet, comme on a pu le constater, toute carence à ce niveau relationnel expose l'individu à des manifestations pathologiques diverses parmi lesquelles il convient de situer le phénomène enfants de la rue.

En définitive dans ce chapitre, nous nous sommes efforcés de montrer l'importance de la dimension individuelle des facteurs qui concourent au développement des inadaptations sociales notamment l'enfance de la rue. Mais nous nous sommes aperçus dans les analyses théoriques que l'individu vit dans un environnement (physique et/ou social) et que tout son comportement est le résultat des interactions entre lui et son environnement : entourage immédiat.

Ceci amène à penser que le problème enfants de la rue, notamment des comportements à risque dont ils sont l'objet, ne saurait être cerné sous son seul aspect psychologique.

### **III. 2- Facteurs psycho sociaux de la marginalité sociale**

Les travaux des psychanalystes – l'avons-nous déjà indiqué plus haut – mettent un accent particulier sur les premières relations de l'enfant avec son entourage immédiat dont les parents et surtout la mère, qui déterminent la vie ultérieure de l'individu adulte.

Mais l'action sociale n'est pas sans influence sur l'individu, bien au contraire, tout au long de sa croissance, l'enfant est confronté à une société qui le forme et le façonne. Une société qui lui offre donc des cadres de références dans lesquels il se modèle et contre lesquels il peut également finir par se rebeller. Dès lors, la société contribue puissamment à "rendre humain" un être humain (Klineberg ; 1959).

L'étude de l'influence de cet environnement social sur l'individu aidera à cerner les facteurs qui, dans le champ social contribuent au développement du phénomène enfants de la rue. Ainsi dans le présent chapitre la réflexion portera sur l'enfance de la rue comme un fait de société, nous insisterons sur le rôle du dysfonctionnement de la cellule familiale pour terminer sur les processus de marginalisation à travers quelques travaux sur les comportements à risque, dans la compréhension la marginalité sociale de l'enfant de la rue.

#### **III. 2. 1- Facteurs liés à l'environnement social**

La réponse des Sociologues à cette préoccupation est sans équivoque : l'enfant de la rue est un pur produit de la société tout comme tous les marginaux sociaux. Dans l'argumentation développée par les auteurs qui ont étudié la question des enfants de la rue (Aptekar, 1994 ; Dédy, 1991 ; Atta, 1978 ; N'guessan, 1993, etc.), les facteurs à l'origine de ce phénomène – en plus

de l'exode rural massif, du chômage et de l'explosion démographique – sont l'urbanisation accélérée de certaines villes et l'industrialisation.

D'autres études dans leur explication de ce type d'inadaptations sociales juvéniles qui font désormais légion dans le milieu africain, mettent l'accent sur la désorganisation des structures sociales. C'est dans ce cadre que certains auteurs tels que Brillon (1980, p.279) note que, « sous l'effet de l'acculturation, le facteur déterminant dans l'apparition des pathologies sociales n'est ni le changement en soi, ni l'urbanisation, mais la désorganisation et la désintégration qu'ils suscitent au sein de la communauté et plus particulièrement parmi les groupes familiaux ».

Aussi, les psychosociologues ont-ils fait appel à divers modèles théoriques pour fournir une série d'explications à ce type d'inadaptations surtout dans leur forme la plus grave notamment la délinquance des mineurs. Ce sont entre autres : « l'explication par la désorganisation sociale, et l'explication par des modèles culturels de déviance et l'explication par des modèles composites » (Born ; 1983, pp.20-21).

Le premier niveau d'explication situe les causes des inadaptations sociales dans la désorganisation sociale . Les modèles de désorganisation sociale estiment que les valeurs de base de la société codifiées dans la loi font l'objet d'un consensus et que la délinquance par exemple, est une infraction à la loi résultant d'un trop faible engagement des individus par rapport à la conformité, les structures sociales ne fonctionnant pas convenablement. Deux sous-modèles tiennent de ce courant. Le premier sous-modèle, le strain control, considère que la pression à être délinquant vient de la discordance entre aspiration et expectation ; la frustration est à la base.

Les théories de l'anomie<sup>1</sup> sont de cette lignée. Il en est ainsi de la théorie de la criminalité de Merton<sup>2</sup> qui s'appuie sur le fossé qui existe chez les individus entre les valeurs qu'ils cherchent à atteindre et les moyens légitimes dont ils disposent pour y arriver : tous n'ont pas les mêmes opportunités. Les valeurs proposées et désirées n'étant pas accessibles à tous, notamment parce qu'ils n'ont pas la même capacité d'employer les moyens légitimes. Dans ce sens, ce qui est mis en avant dans le comportement déviant de l'individu, c'est la frustration qu'il subit de la part de la société. La théorie de Cohen<sup>3</sup> sur les bandes délinquantes se montre encore plus explicite. Elle situe l'origine de ces bandes dans un refus d'adaptation consécutif à une frustration qui conduit à l'agressivité à l'égard des valeurs des classes moyennes.

Le deuxième sous modèle conçu dans le cadre de la désorganisation sociale, le "control model", insiste sur les contrôles normatifs qui sont nécessaires au maintien de l'ordre social. La délinquance selon ce modèle est fonction des variations de la force du contrôle social : un contrôle qui peut être soit interne soit externe à l'individu.

Par ailleurs ces modèles de déviance culturelle situent l'origine de la délinquance dans les sous - cultures qui différencient la société. Selon ces modèles, les délinquants sont des individus conformes à d'autres normes, des normes déviantes par rapport à la culture dominante. Ce sont donc les sous - cultures qui sont déviantes et non les individus.

L'article d'Alonso (1993) sur la situation des jeunes délinquants dans la société colombienne, s'inscrit dans ce cadre théorique. Pour cet auteur ces jeunes ne sont ni des délinquants ni des individus qui ont fait le choix idéologique de se livrer à la violence. Il s'agit d'adolescents qui, pour la plupart sont à un âge où l'on construit son identité et, leurs actions relèvent plus d'un

---

<sup>1</sup> Anomie : Concept Durkheimien qui désigne l'affaiblissement des normes et des contraintes au profit de l'ambition et du désir d'acquisition de prestige social ou de biens matériels dans les sociétés industrialisées.

<sup>2</sup> Cf. Born (op. Cit. Pp.24-25).

<sup>3</sup> Cf. Born, M (Op. Cit.)

concours de circonstances que des décisions personnelles consciemment voulues : « ils ne disent pas "voilà la vie que j'ai choisie", mais plutôt "voilà la seule vie que je peux mener" » (p.19).

En effet il faut le comprendre, ces jeunes des bandes ont une morale – un code de conduite – différente de celle considérée comme normale. Et pourtant, ils ressentent profondément que leur comportement n'est pas en contradiction avec ce qui se passe dans la société. Mieux pour eux, la violence constitue un moyen de s'affirmer dans une société qui ne leur accorde aucune participation ni économique ni politique bien évidemment.

Cette situation, Alonso la résume bien à travers des propos empruntés à un de ces jeunes : « en Colombie, pour être important, il faut être soit riche soit dangereux ». Cette assertion traduit une réalité symptomatologique de la désorganisation sociale dont la compréhension fait appel aux modèles composites qui essaient de combiner les deux précédentes positions. Ils expliquent la sous-culture délinquante par la désorganisation sociale.

En effet la société dans son ensemble peut être désorganisée – sous la forme d'une tension vers la délinquance ou d'une faiblesse des contrôles – et donc incohérente au niveau global mais la cohérence existe dans les sous-cultures– la socialisation y étant très forte. Comme on peut le constater les modèles composites ne produisent pas de positions nouvelles par rapport aux causes. Pour revenir à notre sujet, une question essentielle mérite d'être posée : en quoi ces modèles théoriques présentent-ils un intérêt dans la compréhension du phénomène enfants de la rue ?

Lorsqu'on porte un regard sur la situation des enfants de la rue ou mieux l'évolution de ce phénomène dans les pays du Tiers monde — nous l'avons indiqué plus haut— des caractéristiques communes se dégagent : le problème enfants de la rue concerne les principaux centres urbains. Ces villes se caractérisent par une urbanisation constante et démesurée voire anarchique, due

principalement à la migration des paysans pour des raisons économiques et parfois aussi à cause des guérillas. La croissance démographique ne semble pas en reste. Autant de faits qui témoignent de profondes mutations sociales et donc d'une désorganisation des structures sociales dont la manifestation est plus perceptible au niveau le plus restreint de la société qu'est la famille. La désorganisation sociale dans sa manifestation à ce niveau restreint ne va pas sans conséquence sur les individus, principalement l'enfant. A propos des "gamins de la rue à Lomé", Marguerat (1987, p.446) indiquera que « chez ces enfants, il y a une désorganisation sociale voire une instabilité conjugale qui entraîne la perte d'intérêt pour l'enfant ». L'enfant dans ces conditions, se trouve affranchi de l'autorité parentale et acquiert une liberté dont il n'use pas toujours convenablement.

Les facteurs exogènes au milieu familial responsables de cette situation sont nombreux ; mais nous retiendrons ici quelques-uns pour étayer notre propos.

### **III. 2. 1. 1- Facteurs socioculturels et socio-économiques**

La plupart des enfants que l'on rencontre dans la rue exercent une diversité d'activités qui montrent, chez certains, un réel désir de se prendre en charge – enfants de la rue – et chez d'autres une façon de contribuer à la survie de leur famille d'origine – enfants dans la rue. Dans ce dernier cas, il s'agit d'enfants qui ont probablement grandi dans des familles monoparentales avec pour chef de famille une femme : la mère ; le père n'étant pas présent ou n'étant pas disponible pour eux. Ces enfants, qui vivent à la maison et travaillent pour gagner de l'argent pour leurs familles, représentent selon Aptekar (Op. Cit.) environ 90% des enfants qui "côtoient" les rues. On s'aperçoit ainsi que ces enfants vivent une situation socio-économique peu favorable qui les initie dans un premier temps à la vie de la rue pour finalement les contraindre à y demeurer pour toujours.

Il convient alors de relever qu'à l'origine de la propension de l'enfance de la rue, se trouve un problème d'environnement socio-économique caractérisé par la situation précaire des familles. En effet, le chômage et surtout le coût élevé de la vie dus à la crise économique (et à la dévaluation dans certains pays d'Afrique subsaharienne, exemple zone CFA) contribuent non seulement à limiter le pouvoir financier mais aussi le pouvoir moral des familles, c'est-à-dire leur emprise sur leurs propres enfants. Aussi, lorsque ce ne sont pas les enfants qui décident de partir de la maison de leur propre gré eu égard aux conditions de vie difficiles, peut-on s'attendre à ce que la famille à savoir les parents les y contraignent, leur demandant de se 'débrouiller' comme leurs camarades. L'appartenance à un milieu socio-économique faible pourrait alors conduire à l'enfance de la rue.

Une étude réalisée par l'UNICEF (op. Cit.), en collaboration avec le Ministère de la Santé et de la promotion sociale, corrobore cette hypothèse. Cette étude s'est attachée à identifier un certain nombre de paramètres dont la situation professionnelle et de survie des parents qui fera ici, l'objet de notre propos (ce paramètre permet d'apprécier également l'impact du facteur socioculturel dans le développement de l'enfance de la rue).

Les statistiques fournies dans ce cadre par cette étude sont les suivantes : parmi les enfants recensés 3833 (30.75%) enfants sont de familles dont le père est sans occupation professionnelle ; 3157 (25.33%) enfants viennent de familles de parents ouvriers ou manœuvres ; 1735 (13.92%) enfants sont de familles d'agriculteurs et d'éleveurs et enfin 333 (2.67%) enfants sont issus de familles de profession scientifique et libérale.

De ces données statistiques, on peut faire quelques constats. En effet, considérés par rapport aux enfants de parents ouvriers ou manœuvres ; éleveurs et agriculteurs ; de profession scientifique et libérale, les enfants issus de familles dont le père est sans occupation professionnelle (30.75%) sont plus

importants du point de vue de leur nombre. Lorsqu'on prend en compte l'occupation professionnelle, les enfants de parents ouvriers ou manœuvres (25.33%) sont plus importants que les enfants de familles d'agriculteurs et d'éleveurs (13.19%), eux-mêmes plus nombreux que ceux de parents exerçant une profession scientifique et libérale (2.67%).

Ainsi les enfants de milieux socioculturels bas (manœuvres, ouvriers et paysans) sont de loin plus nombreux dans la population des enfants recensés à l'occasion de l'étude précitée.

Toujours, au titre des facteurs socio-économiques, Senn (1994) note la pauvreté comme un des facteurs les plus importants dans l'explication du phénomène des enfants de la rue. Une approche structurale de l'étude des représentations sociales de l'enfance de la rue est, par ailleurs, proposée (Campos, Abric, 1996). Les conclusions de cette étude révèlent que la représentation se construit (surtout chez les éducateurs brésiliens) autour de la misère, de l'exclusion et de l'absence de liens sociaux.

De ce qui précède, on pourrait retenir que l'enfant de la rue constitue pour l'essentiel le fait de milieux socio-économiques et/ou socioculturels faibles. Mais si tel est le cas, comment expliquer cette situation ? Peut-on penser que ces milieux sont plus vulnérables aux mutations sociales que les autres ? Comment expliquer alors la présence de ces enfants issus de milieux familiaux favorisés dans la rue ?

Autant de préoccupations qui, pourtant ne trouvent pas de réponses dans ces importantes études dont l'objectif principal, pour certaines, était de réaliser une évaluation statistique de ce phénomène.

### **III. 2. 1. 2- Cadre de vie et Enfance de la rue**

Il est peu convenable de parler du problème de cadre de vie ou de l'habitat sans faire référence à la démographie et à la migration des populations

vers les grands centres urbains. Ce problème apparaît bien évidemment comme la conséquence essentielle de ces deux phénomènes : les infrastructures dans les centres urbains n'évoluent pas de façon corrélative avec l'augmentation excessive de la population. Le phénomène démographique accentué par l'afflux de populations inattendu et non maîtrisé, est sans conteste à l'origine des tristement célèbres *ceintures de misère* autour des centres urbains. Une enquête réalisée en 1989 à Sagbé, un quartier marginal de la commune d'Abobo (Abidjan-Côte d'Ivoire)<sup>1</sup> estime le revenu annuel moyen des habitants de ce quartier à soixante-cinq mille francs CFA.

Les conditions de logement de cette population sont caractéristiques de la situation socio-économique des individus : l'habitat de la famille d'origine est l'habitat populaire, celui de la cour commune, que les spécialistes désignent comme habitat évolutif, vu son mode de constitution qui se fait à partir d'un premier logement construit sur une parcelle, de lotissement légal ou illégal, et complété de façon graduelle. L'enquête en question révèle que la famille d'origine vit à 69% dans une cour commune et à 8% en baraquement. Ce type d'habitat concerne en réalité la majorité de la population de la ville d'Abidjan ; le problème de 'l'insuffisance des logements modérés qui conviendraient aux couches populaires' se posant avec acuité (Bassitché, 1988).

Analysé sous cet angle, le cadre de vie apparaît comme un puissant facteur de la propension du phénomène enfants de la rue dans le contexte abidjanais. Et pourtant, nombre d'enfants vivant dans des quartiers populaires ou de bidonvilles, ne terminent pas toujours leur existence dans la rue. Doit-on alors considérer les enfants de la rue comme les plus "rebondissants", les plus vulnérables des enfants concernés, tandis que les moins "rebondissants" sont incapables de quitter la maison et sont contraints à vivre dans des circonstances

---

<sup>1</sup> UNICEF (1989). Guide méthodologique pour l'évaluation des projets de soins destinés aux mineurs vivant dans des conditions particulièrement difficiles. SERIES METHODOLOGIQUES, N°5 p. 112.

aussi bien déplorables qu'inappropriées à l'éducation d'un enfant ? Mais comment expliquer aussi la présence de ces enfants issus de quartiers dits favorisés dans la rue ?

Certes les éléments ci-dessus analysés, comme on peut s'en apercevoir, montrent bien l'influence des facteurs exogènes au milieu familial dans le développement du phénomène enfants de la rue. Ils offrent pour ainsi dire un cadre de réflexions susceptibles d'en permettre une bonne compréhension. Mais ils ne l'expliquent pas assez, de sorte qu'ils ne sauraient en constituer la seule cause. Sinon que dire du fonctionnement de l'institution familiale elle-même et donc des facteurs endogènes à la cellule familiale.

### **III. 2. 2- La structuration familiale : Dysfonctionnement de la cellule familiale**

Le tissu de relations qu'entretient le couple parental joue un rôle fondamental dans le devenir des enfants. De la cohésion et de la stabilité du couple mais surtout de la qualité des relations des partenaires ou des conjoints, dépend en effet, l'équilibre psychologique des enfants issus du couple parental. Il paraît utile de souligner ici que le foyer conjugal constitue le premier univers social connu de l'enfant ; ceci permet de mesurer ou encore de comprendre son impact sur le développement des sentiments sociaux. Car en fait, il a pour mission de fournir à l'enfant des moyens tant matériels que moraux qui le préparent à affronter la vie.

Or, le constat dans notre société actuelle, demeure la dégradation et surtout la destruction de plus en plus fréquente des foyers conjugaux dont la manifestation la plus évidente reste le divorce des parents. Ainsi tout comme le relève Corder (1995, p.46), la progression parallèle des divorces et de l'union libre témoigne d'une modification de l'échange traditionnel où le mari apportait le statut social et l'épouse le travail domestique. Désormais, poursuit-il, le statut de la femme s'est déplacé – il passe par l'activité professionnelle – et la condition de mère s'est dévalorisée.

D'un autre côté, l'autonomie financière conduit la femme à plus d'exigences à l'égard de la vie en couple. Cela dit, divorcer ne signifie plus pour elle, se mettre en marge des conventions sociales, c'est plutôt affirmer son individualité. Cette situation est bien décrite par Bassitché (Op. Cit.), soulignant que si l'homme et la femme exercent tous les deux des activités rémunérées, l'homme Ivoirien éprouve quelque malaise. La raison en est que celui-ci redoute que l'autonomie financière de sa conjointe diminue son autorité sur elle, surtout lorsqu'elle touche un salaire supérieur au sien propre. Il sent alors s'échapper toute autorité, tout pouvoir de coercition, toute position de prestige dans le foyer. Aussi cette affirmation de soi, récente pour la femme exerçant une activité rémunérée, met-elle en lumière la difficile conciliation entre vie professionnelle et vie familiale. On peut donc noter que si la vie en couple marié (ou non) demeure le modèle dominant, elle devient de plus en plus l'occasion de tensions et de conflits, vu que les conjoints ne sont plus réellement dans un système de complémentarité.

Les foyers modernes – car c'est de ceux-là qu'il s'agit surtout– se révèlent ainsi de moins en moins stables. Pour de nombreux conjoints aujourd'hui, la séparation semble de loin la solution qui s'impose en cas de mésentente. Et pourtant le divorce implique des difficultés, entraîne un malaise dans la société, introduit un désordre dans les familles, cause un tort immense aux enfants. Cette situation se trouve bien traduite par Delais (1967, P.14) lorsqu'elle écrit ceci : « que le divorce soit ou non souhaitable, qu'il se passe dans les pires ou meilleures conditions, presque tous les enfants en sont victimes ».

Nous retrouvons cette conclusion chez Koudou, K (1990, p. 248) qui indique que « la délinquance juvénile ou l'inadaptation pourrait trouver une de ses causes dans le divorce mal assumé par les parents et les enfants, entre par exemple la famille d'hier et la famille d'aujourd'hui ». On peut également citer l'étude de Kouadio (1993) qui, évoquant les méfaits du divorce estime que les

enfants, pour avoir été victimes de mauvaises intégrations des valeurs socioculturelles mal dispensées dans les familles dissociées, une nouvelle vague d'enfants criminels a peuplé la ville d'Abidjan ; créant par la même occasion ce qu'il est convenu d'appeler aujourd'hui les sites criminogènes.

Les mésententes conjugales – source du divorce des conjoints – ne sont pas elles aussi sans influence sur l'enfant. Cette influence comme le montre Porot (Op. Cit. p.74), « est fonction du type de mésententes : elles peuvent être aussi bien aiguës (parfois transitoires et pas exclusives d'une entente suffisante entre parents) que latentes (qualifiées de visibles ou peu visibles, elles sont de loin les plus fréquentes) ». A travers cette étude Porot situe la place des relations parentales et du couple conjugal dans le développement des inadaptations sociales juvéniles. Il en découle la question des carences parentales. On peut donc se demander comment l'enfant de la rue vit ces conflits. Quelle représentation a-t-il gardé du milieu parental conflictuel ?

En définitive, les mésententes et surtout la recherche de liberté qu'on pense avoir perdue et qui passe par le "sacrifice des enfants", n'ont-elles pas contribué à développer chez l'enfant de la rue un sentiment d'insécurité, sans doute résultat des carences affectives ? Parce qu'en réalité comme le note (Pichon, 1969) pour qu'un enfant se développe normalement au point de vue physique, intellectuel, mental, caractériel et affectif, il faut qu'il soit issu d'un couple légitime, uni par un lien solide d'amour et formant devant lui un bloc indissoluble qui l'accompagne jusqu'à l'âge adulte. Aussi cette réflexion pourrait-elle aider à comprendre le comportement inespéré de bon nombre d'enfants de la rue ; puisque la majorité des familles – qui, pour la plupart n'ont pas franchi le stade de couple pour devenir de véritables foyers – sont bien loin de réaliser ces conditions et cet idéal.

### **III. 2. 3- Travaux sur quelques comportements/ Conduite à risque**

De nombreux travaux ont été consacrés aux comportements à risque dans plusieurs domaines. Dans son approche de la prise de risque, Bellavance & col (2005) montrent la diversité des études qui y ont été consacrées et cela, suivant les formes que peuvent prendre les comportements considérés comme dangereux et les secteurs publics susceptibles d'être les plus touchés. Ces études ont été pour l'essentiel menées dans divers domaines dont ceux du VIH, de la toxicomanie, des jeux de hasard et d'argent, de la délinquance et de la sécurité routière. L'importante covariation constatée entre les comportements à risque, sous-tendrait la présence d'une tendance générale à prendre des risques, et ce, particulièrement chez les adolescents et les jeunes adultes (Bellavance & col, 2005).

Vernet (2003) a ainsi, dans une étude sur les accidents de la circulation, mis en évidence l'effet des comportements et de la personnalité sur la conduite des véhicules automobiles. Les résultats de cette étude révèlent l'inexistence de particularité psychologique de conducteurs contrevenant mais plutôt des particularités propres aux possesseurs d'un permis (ex. Motos ; Poids lourds). Il en ressort également que le rapport à l'automobile est différent chez les hommes, comparés aux femmes ; que le véhicule automobile fait l'objet chez les hommes d'un investissement narcissique qui contribue à l'image et à l'estime de soi. Selon Vernet (op. Cit.), cet investissement narcissique devient alors support et affirmation de l'identité masculine et, c'est l'exacerbation de cette identité masculine qui est associée à divers comportements favorisant le risque d'infractions, c'est-à-dire les accidents.

Aussi, une étude menée, sur la conduite à risque, par Alvin (2011) et Choquet (2008, p 359), révèle-t-elle les conséquences humaines et/ou sociales des comportements à risque. Selon ces auteurs, il y aurait par an, autour de huit cent mille (800 000) morts par suicide, et quarante mille (40 000) à soixante mille (60 000) hospitalisations pour tentative de suicide. Ces statistiques devenues préoccupantes au fil des années auraient un lien avec la diffusion des

psychotropes et de leur présence dans les boîtes à pharmacie familiale (Le Breton, 2013).

Par ailleurs, à la différence des autres produits psycho actifs, souvent rejetés, le jeune choisit à travers l'alcool un produit socialement valorisé, associés à l'idée de maturité. Ainsi à l'issue de leurs travaux sur les conduites à risque, Beck et Richard (2013, p. 359) montrent que les ivresses répétées concernent beaucoup plus les jeunes notamment les étudiants. Il en résulte que l'alcool, accentue la vulnérabilité en matière d'accident de la route, d'activité sexuelle non protégée, de délits, de violence, de chute des résultats scolaires, etc. (Breton, 2013).

Tores et Gauthier (2005) ont, dans le même registre, réalisé une étude notamment sur les accidents de la circulation, qui fonde plutôt l'explication sur les conditions à la fois humaines et environnementales de la survenue des accidents. Tores et Gauthier mettent donc en avant le principe que tout accident résulterait des défaillances d'une situation de conduite qui implique non seulement des usagers mais aussi des éléments de l'environnement routier. De façon spécifique, ces auteurs portent leur intérêt sur l'influence que peut avoir la formation à la conduite automobile sur l'implication dans certains types de défaillances.

Les résultats de cette étude montrent que les individus formés par la conduite accompagnée ou par la filière traditionnelle ne diffèrent pas significativement quant au type d'accident vécu et à la nature des défaillances éprouvées. En revanche, les automobilistes accidentés qui ont fait l'expérience de la conduite accompagnée ou de la filière traditionnelle se montrent plus aptes à apporter une explication de leur accident et à reconnaître leur propre implication dans l'insécurité routière.

Les individus manifestent le plus souvent de l'optimisme comparatif : ils considèrent leur risque d'être confrontés à des événements négatifs inférieur à celui d'autrui. Spitzenstter et Moessinger (2008) ont réalisé des travaux qui se

sont intéressé à l'effet de l'âge sur la perception du risque en matière de conduite automobile. Les résultats de ces travaux montrent que les conducteurs de plus de 65 ans manifestent effectivement de l'optimisme comparatif. Cependant, il est à noter que l'effet de l'âge de la cible de comparaison n'apparaît que dans un nombre limité de cas. Ces résultats sont discutés en termes de maintien d'une image de soi positive.

Qu'en est-il de l'estime de soi et du milieu familial ?

L'estime de soi est reliée à la façon dont une personne élabore et évalue la définition de son identité. Elle apparaît donc comme un jugement sur soi-même, sa valeur et ses capacités qui s'appuient sur une conscience et une connaissance de soi. En conséquence, comme l'indique Toczek (2005), l'ensemble des connaissances de soi que les individus peuvent développer sont importants parce qu'il s'agit d'éléments qui servent de guides et de sources d'influence pour se comporter dans diverses situations.

Il en découle que la façon dont nous percevons les autres dépend en bonne partie de notre perception de nous-mêmes. De même, ce que nous ressentons lorsque d'autres gens nous acceptent ou nous rejettent dépend pour une large part de notre évaluation de nous-mêmes (Rotter, 1966 ; Maslow, 1970 ; Rosenberg et col. 1995). Cette auto-évaluation ou estime de soi peut être faible ou forte. La faible estime de soi caractérise les sujets associés à une hésitation à prêter attention, une tendance à se présenter de façon dévalorisante et une plus grande instabilité du soi.

En revanche, les individus ayant une forte estime de soi d'eux-mêmes, ont une plus grande confiance en eux, des réponses plus extrêmes, une tendance à se présenter de façon valorisante et une stabilité du soi.

Stronks et col. (1997) ont montré, dans une étude, que des individus de niveau social significativement modeste présentaient une faible estime de soi et un sentiment d'efficacité moindre de leur action. Il en découle selon Bastard (2005) que lorsqu'une situation de précarité se prolonge et devient quasi

permanente, elle détériore l'image de soi et induit un sentiment d'inutilité sociale qui débouche progressivement sur une souffrance psychique dont le mode d'expression dépend de l'histoire personnelle de l'individu. Aussi, estime-t-il, une telle situation serait à l'origine d'une baisse de l'estime de soi chez un sujet et de sa faculté à être acteur de son propre destin, des conduites d'évitement et de passivité, des conduites additives de compensation.

Notons que si ces différents travaux renseignent sur les conditions de mise en forme de l'estime de soi, ils font cependant abstraction de l'effet de l'estime de soi de l'individu sur sa conduite, son comportement dans ses différentes activités quotidiennes.

Concernant cet aspect, un certain nombre de travaux ont été conduits par des chercheurs tels que Woo et Twinn (2003) qui mettent en évidence un effet significatif de l'estime de soi sur le phénomène de la maternité précoce. C'est dans ce cadre qu'intervient également l'étude non moins récente menée par Guillon et col. (2007) auprès de 200 adolescents hospitalisés pour troubles mentaux (dépression, anxiété, etc.). Dans cette étude, ces auteurs, ont montré que l'estime de soi distinguait également les fumeurs des non-fumeurs. Ainsi plus le sujet était dépendant de la nicotine (via test de Fagerströme), plus basse était son estime de soi.

A l'analyse, cette étude présente l'estime de soi comme un indicateur de santé psychologique et s'aligne sur les théories classiques qui lient une faible estime de soi à la violence. Nombre de travaux montrent, cependant, des positions contradictoires à ce sujet.

Baumeister, Boden et Smart (1996) ont mené une étude sur le rapport de la délinquance et l'estime de soi. Les résultats de cette étude montrent une corrélation entre une estime de soi élevée et les actes de violence ou d'agression en cas de menace de l'atteinte à l'« amour-propre ». Le principal argument de ce courant de recherche (Toczek, 2005) n'est pas de décrire l'estime de soi comme une cause directe et indépendante de la violence. Il

propose plutôt l'idée selon laquelle la cause majeure des comportements déviants ou à risque est une estime de soi élevée combinée avec une menace de l'égo du sujet.

D'autres travaux ont, par ailleurs, montré le rôle de l'estime de soi dans le développement des comportements de conduite à risque : un lien étroit entre l'auto-évaluation élevée et les comportements de conduite à risque (Otémé, 2010).

S'agissant du lien du milieu familial avec les comportements à risque, rappelons que la cohésion et la stabilité du milieu familial mais surtout la qualité des relations des partenaires ou des conjoints, tiennent un rôle déterminant dans l'équilibre psychologique des enfants issus du couple parental. Il est aussi important d'indiquer que le foyer conjugal constitue le premier univers social connu de l'enfant. Dès lors, on peut mieux apprécier et surtout cerner l'impact de ce milieu sur le développement de la personnalité de l'individu notamment l'éclosion des sentiments sociaux.

C'est sous cet angle que s'inscrit la recherche de Kalau-Mutej (2013) qui vise à identifier les facteurs socio – familiaux qui présentent un lien avec les comportements sexuels à risque. Il ressort de cette étude, qui a enregistré la participation de près de 700 sujets, que les sujets qui ont bénéficié d'un climat social délétère et d'un encadrement familial défaillant sont plus nombreux actifs sexuellement c'est-à-dire sont plus enclins à des comportements sexuels à risque comparés à leurs homologues qui ont plutôt bénéficié d'un climat social apaisé et d'un encadrement familial favorable.

De ce qui précède on peut retenir, comme on a pu le constater tout au long de ce chapitre, que le phénomène des enfants de la rue se révèle comme un phénomène complexe dont l'approche ne peut être faite sous un seul angle. Les facteurs qui sous-tendent ce phénomène tiennent entre autres, à la situation socio-économique des parents (la pauvreté), au cadre de vie (style d'habitation

ou conditions d'existence des parents), aux échanges parentaux (entre parents mais aussi entre parents et enfants) c'est-à-dire la trame des relations affectives dans la famille. Si on s'intéresse à ces échanges : l'instabilité du couple parental, le divorce des parents, les pratiques éducatives parentales, etc., d'une part, et la perception de soi (l'estime de soi) d'autre part, constituent autant d'éléments qui pourraient induire un effet significatif sur le développement des comportements de l'individu notamment dans la prise de risque, tel que confirmé par de nombreuses études.

En revanche, il nous semble que des travaux qui se sont intéressés au phénomène des enfants de la rue, peu de travaux ont été consacrés aux comportements à risque chez les adolescents de la rue dans notre contexte sous l'angle de l'estime de soi, de la représentation du style d'intervention éducative parentale et de la structuration du milieu familial. Il en ressort que les auteurs qui s'y sont intéressés n'aient pas suffisamment insisté sur la dimension affective de la trame des relations d'une part. Et d'autre part, leur approche du milieu familial comme lieu de formation des inadaptations sociales ne nous éclaire guère sur la représentation réelle que l'enfant de la rue se fait de son milieu familial. Cette approche perd de vue la subjectivité intrafamiliale pourtant nécessaire à la compréhension des comportements à risque des enfants de la rue.

### **III. 3- Objectifs et présentation des Hypothèses de Travail**

#### **III. 3. 1- Objectifs de la recherche.**

Notre travail en intégrant aussi bien, la dimension affective des échanges (style d'intervention éducative, structuration familiale) dans la famille, la représentation que l'enfant fait de son milieu familial et la perception de soi (estime de soi) de l'enfant de la rue, vise principalement à mieux cerner les contours de la question de l'enfance de la rue afin d'expliquer le processus de marginalisation. Notamment, le développement des comportements à risque et la résistance à l'insertion socio familiale de cette catégorie d'enfants dans notre contexte social.

De façon spécifique notre travail vise à mettre en relief le rôle respectif de la structuration familiale, du type de relations parentales et de l'estime de soi dans le développement des comportements à risque de marginalité des enfants de la rue. D'autre part, elle vise à montrer l'effet de la représentation sociale du style d'intervention éducative parentale sur la résistance à l'insertion socio-familiale des enfants de la rue.

C'est ce souci qui nous amène à formuler notre hypothèse de travail qui fera l'objet du paragraphe qui va suivre.

#### **III. 3. 2- Présentation des hypothèses**

L'examen théorique de la présente étude laisse entrevoir de façon explicite, les principales orientations de notre travail qui s'articulent autour d'une idée centrale qui s'énonce comme suit :

##### **III. 3. 2. 1- Hypothèse générale.**

La structuration familiale, les caractéristiques du foyer parental et l'estime de soi de l'enfant de la rue d'une part, la représentation du style

d'intervention éducative parentale d'autre part, déterminent respectivement le développement des comportements à risque de marginalité et la résistance à l'insertion socio-familiale de l'enfant de la rue.

### **III. 3. 2. 2- Hypothèses spécifiques.**

#### **Hypothèse spécifique n° 1**

Les enfants de la rue issus de foyers parentaux dissociés sont majoritairement ceux qui développent des comportements à risque de marginalité sociale comparés aux enfants de la rue issus de foyers parentaux unis.

#### **Hypothèse spécifique n° 2**

Les enfants de la rue qui développent des comportements à risque sont plus fréquents dans les foyers parentaux conflictuels comparés à leurs homologues issus de foyers parentaux non conflictuels.

#### **Hypothèse spécifique n° 3**

Les Enfants de la rue qui ont une estime de soi faible sont plus enclins à adopter des comportements à risque contrairement à leurs homologues dont l'estime de soi est forte.

#### **Hypothèse spécifique n° 4**

Les enfants de la rue issus de foyers parentaux dissociés et qui ont une estime de soi faible développent significativement des comportements à risque de marginalité que les enfants de foyers parentaux unis et dont l'estime de soi est forte.

**Hypothèse spécifique n°5**

Les enfants de la rue qui ont une représentation négative du style d'intervention éducative parentale sont majoritairement moins disposés à l'insertion dans leur milieu familial, comparés aux enfants de la rue qui ont plutôt une représentation positive du style d'intervention éducative parentale.

Il convient d'indiquer que le chapitre (chap.4), qui va suivre, nous permettra de soumettre ces différentes hypothèses à l'épreuve des faits. Cette démarche nous autorisera en définitive, de dire si oui ou non ces hypothèses résistent à l'épreuve des faits.

## **CHAPITRE IV : METHODOLOGIE**

Les développements théoriques de ce travail ont suscité des hypothèses de recherche qui méritent d'être soumises à l'épreuve des faits. Ce qui rend nécessaire la conception d'une démarche c'est-à-dire d'une méthodologie de recherche.

Notre approche est plutôt centrée sur les enfants de la rue dans leur processus de marginalisation sociale. En le faisant, l'avons-nous déjà indiqué, nous nous intéressons à la fois à la perception de soi (estime de soi) et à la construction symbolique c'est-à-dire l'image que l'enfant de la rue se fait du milieu familial (à travers le style d'intervention éducative parentale) dans leur rapport aux comportements à risque et à la résistance à l'insertion socio-familiale. Autrement dit, il s'agit de cerner l'effet de la structuration familiale, du type de relation parentale, de l'estime de soi et de la représentation réelle que l'enfant de la rue se fait du milieu parental sur les comportements à risque et leur l'insertion socio-familiale. Cette approche méthodologique implique nécessairement une intervention sur le terrain de l'étude. Mais cette entreprise comporte des impératifs : la définition et l'emploi d'un instrument de recherche, la construction d'un échantillon et l'aménagement de conditions favorables à son déroulement.

Dans les lignes qui suivent, nous allons examiner comment nous avons abordé ces diverses opérations méthodologiques non sans analyser les aspects négatifs et positifs de chacune d'entre elles. Mais avant de le faire, soulignons que cette étude fait intervenir une série de variables (in)dépendantes qu'il convient d'analyser.

#### **IV-1. Analyse des variables impliquées dans la recherche.**

Les hypothèses de travail qui sous-tendent cette recherche, mettent en présence des facteurs de différente nature qui se répartissent en deux catégories distinctes suivant les fonctions – variable indépendante et variable dépendante.

##### **IV- 1. 1. Variables Indépendantes**

D'abord les variables indépendantes ; elles sont au nombre de quatre (4) :

1. **Type de structuration familiale.** Elle comporte deux modalités, (foyers dissociés, foyers unis). Il est possible de répartir les sujets en classes, à partir des renseignements sur la situation matrimoniale de leurs parents. Cette classification se fera en tenant compte de la présence ou non des deux parents au foyer. Par exemple le sujet vivant soit avec sa mère soit avec son père même quand celui-ci (ou celle-ci) s'est remarié(e) notamment dans le cas de foyers recomposés, sera considéré comme sujet issu de milieu familial dissocié ou désuni. Par contre, celui dont les deux parents sont présents au foyer même dans le cas de foyers polygamiques, est considéré comme sujet issu de foyer uni.
2. **Type de relations parentales.** Cette variable a trois modalités (relations conflictuelles, relations non conflictuelles et relations parentales modérées). Le type de relations parentales renvoie à la qualité de l'atmosphère familiale du sujet. Cette variable est définie par la position du sujet sur l'échelle de mesure des relations parentales. Dans ce cas, il est établi un critère de notation à partir

duquel le sujet qui obtient une certaine note au questionnaire d'évaluation de la qualité des relations parentales est rangé dans une catégorie qui est censée correspondre à celle de son milieu familial d'origine. Le sujet pourra appartenir sur la base de sa note soit à la catégorie d'individus issus de milieux parentaux conflictuels, soit à celle des milieux parentaux non conflictuels ou encore à celle des milieux parentaux modérés.

- 3. Estime de soi.** Elle renvoie ici au jugement ou à l'évaluation faite d'un individu en rapport à ses propres valeurs. Il en ressort que lorsqu'un individu accomplit une chose qu'il pense valable, celui-ci ressent une valorisation et lorsqu'il évalue ses actions comme étant en opposition à ses valeurs il réagit comme « baissant dans son estime ». Cette variable comporte deux (2) modalités notamment l'estime de soi forte et l'estime de soi faible.

Ainsi une forte estime de soi implique les caractéristiques telles que la croyance ferme en ses propos et principes, la capacité à faire les choix qui semblent correctes, la confiance en soi, l'anticipation positive de l'avenir, la résistance à la manipulation. En revanche une estime de soi faible traduit les caractéristiques telles que l'autocritique importante, l'indécision chronique, la culpabilité, l'irritabilité, le pessimisme.

A partir d'un critère préalablement défini, chaque sujet est, conformément à son score d'estime de soi, affecté dans un groupe censé correspondre à son estime de soi. Il peut, en effet, appartenir soit au groupe de sujets ayant un niveau d'estime de soi élevé, c'est-à-dire fort, soit au groupe des sujets dont le niveau d'estime de soi est bas, c'est-à-dire faible.

- 4. Représentation du style d'intervention éducative parentale.** Elle constitue la quatrième variable indépendante. Il s'agit d'une variable qui fait intervenir la dimension psychique de l'individu dans la compréhension du « phénomène enfant de la rue ». Théoriquement cette variable, dite de la représentation du style d'intervention éducative parentale, renvoie à l'image symbolique que

l'enfant se fait des usages ou aux attitudes des parents dans l'éducation de leurs enfants. Empiriquement elle est définie par la position du sujet sur l'échelle de "mesure de la représentation des pratiques éducatives parentales". Dans ce cas, il est également établi un critère de notation qui permettra d'affecter un sujet en fonction de sa note, dans une classe qui pourrait correspondre au type de représentation qu'il a gardé des pratiques éducatives en usage dans son milieu parental d'origine.

Cette variable indépendante met en présence deux modalités que sont la représentation négative et la représentation positive du milieu parental ou familial. La représentation négative ici, désigne l'absence d'identification aux parents (Père) ou substituts parentaux – l'Homme de la maison – absence de valorisation du milieu parental et l'hostilité affichée par l'enfant à l'égard de ce milieu compte tenu des pratiques éducatives qui y sont en usage. Tandis que la représentation positive renvoie au contraire des éléments ci-dessus mentionnés. Là aussi il s'agira de considérer la moyenne des scores obtenus par les sujets dans chacune des situations.

Dans les faits, le sujet ne pourra pas être considéré en références à des catégories de familles en termes de pratiques éducatives (démocratique, permissive et autocratique) mais plutôt compte tenu de l'image symbolique que celui-ci fait des pratiques éducatives qui ont cours dans le milieu familial d'origine.

Les différentes variables indépendantes ainsi élucidées ont un caractère qualitatif. On note à côté de celles-ci des variables dites dépendantes.

#### **IV- 1. 2. Variables Dépendantes**

Elles sont au nombre de deux (2).

**1\_ Développement/adoption des comportements à risque de marginalité des enfants de la rue.** Elle se révèle comme l'effet des facteurs susmentionnés

(type de relations parentales ; l'estime de soi ; type structuration familiale). Il s'agira dans ce cas de retenir la fréquence des sujets compte tenu de l'effet de chacune des variables indépendantes en présence. Cette variable dépendante comprend deux (2) modalités : l'adoption de comportements à risque qui se traduit par un score de comportements à risque élevé (Cf. section de cotation des items & échelle) et non adoption de comportements à risque qui se traduit par un score de comportements à risque bas.

Cette variable dépendance pourrait également aider à mieux cerner l'effet combiné des deux variables indépendantes que sont la structuration familiale et l'estime de soi dans la compréhension du processus de marginalisation des enfants de la rue.

**2\_ Résistance à l'insertion socio-familiale de l'enfant de la rue.** Cette variable fait intervenir la dimension psychique de l'individu dans la compréhension du phénomène enfants de la rue. En fait, la résistance à l'insertion socio-familiale se révèle ici comme l'effet produit chez l'enfant par la représentation des pratiques éducatives parentales. Cette variable comprend deux (2) modalités : résistance à l'insertion familiale (hostilité affichée à un retour dans le milieu familial, récidiviste, vante les avantages du milieu ouvert, etc.) non résistance à l'insertion familiale (favorable ou disposé à un retour en famille, met en avant les dangers du milieu ouvert, etc.).

Il s'agira de considérer les scores obtenus par les sujets dans chacune des situations. Ainsi tout comme les différentes variables indépendantes ci-dessus décrites, ces deux variables dépendantes ont un caractère qualitatif.

La nature et la fonction des différentes variables étant ainsi précisées, il s'impose également une autre exigence : celle d'indiquer les contours de la population concernée par la présente étude.

## **IV-2. Cadre de la recherche**

Dans le cadre de la présente recherche, on peut déjà l'indiquer, les investigations ne sauraient s'étendre à l'ensemble des individus concernés. Ce qui pose, d'emblée, l'éminent problème de la constitution d'un échantillon : un échantillon représentatif.

### **IV-2.1. Champ géographique : la ville d'Abidjan.**

Le phénomène des enfants de la rue qui fait l'objet de la présente étude, nous l'avons déjà indiqué, apparaît aux yeux de tous les observateurs mais surtout de l'avis des chercheurs qui s'y intéressent, comme un phénomène urbain : un problème de grandes villes.

La ville d'Abidjan nous semble donc un bon champ d'étude de ce phénomène, non pas qu'il ne puisse pas être étudié dans les autres grandes villes du pays (Bouaké, Daloa, Man etc.) qui sont également marquées par l'urbanisation. C'est qu'en Côte d'Ivoire, Abidjan passe pour un symbole de l'urbanisation, de sorte que dans le pays, la croissance urbaine concerne surtout cette capitale économique. Ce constat a fait remarquer Rougère repris par Adjoua (1988, p.11) avec un peu d'excès vu ce qui se passe de nos jours, mais dans un rapport comparatif toujours exact « qu'en Côte d'Ivoire, après la capitale Abidjan, symbole du modèle urbain, le reste est de la brousse ». Au plan local, Abidjan constitue donc un élément de référence du couple conceptuel urbain - rural.

A l'instar des cités côtières Ouest-africaines, Abidjan est une ville relativement récente née de la volonté coloniale. Aussi tête de ligne de la régie ABIDJAN-NIGER, la ville d'Abidjan a-t-elle rapidement retenu l'attention des explorateurs français qui œuvrèrent à y construire un port en eau profonde. Ce port fera de la Côte d'Ivoire « le poumon économique » de l'Hinterland (Mali, Burkina Faso - Niger) surtout après l'avènement du Canal de Vridi en 1951. Il s'en est suivi un essor démographique considérable en liaison étroite avec sa

situation géographique, économique et ses autres fonctions (politique et culturelle).

En effet, en 1969 Abidjan compte 501.000 habitants quinze ans plus tard, cette population est passée à 1.654.000 âmes pour atteindre 1.900.000 habitants en 1991 (Dédy & Col ; 1991) ; elle est estimée en 1997 à 2.370.000 habitants (M.E.F.)<sup>1</sup> soit près d'un quart de la population du pays. La population de cette ville est une population à tous points de vue hétéroclite : elle offre des chances de rencontrer sur son territoire toutes les couches socioprofessionnelles, socio-économiques, socioculturelles et même les grands ensembles linguistiques du Pays ; par conséquent elle donne l'occasion de voir s'opérer un véritable brassage des cultures.

Dans la couche nationale de cette population (1.202.109 habitants), les groupes ethniques les plus représentés se distribuent de la façon suivante :

- . Akan: 34%
- . Krou: 20.3%
- . Mandé: 19.6%
- . Gouro : 15%

Parmi les groupes ethniques du Pays certains apparaissent comme étant les plus anciennement établis autour du noyau ébrié. Il s'agit respectivement des Baoulés, des Bété, des Sénoufos et des Malinké (Dioula). Un des traits très caractéristiques de cette population Abidjanaise, c'est surtout sa jeunesse ; les jeunes (les moins de 20 ans) toute nationalité confondue, représentent 53.15% de la population totale soit 1.024.957.

Mais il convient de souligner, par ailleurs que le contenu ethno-socio-démographique de la ville d'Abidjan fait d'elle le symbole et le microcosme de la côte d'ivoire autant que de l'Afrique. On y rencontre de fortes colonies

---

<sup>1</sup> M.E.F ; Ministère de l'économie et des Finances.

d'étrangers africains et non africains établis, pour la plupart d'entre eux dans le Pays vers la fin des années 1960. Ces populations ont ainsi immigré dans leur grande majorité en terre ivoirienne en général et à Abidjan en particulier dans le dessein de s'assurer un Lendemain meilleur. Une enquête menée en 1959 par l'Institut Fondamental d'Afrique Noire (IFAN) et Collaborateurs, illustre fort bien, déjà à l'orée de l'indépendance de la Côte d'Ivoire, le flux important d'étrangers à Abidjan : « Sur les 185000 Habitants que comptait alors la ville d'Abidjan, 90.000 étaient des étrangers. Les originaires de la Côte d'Ivoire représentaient à peine 50% de la population » Diabaté & Kodjo (1991 ; p.131). Quelques années plus tard, bien que cette tendance se soit renversée – les Ivoiriens représentent 61% de la population abidjanaise – en 1975, on constate que la population des étrangers n'a pas non plus arrêté de s'accroître. La proportion, par exemple, des Burkinabé et Maliens représentaient à cette même année 1975, respectivement 16.50% et 8.80%. En 1988, cette population étrangère représentait 37.66% de la population totale de la ville d'Abidjan. (RGPH ; 1988)<sup>2</sup>

D'une façon générale la population de la Ville d'Abidjan s'est accrue au rythme de 12% l'an depuis la création de la ville (1958) et a doublé par conséquent tous les six ans. Cette explosion démographique est donc moins le fait d'un accroissement naturel que la conséquence d'un flux migratoire intense et soutenu. Le nombre des migrants originaires de la Côte d'Ivoire profonde, du Mali, du Burkina Faso et de la Guinée, est quatre fois plus important que celui des naissances (13.5% en 1970). Aussi des estimations sur la densité probable du peuplement d'Abidjan à l'horizon 1980 sont-elles établies à partir de l'enquête démographique de 1963-1964 (Diabaté et Kodjo ; op. Cit. p.119). Sur la base de ce type de progression, la S.E.M.A <sup>1</sup>(1967 ; p.4) émet l'hypothèse selon laquelle la population d'Abidjan atteindra 2 à 3 millions d'habitants en l'an 2.000.

---

<sup>2</sup> Voir Tableau n°3 : répartition de la population de la ville d'Abidjan ; Annexes III

<sup>1</sup> S.E.M.A : Société économique et de mathématique appliquée

Par ailleurs, il convient de souligner que la structure actuelle de la ville d'Abidjan remonte à 1928, date d'élaboration du plan directeur fondé sur le principe de la ségrégation raciale : deux races deux cités. D'un côté on aura la ville africaine caractérisée par « l'intensité d'existence, la promiscuité, vrai dans le drame ou la joie, ville ressemblant le plus aux africains et le moins à l'Afrique » ce sont notamment Adjamé (capitale en ébrié) et Treichville (Treich-Lapleine). Et de l'autre côté, la cité européenne aux domaines luxueux, aux immeubles ultra modernes-le quartier du Plateau-séparé de la ville africaine par des remparts naturel (lagune ébrié) et humain (camp galliéni).

Au fil des années et sous la pression de la poussée démographique, la ville d'Abidjan a vu naître d'autres cités européennes et des cités africaines ; d'une part Cocody, Marcory résidentiel, les Deux-Plateaux ; d'autre part Yopougon, Abobo. Et depuis 1980, date de la restructuration communale, la ville d'Abidjan compte dix communes au développement inégal.

La forte croissance démographique mais aussi l'urbanisation importante de cette ville d'Abidjan, ont pour corollaire un certain nombre de problèmes institutionnels, structurels et sociaux sans nul doute, accentués par la crise économique de ces dernières décennies. Ce sont donc le chômage, la criminalité, la crise du logement, l'insuffisance des infrastructures sanitaires et scolaires etc., autant de velléités qui meublent le quotidien des habitants de la ville d'Abidjan.

Toutes ces réalités mouvantes entretenues et même vécues par la ville d'Abidjan, nous confortent dans l'idée que cette cité constitue un bon champ géographique qui permettra, par conséquent, une bonne approche de cet autre fléau des temps modernes qu'est l'enfance des rues.

## IV-2.2. Population et Echantillon

### IV-2.2.1. Population d'étude proprement dite.

La population concernée par notre travail s'étend aux enfants de la rue – sans distinction de nationalité, de race ni d'ethnie— résidant sur le territoire abidjanais. Les critères retenus pour la sélection des sujets sont les suivants :

- **Age.** Il doit être compris entre quatre (04) ans et dix-huit (18) ans. Notre attention s'est particulièrement portée sur cette frange de la population, pour diverses raisons qui méritent d'être soulignées ici. D'abord, elle va nous permettre de mieux appréhender la responsabilité du milieu familial et donc de la famille dans l'occurrence et la prévention du phénomène «enfants de la rue ». Ensuite cette option s'explique par le fait qu'à partir de quatre ans, l'enfant ayant fait l'expérience de l'école ou pas s'exprime de façon relativement correcte et, par conséquent peut répondre aux différentes questions qui lui seront posées. Cela présente l'avantage d'éviter le recours à des intermédiaires.

La limite inférieure de quatre (04) ans que nous nous sommes fixée se justifie également par le fait que la plupart des études qui se sont intéressées à la question des enfants et jeunes de la rue fixent cette limite généralement à sept ans, laissant ainsi de côté la population des enfants compris entre quatre ans et sept ans supposés analphabètes, c'est-à-dire ne sachant ni lire ni écrire correctement. Les aspirations, les besoins et les motivations profondes d'une telle frange de la population des enfants de la rue qui pourraient permettre une avancée certaine dans la compréhension du phénomène, se trouvent ainsi exclus. Mais cette population étant supposée n'avoir pas encore fait l'objet de multiples enquêtes qui font légion dans ce domaine, présente en revanche des chances réelles de fournir des informations objectives et sans réserve.

D'un autre côté, la limite de dix-huit ans se justifie par le fait que non seulement elle matérialise la fin de l'enfance telle que l'indique la convention relative aux droits de l'enfant, mais aussi parce que même à cet âge l'autorité des parents vaut encore. Enfin cette disposition vise à garantir l'homogénéité de notre échantillon.

- **Lieu de résidence des parents ou substituts parentaux.** Ils doivent résider sur le territoire de l'une des communes de la ville d'Abidjan depuis le départ de l'enfant dans la rue.

- **Lieu de résidence du sujet.**

Il doit résider sur le territoire de l'une des communes de la ville d'Abidjan et justifier d'une présence effective et permanente dans la rue de deux (2) ans maximum. Nous considérons que jusqu'à cette limite, le discours de l'enfant peut encore demeurer beaucoup plus proche de la réalité de l'existence familiale. Tout prolongement de la durée dans le milieu ouvert pouvant altérer ou dénaturer la représentation du milieu parental chez l'enfant. Ce critère permet d'exclure les Enfants de la Rue en transit sur Abidjan mais aussi ceux d'entre eux qui renouent quelque fois avec le milieu familial. Il est également un critère qui vise l'homogénéité de l'échantillon.

#### **IV-2.2.2. Constitution de l'échantillon.**

La qualité des conclusions qu'on peut tirer des résultats d'une enquête est liée à la composition de son échantillon (Ghilgione et Matalon ; 1978).

La présente étude s'attache à vérifier un nombre important d'hypothèses dont la portée ne saurait être réduite aux seuls enfants des rues d'Abidjan. Le recours à un échantillon représentatif donnait la possibilité de tenter une extrapolation susceptible de fournir des hypothèses nouvelles, de caractère

général, axées, non plus sur les seuls enfants de rues de la ville d'Abidjan, mais aussi ceux de l'intérieur du pays, voire les enfants de la rue, tout court.

Il y a cependant dans la pratique d'énormes difficultés à obtenir, lorsque cela ne s'avère pas impossible, un échantillon représentatif au sens strict du terme. Ces problèmes pratiques sont liés à l'absence d'une base de sondage relative à la population générale d'où est tiré l'échantillon et à la question des biais d'échantillonnage (c'est-à-dire aux erreurs dans la sélection des sujets devant faire partie de l'échantillon).

Cela dit, à la notion de représentativité, comme le suggèrent Ghilgione et Matalon (1978, p. 53), il est convenable de « substituer une notion plus large, celle d'adéquation de l'échantillon aux buts poursuivis ». Etant donné nous n'avons qu'à analyser des relations entre plusieurs variables, la représentativité stricte de l'échantillon ne s'imposait vraiment pas. L'essentiel était, donc d'avoir un échantillon acceptable et adapté à nos besoins, nous pouvons donc nous contenter d'une représentativité relative.

#### **- Echantillonnage par la méthode des quotas.**

Il existe une diversité de moyens – échantillonnage sur empirique par quota ou encore échantillons aléatoires – qui concourent à la construction d'un échantillon représentatif, mais pour l'intérêt de ce travail, nous avons préféré la méthode des quotas à la méthode d'échantillonnage aléatoire. Ce dernier procédé a pourtant des avantages. L'un de ses avantages majeurs est d'estimer, à la différence de la méthode des quotas, le pourcentage d'erreurs lié aux distorsions découlant de la constitution même de l'échantillon. Ainsi en recourant aux tests statistiques classiques et à la théorie de la probabilité, on peut connaître avec précision les limites de confiance entre lesquelles se situe l'écart entre l'échantillon sur lequel on a réellement travaillé et celui théoriquement établi. Cette méthode était donc toute désignée et son utilisation souhaitable, étant donné les avantages qu'elle présente.

Mais les réalités du terrain d'étude ont été telles que nous avons été amenés à ne retenir en définitive que la méthode des quotas. La contrainte principale et essentielle se résume ici par la quasi-inexistence d'une base de sondage sur le phénomène étudié (Enfants de la rue) dans notre pays.

Aussi, les seules données statistiques en la matière dont nous disposions en ce moment, ne donnaient-elles nullement la possibilité d'avoir des listes complètes de noms et caractéristiques biographiques des enfants de la rue dans la ville d'Abidjan. Ce qui, du coup, excluait la possibilité de relevé de noms devant faire l'objet d'un quelconque tirage au sort.

La méthode des quotas qui exclut une telle condition nous a paru le dernier recours ; elle s'imposait en fait, comme étant la plus adéquate. Il était ainsi possible de travailler sur les distributions dans la population des Enfants de la Rue de la ville d'Abidjan, de certains paramètres comme l'âge, le lieu de résidence ou de recensement ; ces distributions étant contenues dans la base de données dont nous disposions.

#### **- Choix des quotas et composition de l'échantillon.**

C'est le lieu de rappeler que les quotas jouent le rôle de variables de contrôle : selon qu'ils sont respectés ou non, l'échantillon obtenu reflétera ou non la population étudiée. Leur fixation se fonde sur les distributions de certains paramètres dans la population générale. Elle suppose par conséquent la connaissance statistique préalable de celle-ci. La base de données que nous avons en notre possession permettait de remplir cette dernière condition ; vu que celle-ci mettait en exergue la structure de l'ensemble des sujets concernés par notre travail.

Le tableau ci-dessous donne la répartition des sujets en fonction de l'âge et du lieu de recensement.

TABLEAU N°1**Répartition des Enfants de la rue selon l'âge  
et la Commune de recensement.**

<b>QUARTIER/AGE</b>	<b>ADJAME</b>	<b>PLATEAU</b>	<b>TREICHVILLE</b>	<b>TOTAL</b>
4ans-6ans	41	03	03	47
7ans-9ans	209	32	48	289
10ans-12ans	723	270	260	1253
13ans-15ans	886	467	486	1839
16ans-18ans	812	569	409	1790
<b>TOTAL</b>	<b>2671</b>	<b>1341</b>	<b>1206</b>	<b>5218</b>

*Source : Etude statistique réalisée par UNICEF & Ministère de la Santé ; 1992.*

Il convient de préciser que la population des enfants de la rue issus du recensement de 1992 s'établit à un effectif total de 12463 individus. Un premier tri a été fait pour tenir compte des critères que nous avons déjà établis, pour garantir l'homogénéité de l'échantillon. Ainsi nous avons dû extraire de cette population tous les enfants de la rue dont l'âge se situe au-delà de 18 ans, c'est-à-dire l'âge limite retenu dans le cadre de cette étude.

Dans un second temps, nous retenus trois communes sur l'ensemble des dix (10) communes de recensement des enfants de la rue sur la base des critères suivants :

- Activités économiques, commerciales importantes ;
- Grande diversité de la population ;

- Centre d'affaires, point de convergence des populations.

Il s'agit de caractéristiques qui permettent à ces communes d'exercer un grand attrait sur les enfants de la rue. Les communes qui répondent à ces critères et sur lesquelles nous avons porté notre choix sont les suivantes :

- Adjamé ;
- Plateau ;
- Treichville

Cette précaution nous a permis de retenir comme base de sondage un effectif total de 5218 enfants de la rue (cf. tableau n°4).

Précisons que selon François (2005), la loi statistique considère un échantillon (n) comme représentatif dès lors qu'il compte  $n \geq 30$  répondants, n, étant la taille de l'échantillon. D'autre part, l'analyse de similitude (une des méthodes d'analyse de données) à laquelle nous avons eu recours, ne s'applique que dans des conditions où l'échantillon retenu présente une taille  $n \geq 80$  sujets sans introduire des distorsions.

En définitive, nous avons choisi de travailler sur un effectif (n) de 200 sujets pour tenir compte des conditions matérielles et de la spécificité du phénomène étudié. Sur cette base, la taille de l'échantillon et la base de sondage étant connus, nous avons déterminé un taux de sondage ( $f = n/N$ ) qui nous a permis de définir les quotas respectifs des sujets constitutifs de l'échantillon.

Ainsi chacune des proportions telle qu'elle se présente dans la population a été multipliée par le taux de sondage ( $f = n/N$ ) que nous avons déterminé. A titre d'illustration, les proportions ont été déterminées de la façon suivante :

### **ADJAME**

#### Effectif retenu :

$$f = n / N$$

$$f = 200 / 5218$$

$$f = 0,038$$

Nombre de sujets par tranche d'âge :

- **4ans – 6 ans**  
 Nombre de sujets (n1) = 41 x 0.038  
 n1 = 1,56 soit 02 sujets.
- **7 ans – 9 ans**  
 Nombre de sujets (n2) = 209 x 0.038  
 n2 = 7,94 soit 08 sujets.
- **10 ans – 12 ans**  
 Nombre de sujets (n3) = 723 x 0.038  
 n4 = 27,47 soit 27 sujets.
- **13 ans – 15 ans**  
 Nombre de sujets (n4) = 886 x 0.038  
 n4 = 33,67 soit 34 sujets.
- **16 ans – 18 ans**  
 Nombre de sujets (n5) = 812 x 0.038  
 n5 = 30,86 soit 31 sujets.

Total des sujets retenus à Adjamé = 101,50 soit 102 sujets.

Les effectifs des communes de Treichville et du Plateau ont été déterminés suivant le même procédé.

La structure de cet échantillon ainsi déterminée se présente comme suit :

**TABLEAU N°2 :**

**Structure de l'échantillon des Enfants de la rue selon l'âge et la Commune de recensement.**

<b>QUARTIER /AGE</b>	<b>ADJAME</b>	<b>PLATEAU</b>	<b>TREICHVILLE</b>	<b>TOTAL</b>
4ans-6ans	02	00	00	02
7ans-9ans	08	02	01	11
10ans-12ans	27	10	10	47
13ans-15ans	34	19	18	71
16ans-18ans	31	16	22	69
<b>TOTAL</b>	<b>102</b>	<b>47</b>	<b>51</b>	<b>200</b>

Un contrôle des distributions des quotas<sup>1</sup> au niveau de l'échantillon s'impose généralement au terme de l'opération de construction de celui-ci par la technique d'échantillonnage par quota, pour se prémunir des biais systématiques provenant de sa réalisation même. Il est donc, ce contrôle, une

<sup>1</sup> Pour les différents types de contrôles voir Chauchat (1995, P. 36).

exigence de rigueur visant à s'assurer de la représentativité de l'échantillon constitué.

Nous n'avons pas, dans notre cas, eu besoin de recourir à l'opération de contrôle ; vu que les variables retenues ainsi que leurs proportions respectives étaient conjointement envisagées dans la base de sondage dont nous disposions. De sorte que ce contrôle s'est, du coup trouvé réalisé dans la prise en compte des quotas dans l'échantillon.

#### **- Portée et limites de l'échantillonnage par quota.**

Les principaux avantages de l'échantillonnage par quotas sont la commodité et l'économie. Il n'est donc pas étonnant qu'il demeure l'un des procédés (échantillonnage non probabiliste) les plus utilisés dans les enquêtes psychosociologiques.

En effet contrairement à la technique du tirage au sort aléatoire, l'échantillonnage par quota ne nécessite pas l'existence d'une base de sondage complète. La conduite de notre enquête a pu se faire suivant les délais que nous nous sommes impartis grâce à ce procédé. Il nous a assuré la rapidité et l'économie du temps, nous offrant ainsi la possibilité de « travailler presque deux fois plus vite que lorsqu'une liste d'individus est imposée » (Grawitz ; 1996, P.488). Par ailleurs grâce à sa parfaite adaptation aux difficultés du terrain, nous sommes parvenus à contourner facilement les refus de répondre de certains sujets par le recours à d'autres qui présentent les caractéristiques exigées par notre échantillon choisi.

La méthode des quotas appelle cependant quelques réserves sur le plan scientifique : la représentativité de l'échantillon ainsi obtenu n'est jamais totale, elle ne l'est que du seul point de vue des paramètres ayant servi à fixer les quotas à respecter dans l'échantillon (M'bra, 1984).

En conclusion, la reproduction exacte des proportions des paramètres d'une population dans l'échantillon de celle-ci ne suffit pas, à elle seule à garantir la représentativité des résultats de celui-ci. Elle tient également à la rigueur qui entoure les procédés mis en œuvre pour contacter et interroger les sujets. Cela exige la connaissance du genre d'erreurs à redouter suivant le type d'enquête et en fonction de l'objectif visé, d'une part et une utilisation de techniques vis-à-vis de l'objet d'autre part. Dans toute recherche, c'est de ces techniques de recueil des données que dépend réellement la qualité des résultats de celle-ci.

### **IV-3. Instruments de recueil des données de la recherche.**

Le souci de fiabilité des résultats de notre travail nous a conduit à porter notre choix sur deux techniques bien connues dans la pratique des enquêtes psychosociales : le questionnaire et l'entretien de recherche, également connu sous le vocable d'interview.

En effet, dans les lignes qui vont suivre, il s'agira d'abord d'exposer le mérite qu'il y a à utiliser ces deux techniques choisies parmi la large gamme des techniques qui foisonnent en psychologie. La deuxième tâche va consister à indiquer la procédure de leur mise en place, ce qui nous conduira à présenter les contenus et formes respectifs de chacune d'entre elles non sans en avoir relevé la portée et les limites.

#### **IV-3.1. Le questionnaire comme technique de recueil des données**

Le questionnaire se révèle comme le moyen de communication essentiel entre l'enquêteur et l'enquêté. Il poursuit, en effet un double but : d'une part motiver, inciter l'enquêté à répondre aux questions qui lui sont posées, d'autre part permettre à l'enquêteur d'obtenir des informations adéquates. Comme l'écrit Grawitz (1996, P.615), «le questionnaire doit traduire l'objectif de la recherche en questions et susciter chez les sujets

interrogés des réponses sincères et susceptibles d'être analysées en fonction de l'objet de l'enquête ».

En clair, la question posée en fonction d'un but donné doit susciter une réponse en relation avec le but poursuivi et traduire fidèlement l'attitude de l'enquêté. On attend, en effet, de celui-ci qu'il le fasse clairement. Comment parvenir alors à ce résultat ? Cette interrogation pose le problème du contenu et de la forme des questions, caractéristiques essentielles du questionnaire. Mais avant d'apporter une réponse à cette préoccupation majeure, qu'il nous soit permis de mentionner les raisons qui ont milité en faveur du choix du questionnaire dans le cadre de notre travail.

#### **IV-3.1.1. Justification du choix du questionnaire**

Le questionnaire constitue, bien évidemment, la méthode la plus connue et la plus utilisée, de toutes les méthodes d'observation. Cette popularité dont il semble jouir est, en effet, sous-tendue par les nombreux avantages qu'il offre, tant dans le recueil des informations que dans le traitement de celles-ci, et qui sont diversement exprimés par les chercheurs qui s'y sont intéressés. Ainsi selon Chauchat (1995, P.178), le questionnaire « est pratiquement la seule (méthode) qui soit adaptée aux enquêtes quantitatives. Les observations y sont systématiques et standardisées, et les opérations de passation... et de dépouillement... simples, rapides et peu coûteuses de telle sorte que les enquêtes par questionnaire peuvent être menées sur de gros échantillons et les données obtenues, traitées statistiquement ».

Dans le fond, Bacher (1982) ne s'écarte pas de ce propos lorsqu'elle écrit ceci : « l'avantage le plus manifeste du questionnaire est sa complète standardisation. Les mêmes questions sont posées à tous les sujets, les mêmes éventualités de réponses leur sont proposées. Les réponses fournies par des sujets différents sont ainsi directement comparables. L'exploitation des résultats, est ensuite beaucoup plus rapide, ce qui est une nécessité dès que

l'effectif dépasse quelques centaines ». Autant de raisons pour lesquelles nous avons, avant tout, opté pour le questionnaire.

A ces raisons qui ont fortement motivé le choix de cette technique de recueil de données, s'ajoutent d'autres raisons dont la première vient de ce que les sujets peuvent trouver dans le questionnaire plus de sécurité par rapport à l'anonymat et se sentir, par conséquent, plus libre d'exprimer leurs opinions. Ensuite il exerce moins de pression sur le sujet pour lui faire donner une réponse immédiate.

Enfin, il convient de relever que notre travail porte sur une population d'individus en "transition marginale" de par leur situation et donc de jeunes enfants évoluant dans le milieu ouvert ; des gens très susceptibles parce que tellement désabusés et qui, pour la plupart d'entre eux devant "se prendre en charge", ne se prêtent ou ne consacrent davantage de temps à une activité quelconque que lorsque celle-ci peut leur procurer en retour des bénéfices (financiers et/ou matériels). Dans ce milieu, la non moins célèbre expression américaine « *Times is money* » ; entendons « le temps, c'est l'argent », prend tout son sens. Ainsi malgré leur bonne volonté ils ne peuvent pas passer plus de temps (plus de 20 ou 30 mn) avec toute personne, fut-il un chercheur, dont les sollicitations ne sont pas suivies d'effet financier ou matériel.

Pour toutes ces raisons et vu le temps imparti à la réalisation de l'enquête - pour couvrir les 200 sujets de l'échantillon -, le questionnaire s'est avéré l'instrument de recueil de données le mieux indiqué pour notre travail. Ainsi à travers ce questionnaire notre objectif principal consiste à mettre à jour l'influence du milieu familial et la perception de soi dans notre contexte social actuel sur la marginalité juvénile sociale (comportement à risque de l'enfant de la rue). Une présentation de ce questionnaire est fournie dans les lignes qui vont suivre.

#### **IV-3.1.2. Forme et contenu du questionnaire**

Le questionnaire qui a servi au recueil des données de cette étude comprend un ensemble de 59 items qui s'articulent autour de six (6) grands axes.

- **Mesure de la qualité des relations/représentation du milieu familial**

Les Items des deux échelles qui ont rendu possible le recueil de ces deux types de données de l'enquête sur le terrain, sont au nombre de seize<sup>1</sup>. Les huit items de la première échelle sont consacrés à la qualité des relations parentales et donc à la détermination du type de relations entre les parents des Enquêtés ou des substituts parentaux (Items 101 à 108). Cette échelle de mesure des relations parentales met en présence des locutions descriptives qui présentent des opinions, par rapport auxquelles le sujet doit se prononcer. A titre d'exemple, voici quelques items de mesure de la qualité des relations parentales : Item 101 « A la maison mon papa et ma maman s'injuriaient ». Item 102 « Maman et Papa s'entendaient ». Item 106 « Mon papa se mettait à gifler ma maman ». Item 108 « A cause palabres avec mon papa, c'est à côté de ses enfants que ma maman préférait dormir ».

Les huit items de la seconde échelle concernent essentiellement la représentation du milieu familial (Items 201 à 208). Ces items visent donc à mettre à jour l'opinion, l'attitude ou encore le jugement que ces enfants développent au sujet des pratiques en usage dans le milieu familial dans lequel ils ont évolué et qui a, en effet, marqué diversement leur existence. Voici par exemple quelques items de notre échelle de mesure de la représentation du milieu familial : item 206 « Je pense que les enfants n'aiment pas rester à la maison parce qu'ils sont maltraités par leurs parents ». Item 208 « le seul endroit où je peux me sentir en sécurité, c'est chez mes parents ». Item 204 « vivre chez mes parents, c'est un peu comme si l'on vivait en enfer »...

---

<sup>1</sup> Voir Annexes I : 1<sup>ère</sup> & 2<sup>ème</sup> Parties du questionnaire.

- **Mesure de la représentation du style d'intervention éducative parentale.**

Les items 301 à 308 sont constitutifs d'une échelle de mesure dont l'objectif ici est de mettre à jour l'opinion, l'image que ces enfants se font ou qu'ils ont gardée du style d'intervention éducative en usage dans leur milieu familial d'origine. On peut relever, à titre indicatif, quelques-uns des items s'y rapportant : Item 302 « Mes parents contrôlaient sévèrement mes sorties et mes entrées » ; Item 304 « Mes parents se montraient très gentils quand je leur demandais de m'aider à faire quelque chose » ; Item 308 « Mes parents me frappaient sans explication quand je partais voir mes camarades ».

Au point de vue de la forme, ces différentes échelles de mesure de notre questionnaire, sont des échelles de mesure ordinale analogue à celles du type Likert « qui visent à catégoriser les phénomènes relevant de la variable en leur donnant un ordre de grandeur »<sup>1</sup>. Ces échelles sont donc constituées des items c'est-à-dire des locutions descriptives (positives ou négatives) sur lesquelles les sujets doivent donner leur degré d'approbation ou de désapprobation en choisissant par exemple l'une des catégories de réponses suivantes<sup>2</sup> : (1) Tout à fait d'accord ; (2) Plutôt d'accord, (3) Moyennement d'accord, (4) Plutôt pas d'accord, (5) Pas du tout d'accord ».

Comme nous le verrons dans le chapitre consacré au traitement des données, ce sont les scores constitués sur cette base pour chacun des sujets (de notre échantillon) qui serviront d'éléments de mesure de la qualité des relations et de la représentation du style d'intervention éducative parentale.

- **Mesure de l'estime de soi et des comportements à risque de marginalité sociale**

La section du questionnaire destinée à déterminer l'estime de soi (élevée / basse ou encore forte / faible) des sujets, est constituée de 10 énoncés à

<sup>1</sup> Guéguen, N (1997) : Manuel de statistique pour psychologues ; Dinod, Paris, 296p

<sup>2</sup> Ces catégories de réponses sont numériquement définies comme c'est le cas des échelles du type Likert.

classer sur une échelle de 1 à 4 (1 = tout à fait en désaccord, jamais et 4 = tout à fait en accord) (cf. l'échelle de Rosenberg).

Enfin, la section du questionnaire, qui vise à recueillir des informations relatives aux comportements à risques dont sont l'objet ces enfants de la rue, comprend sept (7) items. Chaque item comporte deux modalités de réponse (oui/non) parmi lesquelles le sujet devait choisir celle qui lui convient le plus. Le questionnaire a été administré à l'ensemble des sujets.

Outre ces quatre parties du questionnaire dont nous venons d'exposer le contenu et la forme, notre instrument de recueil de données de l'enquête sur le terrain prévoit une partie que nous avons intitulée indications socio - démographiques et dont l'examen va constituer le dernier élément de ce sous-chapitre consacré au questionnaire.

#### **- Recueil des données relatives aux caractéristiques socio-démographiques.**

Les items de cette partie du questionnaire sont consacrés au recueil de deux types de données : les données biographiques tels que l'âge, le sexe, l'occupation actuelle, aspiration à un projet professionnel, disposition à intégrer la famille d'origine, la durée du séjour des enquêtés d'une part. Ce sont des variables qui, compte tenu de leur nature- facteurs personnels- ne se prêtent pas à un quelconque procédé de mesure. Ils ne peuvent donc qu'être relevés que par des interrogations directes. D'un autre côté cette rubrique a été conçue pour recueillir des informations sur certaines caractéristiques familiales, c'est-à-dire des variables relatives au milieu parental des enquêtés, à savoir la situation matrimoniale, la situation professionnelle des parents, la fratrie, etc.

Les questions qui ont servi au recueil de ces données ont été pour l'essentiel, des questions de type fermé c'est-à-dire des items dichotomiques ou

catégoriels dont l'objectif était de parvenir très rapidement au recensement des variables à l'étude et de constituer les différentes catégories d'analyse.

En résumé, le contenu de ce questionnaire révèle deux sortes d'items très distincts : d'abord ceux qui, de façon explicite, demandent l'information recherchée : les questions directes<sup>1</sup> (exemple : Items 306 ; 308.) ; ensuite ceux grâce auxquels l'information désirée sera déduite des réponses orientées vers d'autres thèmes : les questions indirectes (il en est ainsi de certains items des deux premières parties de ce questionnaire ; exemple : Items 108 & 206). Ce procédé est sous-tendu par un double objectif à savoir : rechercher des opinions ou informations en raison de l'intérêt de recherche par rapport à notre travail, ce qui explique l'utilisation de questions directes dans le questionnaire. Nous avons également eu recours à des questions indirectes. Ce type de questions repose sur le postulat que ce que l'individu dit à propos des autres est vraisemblablement une projection de ce qui s'applique à son cas. Il s'agit des questions dont l'objectif est de susciter des réponses franches de la part de nos sujets (exemple, Item : 206 « Je pense que les enfants n'aiment pas rester à la maison parce qu'ils sont maltraités par leurs parents<sup>1</sup> »).

Il convient d'indiquer ici, que les sujets de notre échantillon sont essentiellement des individus dont l'âge maximum se situe à 18 ans. Nous sommes donc en présence d'individus dont le niveau d'éducation est relativement bas (parce que déscolarisés pour la plupart d'entre eux depuis 3 ou 5 ans) et qui se caractérisent dans leur grande majorité par une forme d'expression langagière très marquée par le nouchi<sup>2</sup> ; ce qui, d'emblée, rendait notre tâche très délicate. Mais cette difficulté a été très vite contournée suite à la phase du réexamen et de la pré-expérimentation de notre questionnaire. Nous sommes ainsi parvenus à des formules adaptées à l'expression de nos sujets ; des questions simples et de compréhension relativement facile.

<sup>1</sup> Voir Annexes I : Items 3<sup>ème</sup> ; 4<sup>ème</sup> & 5<sup>ème</sup> Parties du questionnaire.

<sup>1</sup> Voir Annexes I : 2<sup>ème</sup> Partie du questionnaire.

<sup>2</sup> Nouchi : mélange de la langue française avec des mots et expressions tirés des langues locales savamment conçu et très utilisé dans le milieu jeunes à Abidjan et particulièrement par les enfants de la rue.

#### **IV-3.1.3. Réexamen et révision des questions**

Le questionnaire, écrit Grawitz (op. Cit. P. 616), «est un travail à ne pas exécuter seul ». En clair, dans l'exécution d'une recherche, si par rapport à l'objectif, sur le plan de la conception de l'enquête, des problèmes soulevés, du choix des questions, l'expérience du chercheur, sa perspicacité, sa documentation, lui permettent de déceler les problèmes à étudier, en ce qui concerne le libellé des questions - leur acceptation ou compréhension, bref les possibles réactions des enquêtés - la collaboration d'autres personnes : « experts » ou « enquêteurs », est nécessaire. Elle assure une variété de points de vue, une sorte de dénominateur commun, utile pour que le questionnaire joue son rôle : convenir à un grand nombre d'enquêtés.

La première ébauche du questionnaire qui a servi au recueil des données de notre travail a été soumise à un certain nombre d'individus que nous désignons ici par « groupe d'experts » ou « juges », repérés dans des domaines qui intéressent notre travail : des psychologues, criminologues et sociologues. C'est un questionnaire de 68 Items que nous avons ainsi soumis à l'appréciation des juges. En effet, les critiques et les suggestions de ces experts nous ont permis de repérer les déformations systématiques dans le choix et la formulation des questions. Quelques exemples permettent de donner un aperçu des contributions de ces juges. L'Item 108, initialement formulé comme suit : « Ma mère dort toujours à la maison, même quand mon père est absent » a été revu et donne finalement ceci : « A cause des palabres avec mon papa, c'est à côté de ses enfants que ma maman préférerait dormir ». Il en est de même pour l'item 106 dont la formulation initiale donnait ceci : « Dès que les histoires commençaient mon papa se mettait à battre ma maman », donne « Chaque fois, mon papa se mettait à gifler ma maman ».

Ce procédé nous a donc permis d'éviter le sens équivoque des items et d'apporter des retouches à ceux-ci concernant leur longueur. Cet examen a

également permis de revoir la longueur du questionnaire dont le nombre total d'items est passé de 80 à 59.

#### **IV-3.1.4. Intérêt et limites de la technique du questionnaire.**

L'utilisation du questionnaire comme instrument de recueil des données dans le cadre de notre étude est d'un intérêt certain. D'abord, cela tient à l'objet de l'étude même, que constituent les enfants de la rue, catégorie d'individus qui s'inscrivent dans le registre de la marginalité juvénile. La particularité de ces sujets réside dans le fait qu'ils ne peuvent être rencontrés que dans le milieu ouvert. Le questionnaire nous a donc paru plus approprié pour aborder un grand nombre d'entre eux afin de couvrir les deux-cent sujets que nous envisagions enquêter. Ainsi le caractère pratique du questionnaire a été pour nous d'une grande portée.

D'un autre côté aussi, le questionnaire nous offrait la possibilité de présenter un instrument structuré, ordonné et surtout standardisé à nos sujets : tous les enquêtés devaient donc répondre aux mêmes questions avec les mêmes possibilités de réponses. Cette standardisation a évidemment pour objectif d'assurer que tous les sujets répondent à la même question et garantit par conséquent le caractère comparable des réponses des sujets aux questions qui sont posées. La technique du questionnaire rendait ainsi facile la comparaison des réponses obtenues auprès des enquêtés. Les données recueillies de cette façon, ordonnées puis classés, nous permettaient de chiffrer nos résultats.

Cependant, bien qu'il soit le moyen le plus efficace dans le cas de ce travail, qu'il nous soit permis d'indiquer que l'utilité du questionnaire se limite aux problèmes sur lesquels les sujets ont des opinions bien formulées qu'ils peuvent exprimer simplement. A cela, s'ajoute le fait que la structure plus ou moins rigide du questionnaire, l'incapacité qu'on a d'expliquer à fond par écrit ses sentiments ou son comportement asocial ou antisocial, mais surtout le fait

que les sujets ne soient pas toujours disposés à se prêter au questionnaire – il y a donc des chances que dans ce cas les réponses soient erronées –, constituent autant de facteurs qui limitent la portée de ce questionnaire. Fort heureusement dans le cadre de ce travail ceci ne s'est produit que très rarement. Ces quelques inconvénients montrent bien que l'utilisation du questionnaire ne saurait, à lui seul, suffire à cerner tous les contours de notre travail.

Nous avons, pour pallier cette insuffisance, envisagé le recours à la technique d'interview ou d'entretien de recherche qui va constituer le dernier point de ce chapitre.

#### **IV-3.2. La technique d'entretien de recherche.**

L'objectif de l'entretien de recherche, on peut le souligner, c'est la production par le sujet interviewé d'un discours continu sur un thème donné (à condition que l'interviewer s'abstienne de poser des questions). Mais Il nous semble que cette fonction de production d'un discours linéaire caractérise également l'entretien thérapeutique qui s'apparente à l'ensemble des situations dites de 'consultation'. Toutefois, comme le précise Blanchet (1987, p. 84) ce sont « deux situations d'interlocution qui doivent être différenciées ». La distinction nous paraît donc nécessaire pour éviter toute confusion dans notre approche.

Aussi, l'entretien de recherche vise-t-il à travers la construction du discours, la connaissance objectivante d'un problème fut-il subjectif : c'est une des opérations de l'élaboration d'un savoir socialement communicable... L'entretien thérapeutique par contre, a un but quasiment opposé ; il rend possible à travers la construction d'un discours, la construction d'un savoir privé, peu communicable grâce au jeu de relations imaginaires envers le thérapeute.

La précision faite, on peut donc noter que la démarche que nous avons retenue dans le cadre de notre travail, doit être entendue de façon empirique comme « un entretien entre deux personnes -interviewé et interviewer-, conduit et enregistré par l'interviewer avec pour objectif de favoriser la production d'un discours linéaire k2de l'interviewé dans le cadre d'une recherche » Blanchet (op. Cit. p.85). Au sens technique, écrit Grawitz (op. Cit. p.585), « il s'agit d'un procédé d'investigation scientifique, utilisant un processus de communication verbale, pour recueillir des informations, en relation avec le but fixé ».

Le choix de la technique d'entretien ou d'interview, dans le cadre de ce travail, n'est pas fortuit : il est sous-tendu par un certain nombre de raisons qui méritent d'être soulignées.

#### **IV-3.2.1. Justification du choix de l'entretien.**

L'utilisation de cet instrument de recueil de données dans le cadre de notre travail, vient en appoint aux informations obtenues à l'aide de notre première technique d'investigation qu'est le questionnaire. L'objectif de la présente recherche étant l'étude des facteurs (liés au milieu familial et à la perception de soi) qui déterminent les comportements à risque et la résistance à l'insertion socio-familiale de l'enfant de la rue, le questionnaire nous a donné l'occasion de voir la position du sujet sur chacune des échelles conçues à cet effet.

La diversité et la richesse des informations recueillies pourraient inciter à se limiter à ce seul instrument dans la présente recherche. Il n'en est rien. Dans notre domaine, pour donner à son travail une grande portée scientifique, l'on ne saurait s'accommoder des seules informations obtenues par le biais du questionnaire. Avec le questionnaire, on enregistre toujours d'une manière ou

d'une autre, une perte d'informations ; vu que le sujet n'a pas toujours l'occasion d'exprimer clairement ses opinions. Il doit parfois choisir parmi les catégories de réponses qui lui sont soumises et, même répondre aux questions dans un certain ordre.

Dans ces conditions, le recours à un entretien de recherche nous paraît approprié. Indiquons, par ailleurs qu'il s'agit d'une technique utilisée pour étudier les faits dont la parole est le vecteur. Aussi, en gardant toujours à l'esprit notre objectif, l'entretien nous permettra-t-il de cerner la manière dont le sujet construit, organise, structure et hiérarchise les différents éléments<sup>1</sup> du milieu parental dans un champ de représentation.

On peut le souligner, notre approche demeure toujours centrée sur le sujet. Ce qui importe ici, c'est le discours du sujet c'est-à-dire son activité de production cognitive. Ce qui permet, par conséquent, de surmonter l'obstacle que constituait le niveau d'éducation de nos sujets : tous les enfants de la rue concernés par notre travail c'est-à-dire les enfants dont l'âge est compris entre cinq ans et dix-huit ans – en majorité déscolarisés – avaient pour ainsi dire, la possibilité de nous fournir des informations, par ce biais. Il n'était plus besoin de savoir forcément bien lire ni écrire. Tout au plus, leur fallait-il s'exprimer clairement en français pour nous éviter le recours aux intermédiaires, source de distorsions. Quels en sont donc le contenu et la forme ?

#### **IV-3.2.2. Contenu de l'entretien.**

Le contenu a été conçu ici de sorte à permettre une analyse approfondie du problème à l'étude. Notre entretien renferme deux parties qui constituent l'ossature de notre guide d'entretien (Cf. Annexes I). Les éléments de la première partie serviront à meubler l'anamnèse tandis que ceux de la seconde partie visent à mettre à jour la représentation du style d'intervention éducative en cours dans le milieu parental des enfants de la rue.

---

<sup>1</sup> Relations parentales ; structuration familiale ; style d'intervention éducative parentale.

#### **IV-3.2.3. Forme de l'entretien.**

Au point de vue de la forme nous avons opté pour l'entretien non directif ; ce qui nous permettait de disposer d'un guide souple qui nous laissait ainsi une grande liberté.

Nous avons préféré ce procédé à celui de l'entretien directif ou semi-directif. La raison en est que la procédure de l'entretien non directif présente l'avantage de permettre au sujet d'organiser à sa manière son discours et de le structurer autour des valeurs (ou facteurs du milieu familial) qui expliquent sa situation actuelle. L'entretien non directif semble donc approprié à notre travail, notre objectif étant ici de cerner la représentation du milieu familial (notamment le style d'intervention éducative parentale) des enfants de la rue à partir de leur discours. Ce qui importe ce n'est pas tant les valeurs que nous voulons que le sujet relève mais plutôt celles qu'il entend mettre en exergue en réponse à notre question (thème de notre entretien).

Notons toutefois, qu'il s'agit en réalité d'informations subjectives qui nous aideront à vérifier les hypothèses prévues, à expliquer les réponses aberrantes de certains sujets par leur histoire personnelle.

#### **IV-3.2.4. Intérêt et limites de la technique d'entretien.**

Nous avons eu l'occasion d'indiquer succinctement dans le sous-titre consacré à la justification du choix de l'entretien comme technique de recueil des données de l'enquête, l'intérêt de cette technique dans le cadre de notre travail.

Cependant il est utile de rappeler ici que l'information que l'on obtient par le questionnaire se limite aux réponses écrites des sujets à des questions déterminées d'avance. Au contraire de cette technique du questionnaire, dans l'entretien – étant donné nous soumettons directement les questions et que le sujet y répond – nous avons l'occasion d'apporter immédiatement un plus

grand soin à la communication des questions et à la recherche de l'information. Il nous est ainsi possible d'observer à la fois le sujet et la situation globale à laquelle ce dernier réagit.

En revanche l'utilisation de l'entretien, comporte quelques écueils que sa portée dans le cadre de ce travail ne saurait faire occulter. C'est que dans son utilisation la technique d'entretien est onéreuse (tant au point de vue temporel qu'économique) : elle l'est d'autant plus qu'elle concerne les enquêtes à grande échelle ; de sorte qu'elle se révèle quelquefois caduque lorsqu'il s'agit d'entreprendre ce genre de recherche. De ce point de vue, elle conviendrait aux seules enquêtes réalisées sur des échantillons de taille réduite. Cette limite a, en effet, été déterminante dans la constitution de l'échantillon (taille : 05 sujets) qui a fait l'objet de l'entretien. Il s'agit là d'une limite qui poserait le problème de la généralisation des résultats de toute enquête qui se limiterait à la technique d'entretien dans le recueil de ses données. Mais en réalité il ne se pose pas un problème de généralisation des données obtenues par cette technique d'investigation ; l'essentiel de l'aspect méthodologique étant déplacé vers le traitement de ces données, c'est-à-dire vers des moyens d'analyse de contenu de plus en plus précis et rigoureux<sup>1</sup>.

L'analyse rigoureuse, comme le souligne Blanchet (op. Cit. p. 88) permet de « dégager, à partir des hypothèses initiales, des catégories et structures abstraites déconnectées du sens commun, stables, qui conduisent à des résultats réfutables- dans la mesure où les hypothèses, les procédures de codage et d'analyse sont explicites ».

En conclusion, Tout au long de ce chapitre, nous nous sommes employés non seulement à définir les cadres physique et social de notre étude— ce qui a abouti à la constitution de l'échantillon par la technique des quotas— mais également à la détermination des instruments qui ont sous-tendu l'enquête dans le cadre de ce travail.

---

<sup>1</sup> L'analyse propositionnelle du discours (R. Ghilgione, B. Matalon, N. Bacri, 1985) ou l'analyse des relations par opposition (JM. Léger, MF. Florand, 1985) ou encore l'analyse thématique (Blanchet A, Gotman A ; 1992)

En outre, notons que si la validité ou encore la qualité des résultats d'une recherche tient à la fois au choix des sujets constitutifs de l'échantillon et à celui des instruments de recueil des informations, elle est également fonction de la façon dont la recherche est conduite sur le terrain et des conditions de sa réalisation.

C'est, en effet, à cette dernière étape méthodologique que sera consacré le chapitre qui va suivre.

## **CHAPITRE.V : DEROULEMENT DE L'ENQUETE ET TRAITEMENT DES DONNEES RECUEILLIES**

L'environnement de l'étude, les conditions de recueil des données de la recherche et enfin les techniques de traitement de ces données, comme dans toute recherche scientifique, méritent ici d'être relevés. Cette étape tout comme celles déjà décrites dans le cadre de notre travail, est déterminante dans la qualité et la validité des résultats de toute recherche. Les lignes qui vont suivre seront, en effet, consacrées aux différentes techniques utilisées dans le traitement des données qui ont fait suite aux analyses et interprétations, en rapport avec nos hypothèses de recherche.

Mais avant l'exposé de ces techniques, il convient d'indiquer les contours et les conditions qui ont prévalu au cours du recueil des informations de notre travail.

### **V-1. Enquête sur le terrain de l'étude.**

Dans ce sous-chapitre vont être abordés successivement la pré-enquête ou pré-expérimentation des instruments de la recherche, le déroulement de l'enquête et les difficultés liées à la réalisation de ce travail.

#### **V-1.1. La pré-enquête ou la pré-expérimentation du questionnaire.**

La pré-expérimentation ou encore essai du questionnaire nous a permis de voir comment notre instrument fonctionne et de découvrir les modifications qui s'imposaient avant l'enquête proprement dite. Elle a été appliquée dans le cadre de ce travail à une vingtaine de sujets, issus de deux centres d'accueil au profit d'enfants de la rue initiés par des organisations non gouvernementales sis à Abidjan-Plateau (Case de l'enfant de Children of Africa et Centre Espoir du BICE). Cette pré-enquête avait, en réalité, pour objectifs majeurs de dépister et de résoudre les problèmes imprévus de l'application du questionnaire ; à savoir la formulation, l'ordre des questions et la longueur du questionnaire.

Ainsi dans son ensemble, la pré-enquête nous a montré que le questionnaire était bien perçu par les vingt sujets sélectionnés à cet effet. Ils n'ont pas trouvé à redire sur le contenu de ce questionnaire. Cependant bien que l'ayant estimé simple et facile à remplir, tous l'ont trouvé assez long, le temps de passation que nous avons établi étant d'une trentaine de minutes en moyenne. Il nous a donc été permis d'apporter des corrections aux questions et d'en éliminer celles jugées impertinentes.

Enfin, nous avons adopté la forme d'interview personnelle : ainsi ce fut l'occasion toute désignée de discuter des questions avec les sujets une fois qu'ils y avaient répondu, en leur demandant le sens que les questions avaient pour eux et les difficultés qu'ils avaient à y répondre. Par ce procédé nous avons trouvé, pour ce qui est du déroulement même de l'enquête, que le contact direct enquêteur–enquêté était plus sain que le recours à un intermédiaire, qui ne pouvait être que, soit les responsables des structures que ces sujets fréquentaient soit les leaders des groupes d'appartenance. Cette précaution était donc de nature à nous éviter les risques de refus et d'insincérité dans leurs réponses. Nous avons donc décidé de mener notre enquête sans recourir à des intermédiaires institutionnels, pour prévenir de tels risques de distorsion.

### **V-1.2. L'enquête proprement dite sur le terrain.**

Concernant le déroulement de l'enquête sur le terrain, nous nous sommes intéressés aussi bien à des structures publiques qu'à des structures initiées par des organisations non gouvernementales disséminées sur le territoire abidjanais et fréquentées par les enfants de la rue. D'un autre côté, de toute évidence, notre intérêt a porté sur les grands carrefours, les marchés et les gares routières des différentes communes de la ville d'Abidjan, lieux de prédilection de nos sujets.

Deux étapes essentielles ont marqué notre enquête. La première, celle de la prise de contact avec les autorités administratives des structures publiques que sont les centres socio-éducatifs d'une part et avec les responsables de quelques ONG spécialisées dans la prise en charge des enfants de la rue, d'autre part. Mais malgré l'autorisation de l'autorité hiérarchique, nous nous sommes attachés à remplir une autre formalité : solliciter l'accord des principaux responsables de ces établissements. Vu que nous avons en notre possession une autorisation du ministère de tutelle, aucune opposition ne nous a été faite et les responsables locaux des différents centres socio-éducatifs nous ont autorisé à réaliser notre enquête.

Toutefois, il convient de souligner que si, pour le déroulement de l'enquête dans les établissements publics, une autorisation du ministère de tutelle suffisait, dans les structures initiées par certaines Organisations Non Gouvernementales (O.N.G), il fallait être disposé à contribuer au développement de leurs activités et surtout permettre un droit de regard sur les parties de notre travail qui traiteraient de leur institution. En fait, les exigences de ces responsables d'O.N. G sont sous-tendues par une certaine méfiance vis-à-vis des chercheurs qui explorent le domaine qui les concerne en raison, selon ces responsables, de l'attitude de certains d'entre eux, préjudiciable à leurs organisations.

Sur ce dernier aspect, à propos des appréhensions des responsables d'O.N. G concernés, nous ne pouvions qu'être rassurant, vu que notre prétention n'était pas de les déstabiliser mais plutôt par notre travail constituer une base théorique à leurs actions sur le terrain. Notre travail représente pour ainsi dire une contribution dans l'étude du phénomène (enfants de la rue) contre lequel ils n'ont de cesse de lutter. D'un autre côté aussi, ils devaient être rassurés, étant donné que notre travail n'avait pas pour cible leur centre ou organisation. Par conséquent les informations recueillies auprès des sujets qui fréquentaient leur structure, ne pouvaient être envisagées ou traitées que dans

un cadre général d'analyse c'est-à-dire dans le strict anonymat des sujets et des différentes structures qui ont servi de lieux de recueil des données de l'enquête.

Par ailleurs cette étape nous a, enfin, conduit à rencontrer dans le milieu ouvert des individus qui passent pour « les maîtres des lieux ». A peine la trentaine passée, ces jeunes personnes sont, en fait, des leaders qui, dans leurs différents groupes font office de tuteur des plus jeunes. Ils savent par conséquent ceux des individus qui sont *de* ou *dans* la rue et ceci était d'une importance primordiale pour nous, vu que cette distinction était indispensable dans le déroulement de notre enquête. En somme, les autorisations étant obtenues, il convient de relever que, nous avons tout au long de notre enquête, bénéficié de la collaboration et surtout de l'appui des responsables des structures identifiées dans le cadre de ce travail. Ceci a été d'un apport déterminant dans la réalisation de la seconde étape du déroulement de l'enquête : celle de l'administration de l'instrument de la recherche.

Dans la pratique du terrain, nous avons opté pour l'administration de l'instrument par contact direct enquêteur-enquêté. Ce mode de recueil des données avait l'avantage de nous placer dans une relation de face-à-face avec chacun des sujets à enquêter. D'abord, en ce qui concerne la passation du questionnaire, que ce soit dans le milieu ouvert ou en institution, il a fallu intervenir pendant les périodes creuses supposées consacrées à la prise du déjeuner ou au repos. Le questionnaire était ainsi remis à chacun de nos sujets afin de le remplir sur place. Des précisions ont été apportées aux sujets chaque fois que cela s'est avéré nécessaire. Il a donc été exclu de la passation, la possibilité de laisser l'enquêté partir avec le formulaire du questionnaire. Cette précaution nous donnait la certitude que les réponses au questionnaire étaient effectivement l'émanation du sujet sélectionné ; ceci avait aussi pour avantage de maintenir nul le taux de déperdition des questionnaires.

Les conditions de passation du questionnaire, chez tous les sujets étaient les mêmes : précision de l'objectif-clé de notre travail puis remise du formulaire du questionnaire à remplir. Quant à la manière dont était rempli le questionnaire, celle-ci est restée invariable tout au long de l'enquête. Chaque sujet devait selon le cas soit exprimer son degré d'accord ou de désaccord avec chacun des items qui lui étaient proposés, soit choisir entre des réponses dichotomiques ou catégorielles, celle qu'il trouve plus proche de son opinion.

La durée moyenne de passation de chaque questionnaire a été établie à 30 minutes.

L'entretien de recherche comme seconde technique de recueil des données dans le cadre de ce travail était essentiellement, nous l'avons déjà indiqué, un entretien non directif. Tous les enfants de la rue répondant à nos critères de sélection ont une chance non nulle d'appartenir à notre échantillon. Cette chance est la même pour tous les sujets. La méthode d'échantillonnage utilisée est le sondage aléatoire c'est-à-dire l'échantillonnage "à tout venant" ou sur place. Nous avons travaillé sur cinq cas d'enfants de la rue sélectionnés dans trois principales communes de la ville d'Abidjan (Adjamé, Plateau, Treichville qui demeurent les plus anciens quartiers d'Abidjan). Ces communes se caractérisent, en effet par l'ampleur de leurs activités socio-économiques qui explique en grande partie la présence d'un nombre important d'enfants de la rue sur leur territoire.

Pendant les entretiens, ils ont été écoutés sans interruption. Nous avons eu un entretien avec chacun d'entre eux. Cet entretien a été introduit comme suit :

Nous faisons une recherche sur les problèmes que rencontrent les enfants dans leur famille. Alors comment toi-même, tu as vécu tout ça. Essaie de m'expliquer dans les détails ce qui s'est réellement passé à la maison pour que tu te retrouves dans la situation actuelle c'est-à-dire dans la rue. Et dis-moi

pourquoi les enfants ne restent pas à la maison quand on les aide à y retourner. Est-ce que toi-même tu es prêt à aller vivre à la maison, en famille chez tes parents ?

Les entretiens ont tourné autour des thèmes suivants : le style d'intervention éducative en usage dans le milieu parental ; les relations parentales (père/mère et substituts parentaux) ; la structuration familiale, etc.

La durée de l'entretien a, selon le cas en présence varié entre 30 et 45 minutes. Nous avons dû nous servir d'un dictaphone pour l'enregistrement des entretiens, ce qui présentait l'avantage de traduire avec exactitude le contenu du discours du sujet.

Avant de conclure notre propos sur ce chapitre consacré à nos investigations pratiques, il importe que nous procédions à l'examen des points forts et des insuffisances de celles-ci ; condition *sine qua nun* pour savoir si les données sont ou non dignes d'intérêt.

### **V-1.3. La portée et les limites de l'enquête.**

Toute étude de terrain, comme d'ailleurs toute recherche de laboratoire a ses aspects positifs mais aussi ses points faibles. Concernant notre enquête sur le terrain, on peut indiquer que la manière dont elle a été menée nous a permis d'éviter nombre de distorsions dans les réponses des sujets interrogés.

Il est à préciser que nous avons conscience des difficultés liées à notre terrain d'étude, compte tenu de la spécificité de notre cible c'est-à-dire la population d'étude : les enfants de la rue. Mais aussi compte de l'expérience acquise de ce milieu lors de nos précédentes investigations. En fait, ces sujets se caractérisent par leur grande susceptibilité à l'égard de toute personne étrangère à leur univers. Il nous était impossible d'échapper à cette méfiance affichée par nos sujets : les chances de recueil d'informations fiables se

trouvaient ainsi compromises. Nous n'avions alors pour unique solution à cette situation que de gagner à tout prix la confiance de ces sujets.

Il a fallu dans un premier temps solliciter le concours d'éducateurs spécialisés opérant dans ce domaine, pour accéder au milieu de ces enfants ; c'était le premier pas nécessaire et même indispensable, le plus difficile étant de gagner leur confiance. Ce que nous avons fort heureusement entrepris de faire avec succès : ceci exigeait de nous la précision des objectifs de l'étude, l'indication de l'intérêt qu'il y a, pour eux de collaborer et de rendre possible la réalisation de cette étude.

La fréquence de nos visites dans ce milieu lors de la pré-enquête et surtout la part active que nous prenions dans leurs différents jeux auxquels nous participions, ont fini par convaincre les plus sceptiques à nous accepter comme étant de leur côté. Dans tous les cas, que ce soit en institution ou dans le milieu ouvert, nous ne remettons le formulaire du questionnaire au sujet que lorsque nous étions convaincus qu'il était disposé à y répondre. Ces précautions avaient pour objectif d'éviter des distorsions dues à « l'insincérité » des réponses.

Il a fallu du temps pour y arriver ; ce qui a, par conséquent, eu des répercussions sur la durée de l'enquête sur le terrain. Le temps que nous nous sommes imparti pour le recueil des informations ne pouvait plus être respecté. Et pourtant, nous n'avons pu y rien faire ; pour la simple raison que c'était, à notre avis, l'unique voie pour obtenir des informations dignes d'intérêt c'est-à-dire objectives.

Toutefois, il nous paraît illusoire de conclure que tout s'est bien déroulé : de l'avis de quelques sujets le questionnaire était, malgré tout, long. Il est probable que cela a pu occasionner, à certains moments, soit un manque d'implication soit un relâchement de l'attention chez certains sujets. Fort heureusement cette réaction n'a pas été constatée chez la majorité des sujets.

En définitive, Les problèmes rencontrés lors de notre enquête, n'entament en rien, à notre avis, la qualité des informations recueillies sur le terrain. Il n'y a pas, en notre connaissance, d'enquête dont les conditions de déroulement soient parfaites. En dépit de toutes les précautions, la situation d'enquête garde toujours son caractère complexe c'est-à-dire qu'elle est faite de sources de biais variées dont certaines parfois insoupçonnées ne nous semblent pas entièrement maîtrisables. L'important dans ces conditions, était de nous prémunir contre les risques de biais les plus manifestes.

C'est ce souci constant qui a guidé notre démarche sur le terrain de l'enquête. Aussi les informations recueillies, exploitées avec une plus grande rigueur aideront-elles à mettre en évidence des faits intéressants quant à la dimension affective chez les sujets étudiés. Cela dit, il convient de procéder à l'exposé de notre méthodologie d'analyse des données de l'enquête nécessaire à l'examen proprement dit de celles-ci.

## **V-2. Méthodes d'analyse des données.**

Au terme de l'enquête sur le terrain, nous nous sommes attachés à coter les items ainsi que les échelles- sur les caractéristiques du milieu parental ; l'estime de soi ; les comportements à risque et la représentation du style d'intervention éducative parentale – du questionnaire. Les variables prises en compte dans ce questionnaire ont été codifiées en raison de leur nature. C'est à cette phase préliminaire, qui en réalité, s'impose avant toute analyse et interprétation, que nous allons procéder dans les lignes qui vont suivre.

### **V-2.1. Traitements préliminaires : Codage et Dépouillement des données.**

#### **V.2.1.1. Etablissement des scores d'items.**

Il n'est pas inutile de rappeler que cette opération concerne chacune des échelles de notre questionnaire.

Les huit items de l'échelle de représentation du style d'intervention éducative parentale et les huit items de l'échelle visant à renseigner sur les caractéristiques du milieu parental ou le type de relations parentales, ont subi une cotation qui tient compte de leur valence (positive/négative). Indiquons que chacun de ces items comporte cinq modalités de réponses.

- 1/ Pour l'échelle de mesure de la qualité des relations parentales, les réponses aux items à valence positive sont cotées comme suit : (Tout à fait d'accord = **5** à - Pas du tout d'accord = **1**) ;  
A l'inverse les items à valence négative sont cotés de la façon suivante : (Tout à fait d'accord : **1** à - Pas du tout d'accord : **5**)
- 2/ Concernant l'échelle de mesure de la représentation du style d'intervention éducative parentale, les réponses aux items à valence positive sont cotées de la manière suivante : (Toujours = **5** à - Jamais = **1**)  
A l'inverse la cotation des items à valence négative se présente comme suit : (Toujours = **1** à - Jamais = **5**).

Les dix (10) items de l'échelle d'évaluation de l'estime de soi, sont cotés comme suit : Les items 2, 5, 6, 8 et 9 (d'accord = **1** à – pas du tout d'accord = **4**), à l'inverse les items 1, 3, 4, 7 et 10 (d'accord = **4** à – pas du tout d'accord = **1**).

Ce système de cotation vise à constituer des scores qui vont renseigner non seulement sur le niveau de stabilité du couple parental (conflictuel, non conflictuel ou modéré), sur la représentation du style d'intervention éducative en usage dans le milieu parental– représentation négative/ représentation positive – chez les enfants de la rue, mais aussi sur l'estime de soi – forte ou élevée/ faible ou basse- de chacun des enfants de la rue.

### V-2.1.2. Cotation des items et des échelles

**- L'échelle de mesure de la qualité des relations familiales :  
Type de relations parentales.**

Les réponses à chaque item étant cotées de 1 à 5 points<sup>1</sup>, sur cette base, la note globale de chacun des sujets est obtenue par sommation de toutes ses notes d'items. La distribution des notes ainsi obtenues varie de 8 à 40. Le score médian s'établit à 24,50. Ainsi on considère tout score supérieur à 24,50 comme une caractéristique de relations parentales conflictuelles. En revanche, un score inférieur à 24,50 traduirait l'absence ou existence de relations conflictuelles modérées dans le milieu parental de l'enfant de la rue.

**- Mesure de l'estime de soi et des comportements à risque de marginalité sociale**

Procédure de cotation des réponses à l'échelle d'Estime de Soi. Le total des notes des items 2, 5, 6, 8, 9 est ajouté au total de l'inverse (1= 4 ; 2 = 3 et réciproquement 3= 2 et 4 = 1) des notes des items 1, 3, 4, 7, 10. Le résultat obtenu correspond à une note d'estime de soi. La distribution des notes de notre population dans ce cas varie de 10 à 40. Le score médian sera donc égal à 25,50. De ce fait, un sujet ayant une note supérieure à cette note médiane est considéré comme un sujet ayant une estime de soi élevée. Alors qu'un sujet ayant un score inférieur à 25,50 sera considéré comme ayant un niveau d'estime de soi faible ou bas.

S'agissant des réponses au questionnaire « comportement à risque », chaque réponse(+) « Oui » est cotée =2 et les réponses (-) « Non » sont cotées chacune = 1. La distribution des scores ainsi obtenus varie de 7 à 14, le score médian étant égal à 10,50. On considère alors tout score supérieur à 10,50 comme une caractéristique de comportements à risque de marginalité chez

---

<sup>1</sup> Les chiffres affectés à chacune des modalités de réponse représentent simplement des numéros dont l'objectif est de les différencier les unes des autres. Par conséquent ils ne donnent lieu, ici, à aucun exercice arithmétique.

l'adolescent. En revanche, un score inférieur à 10,50 traduirait l'absence ou non adoption de comportements à risque de marginalité.

**- L'échelle de mesure de la représentation du style d'intervention éducative en usage dans le milieu parental.**

Précisons que cette échelle comprend cinq niveaux de réponses (1 à 5). Nous avons dans un premier temps eu recours à un logiciel de traitement informatique des données des représentations sociales<sup>3</sup>. L'objectif étant de permettre une analyse globale et intergroupe de la représentation sociale du milieu familial chez les enfants de la rue. Nous avons, par la suite, établi des scores d'items pour chacun des sujets par sommation des points obtenus aux différents items.

La distribution des notes de notre population dans ce cas varie de 8 à 40. Le score médian sera donc égal à 24,50. De ce fait, un sujet ayant une note supérieure à cette note est considéré comme un sujet ayant une représentation négative du style d'intervention éducative parentale. Alors qu'un sujet ayant un score inférieur à 24,50 sera considéré comme ayant une représentation positive du style d'intervention éducative en cours dans le milieu parental d'origine. Cet exercice a, en définitive, eu pour objectif de permettre une analyse fine de la représentation du milieu familial chez les enfants de la rue sujets de notre enquête.

**V.2.1.3. Codification des variables socio-démographiques.**

Les variables individuelles impliquées dans cette étude, compte tenu de leur nature nous l'avons indiqué plus haut, ne se prêtent à aucun procédé de mesure. Elles ont été, tout au plus, relevées par des questions directes. Les variables "âge" et "profession" des enquêtés n'ont pas été directement prises en compte dans nos hypothèses de recherche. En fait, la variable *âge* a servi de filtre c'est-à-dire de variable contrôle ; elle a permis de respecter la limite d'âge

---

<sup>3</sup> SIMI 97, Programme informatique d'analyse de similitude proposé par Vergès.

de cinq ans à dix-huit ans, avec pour objectif d'assurer l'homogénéité de notre échantillon. Elle n'a donc pas donné lieu à une quelconque catégorisation des sujets pour respecter la conformité des hypothèses de recherche. Concernant la variable "profession des enquêtés" nous avons procédé à un inventaire des activités des sujets. Il s'agit d'informations qui pourraient être prises en compte au titre des perspectives d'intégration sociale des enfants de la rue. Elles sont donc à prendre comme des informations additionnelles.

La codification des variables relatives au milieu parental des enquêtés, s'est opérée de la façon suivante : d'abord la situation matrimoniale des parents qui renseigne sur la structuration de ce milieu parental. A chacune de ses deux modalités ont été associées deux lettres : FU pour désigner les foyers unis et FD, les foyers dissociés ou désunis. Suivant cette codification, il nous a été possible de faire une catégorisation de nos sujets en deux groupes à savoir FU regroupe les sujets issus de foyers parentaux unis et FD ceux dont les parents sont séparés ou divorcés.

Concernant la variable résistance à l'insertion socio familiale de nos sujets (Favorable / Défavorable à un retour à la maison), il a fallu procéder à des questions directes pour déterminer deux groupes d'individus conformément aux modalités de cette variable. D'une part, les individus défavorables ou opposés à un retour en milieu familial d'origine et les individus favorables ou disposés à intégrer le domicile familial d'origine, d'autre part. Nous sommes donc parvenus à ranger les individus, en référence à leurs réponses, dans deux catégories.

En définitive, les diverses données obtenues suite aux opérations de dépouillement ont servi à constituer des tableaux<sup>2</sup> utiles aux analyses et interprétations. Toutefois, il convient de définir les procédés d'analyse –

---

<sup>2</sup> Cf. présentation des données brutes en annexes II

l'analyse de Similitude, l'analyse de contenu (analyse thématique) et des techniques statistiques – nécessaires pour en tirer meilleur profit.

### **V-2.2. Méthode d'analyse de la représentation sociale du milieu familial : l'analyse de similitude.**

Les principes de base de cette technique ont été proposés par Flament dès 1962, mais écrit Elhammoumi (op. Cit. P. 68), « ce n'est qu'à partir des années 1970 que cette méthode a pris place dans l'univers des méthodes d'analyse des données ». Elle s'inscrit dans le cadre de l'étude des représentations sociales où l'analyse des données recueillies par questionnaires ou par interviews domine.

Cette méthode d'analyse de donnée est étroitement liée à une certaine conception théorique des représentations sociales, qui suppose que celles-ci sont un ensemble d'éléments organisés dont l'analyse de similitude vise à mettre à jour l'existence et la structure des relations. Dans cette perspective Flament (1981, P 376) écrit ceci : « il nous semble souhaitable de rechercher des méthodes d'analyse de données dont les bases mathématiques respectent le caractère généralement qualitatif des données, et surtout certaines idées qu'on peut avoir sur la nature des représentations sociales ».

On peut se contenter ici de présenter les principes généraux de la théorie « minimale » des représentations et de l'analyse de similitude. Il s'agit en fait d'une conception minimale des représentations sociales, commune peut-être aux diverses approches théoriques. Une représentation, faut-il le souligner, est « un ensemble d'éléments cognitifs – de cognèmes – organisés par des relations multiples qui peuvent être d'implication, de ressemblance, d'antagonisme ou symétriques » (Elhammoumi, op. Cit. P.69).

Toutes ces relations peuvent être réduites à une conception minimale "d'aller ensemble" mais d'une façon générale ne sont pas transitives. Ce sont

donc des relations symétriques non transitives appelées relations de similitude ou de proximité. La structure d'une représentation se trouve alors constituée par les relations de similitude ou de proximité qui existent entre ses différents éléments cognitifs, relation qui peut être évaluée pour exprimer l'intensité du lien qui regroupe les cognèmes entre eux.

La seconde idée essentielle consiste à faire l'hypothèse que la signification d'un élément cognitif n'existe que dans et par ses relations, avec d'autres éléments, les plus proches, mais aussi, par opposition avec les plus lointains. Ceci, en cherchant à l'intérieur de l'ensemble des données – un indice de similitude – les lignes de force c'est-à-dire ce qu'on appelle dans l'analyse de similitude, l'arbre maximum de similitude. L'arbre maximum est pour ainsi dire «la simplification extrême de l'ensemble des similitudes. On ne conserve que celles qui présentent des maxima locaux. On obtient la représentation la plus dépouillée qu'il soit possible d'avoir en conservant la connexité» (Degenne & Vergès, 1979). C'est donc l'arbre maximum qui va représenter les relations fortes qui constituent la structure de la représentation et c'est en réalité l'arbre maximum qu'il convient de lire d'une façon systématique afin de dégager des significations (Elhammoumi, op. Cit.).

L'analyse de similitude utilise le langage des graphes et permet la recherche des liaisons maximales entre les éléments d'un univers cognitif à propos d'un objet donné. La technique de l'arbre<sup>1</sup> maximum offre la possibilité de schématiser par un graphe simplifié les relations en ne retenant que les coefficients de co-occurrence entre éléments qui passent au travers d'un filtre préalablement établi.

L'intensité de la relation de similitude entre deux éléments sera d'autant plus forte qu'elle apparaîtra chez un plus grand nombre de sujets. Flament (op.

---

<sup>1</sup>. Un arbre, en théorie des graphes, est un graphe connexe et sans cycle. Chaque sommet représente un item. Entre chaque sommet, il y a ou il n'y a pas une arête, c'est-à-dire une liaison. L'arbre est la représentation graphique des relations existant entre les items.

Cit.) suggère donc d'associer à chaque paire d'éléments une valeur numérique calculée à partir de la proportion de leur co-occurrence. Chaque élément doit être traité en évaluant la proportion des sujets qui ont associé les éléments de la paire considérée. La valeur obtenue constitue l'indice de similitude .

Cette technique de similitude nous paraît comme une méthode d'analyse des données qui permet d'approcher la réalité complexe que constitue une représentation. Mais il convient de relever que la technique de similitude, comme toutes les autres techniques de recherche, comporte, elle aussi, des limites dont la plus essentielle réside pour nous, dans l'impossibilité de comparer statistiquement deux structures. Dans ce sens, Flament (op. cit. p.426) constate que : «si on veut savoir si une structure diffère significativement d'une autre structure... on ne sait pas faire une telle épreuve ». Elhammouni (op. Cit.) distingue deux difficultés liées à l'utilisation de cette méthode et qui apparaissent comme de véritables obstacles à son avancée.

La première difficulté est d'ordre informatique : seul le programme d'analyse factorielle classique a été mis au point sous le nom de PSYFAC (Analyse Factorielle Classique des Psychologues). L'indice de similitude peut être calculé de différente manière (tableau croisé des corrélations, matrice d'occurrences) et varie selon les contextes. Donc l'indice de similitude utilisé constitue la proportion de co-occurrence (pourcentage des sujets ayant mis les deux items dans un même tas).

La seconde difficulté en est que l'analyse de similitude ne dispose pas d'un système de représentation graphique approprié, mais les praticiens de cette technique se contentent de tenter par la constitution d'un filtrant de sélectionner les cliques maximales les plus intéressantes. Toutefois, faut-il le souligner, ces quelques difficultés ci-dessus indiquées n'enlèvent rien à la portée de cette méthode d'analyse de données. Précisons par ailleurs que cette

méthode ne s'applique, dans l'analyse des données de notre travail, qu'à un aspect des données recueillies : les informations relatives à la représentation de la famille ou du milieu parental chez les enfants de la rue.

IL s'agit de cerner la structure de la représentation familiale de nos sujets et donc de mettre à jour l'impact de la dimension individuelle c'est-à-dire psychologique dans l'explication de la propension que connaît cette autre marginalité juvénile sociale qu'est le phénomène des enfants de la rue.

### **V-2.3. L'analyse de contenu.**

Les différentes données recueillies par la technique d'entretien dans le cadre de ce travail, ont été soumises à une analyse de contenu. Aussi, les réponses aux questions notamment le discours produit durant l'entretien, représentent-ils l'ensemble des informations et connaissances que le sujet possède sur son milieu familial d'origine. Selon le degré de formulation c'est-à-dire le principe de découpage retenu, dit Blanchet & al (1992), on peut distinguer plusieurs types d'analyse de contenu. Ainsi, dans le cadre de notre travail, l'analyse thématique est celle qui correspond au mieux au traitement des données de nos entretiens, sa cohérence avec la mise en œuvre de modèles explicatifs de pratiques ou de représentation.

#### **—L'analyse Thématique<sup>1</sup>.**

C'est un procédé qui consiste à faire un découpage transversal de tout le corpus<sup>2</sup>. L'unité de découpage est ici le thème qui représente le fragment de discours. Chacun des thèmes identifiés est défini par une grille d'analyse élaborée empiriquement. Le mode de découpage est stable d'un entretien à l'autre : « une analyse thématique horizontale ». Il s'agit d'un procédé qui

---

<sup>1</sup> Nous nous sommes inspirés de la méthode d'analyse des discours de Blanchet & al dans son ouvrage « L'enquête et ses méthodes : l'entretien » ; 1992, pp. 91-101.

<sup>2</sup> L'ensemble des discours produits par les interviewers et les interviewés, retranscrits de manière littérale- le discours étant la production d'un locuteur dans toute situation d'interlocution.

s'attache à relever les différentes formes sous lesquelles le même thème apparaît d'un sujet à l'autre.

Aussi, pour établir les thèmes et construire la grille d'analyse nous a-t-il fallu procéder à la lecture des entretiens un à un. Cette lecture a eu pour but la prise de connaissance du corpus. Indiquons toutefois que, l'identification des thèmes et la construction de la grille d'analyse, ont été faites à partir de nos hypothèses de recherche. L'unité thématique étant un noyau de sens repérable en fonction de la problématique et des hypothèses de la recherche.

Ainsi une fois sélectionnée, pour l'analyse d'un corpus, les thèmes constituent le cadre stable de l'analyse de tous les entretiens.

En définitive, après avoir identifié les thèmes et construit la grille d'entretien, nous avons effectué le découpage des énoncés correspondants et le classement des informations dans des rubriques. Ces énoncés représentent des unités de signification complexes et de longueur variable (membres de phrases, paragraphes)<sup>1</sup>. C'est donc sur cette base que les analyses et interprétations consacrées à cette partie de notre travail ont pu être menées.

#### **V-2.4. Techniques statistiques utilisées.**

Comme moyens statistiques mis en œuvre pour l'exploitation de nos données, nous avons eu recours au test du "khi deux" de Pearson. L'application de cette technique statistique dans le cadre de notre travail suscite quelques interrogations qui ne manquent pas d'intérêt.

- . Qu'est-ce qui justifie le choix de cette technique ?
- . Quels en sont les principes et les conditions d'application ?

C'est à ces interrogations que nous allons nous attacher de répondre dans les lignes qui vont suivre.

---

<sup>1</sup> Voir Grille d'analyse thématique en annexes IV

- **Le test du khi deux ( $\chi^2$ ) de Pearson.**

Il convient d'indiquer que lorsqu'on s'attache à étudier deux caractères statistiques, on peut étudier la relation qui les unit de deux manières :

- on peut chercher à savoir si cette relation existe,
- on peut aussi être amené à savoir la force de cette relation.

Dans le second cas, on recourt aux techniques de corrélation qui vont renseigner sur l'intensité de la relation qui existe entre les deux caractères.

Concernant le premier cas qui nous intéresse, on recourt aux tests d'hypothèse encore appelés procédure de jugement statistique ou épreuve de signification. Ils sont ainsi baptisés car permettant de juger si la relation entre deux variables considérées est significative : savoir si la relation est suffisamment importante pour être prise en considération. Le test du khi deux de Pearson est donc utilisé pour éprouver la significativité des différences observées entre des proportions théoriques et des proportions observées ou calculées. Plus précisément il permet de savoir si ces différences sont dues au hasard c'est-à-dire à des fluctuations aléatoires d'échantillonnage ou si elles relèvent des causes de variation systématique observée. Le problème qui se pose est donc celui de l'adéquation d'une distribution statistique théorique.

Il s'agit, comme le montre Giard<sup>1</sup> «de savoir si les écarts qu'on peut observer entre une distribution observée et une distribution théorique sont imputables aux fluctuations aléatoires d'échantillonnage ou si au contraire ces écarts sont trop importants pour que l'on puisse rejeter l'hypothèse nulle qui conclut à l'inexistence de relation entre les variables considérées ». En d'autres termes, il s'agit de savoir si les données d'observation confirment ou contredisent une opinion a priori concernant un paramètre donné : l'hypothèse de recherche.

---

<sup>1</sup> Girard, V. : Statistique appliquée à la gestion. Paris, economica, p.163.

Dans le cadre de ce travail, l'application du khi deux s'est avérée appropriée pour l'analyse statistique des données relatives à nos deux premières hypothèses spécifiques. Les opérations de dépouillement des informations recueillies ont mis en présence des données sous la forme de fréquences notamment les taux de sujets c'est-à-dire d'enfants de la rue, compte tenu des caractéristiques du milieu familial (l'origine sociale : les conditions de logement parental d'une part et le type de relations parentales d'autre part).

Par ailleurs, la formulation de ces hypothèses se prêtait aisément à ce type de traitement statistique ; vu qu'elle vise à établir une différence (de taux) entre les facteurs. Il convient de souligner que ces deux hypothèses mettent en présence deux variables indépendantes qualitatives avec chacune respectivement deux modalités et trois modalités. En outre le test statistique du khi deux nous semble adéquat parce qu'il :

- est robuste c'est-à-dire qu'il reste valide quand on modifie les conditions d'application et économique (il exige des calculs moins complexes, moins longs et donc simples).
- S'applique à des situations dans lesquelles les échantillons sont relativement petits et la forme de la distribution n'est pas normale, comme c'est le cas ici.

Il permettra ainsi de mieux apprécier le rapport entre le type de relations parentales – relations parentales conflictuelles, relations parentales non conflictuelles et relations parentales modérées – l'origine sociale – conditions de logement précaires et conditions de logement aisées ou non précaires– et la marginalité juvénile sociale que constitue l'enfance de la rue. La formule qui nous permet de calculer le khi deux est la suivante :

$$\chi^2_c = \frac{\sum |n - n'|}{n - n'}$$

ou

$$\chi^2_c = \frac{(n_3 - n_2)^2}{n_2 + n_3}$$

Dans les cas où le contenu d'au moins une des cases du tableau est faible c'est-à-dire est d'effectif inférieur à 10 ou compris entre 5 et 10, il convient de procéder à la correction de Yates, compte tenu des risques de distorsions liées à cette faiblesse d'effectif. La formule, dans ces conditions, se présente de la façon suivante :

$$X^2_{\text{cor}} = \sum \frac{(|n - n'| - 0,5)^2}{n'}$$

C'est sur cette base que vont se fonder les analyses afférentes.

Ainsi c'est à l'aide de la formule ci-dessus décrite que les différents « khi deux » qui ont servi aux interprétations ont été établis.

**TROISIEME PARTIE :**  
**ANALYSE ET**  
**INTERPRETATION DES RESULTATS**

## CHAPITRE VI : PRESENTATION ET INTERPRETATION DES **RESULTATS**

Il convient de rappeler que sur la base des 5218 enfants de la rue extraits de la population des 12463 enfants de la rue recensés dans la ville d'Abidjan (en prenant en compte le critère âge), un questionnaire administré en mode directe a concerné un échantillon de 200 enfants de la rue sélectionnés suivant un échantillonnage par quota à l'intérieur des communes et des catégories ou caractéristiques retenues. Pour des raisons diverses (non réponses, interruption en cours de passassions, refus, etc.), 187 questionnaires ont été validés et répartis par commune comme suit : Adjamé (95) ; Plateau (48) et Treichville (44)

Les données quantitatives regroupées ici dans des tableaux, suite aux opérations préliminaires de traitement, au codage et au dépouillement des informations recueillies ont, dans ce chapitre, été soumises à des épreuves statistiques (Khi deux de Pearson) et autre analyse (analyse structurale, analyse de contenu) aux fins de vérifier la relation de dépendance entre les différentes variables de l'étude. Elles ont ainsi offert la possibilité de procéder à l'examen des hypothèses qui sous-tendent notre travail.

Cet examen exige, en effet, une grande rigueur dans sa conduite avec le souci constant de conserver à l'étude son caractère objectif que lui confère le recours aux techniques statistiques.

### VI-1. Structuration familiale et comportements à risque de marginalité sociale

L'examen de l'hypothèse n°1, selon laquelle : les enfants de la rue qui développent les comportements à risque sont majoritairement issus de foyers parentaux désunis, a nécessité le recours au test du khi deux.

**Tableau 3 : distribution des fréquences des enfants de la rue selon l'influence du type de structuration familiale sur le comportement à risque d marginalité sociale**

Type structuration Familiale	Comportements à risque		Total
	Adoption de comportements à risque	Non adoption de comportement à risque	
Foyer parental dissocié	80	57	137
Foyer parental uni	21	29	50
Total	101	86	187

$X^2 = 16,61$   $p \leq .01$  ; ddl=1 (Détail des calculs, Annexes III)

Il ressort de ce tableau que sur les 137 enfants de la rue issus de foyers parentaux désunis, 80 développent des comportements à risque de marginalité (ceux qui font l'adduction de la drogue ; l'alcool ; recours à la violence ; fréquentent les bandes, etc.) et 57 n'adoptent pas de comportements à risque de marginalité. De plus, parmi les 50 enfants de la rue issus de foyers parentaux unis, 21 développent des comportements à risque et 29 sont moins enclins à adopter des comportements à risque de marginalité. Si nous considérons les comportements à risque de marginalité, les données du tableau révèlent que sur les 101 enfants de la rue qui développent des comportements à risque de marginalité, 80 sont de famille désunis contre 21 qui, eux, sont issus de familles dont les deux parents demeurent en union, c'est-à-dire, présents dans le foyer.

Avec un  $X^2 = 16,61$  à un degré de liberté égal à 1, et une marge d'erreur  $P \leq 001$ , on note une différence significative entre la valeur théorique et la valeur calculée du khi deux.

Toutes ces données statistiques indiquent une différence significative entre les foyers parentaux désunis et les foyers parentaux unis quant à leur effet sur le développement des comportements à risque de marginalité sociale des enfants de la rue. Ce qui revient à conclure à une liaison entre la structuration familiale et le développement des comportements à risque de marginalité sociale des enfants de la rue. L'hypothèse n°1 de notre étude se trouve donc vérifiée. L'impact de la structuration familiale est déterminant dans le processus de la marginalité sociale de l'enfant de la rue.

Ces résultats peuvent être interprétés à la lumière de la théorie des champs de Lewin. De cette théorie, on peut retenir à juste titre, que le comportement de l'homme pour être mieux cerné doit s'appréhender en référence à deux dimensions essentielles : l'une intrinsèque recèle les caractéristiques propres à l'individu, c'est-à-dire sa personnalité et l'autre extrinsèque renvoie aux caractéristiques du milieu social dans lequel évolue celui-ci, à savoir son environnement. Etant donné ces deux entités sont unies dans un rapport dynamique, elles interagissent et s'influencent mutuellement. Au regard de nos résultats, la théorie du champ pourrait permettre une compréhension des comportements à risque de marginalité sociale des enfants de la rue, si nous considérons que les désaffections du milieu familial – la dissociation familiale, la recomposition du foyer parental, le phénomène des foyers monoparentaux, etc. – ont une incidence négative sur la représentation de l'enfant et que le départ de celui-ci dans le milieu ouvert en est la résultante.

Par ailleurs, cette théorie nous conforte dans notre démarche pour soutenir que l'étude de l'enfant de la rue pour être complète doit être envisagée non seulement sous un angle psychologique : l'individu ayant des caractéristiques qui lui sont propres, sa propre histoire ; mais aussi sous un

angle psychosocial : l'individu dans son rapport avec le milieu ambiant et en tant que subissant les influences de ce milieu. Les fonctions parentales (maternelles et paternelles) n'étant pas interchangeables, la rupture du lien conjugal est nécessairement porteuse de carences dont les conséquences précoces et/ou tardives pour les progénitures sont irrémédiables voire désastreuses. Par conséquent la lecture qu'il y a à faire des comportements à risque de l'enfant de la rue, ne peuvent être envisagés qu'en rapport avec ce milieu, notamment le foyer parental dissocié ou désuni dont le rôle apparaît déterminant dans le développement de l'inadaptation sociale de l'enfant.

L'ensemble de ces résultats met indubitablement en avant l'influence de la structuration familiale sur un certain nombre de déséquilibre. Cette influence s'exerce soit directement sur l'individu, soit indirectement en perturbant ses rapports à la société, à son environnement social.

## **VI-2. Relations parentales et comportements à risque de marginalité sociale**

L'analyse des données relatives à l'examen de cette hypothèse a nécessité le recours au test statistique du khi deux ( $X^2$ ).

**Tableau 4: distribution des fréquences des enfants de la rue selon l'influence du type de relations parentales sur le comportement à risque de marginalité sociale**

<b>Relations parentales</b>	<b>Comportements à risque</b>		<b>Total</b>
	<b>Adoption de comportements à risque</b>	<b>Non adoption de comportement à risque</b>	
Foyer conflictuel	87	60	147
Foyer non conflictuel	14	26	40
<b>Total</b>	<b>101</b>	<b>86</b>	<b>187</b>

$X^2$  c : 28,59 S à  $P \leq 001$  ; ddl = 1 (Détail des calculs, Annexes III).

La lecture de ce tableau n°3 révèle que parmi les 147 enfants de la rue issus de foyers familiaux conflictuels, 87 adoptent des comportements à risque de marginalité et 60 ne sont pas portés sur les comportements à risque de marginalité sociale. S'agissant des 40 enfants de la rue issus de foyers parentaux non-conflictuels, 14 adoptent des comportements à risque de marginalité contre 26 qui sont moins enclins à développer des comportements à risque. Le tableau révèle également que sur l'ensemble des 101 enfants de la rue qui adoptent des comportements à risque, 87 sont de foyers parentaux conflictuels et 14 sont issus de foyers parentaux non-conflictuels.

Les résultats du test statistiques du  $X^2 = 28,59$  à un degré de liberté égal à 1 et avec une marge d'erreur de  $p \leq 001$ , indique une différence significative. Autrement dit, ces résultats établissent une liaison entre les relations parentales conflictuelles et les comportements à risque de marginalité, Notre hypothèse n°2 se trouve ainsi vérifiée, c'est-à-dire confirmée : « les enfants de la rue qui développent des comportements à risque de marginalité sociale, sont majoritairement issus de foyers parentaux conflictuels ».

La différence significative indiquée ici par le test statistique du khi deux renvoie manifestement au contenu et à l'expression de l'influence des types de relations parentales. Il nous paraît utile d'indiquer que les mésententes (aiguës ou latentes), au sein du couple parental, synonymes de conflits relationnels constituent la caractéristique essentielle de l'instabilité des foyers parentaux source d'inadaptation sociale de l'enfant.

Concernant les mésententes aiguës, Porot (op. Cit.), note que pour certains l'expression violente de leurs ressentiments à l'égard du conjoint représente une catharsis salutaire, une véritable purge périodique. L'absence ou l'impossibilité d'un tel exutoire, poursuit-il, est bien souvent à la base de nombreux comportements nuisibles à l'enfant : un choc affectif violent, mais transitoire, lui est certainement moins nocif que le malaise sourd qu'il ressent

confusément, dont il comprend mal l'origine et qui crée en lui un sentiment d'insécurité. Ce qui explique que les sentiments hostiles que l'enfant développe à l'égard de ses parents sont souvent transférés sur le plan social, à tout ce dont la cellule familiale était la préfiguration. Aussi, l'autorité, la générosité, la solidarité seront-elles, plus tard, refusées ou cyniquement bafouées. Notons par ailleurs, que la mise en sourdine des mécontentes (latentes) traduit parfois le désir des parents de maintenir une cohésion en voie de disparition. Ce type de mécontentes comporte également des conséquences pour le devenir de l'enfant. Toutefois, à la différence des mécontentes aiguës, ce ne sont pas ses manifestations directes qui seront nocives pour l'enfant. C'est plutôt la connaissance intuitive par l'enfant de la situation réelle qui n'est pas sans perturber, parfois gravement, son affectivité et son comportement.

Il ressort de ce qui précède que les mécontentes quelle que soit leur nature, présentent toujours un caractère nuisible pour l'enfant issu de ce type de foyer parental. Elles créent donc un terrain favorable au développement des comportements à risque de marginalité sociale chez l'enfant de la rue. Ainsi la parfaite union au point de vue légal et social n'est en réalité qu'une apparence c'est-à-dire le reflet d'une harmonie de façade qui marque gravement la personnalité de l'enfant. Le spectacle de l'hostilité entre les parents, les cris voire les grossièretés et les coups qu'ils échangent n'offrent pas à l'enfant cet idéal nécessaire à son identification. Si l'objet d'identification que représentent les parents est mal perçu par l'enfant parce que déprécié, il va de soi que celui-ci s'attachera à d'autres objets d'identification hors de ce « nid de vipères », notamment au sein des groupes spontanés et adoptera leur style de vie caractérisés par des comportements à risque de marginalité.

La situation de l'enfant de la rue représente donc une tentative de se libérer d'un milieu qui ne lui offre aucun repère pour son épanouissement psychologique. Pire encore lorsque les conflits prennent un tel caractère où l'enfant apparaît comme témoin ou juge, ceux-ci font naître en lui des

sentiments de culpabilité et d'angoisse. L'enfant, dans ces conditions, se sent responsable de ce qui arrive à ses parents. Il marquera ses préférences : il se mêlera donc de ce qui ne le regarde pas et finira par s'évader de ce milieu avec de vains sentiments conscients ou inconscients de ramener la paix entre ses deux parents.

Par ailleurs, les conflits ou mésententes latentes entre conjoints qui sont souvent perçus comme des efforts de la part de ceux-ci, de maintenir la cohésion apparente du couple fournissent des informations utiles à la compréhension du phénomène enfant de la rue. Ces familles refroidies semblables à ces cases d'apparence normale bien que rongées de l'intérieur par les termites<sup>1</sup>, finissent toujours par s'effondrer subitement (sous de vains prétextes souvent) à la grande stupéfaction de l'entourage.

Les scènes de ménages ou les mésententes parentales qui caractérisent les foyers d'origine de la majorité nos sujets (147), sont donc, déterminantes dans le développement des comportements à risque de marginalité sociale des enfants de la rue.

En outre, la dissociation affective des parents qui masque les fissures relationnelles, joue un rôle déterminant dans le développement des comportements à risque de marginalité sociale. L'enfant insuffisamment préparé à supporter le traumatisme entretenu par ce milieu parental, fini par se soustraire de cet environnement agressif pour une autre vie (dans le milieu ouvert) où il ne doit sa survie qu'à des comportements antisociaux.

Toutefois, si les foyers parentaux conflictuels ont un effet significatif sur le développement des comportements à risque de l'enfant de la rue, ils ne nous paraissent pas l'unique source des comportements à risque de marginalité sociale. Il peut aussi, subir l'influence de l'estime de soi de l'enfant de la rue lui-même. D'où l'intérêt porté à cette variable.

---

<sup>1</sup> Porot, M (Op. Cit.)

### VI-3. Estime de soi et comportements à risque de marginalité sociale

*Tableau 5 : distribution des fréquences des enfants de la rue selon l'influence de l'estime de soi sur le comportement à risque de marginalité sociale*

Estime de soi	Comportements à risque		Total
	Adoption de comportements à risque	Non adoption de comportement à risque	
Estime de soi faible	87	35	122
Estime de soi élevée	14	51	65
Total	101	86	187

$X^2 = 9,00$  ;  $p \leq .01$  ; ddl=1 \_\_ (Détail des calculs, Annexes III)

Le résultat du test statistique Khi deux ( $X^2$ ) révèle que les différences observées sont significatives avec  $X^2 = 9,00$  à un degré de liberté et au seuil  $P \leq 001$ . Le tableau n°5 fait également apparaître que sur l'ensemble des 122 enfants de la rue qui ont une estime de soi faible, 87 adoptent des comportements à risque tandis que 35 sujets sont moins portés sur les comportements à risque de marginalité sociale. En revanche, sur les 65 enfants de la rue qui ont un niveau d'estime de soi élevé, 14 sujets s'illustrent par des Comportements à risque et 51 sujets par contre, n'adoptent pas de comportements à risque de marginalité sociale. L'hypothèse émise se trouve donc confirmée. En d'autres termes, les enfants de la rue qui ont une estime de soi faible sont plus enclins à adopter des comportements à risque de marginalité que leurs homologues qui ont une estime de soi élevée.

Cette différence significative peut être analysée à la lumière de la théorie sociale cognitive de Bandura (1986). Selon cette théorie, les facteurs cognitifs peuvent influencer sur les comportements et sur la perception de l'environnement.

Aussi, l'adolescent éprouve-t-il le besoin de se sentir pour lui-même comme individu afin de se construire, mais aussi d'exister aux yeux des autres. Cette quête peut donc le conduire à l'adoption de comportements à risque de marginalité.

Ces résultats peuvent également être élucidés au regard des théories des comportements à risque notamment la théorie des comportements planifiés de Ajzen (op. Cit.) qui prend en compte trois facteurs (l'intention, les normes subjectives et le degré de contrôle perçu) dans l'explication des comportements à risque. Dans cette perspective, Charbit (op. Cit.) insiste plutôt sur l'intention qu'il désigne comme le meilleur prédicteur et immédiat du comportement à risque. C'est cet aspect que vient élucider l'approche de Zuckermann (op. Cit.) qui met en avant la personnalité de l'individu dans l'occurrence des comportements de prise de risque. Selon lui, l'individu recherche des sensations fortes, ce qui le conduit à prendre des risques tant physiques que sociaux. Relevons que l'estime de soi faible pose également le problème de la suggestibilité de l'individu dans l'occurrence des comportements à risque de marginalité sociale (l'individu parce qu'influencable pourrait, par un effet d'entraînement, adopter des comportements à risque de marginalité sociale). Ce qui va dans le sens de notre hypothèse n°3 qui établit une liaison significative entre l'estime de soi faible et le comportement à risque de de marginalité sociale des enfants de la rue.

#### VI-4. Estime de soi, Structuration familiale et comportements à risque de marginalité sociale

*Tableau 6 : distribution des fréquences des enfants de la rue développant des comportements à risque selon l'influence de l'estime de soi et la structuration familiale*

Estime de soi	Structuration familiale		Total
	Foyers parentaux Désunis	Foyers parentaux Unis	
Estime de soi faible	70	17	87
Estime de soi forte	10	4	14
Total	80	21	101

$X^2 c : 57,09$  S à  $P \leq 001$  ddl = 1 (Détail des calculs, Annexes III).

L'analyse statistique de l'effet conjoint des deux variables indépendantes type de structuration familiale et estime de soi, indique une différence significative à savoir que les sujets (EDR) issus de foyers parentaux dissociés et dont l'estime de soi est faible ( $n=70$ ) développent majoritairement des comportements à risque de marginalité comparés à leurs homologues issus de foyers parentaux unis et qui ont une estime de soi forte (04).

Le test statistique du khi-deux calculé, avec une valeur  $X^2 = 57,09$  ; un degré de liberté égal à 1 et avec une marge d'erreur  $P \leq 001$ , indique une liaison très significative. Il en ressort donc une interaction entre les deux variables indépendantes (structuration familiale / estime de soi) quant à leur effet sur les comportements à risque de marginalité sociale des enfants de la rue. Ce qui confirme notre hypothèse n°4.

Ces résultats peuvent être analysés à la lumière des théories de la socialisation qui donnent la primauté aux parents en tant qu'acteurs essentiels du développement de la personnalité de l'enfant. Il en ressort, par conséquent,

que de la qualité de la socialisation de l'enfant, dépendra le respect des valeurs qui fonde l'harmonie sociale (Cario, 1997). A ce propos les théories criminologiques et les indicateurs statistiques ont pu montrer la pauvreté de la socialisation de la très grande majorité des criminels qui ont maille à partir avec la justice pénale, à un âge plus ou moins précoce pour des faits plus ou moins graves (Cario, op. Cit.)

Dès lors, les carences des fonctions (paternelles / maternelles) de ces acteurs clés constituent pour l'enfant un danger à la fois pour son devenir et sa survie : absence de repères, faute d'identification ; faiblesse d'estime de soi, etc. Il en découle que le crime atteste de la socialisation manquée des criminels. Le processus de marginalisation de l'enfant de la rue peut parfaitement trouver son explication, son fondement dans la combinaison de l'effet de la dissociation familiale et de l'estime de soi faible.

#### **VI-5. Analyse globale de la représentation sociale du milieu parental chez les enfants de la rue**

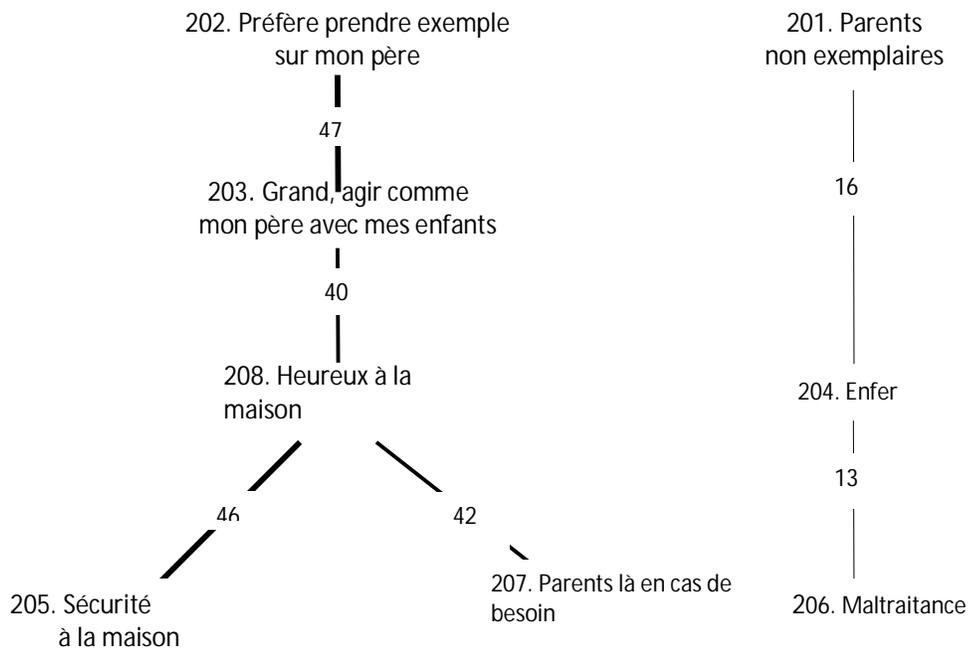
Les huit items de la deuxième partie de notre questionnaire ont permis de mettre à jour les éléments descriptifs de la représentation de la famille chez les cent quatre-vingt-sept (187) enfants de la rue constitutifs de l'échantillon d'individus retenus dans le cadre de ce travail. Cette partie du questionnaire comprend un nombre assez important de variables qui méritent d'être indiquées ici :

1 - Questions relatives à l'identification parentale. Elles ont pour but de permettre un examen de la vision que l'individu a du père en rapport avec les caractéristiques du milieu parental et par conséquent son propre comportement au plan social (cf. items 201, 202, 203).

2 - Questions relatives à la sécurité affective dans le milieu parental. Il s'agit du soutien affectif (item 205) et de l'attitude sécurisante des parents (item 208).

3 - Questions relatives à l'attitude parentale au plan familial. Il s'agit d'examiner la vision ou encore l'image que le sujet a du milieu familial à partir de l'attitude des parents et par voie de conséquence le niveau d'aspiration ou la conduite ultérieure de l'individu vis-à-vis de ce milieu parental : *l'enfer* (item 206), *la maltraitance* (item 204), aspiration ou désir d'intégrer le milieu parental (item 207).

**FIGURE 1 :**  
**Arbre maximum de la représentation sociale**  
**du style d'intervention éducative parentale**



L'analyse de similitude des réponses de l'ensemble de la population des EDR laisse apparaître une représentation communément partagée. On observe un arbre maximum (graphe des relations) qui présente deux blocs :

D'un côté le *bloc1* formé par les items 202, 203, 205, 208, et 207 et, de l'autre côté le *bloc2* constitué des items 201, 204 et 206. Nous notons également une absence de liaison, établie entre ces deux blocs, caractéristique d'une corrélation négative. L'explication en est que le premier bloc regroupe

essentiellement les items valorisant le milieu parental tandis que le second bloc comporte les items non valorisant.

Il apparaît donc dans la structure cognitive de ces enfants (EDR) d'un côté des éléments caractéristiques d'un milieu parental harmonieux, stimulant et affectivement riche. Ce sont un père modèle : « Faire mes choses comme mon père », « agir avec mes enfants comme mon père avec moi » ; Attitude sécurisante des parents : « tout pour être heureux à la maison » et soutien affectif : « Parents toujours là quand j'avais besoin d'eux ». Les liaisons fortes établies par les EDR entre ces différents éléments montrent la nécessité d'une réelle conjonction entre les cinq items du bloc1 en vue de la détermination d'une valence valorisante ou non valorisante du milieu parental.

Toutefois, faut-il le remarquer, ces éléments n'ont pas la même importance dans le raisonnement et la structure de pensée présentée par cette population globale d'EDR. En effet, dans cette structure se dégage un élément fondamental c'est-à-dire fédérateur de ce bloc1 qui conditionne l'existence et le sens (valence négative ou positive) à attribuer aux éléments du bloc. Il s'agit de l'item 208 : « Tout pour être heureux à la maison » à la fois lié aux items relatifs à l'identification parentale (père modèle) à l'indice 40, et aux items renvoyant à un climat de sécurité familiale aux indices 46 et 42.

A l'opposé nous notons dans le raisonnement des EDR une structure de pensée axée sur l'idée d'un milieu parental austère et affectivement pauvre en termes d'enfer, de parents non exemplaires et de maltraitance. Il est cependant à souligner la faiblesse de relations entre les items de ce *bloc2* contrairement à ceux du premier bloc. Ceci ramène à ce qu'il convient de qualifier d'attitude ou de vision très partagée sur ces différents items.

Il résulte de ce constat, et c'est ce qu'il convient de retenir de cette analyse globale, qu'un sujet qui répond favorablement à un item du bloc1 est plus enclin à répondre favorablement aux autres items de ce même bloc. Par

contre lorsqu'il donne une réponse non favorable à un item (surtout à l'item 208), il a tendance à donner une réponse défavorable aux autres items. Cette réalité est par ailleurs moins évidente avec les items du *bloc2* : dans ce bloc, les avis sont très partagés.

Aussi, les analyses comparées des sous-groupes vont-elles être menées sur la base de cette structure cognitive non sans tenir compte des différents scores d'items.

### **VI-5.1. Représentation du style d'intervention éducative parentale et résistance à l'insertion socio familiale de l'enfant de la rue : Analyse Intergroupe.**

La méthode d'analyse de la représentation utilisée dans ce cas, nous l'avons déjà souligné, ne permet pas d'établir une différence statistique entre deux structures de représentation. Cela dit, il est cependant possible, comme le montre Guimelli (1989), d'affirmer l'existence de différences dans les structures de la représentation de deux groupes de sujets (étudiés). Cette différence de structure, selon Guimelli, peut être envisagée de deux manières :

- soit par la pondération des items, ce qui revient à dire qu'une transformation aussi minime soit-elle, devait être signalée par la modification des pondérations d'un certain nombre d'items.

- soit par une modification de l'arbre maximum, cette modification se saisit au travers du passage d'un bloc d'éléments à un autre et révèle pour ainsi dire une modification considérable de leur position dans le champ de représentation ; et une modification importante des relations de proximité ou de liaison. Dans le cadre de travail, nous avons recours à la première option qui consiste à prendre en compte les scores d'items de nos sujets.

**Tableau 7 : distribution des fréquences des enfants de la rue selon l'influence de la représentation sociale du style d'intervention éducative parentale sur la résistance à l'insertion socio familiale de l'EDR**

<b>Représentation sociale du style d'intervention éducative parentale</b>			
<b>Résistance à l'insertion Socio familiale</b>	<b>Représentation négative</b>	<b>Représentation positive</b>	<b>Total</b>
Non-favorable à l'insertion	93	22	115
Favorable à l'insertion	12	60	72
Total	105	82	187

$X^2 = 7,11$  ;  $p \leq .01$  ;  $ddl = 1$  \_\_\_\_ (Détail des calculs, Annexes III)

La lecture de ce tableau révèle que sur l'ensemble des 115 enfants de la rue qui développent une hostilité à un retour dans leur famille d'origine, 93 ont gardé une représentation négativement marquée des pratiques éducatives parentales, contre 22 qui ont une représentation positive. On note également que parmi les 72 enfants de la rue qui sont disposés à intégrer le milieu familial, 60 ont une représentation positive du style d'intervention éducative parentale contre 12 dont la représentation est négative.

De plus, sur les 105 enfants de la rue qui développent une représentation négative du style d'intervention éducative parentale, 93 sont moins disposés à accepter un retour dans leur famille d'origine contre 12 qui se montrent favorables.

Les résultats statistiques avec un  $X^2 = 7,11$  ; à 1 degré de liberté et une marge d'erreur  $p \leq 001$ , révèle une différence significative. Ce qui permet de conclure à l'existence d'une liaison entre la représentation du style d'intervention éducative parentale et la résistance à l'insertion socio-familiale. Autrement dit,

la représentation négative du style d'intervention éducative parentale à un effet significatif sur l'insertion socio-familiale des enfants de la rue. Notre hypothèse n°5 se trouve donc vérifiée.

La théorie des rapports sociaux de Horney (op. Cit.) qui insiste sur l'importance des premières relations de l'enfant à ses parents, lève un coin du voile de l'interprétation qui peut être faite de ces résultats. Il en découle que l'image symbolique que l'enfant se fait des rapports qu'il a avec ses parents et surtout la manière dont ceux-ci s'y investissent peut déteindre sur le comportement de ce dernier vis-à-vis du milieu parental. On comprend dès lors que l'enfant développe à l'égard des parents, par exemple, négligents, c'est-à-dire permissifs « une hostilité fondamentale ». Ainsi il exprimera son angoisse soit en devenant obséquieux, soit en adoptant une conduite antipathique qui se traduit par le repli sur soi-même (Horney, op. Cit.).

La configuration des données statistiques du *tableau n°7* confirme la structure de la représentation du milieu parental de l'ensemble des enfants de la rue décrite plus haut. Cette structure cognitive pose le problème du contenu mais aussi celui du sens de la représentation du style d'intervention éducative parentale développée par les deux groupes d'enfants de la rue considérés ici (EDR\_ non favorables à l'insertion familiale / EDR\_ favorables à l'insertion familiale). Les enfants de la rue qui développent une représentation négative des pratiques éducatives parentales sont majoritairement hostiles à intégrer le milieu parental d'origine. Ces derniers conservent donc dans leur structure cognitive une image dépréciée du père ou de son substitut, qui se traduit par une absence d'identification ; une vision ternie de la sécurité affective caractéristique de l'absence psychologique et physique des parents ; enfin une insécurité physique signe de la maltraitance dont ils sont l'objet dans le milieu familial d'origine.

Ces résultats semblent poser principalement un problème de carences affectives multiples. Ces carences se révèlent déterminantes dans la propension de la marginalité juvénile sociale telle que l'indique le fort taux d'EDR- non favorables à l'insertion socio-familiale et qui conservent une représentation négative du style d'intervention éducative parentale (80,87% de l'ensemble des EDR\_ non favorables à l'insertion socio-familiale).

Essayons à présent de montrer à travers une étude approfondie de quelques cas, le rapport entre la représentation du style d'intervention éducative parentale et la résistance à l'insertion socio-familiale des enfants de la rue d'une part, la relation entre le type de relations parentales et l'émergence et la formation des conduites marginales, notamment les comportements de prise de risque chez les EDR.

## **VI-5.2. Style d'intervention éducative, relations parentales et comportements à risque /résistance à la réinsertion des enfants de la rue.**

### **VI-5.2.1. Analyses et interprétations des données de l'entretien de recherche.**

#### **VI-5.2.1.1. Cas1 : KENZY**

##### **- Présentation Du Cas**

Kenzy est fils unique d'une famille de cinq membres, il est âgé de 13 ans. Son père est blanchisseur de profession et sa mère ménagère, divorcée d'avec le père de celui-ci, s'est remariée. Quant au père, il n'a pu se remarier. La garde de son fils a été assurée par son père jusqu'à son aventure dans le milieu ouvert c'est-à-dire la rue.

##### **Consigne.**

Essaie de m'expliquer dans les détails ce qui s'est réellement passé à la maison c'est-à-dire dans ta famille, pour que tu te retrouves dans la situation actuelle

c'est-à-dire dans la rue et me dire aussi quand tu vas retourner à la maison chez tes parents.

**Eléments d'entretien.**

Kenzy: « Quand je faisais école arabe là, quand je vais à l'école là, il (Père) ne me donnait pas l'argent mais je partais à l'école toujours. Maintenant, moi je veux faire école française. Je dis mon papa n'a qu'à m'envoyer dans école française, lui, il dit qu'il n'a pas l'argent pour me mettre dans école française. C'est ça moi aussi j'ai dit, si c'est comme ça là, je ne veux plus aller dans école arabe. Il dit, moi je n'a qu'à partir et que si il trouve l'argent, c'est là il va m'envoyer dans école française. Il est parti au village et puis il m'a laissé dans maison là. Maintenant, je partais plus à l'école. Quand il est revenu, il dit pourquoi moi je vais pas dans école arabe et il voulait me frapper. Il m'a attrapé. Il m'a envoyé à la maison et il dit si je ne vais plus à l'école arabe là, il va m'égorger.

Relance : Il va te faire quoi...

Kenzy : Il dit qu'il va m'égorger. Maintenant, la nuit quand on était à la maison, il est sorti aller acheter quelque chose. C'est ça moi aussi, je suis sorti pour aller dans la rue. Après, le lendemain, il m'a trouvé à la gare (routière) et il m'a attrapé. Il dit, je n'a qu'à prendre Car là (Autocar) il va partir me mettre au village. Et j'ai fui encore. je suis parti à la gare jusqu'en..., vers deux mois là, il est venu à la gare. Il m'a attrapé, il dit moi je n'a qu'à venir à la maison, que il ne va plus m'envoyer au village et on est parti à la maison. Mais j'ai fui encore pour venir à la gare.

Relance : A la maison là, plusieurs fois, il t'a attrapé pour te ramener à la maison. Mais quand tu retournes là-bas là..., qu'est-ce qui se passe concrètement et puis tu ressorts encore pour venir à la rue ?

Kenzy : Quand il m'attrape pour aller à la maison là, moi je suis déjà habitué à la rue.

Quand je vais à la maison là, c'est pas comme ça.

Relance : Qu'est-ce que tu veux dire quand tu dis : c'est pas comme ça...

Kenzy : Tu sais, nous, on était dans la rue. Moi et mes amis, on partait voler.

Donc moi, quand je suis à la maison là, et puis je n'ai pas l'argent, je ne suis pas content, c'est ça je retournes dans la rue.

Chez mon papa là-bas là aussi, dans la blanchisserie là, y a un monsieur là, c'est lui qui travaille là-bas.

Donc monsieur là, quand je vais pas à l'école là, il dit rien et puis quand mon papa vient, il (le monsieur) ment sur moi. Il dit moi je vole l'argent pour aller manger. Mais j'ai dit à mon papa que c'est pas vrai. Mon papa m'a demandé si moi je veux dire que monsieur là, il ment. Moi je dis oui. Mais mon papa il veut pas me croire, il dit que monsieur là, ne peut pas mentir sur moi. Donc, quand il m'a attrapé pour me frapper là, la nuit là..., j'ai pensé jusqu'en... Et puis je dis, je sors. S'ils m'ont tué, c'est pour moi-même ; s'ils m'ont pas tué, Dieu merci.

En même temps, je suis sorti..., je suis parti dormir en bas de table.

Le lendemain, quand je pense ce qu'il m'a fait là..., je pense pas que mon papa peut me faire ça.

Quand je me promène à la gare là..., je pleure seul.

Mais quand j'ai commencé à durer à la gare là..., j'ai trouvé mes amis.

Et puis, je ne voulais même pas partir encore à la maison. Je veux rester à la rue. S'ils m'ont tué, c'est ça ; s'ils m'ont pas tué, Dieu merci.

Relance : Tu veux dire que c'est tout ça qui a fait que tu as décidé de quitter la maison de ton papa...

Kenzy : Oui...

Mais ce que mon papa m'a dit quand il me frappait là, moi je ne suis pas sûr que mon papa il peut me dire ça.

Relance : Il t'a dit quoi...

Kenzy : Que moi je suis plus son enfant même ! Que, Ouais..., il va me tuer, il va m'égorger et puis il va quitter la Côte d'Ivoire. Et il va aller dans un autre pays, il va marier une autre femme. Que je suis plus son enfant ! Que je n'ai qu'à partir, il m'a maudit même !

Ouais..., que quand je vais sortir là, la route que je vais traverser là..., camion n'a qu'à me tuer.

Je n'ai rien dit, je suis parti. Je me suis dit : si je réussis dans la rue, c'est pour moi ; si je ne réussis pas, c'est pour moi aussi.

Il a dit aussi que si je m'en vais là..., faut pas je vais venir vers la maison. Que, lui, il veut même pas me voir approcher la maison même.

Que s'il me voit passer à côté de la maison, lui, il me tue en même temps.

C'est ça moi je dis, j'accepte tout ça là ; je sors. Que si moi je sors là, je vais pas t'oublier. je sais que tu es mon père. Je vais mourir ou je vais pas mourir, c'est Dieu qui me regarde.

Quand je suis à la gare là..., je sais que quand tu voles et puis on t'attrape, c'est pas bon, on peut te tuer.

Mais moi quand je pense ce que mon papa m'a fait là..., j'ai envie de voler. Je veux qu'on m'attrape pour me tuer en même temps, là ça sera mieux.

Quand je vais à quelque part là..., je vole, je veux qu'on m'attrape pour me tuer. Là..., ma vie va terminer en même temps, ça sera mieux. Parce que ce qu'il m'a parlé, ça me tue trop... Ce qu'il m'a parlé là..., moi ça m'a pas plus.

C'est ce que je voulais ajouter » ./.

– **Analyses et Interprétations du Cas.**

L'analyse du discours de Kenzy révèle dans leur style d'intervention éducative, les parents allient hyper- interventionnisme ; souplesse et indifférence ou laisser-faire. Il en découle que les parents dans les faits sont intervenus de façon indistincte quant à leurs pratiques éducatives.

Toutefois dans ce milieu parental l'intervention quasi policière ou encore rigide semble prédominée. Le père de notre sujet, bien qu'ayant avoué son incapacité à lui assurer l'éducation scolaire n'a pourtant pas pris le temps de le convaincre à poursuivre l'éducation confessionnelle (coranique). Devant l'obstination de son fils à vouloir suivre l'éducation scolaire, le père a adopté une attitude très violente : « Il dit qu'il va m'égorger ». Pour le père, l'enfant ne méritait pas de demeurer sous son toit. Ainsi « il dit, je n'ai qu'à prendre car (autocar) là, il va me mettre au village. Et j'ai fui encore, je suis parti à la rue ».

En conséquence, la situation actuelle de l'enfant ici, c'est-à-dire sa présence dans la rue serait beaucoup plus tributaire des pratiques parentales rigides adoptées (par son père) dans le milieu familial.

Le style d'intervention éducative, on peut le noter, est caractérisée dans ce cas par une crise d'autorité éducative parentale (du père précisément). Cette crise d'autorité éducative pose le problème des carences affectives manifestes dans le milieu parental du sujet. L'importance de son rôle dans le départ de notre sujet dans la rue se saisit bien à travers le discours de cet enfant : « il dit qu'il va m'égorger. Maintenant, la nuit, on était à la maison, il est sorti aller acheter quelque chose : c'est ça moi aussi, je suis sorti pour aller à la rue ».

Remarquons que dans la représentation du milieu parental de notre sujet, prédomine l'idée de mort. Il en découle que son milieu parental d'origine se révèle comme un milieu mortifère. Il s'agit d'un milieu 'non contenant' ; vu

que dans ce cas la ‘fonction pare-excitatrice’<sup>1</sup> qui, par essence assure la protection de l’enfant contre les « agressions extérieures » est inexistante. Pire le milieu parental dans ce cas, porte en lui-même des germes d’agression récurrente. Et le discours de l’enfant le montre bien : « Quand il me frappait, il m’a dit que moi, je ne suis plus son enfant même, qu’il va me tuer puis il va quitter ici... que si je m’en vais, faut pas je vais venir vers la maison, que s’il me voit passer à côté de la maison, il me tue en même temps ». Il s’agit d’un milieu qui suscite chez l’enfant une angoisse de mort et qui justifierait en quelque sorte son départ de ce milieu parental : « c’est ça moi aussi, j’ai fui pour aller à la rue ».

Par ailleurs, dans la représentation de cet enfant, il apparaît que le milieu parental présente les caractéristiques d’un milieu non sécurisant tant au plan psychologique que physique. Et le comportement désespéré de ce dernier vis-à-vis de ce milieu, nous semble-t-il, est révélateur de cette situation d’insécurité. Conscient que le milieu ouvert est un « univers » à hauts risques, il se résoud néanmoins de s’y aventurer. En clair, au milieu parental, il préfère la rue où il espère trouver ses semblables auprès de qui il pourrait obtenir protection, en prenant soin de confier son sort à une force divine. Ainsi, on peut lire dans son discours ce qui suit : « je dis, je sors. S’ils m’ont tué, c’est pour moi-même, s’ils m’ont pas tué, Dieu merci ».

Dans l’attitude de cet enfant, transparaît une sorte de résignation qui cache tout le désespoir qu’il ressent dans ce milieu parental hostile à son épanouissement.

Notons par ailleurs que, le discours de notre sujet ne fait aucun état de la qualité des relations entre les deux parents de celui-ci. Cet état de fait

---

<sup>1</sup> Terme employé par Freud dans le cadre d’un modèle psychophysiologique pour désigner une certaine fonction et l’appareil qui en est le support. La fonction consiste à protéger l’organisme contre les excitations en provenance du monde extérieur qui, par leur intensité risqueraient de le détruire. Cf. Laplanche & Pontalis(1990).

signifierait-il qu'il n'ait pas été négativement marqué par la relation de son père à sa mère ?

Il convient de rappeler que les deux parents de notre sujet vivent une situation de divorce. Aussi, l'absence d'informations sur le type de relations entre son père et sa mère pourrait-il signifier qu'il n'y ait pas eu de relation d'hostilité manifeste entre ceux-ci bien qu'ils ne soient pas tous les deux présents au foyer ?

En définitive, ce qu'il convient de retenir de ce cas, c'est que le style d'intervention éducative adopté par le père a effectivement contribué de façon prépondérante à détériorer l'image du milieu parental de celui-ci, favorisant ainsi son hostilité à toute tentative d'intégration socio-familiale (retour éventuel dans le milieu familial d'origine).

Concernant le type de relations parentales, le discours de l'enfant dans ce cas, ne semble pas établir un lien étroit explicite entre les relations parentales (conflictuelles en particulier) et la situation de celui-ci dans le milieu ouvert.

### **VI-5.2.1.2. Cas 2 : ENZOH**

#### **– Présentation du Cas.**

Agé de 14 ans, Enzoh compte dans sa famille 4 frères et une sœur. Son père est un agent de sécurité et sa mère est ménagère. Séparé de sa mère, le père d'Enzoh s'est remarié. Il vivra avec son père qui assurait sa garde jusqu'à ce qu'il rejoigne la rue. Enzoh a arrêté ses études en classe de CE 1.

#### **Consigne.**

Essaie de m'expliquer dans les détails ce qui s'est réellement passé à la maison c'est-à-dire dans ta famille, pour que tu te retrouves dans la situation actuelle c'est-à-dire dans la rue et me dire aussi quand tu vas retourner à la maison chez tes parents.

#### **Eléments d'entretien.**

Enzoh : « Je vivais bien avec ma famille. Mais ce qui m'a énervé dedans, c'est que j'avais une grand-mère que mon père ne voulait pas que je vois.

Au début je partais la voir très souvent, jusqu'à ce que mon papa à partir d'un moment me défende de rendre visite à ma grand-mère (maternelle). Il dit si je mets mes pieds là-bas, faut pas que je vais venir à la maison là-bas. Moi aussi, je ne peux pas, je suis parti là-bas chez ma grand-mère.

Donc arrivé là-bas, les gens ont dit que mon papa ne veut plus me voir chez lui à la maison.

J'ai dit, d'accord comme il veut plus me voir je vais rester ici. Quand je suis parti, j'ai trouvé ma grand-mère malade. Maintenant le jour elle est morte j'ai participé à la première veillée. Moi aussi pour la 2<sup>ème</sup> veillée, j'ai demandé à ma Tantie. Je lui ai dit que je veux aller aux funérailles de ma grand-mère.

Elle dit que moi si je veux pas rester tranquille, faut plus que je vais mettre pieds chez elle, à la maison.

J'ai même dit à mon père que ma grand-mère est décédée. Mais depuis qu'elle est décédée, il n'a jamais mis pieds là-bas.

Donc lui, un jour il était malade. Maintenant, il a appelé mes frères qui étaient à la maison, il leur a demandé d'aller payer gaz.

Moi je n'étais pas à la maison mais j'ai accompagné mes frères. On est parti, on dit y a pas gaz.

Donc mon grand-frère, lui qui aime mon affaire-là, il a pris les cinq mille francs et il dit tiens les cinq mille francs, vas les remettre à papa. J'ai dit d'accord et j'ai pris les cinq mille francs pour les empocher. Je suis ensuite allé déposer la bouteille de gaz à la cuisine. Mais je n'ai pas remis les cinq mille francs et je suis sorti. C'est ça mon papa dit faut plus mettre pieds là-bas.

Avec ma Tantie, ça allait bien mais c'est avec mon papa que j'avais des problèmes. Il me frappait trop. Et moi, ça me plaisait pas.

Si j'ai arrêté d'aller à l'école, c'est à cause de tout ça-là. Même aujourd'hui si on me demande de repartir à l'école, je suis prêt à partir. Si je suis dans la situation actuelle, à la rue, c'est à cause de mon père. Même quand on étudie, il nous frappe. Moi ma petite sœur, elle n'est pas grande mais quand il la frappe, on dirait un animal.

Y a une fois où elle avait pissée quoi..., parce que quand elle dort, elle pisse. Donc il l'a appelé. Elle était dans la douche. Il a ouvert la douche et il l'a tiré par sa robe pour la jeter dans la chambre.

Donc c'est tout ça qui a fait que je suis parti de la maison »./.

– **Analyses et Interprétations du cas.**

Dans son milieu familial d'origine, Enzoh a le sentiment qu'il n'est pas compris. Il ne peut accéder à son désir de voir sa grand-mère (maternelle) parce que l'interdiction lui en a été faite par son père. Mais cette attitude rigide de son père, va développer en lui un sentiment de frustration qui l'amènera à défier l'autorité de celui-ci. « Il (mon père) dit si je mets mes pieds là-bas, faut pas je vais venir à la maison là-bas. Moi aussi, je dis je ne peux pas ; je suis parti là-bas chez ma grand-mère ». Ainsi, Enzoh n'a pu supporter l'interdiction qui lui a été faite par son père de voir sa grand-mère.

Ce sentiment de frustration va d'autant plus s'accroître que non seulement l'interdiction lui sera faite – cette fois-ci par sa belle-mère – d'aller assister aux funérailles de sa défunte grand-mère, mais surtout devant le refus de son père de prendre part à ces funérailles. « J'ai dit à mon papa que ma grand-mère est décédée, mais depuis qu'elle est décédée, il n'a jamais mis pied là-bas ». Dans son rapport au milieu parental, il se pose alors un problème de communication avec le père.

Aussi, la construction psychique qu'il fait de ce milieu parental, fait-elle apparaître celui-ci comme un lieu d'insécurité affective. Dès lors ce milieu familial ne peut assurer à l'enfant cette protection pourtant nécessaire à son épanouissement.

La pratique éducative rigide parentale (du père) a négativement marqué Enzoh l'amenant ainsi à développer une image négative du milieu parental (du père en particulier). D'abord il dit ceci : « C'est avec mon père que j'avais des problèmes, il me frappait trop ». Ensuite, il poursuit pour dire « Ma petite sœur, elle n'est pas grande mais il la frappe, on dirait un animal ».

Dans sa représentation, le milieu familial apparaît comme une menace à son existence. Dès lors la rue sera pour Enzoh un refuge dans sa tentative de se prémunir contre les agressions du milieu parental.

Par ailleurs, l'attitude hostile du père à l'égard d'Enzoh et sa petite sœur, nous conduit à inférer l'existence de relations parentales conflictuelles entre les parents géniteurs (le père) et les grands-parents maternels d'Enzoh. Les problèmes qu'il y a eu entre le père et les grands-parents maternels, il nous semble que le père veuille les régler à travers Enzoh.

D'abord dans le milieu familial paternel, il y a contre Enzoh une violence à la fois physique : « il me frappait trop », et psychique par le fait d'empêcher l'enfant d'aller aux funérailles de sa grand-mère. Ensuite, il y a un déni total de la mort de la grand-mère d'Enzoh à laquelle il semble attaché. Or le père devait accompagner l'enfant dans cette situation de deuil. C'est à ce niveau qu'apparaît 'l'atrocité' de l'attitude du père d'Enzoh; vu que l'enfant n'avait pas à porter la responsabilité des problèmes qui ont dû opposer son père à ses grands-parents maternels.

Il est intéressant de retenir de cette analyse que les pratiques éducatives parentales rigides ont contribué à détériorer de façon significative l'image du milieu parental chez Enzoh. Dans ce cas Enzoh, il ne nous semble pas possible de conclure de façon explicite à l'incidence des relations parentales conflictuelles dans le départ de celui-ci dans le milieu ouvert. Tout au plus nous pourrions nous attendre à la conjugaison des deux paramètres du milieu familial pour apporter une explication à la situation actuelle d'Enzoh.

### **VI-5.2.1.3. Cas 3 : ZEPHY**

#### **– Présentation du Cas**

Agé de 17 ans, Zephy est issu d'une famille de 14 membres dont dix enfants. Son père est Secrétaire de finances et sa mère ménagère. Mariés, ses deux parents sont présents au foyer. Il a mené ses études jusqu'en classe de 4<sup>ème</sup>. C'est du foyer parental que Zephy a rejoint la rue.

#### **Consigne.**

Essaie de m'expliquer dans les détails ce qui s'est réellement passé à la maison c'est-à-dire dans ta famille, pour que tu te retrouves dans la situation actuelle c'est-à-dire dans la rue et me dire aussi quand tu vas retourner à la maison chez tes parents.

#### **Eléments d'entretien.**

Zephy : « On était à la maison avec mon papa et ma maman. Je suis né en 19984. Depuis cette année-là, à ma connaissance, en tout cas ça allait bien. Jusqu'en 1992 quand mon père a connu une autre femme. Il ne s'occupait plus de maman. Il nous a laissé, il nous a éloigné de la maison.

Moi, par contre, il m'a envoyé fréquenter à Aoukpe et mes frères à Ouag.

Maintenant on était loin de notre maman. Pendant les vacances on a constaté que notre mère n'était plus à la maison. On a demandé à voir notre mère mais il nous a pas laissé accès à voir notre mère rapidement.

Mais par la suite, on a pu la voir, elle nous a expliqué le réel problème. Ma maman n'était plus à la maison, donc je n'avais plus ce que j'avais avant.

J'ai commencé à voler.

Je prenais de l'argent que je trouvais, je prenais les choses pour vendre.

C'est comme ça j'ai continué jusque dans les années 1997 ; 1997 où on a tout fait puis maman est revenue à la maison, après les supplications de mon papa.

Quand elle est arrivée je volais toujours, j'avais pris goût à l'argent. Donc pour moi c'était devenu un jeu, je ne pouvais pas rester sans l'argent sur moi.

Comme ça je prenais l'argent chaque fois et les choses des gens pour aller les vendre.

Une fois je suis parti dans un camp militaire. Là-bas, je suis parti j'ai connu un jeune qui avait l'argent sur lui et j'ai pris ça. Ça fait quinze mille francs.

Arrivé à la maison- pendant ce temps je ne dormais pas souvent à la maison, j'étais dans un autre quartier. - ils m'ont attrapé.

Mon papa a décidé de rembourser l'argent et a suggéré qu'on me donne une correction.

On m'a frappé et là-bas j'ai décidé de changer c'est-à-dire que j'allais arrêter le vol.

Une fois aussi, mon papa a pris mon argent, il n'a pas rendu ça.

J'étais fâché, j'ai pris ses cassettes pour aller les vendre.

Il m'a dit pourquoi j'ai fait ça..., que c'était pas bien.

Mais étant toujours fâché, j'ai dit : comme je n'ai pas pris la télé et le réfrigérateur pour les vendre, c'est pourquoi on me dit certaines choses.

Donc c'est ce que j'allais faire maintenant c'est-à-dire la prochaine fois.

Comme ça j'avais voyagé et à mon retour, je suis allé voir maman à Adjamé. Elle m'a demandé de ne pas partir à la maison parce qu'elles ont appris ce que j'ai dit que j'allais faire. C'est ça j'ai dit non, que je n'allais plus faire ces choses-là. Elle a insisté pour que je reste avec elle.

Comme ça je suis resté un peu avec elle mais j'ai dit non, que je ne peux rester tout le temps avec elle. Donc j'ai décidé de sortir moi-même de la maison.

Je suis sorti comme ça. J'ai rencontré des amis, je suis content. Ils me donnent des conseils.

Une des choses qui m'ont marqué à la maison, c'est que j'ai senti que j'avais perdu confiance à la maison.

On n'arrivait plus à me confier quelque chose.

On pouvait me dire : Armel, va prendre la bouteille de gaz pour la remplir, ou Armel, va acheter quelque chose au marché ou encore Armel, aujourd'hui tu surveilles la maison, tu balaie la maison ... Mais rien de tout cela. Au contraire on me demandait de ne plus toucher à ces choses-là. De ne plus rien faire à la maison : de manger seulement, de dormir.

Je pouvais me lever quand je voulais. Je pouvais me promener et rentrer le jour, l'heure que veux à la maison sans qu'on me dise quelque chose. C'est tout ce que j'avais à faire. Je ne faisais plus rien, j'avais perdu la confiance.

Et je me suis dit : non, je ne pouvais pas vivre comme ça. Si on ne me fait pas confiance, c'était pas bon.

C'est comme ça je suis sorti. Si je trouve quelqu'un qui peut me faire confiance, je pourrais changer. Si je change que je deviens un homme de confiance je pourrais revenir à la maison.

Relance : Pour toi, la confiance c'est un élément important alors...

Zephy : « Oui. Tu sais l'on peut perdre l'argent, bon..., l'argent on peut le retrouver.

Mais quand tu perds la confiance, tu as tout perdu... Parce que tu n'auras rien, on peut plus rien te confier.

On dira de toi ' cet enfant-là, il n'est pas bon, c'est un bandit, un drogué...' c'est pas bon. Je préfère garder la confiance surtout des parents.

A propos de mes parents je pourrais ajouter que jusqu'en 1992, tout allait bien entre eux et pour nous.

Je travaillais bien à l'école et je me rappelle, mon père m'avait offert un cadeau c'est-à-dire un sac parce que j'avais été 2<sup>ème</sup> de ma classe. Donc ça allait bien.

Mais arrivé en 1992, il ne s'occupait plus de nous. Il a rencontré une autre femme. Donc il ne nous prenait plus en charge. Au départ, on était dans une école privée. Il nous a enlevé dedans pour nous mettre dans école publique. Maintenant il ne s'occupait plus bien de nous. Les fournitures, c'est ma maman qui s'occupait de ça.

C'est comme ça les choses ont commencé. Les deux ne s'entendaient plus bien.

Donc je suis venu ici, c'est parce que mes parents ne me prenaient plus en charge, ils ne s'occupaient plus de moi. Donc tout a dépendu de leur comportement »./.

– **Analyses et Interprétations du cas.**

Dans l'attitude parentale, nous relevons le passage d'un versant démocratique à un versant permissif. Cette variation dans la pratique éducative parentale est particulièrement liée au comportement déviant de Zephy; Comportement survenu suite à la séparation de ses parents. « Ma maman n'était plus à la maison ; donc je n'avais plus ce que j'avais avant. J'ai commencé à voler. Je prenais l'argent que je trouvais ». Cette situation traduit bien les conséquences de la dissociation familiale sur la personnalité de Zephy. Remarquons également que le retour de sa mère au foyer parental n'a pas atténué sa conduite déviante. La raison en est que le milieu parental est devenu pour celui-ci un milieu affectivement pauvre, froid : « on n'arrivait plus à me confier quelque chose. Au contraire on me demandait de ne plus toucher à ces choses ». Devant l'indifférence de ses parents à son égard, Zephy éprouve un sentiment de rejet de la part de ceux-ci, c'est-à-dire le sentiment de quelqu'un qui n'existe pas. Or tout individu a besoin d'exister tout comme Zephy le souligne ici : « je pouvais me lever quand je voulais, je pouvais me promener et rentrer le jour, l'heure que je veux à la maison sans qu'on me dise quelque chose. C'est tout ce que j'avais à faire ».

Dans la représentation de Zephy, le milieu parental apparaît comme un milieu dépourvu de sécurité affective, un milieu où il se trouve abandonné à son propre sort, où il a perdu la confiance de tous. Soulignons que derrière cette idée de confiance, il y a le fait que Zephy veuille exister en tant que Etre. Les parents ont pour devoir de stimuler l'enfant pour lui permettre de s'approprier l'expérience de la vie (permettre à l'enfant d'être capable de...). Or dans la situation de Zephy, il y a eu détachement de l'objet parental qui correspond à une défaillance, à une absence d'excitation. Ce qui crée en effet, un sentiment de perte d'objet : les objets parentaux (mère/père) qui conduit nécessairement à une perte de repère dans le milieu parental.

Aussi, le départ de Zephy du milieu parental devrait-il être perçu comme une vaine tentative d'améliorer son image de soi auprès des gens qui pourraient lui faire confiance.

En définitive, de ce cas, on peut retenir que les pratiques éducatives permissives se sont révélées déterminantes dans la représentation négative du milieu parental chez Zephy. Relevons, par ailleurs que le milieu parental de Zephy a été marqué par de sérieuses crises.

La séparation des parents qui s'en est suivie ne semble pas sans incidence sur le comportement de Zephy. « Ma maman n'était plus à la maison donc je n'avais plus ce que j'avais avant. Je prenais de l'argent que je trouvais, je prenais les choses pour les vendre ». Ces troubles de personnalité, il nous semble n'ont pas été neutres dans la variation des pratiques éducatives en usage dans le milieu parental de Zephy: le passage des pratiques éducatives démocratiques à des pratiques éducatives permissives.

Il en découle que l'explication de l'enfance de la rue se saisi bien dans ce cas à travers l'effet interactif des deux types de facteurs à savoir les relations parentales conflictuelles et les pratiques éducatives parentales permissives dans le milieu familial.

#### **VI- 5.2.1.4. Cas 4 : MARCO**

##### **– Présentation du Cas**

Fils unique de sa famille, Marco est âgé de 16 ans. Son père est ouvrier de profession et sa mère ménagère. La mère et le père de Marco ne sont pas présents au foyer ; leur séparation s'est produite alors qu'il avait un an. La garde de Marco a été d'abord assurée par sa grand-mère (maternelle) et par la suite par le père. Et, c'est du domicile paternel qu'il est parti pour la rue.

##### **Consigne.**

Essaie de m'expliquer dans les détails ce qui s'est réellement passé à la maison c'est-à-dire dans ta famille, pour que tu te retrouves dans la situation actuelle c'est-à-dire dans la rue et me dire aussi quand tu vas retourner à la maison chez tes parents.

##### **Eléments d'entretien.**

Marco : « Quand je suis né et que j'étais encore bébé, mon papa voulait me tuer. C'est ce que ma grand-mère m'a dit.

J'avais un an quand ma maman m'a abandonné à mon papa pour partir, à cause des palabres qu'il y avait entre eux. Mon papa a mis mes pieds dans le feu et après il m'a enfermé dans son frigo. On lui a demandé pardon, mes tontons ont tout fait mais il ne voulait rien savoir. On dit qu'il restait un peu il allait trancher le cou d'un de mes oncles quand il a tenté de me retirer du frigo.

Relance : et qu'est-ce qui s'est passé après ?

Marco : J'étais presque congelé quand on m'a finalement retiré du frigo..., la glace était sur mon corps, on m'a plongé dans l'eau pour me soulager.

On m'a confié après à ma grand-mère qui a pris soin de moi.

Relance : alors, pendant tout ce temps tu es resté avec ta grand-mère....

Marco : Oui, mais quand je suis devenu grand, mon Papa m'en voulait toujours. Il a insisté pour me ramener chez lui où il ne me nourrissait même pas. Il m'enfermait des fois pendant une journée sans me donner à manger. Je suis donc parti de la maison pour toutes ces choses... on me maltraitait beaucoup, et de toutes les façons mon père voulait ma mort. Donc depuis six ans je suis à la rue et j'ai peur de retourner chez lui, moi je ne suis même pas prêt de partir là-bas » ./.

#### – Analyses et Interprétations du cas.

Le discours de Marco révèle que le milieu parental de celui-ci est un milieu caractérisé par des pratiques éducatives parentales (père) rigides. Ce type d'intervention éducative du père dans la vie de Marco peut s'appréhender à travers deux moments critiques de sa vie. D'abord dès sa naissance, l'on pourrait dire que l'attitude de son père a été marquée par une certaine hostilité à son égard : « Mon papa a mis mes pieds dans le feu et après, il m'a enfermé dans le frigo ». Pour Marco, cette attitude de son père vis-à-vis de sa personne se justifie par le fait que l'intention de celui-ci, c'était de mettre fin à sa vie. Marco serait-il un enfant indésiré par son père ? Nous ne saurions y répondre (quoique...) seulement, il (Marco) poursuit pour dire : « Quand je suis né et que j'étais encore bébé, mon père voulait me tuer ». Ensuite, la seconde période critique concerne l'adolescence de Marco. Devenu adolescent, l'attitude de son père ne semble pas favorable à son existence. C'est ce qu'il exprime certainement quand il dit : « lorsque je suis devenu grand, mon père m'en voulait toujours ».

Ce ‘relent d’hostilité’ de son père vis à vis de sa personne, explique selon Marco, l’attitude rigide de celui-ci dans ses rapports avec lui. Bien qu’ayant insisté pour le ramené chez lui, il (le père) ne le nourrissait pas. Ainsi, il poursuit pour dire : « il m’enfermait des fois toute la journée, sans me donner à manger ».

L’attitude actuelle du père, selon le discours de Marco vient confirmer le rapport de sa grand- mère sur le traitement ‘inhumain’ dont il a été l’objet dès sa naissance. Traitement qui dans sa construction mentale fait du milieu parental, un milieu mortifère.

Le discours suivant de Marco, illustre bien ce que nous avançons : « on me maltraitait beaucoup, et de toutes les façons, mon père voulait ma mort ». Il s’agit, en fait, d’un milieu où le corps et le moi ne sont pas protégés.

Il ressort de ce qui précède que Marco est en proie à un délire de persécution. Aussi, quand il parle de son père est-ce avec un fantasme d’un père persécuteur ou même meurtrier. Notons que l’imago parentale est construite autour de l’idée de mort.

Ainsi la fonction pare-excitatrice n’existait pas, nous pouvons nous inscrire dans l’hypothèse où le départ de Marco dans la rue représente une vaine tentative de se protéger contre les agressions du milieu parental. Alors, partir du milieu parental signifierait pour l’enfant, se donner une chance de survie : trouver à la fois cette nourriture biologique et psychique qui, dans le milieu parental lui faisait défaut.

Soulignons par ailleurs que les rapports entre le père et les grands-parents (la grand-mère) de Marco ont été émaillés de conflits. Les relations conflictuelles ont contribué au départ de Marco dans la rue au sens où la grand-mère maternelle qui assurait sa garde à son enfance n’a présenté du père biologique de celui-ci qu’une image négative.

### **VI-5.2.1.5. Cas 5 : ZIKENTO**

#### **– Présentation Du Cas.**

Zikento est âgé de 16 ans. Issu d'une famille de quatre enfants, il est orphelin de père. Son père est décédé un an après sa naissance.

La mère, vendeuse de profession, s'est remariée après le décès du père de Zikento. Il a vécu avec sa grand-mère (maternelle) jusqu'à ce qu'il rejoigne la rue.

#### **Consigne.**

Essaie de m'expliquer dans les détails ce qui s'est réellement passé à la maison c'est-à-dire dans ta famille, pour que tu te retrouves dans la situation actuelle c'est-à-dire dans la rue et me dire aussi quand tu vas retourner à la maison chez tes parents.

#### **Eléments d'entretien :**

Zikento : « Quand j'étais à la maison, ma maman elle s'était remariée. Elle a fait enfant ; ma grande sœur n'était pas venue au village, elle est restée à Abidjan. Maintenant quand la fête de ma maman est finie, y a un des enfants de sa grande sœur qui a accouché.

Mais elle dit, elle ne peut pas rester elle va partir.

Maintenant elle dit avant, au village là-bas là, quand j'étais avec les parents là, ils me maltrahaient. Ils me disent que moi je suis un sorcier. Que moi je me change en lion tout ça là.

Donc moi je n'ai pas parlé. J'ai dit, si moi je suis sorcier là, c'est pas vous, vous allez dire ; c'est Dieu seul il va me voir. Si je suis sorcier, il viendra me parler.

Maintenant ma maman a dit que si je suis sorcier vraiment là..., on va partir chez un pasteur.

Le pasteur a prié sur moi et on est parti.

Quand il a fini de prier sur moi, il a dit que je ne suis pas sorcier ; que les gens là, mentent sur moi.

Je n'ai pas parlé.

Maintenant, on était parti au village. Ma maman quand elle a vu, elle dit ah, au village là ça l'arrange pas.

Je suis resté au village là-bas jusqu'en..., un jour, moi ma grand-mère elle s'est levée un coup, elle dit que moi je suis mauvais. Que moi je suis voleur, que de quitter chez elle. Elle dit que moi je n'ai qu'à partir où je veux quoi..., c'est ça je n'ai rien parlé. J'ai cherché jusqu'en..., je ne sais pas où je vais partir. Moi je suis parti dans un autre village. Je suis parti rester là-bas jusqu'en..., après je suis parti à Dabou. Maintenant j'ai dit Dabou là, ça va pas m'arranger ; que mieux vaut venir à Abidjan.

Mais avant quand j'étais là-bas, j'étais parti dans la maison de mon papa qui est mort là..., sa maman m'a chassé et je suis quitté là-bas.

Moi aussi je n'ai rien parlé, je suis parti chez ma maman là-bas. Là-bas aussi, ma grand-mère prend louche on prend pour servir sauce là, pour me taper. Jusqu'en, un jour elle a pris louche on prend pour servir riz là, elle a lancé pour me taper et elle m'a blessé.

Je suis parti me soigner.

Ma grand-mère dit que moi je ne suis pas bon ; que ce que je fais n'est pas bon.

“C'est ça j'ai dit pourquoi je suis pas bon ? Toujours quand je fais mes trucs c'est toi qui dit que moi je suis pas bon. Maintenant si je quitte la maison là, tu vas dire moi je suis comme ça, comme ça. C'est ça je suis quitté dans la maison.

Mais moi si dois quitter dans la maison là, je vais parler à ma maman d'abord.”

Elle parlait seulement. Maintenant entre ma maman et sa maman y avait palabre au milieu. Jusqu'en actuellement elle ne parle pas avec sa maman. Elles ne s'asseyent pas pour causer, ni pour manger ensemble.

Ma maman, elle est partie dans village de son mari.

Moi, je suis resté au village.

Je ne sais pas ce qui va se passer ; peut-être, ils vont me tuer ou ils vont pas me tuer ou bien si je reste au village là-bas, ce n'est pas pour manger ni rien.

Quand je suis au village là-bas aussi, je vais à la pêche. Un jour je suis parti à la pêche et j'ai envoyé poisson à la maison. Et je me suis lavé pour sortir. Quand je suis revenu je n'ai rien trouvé à manger.

C'est ça un autre jour quand je suis allé à la pêche, tout poisson j'ai pris là, j'ai tout vendu. L'argent que j'ai trouvé là, j'ai pris pour acheter manger et le reste j'ai pris pour venir à Abidjan.

Ce que je peux ajouter, c'est que à la maison y avait palabres entre ma maman et sa mère mais aussi entre la fille de la grande sœur de ma maman.

C'est tout ça-là qui a fait que moi je suis quitté à la maison pour venir ici dans la rue ». /.

### – Analyses et Interprétations du Cas

Les trois pratiques éducatives parentales (autocratique, permissive et démocratique) sont présentes dans le milieu familial de Zikento. Toutefois, la pratique éducative autocratique ou rigide, il nous semble, a marqué de façon négative la représentation du milieu parental chez Zikento.

Dans le discours tenu par ses grands-parents (grand-mère maternelle), Zikento est non seulement présenté comme un individu dangereux : « Ils disent que moi je suis un sorcier » – mais aussi comme un individu doté d'une capacité de nuisance : « -- que moi je me change en lion ».

Tout laisse supposer que la fonction pare-excitatrice dans ce milieu se trouve totalement absente, vu que Zikento représente pour ses parents (grand-mère maternelle) un mauvais objet : « ma grand-mère dit que moi, je ne suis pas bon, que ce que je fais n'est pas bon ». Il en découle que c'est plutôt la personne de Zikento qui est porteuse d'une angoisse de mort. Ainsi le milieu parental apparaît ici comme un milieu mortifère où il n'y a pas de place pour deux, un milieu où la présence de l'un entraîne nécessairement la mort de l'autre. Ce cas pose donc un problème narcissique. Les parents voyant en la personne de Zikento, un mauvais objet, un objet persécuteur vont tout mettre en œuvre pour se défendre. Ils vont donc livrer Zikento à la rue comme le montre le cas : « j'étais parti dans la maison de mon papa qui est mort là, mais sa maman m'a chassé et je suis quitté là-bas. Je suis parti chez ma maman là-bas. Là aussi, ma grand-mère prend louche pour me taper ». Cette situation a fait naître chez Zikento une angoisse de mort, manifeste dans la représentation de Zikento : « ma maman est partie dans le village de son mari, moi je suis resté au village. Maintenant, je ne sais pas ce qui va se passer, peut-être qu'ils vont me tuer ».

Dans la psychopathologie africaine, le mal vient toujours de l'extérieur c'est-à-dire de l'autre et, l'autre dans ce cas c'est l'enfant dont il faut se

débarrasser : il est un mauvais objet persécuteur pour les parents notamment la grand-mère maternelle. Ces parents pour leur propre survie vont chercher à l'éliminer ; ce qui constitue une mort de Zikento qui peut être biologique ou psychique. Indiquons que la mort psychique réside dans le fait de conduire son enfant dans la rue sans aucune ressource, sans aucune protection.

Concernant la qualité des relations parentales (relations mère/grand-mère de Zikento), nous constatons que celles-ci ont été conflictuelles. Ainsi, après la mort du père de Zikento l'avenir de celui-ci se trouve désormais entre les mains de la mère et de la grand-mère. Mais à ce niveau il y a divergence de vue sur l'attitude à tenir dans l'éducation de Zikento. Etant perçu comme un mauvais objet, Zikento n'est pas accepté. Et cette situation est très fortement ressentie par Zikento comme on le saisit dans ses propos : « maintenant entre ma maman et sa maman y avait palabres au milieu. Jusqu'en – actuellement, elle ne parle pas avec sa maman. Elles ne s'asseyaient pas pour causer ni pour manger ensemble ». Cette absence de cohésion dans le milieu parental (mère/grand-mère) a fini par créer chez Zikento, un sentiment d'insécurité affective.

Nous le savons, le milieu familial a pour fonction essentielle de fournir à l'enfant les moyens de son développement tant physiologique que psychique. Mais dans le cas de Zikento, cette fonction nourricière pose problème : il est constamment privé de nourriture : « quand je suis revenu, je n'ai encore rien trouvé à manger ». Cette carence de la fonction nourricière du milieu parental de Zikento, laisse supposer que dans le fonctionnement psychique des parents, Zikento est un mal à conjurer : parce qu'en réalité nourrir Zikento, c'est lui donner la possibilité de vivre tout comme l'on arroserait une jeune pousse pour la voir éclore.

Aussi, la privation de nourriture dont Zikento fait l'objet est-elle un mécanisme de résolution de l'angoisse de mort dont celui-ci est porteur.

Au plan psychique, la privation de nourriture participe de l'absence de soins paternels et maternels. A partir de cet instant, il nous semble que Zikento s'est construit une image assez marquée (négativement) de son milieu parental. Les propos de Zikento ci-après sont assez révélateurs de cette situation : « je ne sais pas ce qui va se passer, peut-être qu'ils vont me tuer ou ils vont pas me tuer ou bien si je reste là-bas, ce n'est pas pour manger ni rien ».

La construction psychique que Zikento fait de son milieu parental révèle qu'il n'y a aucune chance de survie en retournant dans ce milieu. De sorte que l'unique solution qui s'offre à lui, serait de rechercher d'autres moyens de protection hors du milieu familial c'est-à-dire dans la rue.

Il ressort de l'analyse du cas Zikento que les pratiques éducatives autocratiques mais aussi les relations conflictuelles entre ses parents (mère/grand-mère), constituent des paramètres de son milieu parental d'origine qui ont favorisé son départ dans la rue.

### **VI-5.2.2. Synthèse d'analyse.**

Il est clair, ces cas au plan quantitatif, sont négligeables mais une analyse en profondeur de chaque cas nous a fourni d'importantes informations, concernant d'une part le type de relations parentales et d'autre part les pratiques éducatives en usage dans le milieu familial et leur représentation chez l'enfant de la rue.

Cela dit, indiquons que les enfants sont en majorité issus de familles nombreuses, à revenus modestes et dissociés. Dans leur vécu familial, ils ont été pour la plupart séparés de leurs parents géniteurs pour vivre soit avec l'un des membres de l'ex-couple parental (cas n°1, 2, 3 et 4 soit 80% des cas) soit avec un des membres de la famille élargie (cas n° 5 soit 20%). Quel que soit le milieu familial dans lequel ils ont vécu, ces enfants ont été soit témoins de relations parentales conflictuelles soit objet de pratiques éducatives parentales (rigides et/ou permissives) qui ont pu favoriser l'émergence et la manifestation de conduites marginales chez eux dans le contexte abidjanais.

#### **— Style d'intervention éducative parentale**

L'analyse des entretiens révèle que la majorité des enfants ont subi des pratiques éducatives parentales rigides (cas n° 1, 2, 4 et 5) soit quatre (4) cas contre un (1) cas (3) qui ont évolué dans un environnement familial permissif.

Ces pratiques éducatives parentales rigides se trouvent en elles-mêmes multiformes : maltraitance (séances corporels, psychiques) et menace de mort (cas 1, par exemple, « il (mon papa) dit qu'il va m'égorger) ; dévalorisation et diabolisation de l'enfant (cas 5, exemple « ma grand-mère dit que moi, je suis pas bon, que je suis sorcier, que je me change en lion ») ; violence (cas 2 exemple « ma petite sœur, elle est petite mais il (mon père) la frappe, on dirait un animal »).

Quant à la pratique éducative permissive, elle s'est manifestée par un désengagement, un manque de confiance de la part des parents en l'enfant (cas 3, exemple « je pouvais me réveiller, sortir, rentrer à l'heure que je voulais sans qu'on me dise quelque chose »).

Quel rapport peut-on établir entre les pratiques éducatives (rigides) et la représentation du milieu parental chez l'enfant de la rue ?

Les enfants ayant vécu dans un tel contexte se construisent une image détériorée (négative) du milieu parental. Selon le cas, le père ou le substitut parental est perçu notamment comme un meurtrier, un sanguinaire ou simplement comme une menace pour l'existence de l'enfant (exemple : « Il (mon père) dit que s'il me voit passer vers sa maison, en même temps, il me tue »).

Le milieu parental est, en effet, perçu comme un lieu de souffrance, comme une menace, un enfer pour l'enfant, en somme, un lieu mortifère.

Ce qui suscite chez celui-ci une angoisse de mort et, l'enfant se sentant menacé, pour se protéger contre les agressions physiques et/ou psychiques, va partir dans le milieu ouvert. Il pense peut-être à tort ou à raison que la rue lui permettra d'avoir ce père psychique qui lui fait défaut dans le milieu familial.

### **- Le type de relations parentales**

Les relations parentales de la plupart des enfants se révèlent conflictuelles (cas 3, 4 et 5). Ce résultat indique que 75 % des sujets ont vécu dans un environnement parental traversé par d'intenses crises. Selon le cas ces conflits ont opposé soit les parents géniteurs (cas 4) soit un des parents géniteurs à un membre de la famille élargie (cas 5) ou à un membre de la famille recomposé (cas 3).

Ce qu'il convient de retenir de ces cas, c'est que l'enfant a vécu dans une situation familiale d'instabilité où les parents préoccupés par leurs différends, n'ont pu offrir à celui-ci, cette éducation pourtant nécessaire à son épanouissement socio-moral. Les parents ont simplement démissionné dans l'éducation de l'enfant. Dans un tel contexte familial, l'enfant ne peut acquérir ni intérioriser les repères socio-moraux, parce qu'absents. Or l'enfant a besoin de se situer par rapport à son père et à sa mère. Enfin dans un tel contexte où il est constamment offert à l'enfant le spectacle de scènes de violence multiforme, les parents ne peuvent constituer pour celui-ci des repères, des modèles, c'est-à-dire des objets identificatoires. Cette situation peut avoir été déterminante dans l'émergence et la propension de l'Enfance de la rue.

En définitive, de cette analyse des cas, il est à retenir que l'enfant a un besoin fondamental, celui d'exister en tant que Etre c'est-à-dire vivre. Et dans sa représentation pour vivre, il faut aller dans le milieu ouvert parce que, semble-t-il, c'est la seule solution qui s'offre à lui. C'est un paradoxe, parce que la morale « universelle » veut que l'enfant naisse dans une famille, cellule de base de toute société et qu'il y trouve les ressources ou les moyens nécessaires à son épanouissement tant biologique que psychologique. Or la représentation de nos sujets montre que nous avons affaire, dans leurs cas respectifs, à des milieux parentaux non contenant. Il s'agit de milieux où l'enfant ne bénéficie d'aucune protection contre les agressions physiques et psychologiques et donc des milieux où la fonction pare- excitatrice est inexistante.

Dans cette représentation de nos sujets, le milieu parental véhicule une idéologie de violence : une violence non seulement physique mais aussi psychique sous-tendue par les pratiques éducatives (en particulier rigides) et les relations parentales (surtout conflictuelles). Il s'agit d'un milieu parental affectivement froid et pauvre en stimulation, et où la fonction de protection des membres est défaillante. Un milieu où l'existence rime avec le sentiment de

mort biologique et psychique. Aussi, la seule chance de survie qui s'offre à lui, réside-t-elle pour l'enfant dans le départ dans la rue où il espère trouver les moyens de son épanouissement, certainement auprès de ses semblables.

Par ailleurs, nos sujets ne se sentent pas écoutés par leurs parents. C'est une situation frustrante qui a pu contribuer à détériorer l'image du milieu familial chez l'enfant. En ce sens le départ de celui-ci dans le milieu ouvert traduit un besoin d'exister en tant que Etre. L'enfant va donc dans la rue pour vivre pour communiquer, c'est-à-dire trouver des gens à qui se confier, des gens qui pourront le comprendre.

Il nous semble, en définitive, que le départ de l'enfant dans la rue n'est pas un acte volontaire. Les souffrances corporelles et psychologiques, le discours discriminatif, non valorisant qui caractérisent les pratiques éducatives (pratiques éducatives rigides) ne sont pas neutres dans la représentation négative de ce milieu chez l'enfant de la rue. Elles recouvrent par conséquent une part déterminante non seulement dans la formation des conduites marginales dans la résistance à l'insertion socio-familiale chez les enfants concernés par le présent travail.

Mais avant de clore ce chapitre, il s'impose quelques commentaires qui pourraient constituer des éléments d'aide et surtout une contribution à la lutte contre la marginalité juvénile sociale dont l'enfance de la rue semble constituer le point de départ du processus.

## **VI-6. Discussion et perspectives.**

### **VI-6.1. Discussion.**

L'objectif principal de notre recherche est l'étude des facteurs qui, dans le milieu familial et ceux qui relèvent des caractéristiques personnelles, déterminent le développement des conduites marginales chez l'enfant de la rue. Nous nous sommes proposé, à travers cette recherche d'étudier l'effet des relations parentales ; de la structuration familiale et de l'estime de soi sur le développement des comportements à risque de marginalité sociale, d'une part, le rôle de la représentation du style d'intervention éducative parentale dans la résistance à l'insertion socio-familiale de l'enfant de la rue, d'autre part.

Pour rendre effective cette étude nous avons dû faire recours à deux approches, au plan méthodologique qui, en réalité loin de s'exclure sont plutôt complémentaires. Ce sont notamment le questionnaire et l'entretien de recherche. Le questionnaire, au plan pratique comporte des limites qui pourraient être à l'origine de certains biais méthodologiques. Mais comme nous l'avons déjà indiqué, un certain nombre de dispositions rigoureuses, nous ont permis de réduire la survenue de distorsions susceptibles d'entacher la validité des résultats de cette recherche.

Le recours à l'entretien de recherche comme seconde technique de recueil des données dans cette étude en est une parfaite illustration. Certes, les quelques cas qui ont fait l'objet de l'entretien sont, au plan quantitatif, négligeables, mais une analyse en profondeur de chacun des cas nous a fourni d'importantes informations qui permettent une évolution notable dans la compréhension du phénomène enfants de la rue.

Aussi, cette étude nous a-t-elle permis d'aboutir à des résultats qui peuvent être situés à deux niveaux. D'abord ces résultats confirment les hypothèses n° 1, 2 et 3 qui posent que les foyers parentaux dissociés ; les relations parentales conflictuelles et l'estime de soi faible induisent des

comportements à risque de marginalité sociale chez les enfants de la rue. Une quatrième hypothèse, interactionnelle, qui vise à mettre en relief l'effet combiné de la structuration familiale et de l'estime de soi sur les comportements à risque de marginalité sociale des enfants de la rue, se trouve également confirmée.

L'examen des résultats relatifs à ces hypothèses à la lumière des conclusions de travaux de certains auteurs met en relief quelques similitudes. Notons ainsi que les résultats relatifs à l'hypothèse n° 1 qui établissent un lien entre la structuration brute (Foyer désuni ou dissocié) et les comportements à risque de marginalité sociale, rejoignent les conclusions des travaux de certains auteurs (Delais, 1967 ; Koudou, K. 1990 et Kouadio, K. 1993) qui insistent sur les méfaits de la structuration brute et soutiennent respectivement: « Que le divorce soit ou non souhaitable qu'il se passe dans les pires ou meilleures conditions, presque tous les enfants en sont victimes » ; de sorte que « l'inadaptation pourrait trouver l'une de ses causes dans le divorce mal assumé par les parents et les enfants » ; ainsi « pour avoir été victimes de mauvaises intégrations des valeurs socio-culturelles mal dispensées dans les familles dissociées, une nouvelle vague d'enfants "criminels" a peuplé la ville d'Abidjan ». De même Marguerat (1987) indiquera que « chez les gamins de la rue c'est-à-dire dans leur famille d'origine, il y a une désorganisation sociale voire une instabilité conjugale qui entraîne la perte d'intérêt pour l'enfant ». De façon spécifique, les résultats relatifs à cette hypothèse n°1 corroborent les conclusions des travaux de Porot (1979). Cet auteur fait remarquer que l'enfant élevé par une mère veuve est plus favorisé qu'un enfant élevé par une mère remariée. La raison, selon Porot (op. Cit.), en est que la mère remariée garde toujours une image négative de son ex-mari, de sorte que l'image mentale que l'enfant garde de la figure paternelle se trouve, elle aussi, négativement marquée. C'est une situation qui crée chez l'enfant un sentiment d'angoisse et d'insécurité qui, pour une grande part détermine l'émergence et le développement des conduites marginales chez l'enfant de la rue.

Par ailleurs, les résultats auxquels la seconde hypothèse nous a permis d'aboutir, nous conduisent à faire un rapprochement avec les travaux de Porot (op. Cit.). Travaux dans lesquels, l'auteur situe la place déterminante des relations parentales conflictuelles dans le développement des inadaptations sociales de l'enfant. Retenons que les mésententes aiguës ou latentes au sein du couple familial créent un sentiment d'insécurité chez l'enfant et contribue par conséquent au développement des conduites marginales chez celui-ci. Les conclusions de l'étude de Kalau-Mutej et col (2013), vont également dans le sens de nos résultats. Cette étude montre que les sujets qui ont bénéficié d'un climat social délétère et d'un encadrement familial défaillant adoptent plus de comportements sexuels à risque comparés à leurs homologues qui avaient plutôt affaire, dans leur milieu familial, à un climat social apaisé et un encadrement favorable à un meilleur épanouissement. Il en découle que les parents ont une tâche importante, dans la vie de l'enfant, qui consiste à faire assimiler à l'enfant, les principes d'autorité et de loi, à canaliser ses forces vers des valeurs sociales et morales et aussi à les contrôler. Ainsi la marginalité sociale notamment la délinquance de l'enfant, qui correspond souvent à une crise d'autorité parentale et à une carence éducative, se rencontre fréquemment dans les familles affectivement dissociées. Il s'agit de situations où l'enfant se trouve à certains moments dans un état de tension et de déséquilibre, souffrant dans ses besoins de sécurité et d'amour. Les parents constamment occupés à la résolution de leurs contradictions, manquent ainsi de jouer leur rôle pourtant essentiel à l'édification de la personnalité de jeunes enfants. Ainsi les enfants abreuvés, habitués aux spectacles de l'ivrognerie et aux querelles récurrentes notamment aux éclats de violence au quotidien, ne peuvent reproduire que les stigmates, les réflexes caractéristiques d'un tel environnement une fois dans le milieu ouvert. Vu qu'en matière d'éducation, on ne reproduit que ce que l'on a reçu. Ce qui crée chez l'enfant un terrain favorable à l'émergence de comportements à risque de marginalité sociale.

Le deuxième niveau auquel il convient de situer les résultats de cette recherche, concerne l'hypothèse n° 3. Les différents travaux ci-dessus évoqués se limitent aux conséquences, aux méfaits de la dissociation familiale, en termes de comportements à risque marginalité sociale. Toutefois, Ils n'intègrent pas la dimension cognitive des enfants de la rue c'est-à-dire, qu'ils n'abordent pas la question des caractéristiques personnelles notamment la perception de soi et précisément l'estime de soi de l'enfant de la rue dans son rapport avec les comportements de prise de risque de marginalité sociale tel qu'établi par l'hypothèse n°3. Concernant cet aspect de notre travail, nous avons prévu que les enfants de la rue qui ont une estime de soi faible seraient majoritairement enclins à développer des comportements à risque de marginalité sociale comparés à leurs homologues qui ont une estime de soi plutôt élevée. L'analyse statistique qui précède révèle que l'estime de soi faible et l'estime de soi élevée diffèrent significativement quant à leur effet sur les comportements à risque de marginalité sociale. Nous retenons que ces résultats vont dans le sens de ce que nous avons prévu : notre hypothèse n°3 se trouve, de ce fait, confirmée. Ils corroborent les conclusions des travaux des auteurs tels que Assailly (2001) ; Ajzen (op. Cit.) ; zuckermann (op. Cit) ; Charbit (op. Cit).

Dans ses travaux, Assailly (op. Cit.) aboutit au fait que le jeune s'engage dans le danger et la prise de risque ou dans la transgression de la loi parce que la prise de risque et la transgression lui semble attractives, excitantes et les bénéfices perçus l'emportent sur les coûts perçus. Le besoin d'estime et d'affirmation de soi peut amener l'individu à adopter des comportements à risque de marginalité.

Ces résultats vont également dans le sens des travaux sur les comportements à risque dont ceux d'Ajzen (op. cit.) qui intègrent trois types de facteurs caractéristiques de sa théorie dite des comportements planifiés (l'intention, les normes subjectives et le degré de contrôle perçu) dans l'explication des comportements à risque. Dans cette perspective, Charbit (op.

Cit.) insiste plutôt sur l'intention qu'il désigne comme le meilleur prédicteur et immédiat du comportement à risque. Notons que les résultats statistiques de notre étude établissent une liaison entre l'estime de soi faible et les comportements à risque de marginalité sociale des enfants de la rue. La prise de risque dans ces conditions est perçue, ici comme la résultante de l'intention de ces enfants d'améliorer leur image de soi et donc de se convaincre et, de prouver aux yeux des autres (leurs pairs) qu'ils existent, qu'ils sont capables, c'est-à-dire qu'ils ont de la valeur. C'est cet aspect que vient corroborer les travaux de Zuckermann (op. Cit.) qui mettent en avant la personnalité de l'individu dans l'occurrence des comportements de prise de risque. Ils révèlent, ainsi, que la recherche de stimulation (sensation forte) conduit l'individu à prendre des risques tant physiques que sociaux. Sous cet angle, on comprend donc que la probabilité d'un comportement à risque augmente en présence entre autres, d'une faible valorisation de l'indépendance, d'une critique sociale élevée, d'une estime de soi faible, notamment (Bellavance & col ; op. Cit.). Assailly (op.cit.), relève que les conduites à risque vont souvent de pair avec la quête d'autonomie et la recherche d'indépendance : l'acquisition de l'indépendance suppose, en effet, l'engagement dans le risque.

Sur la base de la théorie du comportement planifié développée par Ajzen (1991), qui illustre parfaitement cet aspect des comportements, nous pouvons affirmer que les comportements qu'adoptent ces enfants de la rue (dont l'estime de soi est faible) résultent d'une prise de conscience de décision, une certaine planification de leur comportement. L'estime de soi faible de ces enfants est de ce fait à l'origine des comportements à risque de marginalité sociale. Ce qui va dans le sens de notre hypothèse n°3 qui établit une liaison significative entre l'estime de soi faible et le comportement à risque de de marginalité sociale des enfants de la rue.

L'hypothèse interactionnelle (H n°4) qui vise à étudier l'effet combiné des variables indépendantes (structuration familiale et l'estime de soi) sur les comportements à risque de marginalité sociale, est confirmée au regard des

analyses statistiques précédentes. Il en découle que l'estime de soi faible et le type foyer dissocié induisent de façon significative plus de comportements à risque de marginalité sociale chez les de la rue. Ces résultats vont dans le sens des conclusions des travaux de certains auteurs tels que Lagree (1980). Dans son étude Lagree (op. Cit.) montre que les facteurs liés à l'environnement de l'individu sont loin d'épuiser l'explication des comportements à risque de marginalité notamment les comportements, les pratiques et la vie des groupes spontanés. Il constitue, toutefois, un facteur clé qui entre en combinaison avec d'autres tout aussi importants tel que l'histoire sociale des individus pour engendrer le processus de marginalisation sociale de l'enfant.

Ainsi, l'effet combiné de la structuration familiale et de l'estime de soi qui intègre le « système social » environnant, les caractéristiques personnelles, psychologiques de l'enfant de la rue, donne l'occasion d'apporter une explication globale aux comportements à risque ou mieux au processus de marginalisation de cette catégorie d'enfants.

Dès lors, il convient de se garder d'appréhender l'enfant de la rue sur cette base, comme une réalité en soi, indifférenciée, autonome ou une caractéristique, c'est-à-dire un facteur unique qui serait à lui seul explicatif des comportements et des pratiques à risque auxquels il s'adonne. Une approche inverse s'avérerait particulièrement « négatrice » des différences « socio culturelles », socio familiales mais aussi individuelles qui viennent morceler, particulariser et spécifier la logique des processus et des comportements qui se jouent au sein de cette population d'enfants (Lagree, op. Cit.). Il en découle que la structuration familiale notamment la dissociation familiale peut parfaitement s'appréhender avec l'estime de soi pour apporter une explication globale au processus de marginalisation sociale de l'enfant de la rue tel que nous l'avions prévu.

Le troisième niveau d'analyse de notre travail renvoie à l'hypothèse n°5. Concernant cet aspect de notre travail nous avons prévu que la représentation sociale du style d'intervention éducative parentale induit un effet significatif sur la résistance à l'insertion socio familiale de l'enfant de la rue. L'analyse statistique qui précède révèle que la représentation négative du style d'intervention éducative induit une résistance à l'insertion socio familiale chez l'enfant de la rue. Ce qui confirme notre hypothèse n°5. Ces résultats corroborent les conclusions des travaux de Koudou, O (1997) qui indiquent que : « là où les adolescents, au cours de leur développement ont été régulièrement et négativement stigmatisés, étiquetés, la représentation de soi fut négative elle aussi ». Toutefois, nos résultats mettent plutôt en relief la représentation négative du style d'intervention éducative source de la résistance à l'insertion socio familiale de l'enfant de la rue dans sa famille d'origine.

Le problème essentiel dans ce cas, réside dans les rapports de l'enfant avec ses parents.

Nous savons en effet que, l'enfant apprend à aimer avec ses parents et lorsqu'il s'engage par exemple à renoncer à ses désirs instinctifs impérieux, c'est pour garder leur affection. Les parents représentent donc pour l'enfant toute puissance, omniscience et bonté. Ils incarnent pour ainsi dire l'instance morale suprême qui juge, qui récompense ou qui punit. Dans ces conditions, les parents s'imposant à l'enfant et d'une manière plus ou moins adaptée à son tempérament, c'est leur influence consciente ou inconsciente qui détermine la plupart des réactions psychiques de celui-ci. Ainsi que le montre Rambert (1949, p. 11) « il se forme peu à peu dans l'inconscient de l'enfant des schémas de réactions sociales ». On s'imagine moins ou pas du tout que l'enfant se révèle très sensible à l'inconscient de ses parents. Et pourtant, il réagit à leurs sentiments profonds de bonheur mais aussi à leur énervement et leur angoisse. Ces conclusions vont dans le sens de nos résultats.

Cela dit, on peut retenir que l'éducation de l'enfant requiert toujours la satisfaction d'un certain nombre de critères qui se résument en un processus qui, non seulement tient à l'équilibre nerveux des parents mais aussi à la qualité de l'atmosphère- type de relations parentales, pratique éducatives- du milieu dans lequel l'enfant évolue. Au demeurant, les résultats auxquels notre travail nous a permis d'aboutir posent comme une nécessité ou mieux comme une exigence, la prise en compte de ces facteurs essentiels du milieu familial pour mieux comprendre non seulement le processus de marginalisation sociale mais aussi la résistance de l'enfant de la rue à l'insertion dans le milieu sociale d'origine.

Nous convenons avec Selosse (1998) que les conduites/comportements à risque se situent à l'interface du connu et de l'inconnu, du permis et de l'interdit, du licite et de l'illicite ; s'opposant fréquemment aux normes et transgressant les règles, elles permettent grâce au dépassement de soi d'apprécier la signification réelle des conduites sociales et individuelles. Il s'agit d'un engagement qui traduit chez l'individu une volonté de contrôler son environnement, mais aussi son propre comportement (Coslin, 2003). Dès lors, quel que soit leur niveau de manifestation—du "simple essai" à "l'inscription dans la durée"--, les conduites ou comportements à risque doivent être prévenue, car d'autres moyens existent pour que l'individu (enfant/jeune) puisse se construire et se développer sans « nuire » à sa santé et à son « bien-être » (Bantuelle & Demeuleester, 2008).

## VI-6. 2. Perspectives.

C'est le lieu de rappeler que l'âge des enfants, *cibles* de notre travail (4 à 18 ans) constitue un paramètre très important dans l'étude de la personnalité de ces individus et par voie de conséquence le processus de la marginalité sociale de l'enfant de la rue. Il convient tout aussi de souligner, en effet, que l'avenir de la personnalité se joue entre un et cinq ans et que les ressources éducatives à l'adolescence ne pourront s'employer qu'en référence à la personnalité fixée à six ans.<sup>1</sup> Autrement dit, la force ou la faiblesse de la personnalité dépend à la fois d'éléments congénitaux qui définissent la nature de chacun, et des attitudes familiales.

En outre, Stanley a considéré par exemple, la période de l'adolescence comme une période caractérisée par un relâchement des liens entre facteurs multiples du Moi<sup>2</sup>. Il rapprochait ainsi les manifestations de l'adolescence des symptômes de l'hystérie et de la démence. Elle a été également considérée comme une période propice aux conversions religieuses et autres changements extrêmes de la personnalité.

La personnalité de l'enfant de cet âge se trouverait, pour ainsi dire, en crise, eu égard aux fluctuations de pulsions auxquelles elle est soumise ; de sorte que l'individu dans ce cas est confronté à un problème d'adaptation. Le problème d'adaptation qui se pose à l'enfant de cette frange d'âge est d'autant plus accentué que celui-ci doit prendre en compte, entre autres, deux systèmes différents de normes sociales et par conséquent deux rôles différents. L'un établi par la culture adulte représentée par les parents, l'autre par le groupe des pairs c'est-à-dire ses contemporains.

Les événements du milieu parental : la déstructuration, le manque de cohésion familiale, le style d'intervention éducative parentale et la perception

---

<sup>1</sup> Gall, A. (1963).

<sup>2</sup> Stanley, H. (1908).

de soi notamment l'estime de soi, se révèlent déterminants à cette période de la vie de l'enfant où se joue l'essentiel de l'équilibre psychologique, social, etc.

Ces quelques données psychologiques, sociales (liées à l'environnement immédiat de l'individu) devraient également inspirer toute politique de lutte contre les inadaptations sociales pour infléchir le processus de marginalisation sociale de l'enfant de la rue.

### **VI-6.2.1. De la rééducation et la prise en charge des Enfants De la Rue (EDR).**

La rééducation de l'individu sous-entend manifestement un malaise, un échec dans une première tentative de socialisation. L'enfance de la rue, cette autre forme d'inadaptation sociale de l'enfant, a fait l'objet de préoccupation d'une pléthore de structures d'aide à l'enfance en situation difficile. Dans leur approche curative de ce phénomène, ces structures ont fait de la rééducation et la prise en charge des EDR, une de leurs stratégies.

De l'alphabétisation ou soutien scolaire, passant par l'animation culturelle, l'action artistique, au soutien psychoaffectif, tout est mis en œuvre pour réussir cette mission : la (ré) socialisation de l'enfant. L'approche pédagogique se résume ici à « l'éducation par l'action » : l'enfant, en apprenant devra lui-même opérer sa propre socialisation (à travers l'intégration au groupe des pairs) c'est-à-dire découvrir par lui-même les moyens de son insertion dans la société. Les EDR concernés par ces projets ont dans leur grande majorité déjà fait l'expérience de l'école. Ce constat suscite quelques réflexions.

Etant donné l'un des objectifs poursuivis à travers les cours de soutien scolaire est d'intégrer l'école normale, il n'est pas inutile de s'interroger sur les investigations qui ont été menés en vue de déceler les raisons profondes qui ont conduit à la rupture de la scolarité antérieure de l'enfant : ses capacités mentales, intellectuelles, etc. D'un autre côté aussi, vu que la durée du séjour

dans les centres d'accueil des principales structures privées (qui viennent au secours de ces enfants) excède rarement six mois, on peut également s'interroger sur la portée d'une telle entreprise. Cette préoccupation en suscite une autre non moins essentielle : la question d'un personnel qualifié et adéquat que constituent les psychologues, les psychosociologues, les éducateurs spécialisés, les assistants sociaux, etc.

L'intervention de ces spécialistes devrait permettre d'éviter de (ré) conduire systématiquement tous les EDR concernés par ces projets, sur le chemin de l'école. L'avantage, c'est de parvenir à une orientation efficiente de l'enfant, selon ses capacités et ses dispositions psychologiques, vers une scolarité normale ou vers une activité pré - professionnelle.

Mais combien sont-elles les structures qui, malgré leurs bonnes intentions, sont capables de s'offrir ce genre de prestations ? Généralement l'on se contente de jeunes volontaires et de bénévoles formés pour la plupart sur le tas, pour exécuter ces projets (faute de moyens matériels ou par pure ignorance ?). Dans tous les cas seul le recours à des professionnels ou spécialistes permettrait à ces structures de gagner en efficacité dans le développement de certaines de leurs activités.

Aussi l'EDR devenant un problème de société dans notre pays, les pouvoirs publics et la société civile devraient-ils jouer leur partition en accompagnant sérieusement l'action des Organisations Non Gouvernementales et des personnes de bonne volonté qui œuvrent dans ce domaine. Cela commande que soit développé et/ou traduit dans les faits le partenariat entre les services publics représentés par les ministères de tutelle ou concernés par ce problème et les principales structures privées sur le terrain :

- intensifier la collaboration et le suivi des actions sur le terrain par le personnel spécialisé des institutions publiques : Educateurs

spécialisés, Assistants sociaux, Psychologues, Juristes, Médecins, Enseignants, etc.

- encourager et/ou susciter des dons en nature (opérateurs économiques ; clubs service etc.)

Les structures d'encadrement et d'aide des EDR, à défaut de recruter un personnel qualifié, devraient initier des actions visant à favoriser un partenariat avec les institutions de formation supérieures ; de l'éducation nationale et la formation de base. Elles gagneraient ainsi à passer une convention non seulement avec les filières de nos Universités spécialisées dans leur domaine (exemple Psychologie ; sociologie etc.) mais aussi les instituts de formation socio-médicale (exemple INFS, INFAS).<sup>1</sup> Elles bénéficieraient ainsi de l'apport des étudiants et des stagiaires à l'occasion de la réalisation de Mémoires et de Rapports de fin de cycle. Enfin, elles devraient envisager à développer sérieusement un partenariat avec les structures d'apprentissage et sensibiliser les différents partenaires sur la nécessité de leur contribution à la (ré) socialisation des EDR.

#### **VI-6.2.2. De la stratégie de réinsertion familiale des EDR**

L'enfance de la rue est un indicateur du dysfonctionnement du milieu familial et matérialise, en effet, la rupture des liens familiaux, liens entre l'enfant et son environnement familial. Dans la situation de l'enfant de la rue, on peut donc lire un échec de la socialisation c'est-à-dire une rupture du processus de socialisation de l'enfant.

Il s'avère donc nécessaire, voire indéniable au moment où le problème de l'enfance de la rue se pose avec acuité, dans notre société et appelle une lutte active, d'esquisser une analyse critique de la réinsertion familiale

---

<sup>1</sup> INFS : Institut National de Formation Sociale.  
INFAS : Institut National d Formation des Agents de la Santé.

envisagée comme moyen de lutte contre la marginalité sociale de l'enfant de la rue. La réinsertion familiale, à notre avis n'est rien d'autre qu'une démarche ou un processus dont la finalité est de replacer l'individu dans son milieu d'origine et donc de recréer les conditions d'une vie normale pour l'enfant de la rue.

Il faut toutefois préciser que la réinsertion familiale ne doit pas être perçue ici comme une thérapeutique miracle qui prétendrait résoudre de manière systématique la question de l'enfance de la rue dans notre société.

### La réinsertion familiale, une affaire de spécialistes ?

Chaque enfant de la rue constitue un cas qui mérite une approche particulière. La préparation d'un enfant de la rue à un retour éventuel dans son milieu familial d'origine n'est pas transposable à tout autre enfant de la rue. Il est bien connu des psychologues et des psychiatres, la personnalité d'un individu représente une entité unique en soit. Comment pourrait-il en être autrement quand on a affaire à des individus à problèmes ?

Presque tous les marginaux présentent de façon combinée ou isolée, des problèmes relationnels, des dysharmonies cognitives et affectives (Gibello, 1984) ainsi que des altérations plus ou moins graves du comportement.<sup>1</sup> Fragilité psychologique, difficulté d'adaptation : la présence de ces éléments touche le plus souvent les adolescents en situation de précarité.

La réinsertion familiale de l'enfant de la rue appelle donc de sérieuses investigations qui requièrent avant tout, l'intervention d'un psychologue ou d'un psychiatre. Il s'agit d'une action qui, de toute évidence rend nécessaire l'appui des spécialistes sociaux que sont les Assistants sociaux, Educateurs spécialisés, etc.

---

<sup>1</sup> TOUCHE-SIMON, H (1996) : Jeunes adultes en difficulté. L'insertion : une réponse à l'exclusion In Pratiques psychologiques ; de l'exclusion à l'insertion ; P.6.

Par ailleurs la pratique de l'écoute nous semble une démarche préalable à tout processus de prise en charge de l'enfant en situation difficile en général et de l'enfant de la rue en particulier. Cette pratique très usitée dans la plupart des centres d'accueil, présente un intérêt certain dans le processus de la réinsertion familiale. Moyen de mise en confiance de l'enfant, elle crée un espace favorable au mécanisme de transfert, transfert nécessaire pour que le praticien puisse remplir efficacement son rôle. Elle permet donc au praticien de reconstituer l'histoire personnelle de l'enfant, histoire indispensable à l'aboutissement du processus de réinsertion familiale de l'enfant.

Le constat en est que la préparation de l'enfant à la réinsertion familiale exige un examen approfondi du cas en présence et non une simple audition ponctuée d'une observation fortuite du comportement de l'enfant. Les nombreux cas de récidives en la matière confortent cette position. Ils invitent en effet à étendre également les investigations au milieu parental appelé à recevoir l'enfant concerné par la réinsertion.

En outre, l'un des obstacles majeurs au processus de réinsertion familiale se trouve être l'absence de famille d'accueil dans notre contexte social et l'hostilité avérée de certains parents au retour de l'enfant en famille. Ces blocages appellent un certain nombre de mesures tant de la part des pouvoirs publics que des structures sociales privées :

- Poursuivre de manière efficace la sensibilisation sur les dangers de l'enfance de la rue.
- Revoir et adapter le contenu et les stratégies de diffusion des messages de sensibilisation.
- Adopter des mesures coercitives visant à dissuader les parents fautifs.

Les structures sociales privées sur le terrain devront davantage inscrire au chapitre des Ressources Humaines de leurs projets des spécialistes des inadaptations sociales juvéniles : Psychologues, Psychosociologues, Educateurs spécialisés, etc.

En définitive, au-delà de l'encadrement et des cours de soutien dispensés à ces enfants, la représentation c'est-à-dire la construction symbolique que ces enfants se font de leur milieu familial d'origine doit être prise en compte. Ces données psychologiques doivent inspirer l'action des acteurs sociaux dans la conception des politiques ré-éducatives et de réinsertion socio-familiale de ces enfants. Ils devraient se garder de reproduire les "caractéristiques carencielles" du milieu parental. Cela revient à prendre pour point de départ- dans la conception de leur politique de réinsertion socio-familiale mais aussi ré-éducative- le contenu de la représentation que ces enfants ont gardé de leur milieu parental notamment du style d'intervention éducative. Et partant, leurs aspirations et les intégrer dans la conception des cadres ou des structures de préparation à la réinsertion socio-familiale de ces enfants.

Cette disposition se justifie au regard de la remarque de Kohlberg (op. Cit.), selon laquelle les adultes se préoccupent moins de ce que dit l'enfant que de ce qu'il doit dire ou faire. Notons que la tendance aujourd'hui en matière de politique de ré-éducation est plutôt en faveur de la création de structures jugées "bonnes" pour la ré-socialisation de l'enfant par les adultes. L'on se préoccupe moins des aspirations de l'enfant, perdant ainsi de vue les mobiles profonds à l'origine de la rupture avec le milieu parental. La démarche semble être : *'voilà ce que nous pensons être bon pour l'enfant'* et non : *'voilà ce que l'enfant pense être bon pour lui et qui, par conséquent favoriserait non seulement sa ré-éducation mais surtout son insertion socio-familiale.'*

En repensant cette politique de réinsertion et de prise en charge, à la dimension de l'enfant, l'on cesserait de proposer à l'enfant de la rue du '*prêt-à-porter*' en lieu et place du '*sur-mesure*'. A l'endroit des parents et surtout des substituts parentaux, l'on gagnerait par ailleurs, à initier une prise en charge psychothérapeutique, dans le sens d'une adaptation des pratiques éducatives à l'enfant dont le besoin affectif pour la maturation, l'équilibre psychologique et l'adaptation sociale s'avère primordial. C'est à ce prix, nous semble-t-il, que pourrait être menée de façon efficace la lutte contre la marginalité sociale dans notre contexte social par la réinsertion familiale de l'enfant de la rue.

### **VI-6.2.3. De la prévention de l'enfance de la rue**

Tout comme la planification dans les programmes de développement, la prévention ne semble pas bénéficier d'une place de choix dans les plans de lutte contre les phénomènes sociaux (la délinquance, la criminalité, le banditisme, l'enfance de la rue etc.) dans nos Etats en voie de développement. Et pourtant la gravité des problèmes qui en découlent, démontrent que «mieux vaut prévenir que guérir». Cette maxime revêt une telle importance dans le cadre de ce travail qu'il traite de la marginalité sociale juvénile, du devenir socio-moral des enfants et donc de l'avenir de la société tout entière.

Toute action visant donc à prévenir la marginalité sociale juvénile, dont l'enfance de la rue, devrait intégrer les diverses compétences publiques et privées non sans l'appui d'une réelle volonté politique. La côte d'ivoire, nous le savons, dans l'esprit de la convention des Droits de l'enfant (initiée par l'Unicef en septembre 1990 à New York), s'est résolument engagée à respecter et à garantir les droits de l'enfant. A quand donc l'application effective d'une telle disposition qui, pourtant intègre tous les aspects du problème ? Cette loi traite, entre autres, de : l'intérêt supérieur de l'enfant ; l'éducation ; l'orientation de l'enfant et de l'évolution de ses capacités ; la responsabilité des

parents ; l'exploitation sexuelle et autre forme d'exploitation ; travail des enfants ; la réadaptation et la réinsertion, etc.

L'entrée en vigueur de cette loi constituerait une révolution socio-politique dans notre pays, au grand bonheur de l'enfance en général et plus particulièrement de l'enfance en situation difficile. En l'état actuel des choses (le problème EDR devenant un problème de société), il est temps que les pouvoirs publics envisagent non seulement une législation en matière de protection de l'enfance et de l'enfance de la rue en particulier mais aussi l'application effective de la loi sur les Droits de l'enfant.

Concernant les carences parentales et donc s'agissant du rôle des pratiques éducatives parentales dans l'évolution du phénomène des enfants de la rue, on peut également s'étonner qu'à mesure que le monde se développe, que la science et la technique accomplissent des performances, que des établissements ultra modernes équipés des dernières technologies se construisent, qu'on n'ait jamais pensé à l'éducation des parents et même des futurs candidats au mariage<sup>1</sup>.

Tout pousse à admettre, aujourd'hui, que seule une éducation des parents permettra de sortir l'éducation des enfants de l'empirisme. Une occasion toute désignée pour les parents pour parvenir à jouer efficacement leur rôle dans la structuration de la personnalité de l'enfant. Il n'est certainement pas inutile d'envisager, par ailleurs, des actions allant dans le sens d'une valorisation du mariage, vu les ravages du divorce et surtout le rôle déterminant qu'il joue dans le développement des comportements à risque de marginalité sociale voire dans la propension de la délinquance juvénile dans notre pays. L'importance de ce phénomène du divorce dans le contexte ivoirien peut se lire à travers certaines statistiques du tribunal d'Abidjan qui indiquent qu'il y a eu entre 1983 et 1986, environs 726 cas de divorces. Il est évident que

---

<sup>1</sup> BASSITCHE, A. (op. cit.).

le phénomène de divorces persiste toujours dans notre milieu, si nous nous référons aux proportions des parents désunis parmi ceux dont les enfants sont dans la rue.

IL nous paraît donc souhaitable que le mariage soit davantage valorisé ; cela exige que des mesures allant dans le sens d'une incitation au mariage soient prises et les nouvelles dispositions en la matière entrent effectivement en vigueur pour que les couples gagnent en stabilité et qu'enfin les institutions soient crédibles.

Les Maires et leurs conseils municipaux y ont un rôle à jouer. Nous le savons, en Côte d'Ivoire depuis le vaste mouvement de la communalisation de nos villes, de plus en plus la célébration de la cérémonie officielle du mariage revient aux conseillers municipaux. Mais il n'est point un secret pour personne qu'ils sont nombreux les candidats au mariage qui "passent devant monsieur le Maire à grands coups de klaxon le week-end pour officialiser leur union" et se retrouvent la semaine d'après "devant les tribunaux"- s'étant très rapidement rendu compte des réalités de la vie à deux- pour mettre fin à leur union.

Les conseils municipaux, pour gagner en crédibilité doivent donc penser à mettre en place des structures d'encadrement des prétendants au mariage. A ces structures devrait être confié un rôle d'information mais surtout de préparation des candidats au mariage sur l'importance et le caractère sacré du mariage. Des spécialistes qui peuvent animer ces structures existent (Psychologues, Educateurs spécialisés, Assistants sociaux etc.) mais à ceux-ci peuvent être également associés des personnes qui, au plan familial sont l'exemple d'une réussite : longue et heureuse expérience de la vie du couple marital. L'importance du phénomène du divorce à Abidjan rend nécessaire l'intégration d'une telle disposition dans les plans de politique sociale des conseils municipaux de la ville d'Abidjan.

En définitive, ce phénomène du divorce et ses conséquences dans la société abidjanaise, incitent à réfléchir au besoin, sur le nouveau droit ivoirien sur le mariage et surtout sur sa capacité à favoriser l'intégration sociale des individus.

Ainsi à défaut d'éradiquer totalement le phénomène EDR, seule l'adoption d'une telle politique préventive permettrait d'en limiter la progression dans notre société.

**CONCLUSION**

Au terme de cette thèse, il est possible d'indiquer que nos résultats montrent la pertinence de nos développements théoriques. Ainsi, ils permettent d'approfondir la connaissance sur le niveau d'implication des facteurs contextuels (milieu familial) et des caractéristiques personnelles dans le processus de la marginalité sociale de l'enfant de la rue.

L'on s'aperçoit mieux du rôle déterminant du milieu familial, en tant qu'organisation sociale de base de toute société humaine, dans le développement des inadaptations sociales juvéniles. On comprend ainsi les ressorts psychologiques des attitudes et comportements de ces enfants contraints à la vie dans la rue.

D'abord cette étude nous a permis de constater un lien significatif entre la structuration familiale et le comportement à risque de marginalité sociale chez l'enfant de la rue. Les résultats obtenus confirment les hypothèses de recherches émises. Nous observons que la structuration brute (foyer familial désuni ou foyer familial dissocié) induit un effet significatif sur le comportement à risque de marginalité chez les enfants de la rue. Ce constat est le même lorsque les relations parentales sont conflictuelles et que l'auto-évaluation faite par l'enfant de la rue est faible. Il apparaît ainsi, que la structuration familiale, les relations parentales conflictuelles et l'estime de soi constituent des facteurs déterminants dans le développement des comportements à risque de marginalité chez les enfants de la rue, c'est-à-dire dans le processus qui conduit à la marginalité sociale (la délinquance juvénile). Les résultats de cette étude nous ont également permis de montrer un lien entre la représentation du style d'intervention éducative parentale et la résistance à la réinsertion socio-familiale des enfants de la rue. Il en ressort donc que les enfants de la rue qui ont une représentation négative du style d'intervention éducative en usage dans le milieu parental sont moins disposés à envisager leur réinsertion familiale.

Il convient donc de préciser que l'intérêt de ces résultats réside dans le fait qu'ils confirment que les aspects psychologiques et contextuels jouent effectivement un rôle fondamental dans l'occurrence des comportements à risque de marginalité et la persistance de cette catégorie d'enfants à vouloir demeurer dans la rue.

A la lumière de ces résultats et analyses, il est à retenir que l'instabilité du foyer parental (les scènes de ménage, les mésententes, l'hostilité entre parents : les relations parentales conflictuelles) et le type de structuration familiale représentent une menace à l'équilibre psychologique de l'enfant. La connaissance intuitive de cette situation par l'enfant, même quand les parents tentent de la masquer, constitue un préjudice grave pour son affectivité voire le devenir de sa personnalité.

L'enfance de la rue constitue donc une réaction d'hostilité de l'enfant à un milieu parental qui ne lui offre aucun repère pour son épanouissement psychologique. Autrement dit, l'enfant tente ainsi de se libérer de ce milieu parental marqué par le spectacle de l'hostilité entre parents ; parce qu'il ne lui offre pas cet idéal nécessaire à son identification. L'ambiance familiale devenant pénible, l'enfant cherchera alors à évoluer dans un contexte qui n'est rien d'autre que le milieu ouvert (la rue), une situation qui prédispose ce dernier à des comportements à risque de marginalité sociale. Il en est de même de l'estime de soi qui, a priori subit l'influence des acteurs principaux du milieu familial que représentent le père et la mère (ou les substituts parentaux). Dans ces conditions on aboutit au fait que l'enfant, dont l'estime de soi est faible, s'engage dans le danger et la prise de risque ou dans la transgression de la loi parce que la prise de risque et la transgression lui semble attractives, excitantes et les bénéfices perçus l'emportent sur les coûts perçus. Le besoin d'estime et d'affirmation de soi peut amener l'individu à adopter des comportements à risque de marginalité, parce que quelque part il veut se convaincre, il veut prouver à ses pairs qu'il a de la valeur. Aussi, peut-on noter

que les conduites à risque vont souvent de pair avec la quête d'autonomie et la recherche d'indépendance : l'acquisition de l'indépendance suppose, en effet, l'engagement dans le risque (Assailly, op.cit.).

Le rôle du style d'intervention éducative, se saisit à travers de son impact sur la représentation chez l'enfant de la rue. Cette variable indépendante révèle ainsi l'importance de la représentation en tant que dimension individuelle c'est-à-dire psychologique de l'enfant dans la compréhension de l'enfance de la rue et précisément des cas de récurrence ou encore la résistance à l'insertion socio-familiale.

Il en ressort que l'enfant réagit au milieu familial en fonction de la construction psychique voire l'image qu'il se fait de ce milieu. Dès lors on comprend que les pratiques éducatives et les attitudes parentales influencent fortement les conduites ultérieures de l'enfant à l'égard de son milieu d'origine. Ceci se révèle d'autant plus vrai que l'enfant conserve de ce milieu une représentation négative des pratiques éducatives qui y sont en usage et qu'il a affaire à un milieu parental déstructuré c'est-à-dire dissocié.

La représentation négative que l'enfant se fait du style d'intervention éducative parentale est de toute évidence la traduction de l'hostilité de ce dernier à l'égard de son milieu familial d'origine. Elle constitue ainsi un indicateur des carences parentales (crise d'autorité éducative, absence de sécurité affective, absence de modèle d'identification, etc.) sources d'inadaptations sociales juvéniles multiples. L'idée très répandue en sciences humaines et particulièrement en psychologie selon laquelle le devenir de la personnalité de l'individu dépend (pour l'essentiel) de l'attitude des parents se trouve ainsi confirmée.

Il convient par ailleurs, de préciser que les conduites/comportements à risque se situent à l'interface du connu et de l'inconnu, du permis et de

l'interdit, du licite et de l'illicite ; s'opposant fréquemment aux normes et transgressant les règles, elles permettent grâce au dépassement de soi d'apprécier la signification réelle des conduites sociales et individuelles. (Selosse, op. Cit.). Il s'agit d'un engagement qui traduit chez l'individu une volonté de contrôler son environnement, mais aussi son propre comportement (Coslin, op. Cit.).

En définitive, les différents paramètres du milieu familial et les caractéristiques personnelles ainsi résumés contribuent à prédire d'une part les comportements à risque de la marginalité sociale, et d'autre part les chances de l'insertion socio-familiale de l'enfant dans notre société. Dès cet instant, quel que soit leur niveau de manifestation—du 'simple essai' à 'l'inscription dans la durée'--, les conduites à risque doivent être prévenues, car comme le soulignent Bantuelle & Demeuleester (op. Cit.), d'autres moyens existent pour que l'individu (le jeune enfant) puisse se construire et se développer sans « nuire » à sa santé et à son « bien-être ». Aussi, les actions ou stratégies qui tentent d'enrayer ce phénomène dans notre milieu devraient-elles prendre en compte ces paramètres. En d'autres termes, des mécanismes de réduction des risques encourus par ces enfants des rues sont à envisagés. Orienter les actions dans le sens d'infléchir la progression du phénomène des enfants de la rue et de développer des stratégies de prise en charge mais aussi d'insertion professionnelle et /ou socio-familiale de ceux-ci. Axer la sensibilisation sur les dangers de la rue et prendre en compte les auto-évaluations que font les individus ; certaines variables contextuelles, en vue de concevoir des stratégies visant à intervenir dans ce domaine problématique des comportements à risque de marginalité sociale juvénile. Il faut pour se faire envisager de façon concrète :

- une redéfinition des stratégies de sensibilisation de l'opinion pour faire naître une prise de conscience individuelle et collective.

- des mesures coercitives, dissuasives pouvant contribuer à responsabiliser davantage les parents c'est-à-dire les amener à jouer effectivement leur rôle de premiers éducateurs.
- etc.

Nous sommes persuadés que seule la mobilisation de toutes les compétences (structures privées, publiques, société civile, etc.) permettra de freiner définitivement la progression du phénomène enfant de la rue dans notre société. Aussi souhaiterions-nous que notre recherche contribue aux actions de ceux (Décideurs, ONG, Educateurs, Responsables de projets, etc.) qui font de la lutte contre le phénomène de la rue voire l'enfance en difficulté, une priorité.

En somme, il convient de préciser que les facteurs contextuels (la structuration et le type de relations, caractéristiques du milieu familial) et psychologiques ou personnelles (l'estime de soi, la représentation sociale du style d'intervention éducative) identifiés dans le cadre de cette recherche ne peuvent à eux seuls rendre compte de façon intégrale des comportements à risque et de la résistance à la réinsertion socio-familiale des enfants de la rue. Il est donc à prendre en compte un certain nombre de variables qui peuvent intervenir dans l'explication de ces comportements à risque et de la résistance à la réinsertion socio-familiale (l'optimisme comparatif, le type d'activités exercées dans la rue, le groupe des pairs, la perception du risque, etc.). Ces variables pourraient contribuer à enrichir de nouvelles hypothèses.

Tout au plus espérons-nous que nos analyses constituent également le point de départ de réflexions de controverses utiles et constructives pour en constituer d'autres pistes de recherches fructueuses. C'est en cela que notre travail aura contribué à l'avancement de la connaissance sur les inadaptations sociales et à la compréhension du processus qui conduit à la marginalité sociale de l'enfant de la rue, en particulier. La voie reste donc ouverte pour des approfondissements ultérieurs.

**BIBLIOGRAPHIE**

- ABRIC, J.C ; CAMPOS, P-H.F. (1996). Les éducateurs et leur représentation sociale de l'enfant de la rue au Brésil. *In* J.C. ABRIC (éd.), *Exclusion sociale, insertion et prévention*. Toulouse : Erès, 137-149.
- ABRIC, J.C. & TAFANI, E. (1995). Nature et fonctionnement du noyau central d'une représentation sociale : la représentation de l'entreprise. *Cahiers internationaux de psychologie sociale*. Numéro spécial sur les représentations sociales.
- ADJOUA, M.C. (1988). *Discours de Jeunes : Folie d'hier et d'aujourd'hui. Problématique de la situation interculturelle dans le contexte de la maladie mentale en Côte d'Ivoire*. Thèse de Doctorat, université de Toulouse- Le Mirail. Toulouse, France.
- AEBISHER, V ; OBERLE, D.(1990). *Le groupe en psychologie sociale*. Paris : Bordas.
- AHUA (1985). La rue de la dernière chance. *Forum internationale sur les jeunes*. Abidjan, Frat. /Mat-quotidien national du 28 février 1985, p.4.
- AJZEN, I. (1991). The theory of planned behavior. *Organizational Behavior & Human, Decision Processes*, 50(2), 179-211.
- AJZEN, J. et MADDEN, T. (1986). Prediction of goal directed behavior, attitude, intentions perceived behavioral control, *journal of experimental and social psychology*, vol. 22, 453-474.
- ALONSO, S. (1993). Violence à la colombienne. DOSSIER, C.FCF. France, Léocroart, *Interdépendance*, n°13.
- ALVIN, P. (2011). L'envie de vivre, l'envie de mourir. Un autre regard sur les adolescents

- APTEKAR, L. (1994). Research on street children: some conceptual and Methodological society for issues. *Newsletter, international society for study of behavioural development*. Paris: Centre international de l'enfance (CIE).
- ASSAILLY, J-P. (2001). Les conduites à risque : du danger à la loi ; des gènes aux pairs. *Revue toxicobase*; 11; 1-14.
- ASSAILLY, J-P. (2001). *La mortalité chez les jeunes*. Paris, PUF.
- ATTA, K. (1978). *Les enfants désœuvrés du Plateau*. Abidjan: IES, UNCI.
- AUGE, H.( (1991). Famille. In P. BONTE ; M. IZARD, *Dictionnaire de l'ethnologie et de l'anthropologie*. Paris : PUF.
- BACHER, F. (1982). *Les Enquêtes en Psychologie*. Presses Universitaires de Lille.
- BADIN, P. (1997). Aspects Psychosociaux de la personnalité. *La psychologie de la vie sociale*, Tome 1, socio guides. Paris : Centurion.
- BANDOURA, A & WALTER, R.H. (1963). *Social Learning and Personality développent*. New-York : Holt.
- BANDURA, A. (1986). *Social foundation of thought and action*. Prentice-Hall,
- BANDURA, A. (1982). Self-efficacy mechanism in human agency. *American Psychologist*, 37,122-147.
- BANTUELLE, M. & DEMEULEESTER (2008). Comportements à risque et santé : Agir en milieu scolaire. *Référentiels*. Editions : Inpes.
- BARRY, J. (1986). *Enfance de la rue*. Abidjan, Frat/ Mat, quotidien national du 14 mars 1986, 2-3.

- BASSITCHE, A. (2000). Tradition et modernité. Les représentations familiales. DOSSIER, Paris, France. *Le Journal du Psychologue*, mensuel n°175 Mars 2000.
- BASSITCHE, A. (1991). Evolution des relations familiales comme indicateur du Changement social en Côte d'Ivoire. *Cahier de Sociologie économique et culturelle*. Institut havrais de Sociologie-économique et de psychologie des peuples.
- BASSITCHE, A. (1988). *La criminalité à Abidjan, Etude psychosociologique*. Thèse Doct. D'Etat, ès-Lettres et Sciences Humaines. Université paris V. Tome III.
- BASSITCHE, A. (1974). Mineurs délinquants et autorité parentale à Abidjan. *Acte du Iv colloque de criminologie comparée d'Afrique Occidentale. DOCUMENTS*. Institut de criminologie d'Abidjan.
- BASSITCHE, A. (2004). Introduction à la Psychopathologie de la vie sociale : *Cours sur la psychogénèse des inadaptations sociales*, Dpt Psychologie Université de Cocody.
- BASTARD (2005). Population précarisée en souffrance psychique. Des réponses professionnelles à améliorer. *Empan*, 4, 108-115.
- BAUMEISTER R. F., BODEN, L., SMART, J.M. (1996), « Relation of threatened Egotism to violence and aggression: the dark side of high self-esteem », *Psychological Review*, n°64.
- BAZOUMANA, N L. (1985). Rapport de pouvoir et processus de différenciation catégorielle. Thèse de Doctorat 3<sup>ème</sup> cycle, CAEN.
- BAZOUMANA, NL., BELLE, F. (1986). Evaluation des partenaires et des rapports sociaux et dans le processus de différenciation catégorielle. *Revue française de psychologie*.

- BEAUVOIS, J.-L, BAZOUMANA, NL. (1988). Category differentiation in dominance relation: evolution of protagonist and the social relation. *Revue internationale de psychologie sociale*. Vol.1, n°2 – p. 226 -237.
- BECK, F. ; RICHARD, J-B. (2013). Les comportements de santé des jeunes. Analyse du baromètre santé 2010. St Denis, *INPES*.
- BECKER, H. (1985). *Ousiders. Etudes de sociologie de la déviance*, Métailié, Paris.
- BELLAVANCE, F., DASSA, C., GOU, M., BELLAVIGNA-LADOUX, O., MESSIER, S. (2003). Les nouveaux conducteurs : Profils, prise de risque, évaluation des Compétences et tests. CRT.  
<http://www.crt.umontreal.ca/programation/detailprojet.php.uid>.
- BERLYNE, DE. (1970). Incertitude et curiosité. *Psychologie française*, 1, 119-129.
- BERSZTEIN, C (1976). L'inadaptation à la vie sociale. *La psychologie de l'enfant*. Paris : CPL, pp. 260-261.
- BICE (1995). Adultes et enfants si on s'écoutait ? *Enfants de partout*. Genève : BICE, Décembre.
- BLANCHET, A ; GOTMAN, A. (1992). *L'enquête et ses méthodes : L'entretien*. Paris: Nathan.
- BORN, M. (1983). *Jeunes déviants ou délinquants juvéniles ?* Psychanalyse et sciences humaines. Bruxelles : Pierre Mardaga. Galerie des princes.
- BOUDON, R. (2003). *Dictionnaire de sociologie*. Larousse, PARIS.
- BOWLBY, J. (1974). Note sur le contexte historique de la théorie de l'attachement. In R. ZAZZO(éd.). *L'attachement*. Paris : Neuchâtel, Zeithos, Delachaux & Niestlé, 55-57, 127-139.
- BOWLBY, J. (1982). Attachment and loss: retrospect and prospect. *American journal of Orthopsychiatry*.

- BRILLON, Y. (1980). « La délinquance juvénile en Afrique noire : une augmentation réelle en voie de régression apparente ». *In RICPT*, Editions Marcel MEICHTRY, Genève, vol. 33, n°2, p. 149 -162.
- CARIO, R. (1997). Devenir criminel. De la socialisation manquée au comportement social différentiel ; In T. Albertine (Dir.). *Criminologie & psychiatrie*, Ed. Ellipses, pp. 458-469.
- CASTELLAN, Y. (1980). *Famille, du groupe à la cellule*. Paris : Bordas.
- CHATEAU, J.A. (1960). *L'enfant et ses conquêtes*. Paris : Librairie philosophique Vrin.
- CHARBIT, C. (1997). *Les facteurs humains dans les accidents de la circulation : un potentiel important pour les actions de prévention*. MAIF, Fondation.
- CHAUCHAT, H. (1995). *L'enquête en psycho-sociologie*. Paris: 3<sup>e</sup> éd. PUF.
- CHOMBART D.L. (1959). *Famille et habitation*. Paris : CNRS.
- CHOQUET, M. (2000). Le risque routier chez les jeunes. *CREOCV* (Centre de Recherche pour Etudes et l'Observatoire des Conditions de Vie). Paris ; col ; des Rapports n°211, P. 46.
- CHOQUET, M., RUFO, M. (2008). *Regards croisés sur l'adolescence, son évolution, sa diversité*. Paris, Livre de poche.
- CLOUARD J.L. (1990). Les enfants de la rue : A qui la faute ? *Jeune Afrique Economie* n°138, p.160.
- CLEMENT, C., BONVALET, C. (2005). Familles recomposées et ancrage résidentiel. *Espaces et Sociétés* (2). 79-97.
- CORDERO, C. (1995). *La Famille. Le Monde*. Paris : Marabout.

- CORNATON, M. (1982). *Psychologie sociale du changement vers de nouveaux espaces* ; Chronique sociale. Paris : col. Synthèse.
- COOLEY, CH. Nature humaine et ordre social, La signification du « je », In OLOGNINI, M., PRECHEUR, Y. (1998). *Estime de soi, perspectives développementales*, Lausanne, Delachaux & Niestlé.
- COOPERSMITH, F. (1984). *La connaissance de soi en psychologie de l'EPS*. Ed. Vigot, paris.
- COSLIN, P-G. (2003). Les conduites à risque à l'adolescence. Paris: Armand, Colin, coll. Cursus, 214p.
- CROCKER, J., THOMPSON, L.L., MCCRAW, K.M., INGERMAN, C. (1987), "Downward Comparison, prejudice, and evaluations of others. Effects of self-esteem and threat", *Journal of personality and social psychology*, n°52.
- DEDY, S & Col. (1991). *Enquête sur la jeunesse défavorisée d'Abidjan : Adjamé, Plateau, Treichville*. Approche sociologique. UNCI/IES/UNICEF.
- DEDY, S. (1993). Mariage, culture, procréation, regard sur la nuptialité des Jeunes. *Séminaire sur les valeurs et croyances*. Abidjan: IES, UNESCO.
- DEDY, S. (1990). Situation des jeunes de la rue et perspective de leur Réinsertion. *Séminaire du M.A.S. Du 19 au 22 Nov*. Abidjan.
- DEDY, S ; KPONHASSIA, G. (1991). *Enquête sur la jeunesse défavorisée d'Abidjan*. Abidjan: UNCI/IES, MAS/ UNICEF.
- DEDY, S., TAPE, G. (1995). *Famille et éducation en Côte d'Ivoire*. Abidjan : Ed. des Lagunes.
- DEGENNE, A & VERGES, P. (1979). Introduction à l'Analyse de similitude. *Revue française de sociologie*, 14, PP. 471 – 512.

- DELAIS, J. (1967). *Le dossier des enfants du divorce*. Documents, Air du temps, 129.  
Paris : GALLIMARD.
- DELIGNIERES, D. (1993). Risque préférentiel, Risque perçu et prise de risque. *In JP. Famose (Ed), Cognition et performance*, 79-102, Paris: INSEP.
- DE MAISTRE, M. (1970). *Déficiência mentale et langage*. Paris : Jean Pierre Delarg.
- DESROSIERS, H., LE BOURDAIS, C., LAPLANTE, B. (1995). Les dissolutions d'union dans les familles recomposées : l'expérience des femmes canadiennes. *Recherches sociographiques*, vol. 36, n°1, p. 47 – 64.
- DEUTSCH, M. (1968). *Field in social psychology*. The hand book of social psychology.
- DIABATE, H; KODJO, N. (1991). Abidjan. *Notre Abidjan*. Abidjan: Ivoire, Media.
- DOUYON, E. (1971). *Psychocriminogénèse*. Montréal : Presses de l'Université de Montréal.
- DUCRET, J. (2007). Compte rendu de la réunion de l'Association PARI PREVENTICA.
- DUMETZ (1975). *Le droit du mariage en Côte d'Ivoire*. Paris : Librairie générale du droit et jurisprudence.
- DUNCAN, S., EDWARDS (2013). *Single mothers in international context: mothers or workers? Gender and Society, feminist perspective*. Routledge Taylor & Francis group. London & New York.
- ELHAMMOUMI, M. (1984). *Contribution à l'étude des représentations sociales du métier chez les ingénieurs marocains*. Doctorat 3<sup>ème</sup> cycle, Psychologie sociale, Université Paris VII.

- FISCHOFF, B., LICHTENSTEIN, S., SLOVIC, P., DERBI, S. L. ET KEENEY, R.L., (1981). *Acceptable risk*. Cambridge: Cambridge University Press. 189P.
- FLAMENT, C. (1981). L'analyse de Similitude : une technique pour les recherches sur les représentations sociales. *Cahiers de psychologie cognitive*. 1, pp. 375-395.
- FEERTCHAK, H. (1996). *Les motivations et les valeurs en psychosociologie*. Paris : A. Colin/Masson.
- FRANÇOIS, L., BOURQUE, J., BLAIS, J-G. (2009). « Interprétation des tests d'hypothèses : p, la taille de l'effet et la puissance ». *Revue des sciences de l'éducation*, vol. 35, n°1, p. 211-226.
- FREUD, A. (1968). *Le normal et le pathologique chez l'enfant*. Paris: Gallimard.
- FREUD, S. (1949). *Abrégé de psychologie*. Paris : PUF.
- FREUD, S. (1981). *Essai de psychanalyse*. Nouvelle traduction. Paris : Payot.
- GANDIT, M., KOUABENAN, D. R. ET CAROLY, S. (2009). Road-tunnel fires: Risk Perception and management strategies among user. *Safety Science*, 47, 105-114.
- GIBELO, B., DELUZ, A., MANNONI, M. (1984). *La crise d'adolescence : débats des psychanalystes avec des anthropologues, des écrivains, des historiens, des psychiatres*. Denoël.
- GIRAUD, H. (1975). *L'enfant inadapté à l'école : l'action auprès des enfants et adolescents psychologiquement et physiquement handicapés*. Paris : Privat. Col. Educateur.
- GHERGHEL, A. (2005). *La monoparentalité en Roumanie, Marginalité sociale ou modèle* ; Université Laval.

- GHILGLIONE, R., MATALON, B. (1978). *Les enquêtes sociologiques*. Armand Colin.
- GUERAOU, Z. (2000). *Socialisation et culture*. In Serge & F. PERROT (éds), *Psychologie sociale*. Paris : IN PRESS EDITIONS.
- GUILLON, M.S, ET CROCQ, M.A. (2007). L'estime de soi chez les adolescents : une revue de littérature. *Neuropsychiatrie de l'enfance et de l'adolescence*, 52, 30-36.
- GUIMELLI, C. (1989). Pratiques nouvelles, transformation sans rupture d'une représentation sociale. In J.L. Beauvois & col (éds.), *perspectives cognitives et conduites sociales : représentation et processus cognitifs*(pp. 117-138). Cousset(Fribourg), Del val.
- GUIMOND, S. (1998). Processus de socialisation dans l'enseignement supérieur : le pouvoir de la connaissance. In J.L. Beauvois (Ed), 20 ans de psychologie sociale francophone. Grenoble : PUG.
- GRAVITZ, M. (1996). *Méthode des sciences sociales*. Paris : Dalloz (10<sup>e</sup> éd.). Précis de droit public et de sciences politiques.
- HALL, E. (1971). *La dimension cachée*, traduction française. Paris : Seuil. A. petita.
- HORNEY, K. (1991). *Théorie des rapports sociaux*. In A.S. Rathus (éd.), *Psychologie générale*. Montréal : Etudes vivantes (2<sup>e</sup> Ed.), 554, p.38.
- HUDSON, J., GALAWAY, B. (1993). *Single parent families: perspectives on research and policy*. Thomson educational publishing.
- JENDOUBI, V. (2002). Etude de soi et éducation scolaire ; document de travail ; *Service de la recherche en éducation*, Genève (Suisse).

- JESSOR, R. (1987). Risk driving and adolescent problem behavior: an extension of Problem-behavior. *Alcohol, Drugs and Driving*; Vol.3, n°3-4.
- JESSOR, R. & JESSOR, SL. (1977). *Problem behavior and psychosocial development: a longitudinal study of youth*. New York, Academic press. IV, 281 p.
- JODLET, D. (1989). *Les représentations sociales*, Paris, PUF, P.37.
- JODELET, D. (1989). *Les représentations sociales*, Paris, PUF.
- JODELET, D. (1984). Représentation sociale, phénomène concept et théorie. In S. Moscovici, *Psychologie sociale*. Paris : PUF.
- KAISER, C, JENDOUBI, V. (2009). La perception de soi. Comment des élèves 5<sup>ème</sup> /6<sup>ème</sup> primaire voient leurs compétences et ce qu'en pensent leurs enseignants. *Service de la Recherche en éducation, SRED*. Département de l'instruction publique. Genève, 24p.
- KALAU-MUTEJ, J-M ; MALONGA KAJ, F. (2013). Etude des déterminants socio familiaux associés aux comportements sexuels à risque des adolescents de Lumbashi. Thèse, *HALL, Archives – ouvertes*. Fr.
- KAUDJHIS-OFFOUMOU, F. (1994). *Mariage en Côte d'Ivoire., de la polygamie à la monogamie. Essai suivi de réflexion sur l'excision*. Abidjan: KOH Editions.
- KESKINEN, E., ROMANOV, K., KATAKKA, M., LAAKSONEN, H., KAPRIO, J., ROSE, RJ. KOSKENVUO, M. (1994). Self-reported hostility and suicidal acts, accident, and accidental death of 21, 443 adults aged 25 to 59. *Journal of biobehavioral medicine*. Vol. 56, Issue 4, pp. 281- 378.
- KHOLBERG, L. (1969). Stage and sequence: the cognitive developmental approach to Socialization. In Gosloi (dir.), *Handbook of socialization, theory and research*. Chicago: ranch Mc Nally, 347-480.

- KOBAYASHI (01994). Road transportation and risk, LATSS, *Journal of international, association of trafic and Safety Sciences*, 6-20 2y-Chome, Chuo-ku, Tokyo, 104 Japon, ISSN 03286-1104.
- KOHLBERG, L. (1972). *A Cognitive developmental approach to moral education*. USA, *The humanist*; 32,6,13 – 16.
- KOUABENAN, D. R. (2006). Des facteurs structurants aux biais ou illusions dans la perception des risques. In Kouabenan D. R., Cadet B., Herman D. & Muñoz Sastre M. T. (Eds.), *Psychologie du risque*. Bruxelles : De Boeck, pp., 125-146.
- KOUABENAN, D. R. (2009). Role of beliefs in accident and risk analysis and prevention. *Safety sciences*; vol. 47, issue 6, pp. 767-776.
- KOUADIO, K. (1993). *Approche psychosociologique de l'insécurité : Intégrité physique Des personnes et des biens à Abidjan*.  
Mémoire Maîtrise Psychologie Université de Cocody.
- KOUDOU, K. (1994). L'enfant dans les représentations collectives : une analyse psychologique des données démographiques ivoiriennes. *Séminaire : pensées et organisations sociales en Afrique*. Abidjan : Institut Goethe, CRES.
- KOUDOU, K. (1990). *Pratiques éducatives et développement moral : une étude psychogénétique et différentielle de l'appropriation des valeurs et de l'estime de soi chez l'adolescent et l'enfant de 6 à 16 ans*.  
Thèse d'Etat, Université Toulouse Le Mirail, Tome 2, pp. 143-702.
- KOUDOU, K. (1996). *Education et développement moral de l'enfant et de l'adolescent africain ; pour ne pas en faire des délinquants*. Paris, France et Montréal, Canada : L'HARMATTAN.
- KOUDOU, O. (1997). Stigmatisations verbales parentales et représentation de soi chez l'adolescent délinquant en Côte d'Ivoire. *Mouvement d'adolescence, La lettre du Grappe*. Abidjan : ERES.

- KOUDOU, O. (1995). *L'adolescent délinquant africain ; paroles parentales et identité*. Abidjan : Institut de Criminologie, UNCI. n° 2952.
- KOUDOU, O. (1994). Vécu quotidien, maladies organiques et syndrome d'inadaptation psychosociale chez l'enfant de la rue. *Organisations sociales et santé en Afrique*. Abidjan : Goethe Institut/GUREP.
- LAGREE, J. – Ch. (1980). Adolescence et Marginalité. Le cas d'une ville nouvelle. *Déviance et société*, Genève, vol.4, p.349-370.
- LAFON, R. (1963). *Vocabulaire de psychopédagogie et psychiatrie de l'enfant*. Paris : PUF.
- LAHALLE, A. (1994). *Jeunes délinquants et Jeunes en danger en milieu ouvert*. Toulouse, Erès.
- LALANDE (1968). *Dictionnaire Encyclopédique de psychologie*.
- LEBOURDAIS, C., DESROSIERS, H., LAPLANTE, B. (1995). Factors related for union formation among single mothers in Canada. *Journal of marriage and family*; Vol. 57, n°2; pp. 410-420.
- LE BRETON, D. (2013). Les conduites à risque des jeunes depuis quarante. *Diversité*, n° 174 ; 11p.
- LEFAUCHEUR, N. (1991). *La famille monoparentale et l'Etat : petite généalogie du traitement des risques familiaux*. Nancy, Editions de l'Etat.
- LEFORT, F. (1993). Afrique. Gainz et comprimés. Dossiers CFCF. Paris, Lécroart *Interdépendances* n°13.

- LEMAY, M. (1961). *Les groupes de jeunes inadaptés*. Paris : PUF.
- LEPLAT, J. (2006). LEPLAT, J. (2006). Risque et perception du risque dans l'activité.  
In D. R. Kouabenan, B. Cadet, D. Hermand & M. T. Muñoz Sastre (Eds.),  
*Psychologie du risque*, Bruxelles : De Boeck, pp. 21-33.
- LEWIN, K. (1951). *Field théorie in social science: Select theoretical papers*. New  
York: Harper & Brothers.
- LUTHANEN, R., CROCKER, J. (1991). Self-esteem and intergroup comparison:  
toward a theory of collective self-esteem. In *SULS, J. & WILLS, T.A. (Ed).  
social comparison: contemporary theory and research* (pp. 211-236).  
Hillsdale, NJ: Erlbaum.
- MALANDAIN, (1997). *Scolarité et développement de la personnalité*, Université de  
Rouen
- MALRIEU.P. (1985). Enfance : La socialisation. *Encyclopaedia Universalis*.  
Tome VI.
- MANNONI, M. (1964). *L'enfant arriéré et sa mère*. Paris : seuil.
- MANNONI, M. (1975). *Techniques médicales et rééducatives spécialisées dans le  
traitement de l'insuffisance mentale ; Sauvegarde de l'enfance*, n°1. Paris :  
seuil.
- MARGUERAT, Y. (1987). *La place des villes dans les cheminements migratoires : un  
exemple de migration Kabyé à travers le TOGO*. Lomé : LORSTOM, 13p.  
multigr.
- MARGUERAT, Y. (1987). Une pathologie sociale ; symptomee et traitement : les  
gamins de la rue de Lomé. In *RICPT*, n°4, p. 445-447.

- MARTHA, C. (2002). Etude du sens des conduites à risque actuelles. *Société Revue des Sciences humaines et sociale*. 3(n°77). CAIRN Info.
- MASLOW, A., (1970). *Motivation and personality*. Logman, New York.
- M'BRA, K.F. (1984). *Satisfaction, Ambition professionnelle et mobilité en cours de carrière chez les cadres ivoiriens de l'administration d'Abidjan*. Thèse de Doctorat 3<sup>ème</sup> Cycle, Université de Paris X-Nanterre, France.
- MERLAUD, A. (1964). *L'enfant, sa famille, ses éducateurs*. Paris : Fleurus
- MOSCOVICI, S. (1989). Des représentations collectives aux représentations sociales. In D. Jodelet, *Les représentations sociales*, PP.62-86. Paris: PUF.
- MOSCOVICI, S. (1984). *Introduction : le domaine de la psychologie sociale*. Paris : Larousse.
- MUCCHIELLI, A. (1994). *La psychologie sociale*. Paris : Hachette Supérieur.
- MUCCHIELLI, A. (1984). *Les mentalités*. Paris : ESF.
- MUCCHIELLI, R. (1971). *Comment ils deviennent délinquants ?* Paris, les Editions E.S.F.
- NANGUY, M-L. (1982). *Délinquance juvénile en Côte d'Ivoire : enquête sur la Commune de Yopougon et le Centre de rééducation et de la formation de Dabou*. Abidjan : UNCI/ Département Psychologie.
- N'GUESSAN, Y. (1993). *La rééducation et la réinsertion sociale des enfants de la rue à Abidjan*. Mém. DEA. UNCI/IES.

- NIEL, H. (1961). *L'analyse du destin, textes et études anthropologiques*. Paris : Desclée de Brower.
- NOVE (2003). *Evaluation de la perception des risques et des impacts psychosociaux*. Etude sectorielle, G2-APR-3-01080-RAPP-005.
- OMS/ Presse (1992). *Communiqué OMS/10* du 12/02/92
- OTEME, A.C. (2010). Les chauffeurs des taxis communaux et les accidents de la circulation dans le District d'Abidjan : aspiration au projet professionnel, estime de soi et comportements à risque. *Revue ivoirienne d'anthropologie et de sociologie*, n° 18- 2010, 81- 96. EDUCI.
- PARAZELLI, M. (2000). L'imaginaire familialiste et l'intervention sociale auprès des jeunes de la rue : une piste d'intervention collective à Montréal. *Santé mentale au Québec*, vol. 25, n°2, 2000, p. 40-66.
- PARAZELLI, M. (2007). Jeunes en marge. Perspectives historiques et sociologiques. *Nouvelles pratiques sociales*, vol. 20, n°20, p.50-79.
- PIAGET, J. (1955). *De la logique de l'enfant à la logique de l'adolescent*, Paris : PUF.
- PIRO, P. (1993). Dans le Tiers-Monde, 80 millions d'enfants menacés par la drogue. Dossier C. F. C. F. Lécroart, *Interdépendance* n° 13.
- PICHON, E. (1969). *Guide pratique de l'éducation familiale*. Paris : S.D.T.
- PIERON, H. (1973). *Vocabulaire de la Psychologie*. Paris : PUF.
- POITOU, D. (1978). *La délinquance au Niger*. Niamey : institut de recherche en sciences humaines, études nigériennes n° 41.

- POROT, M. (1979). *L'enfant et les relations familiales*. Paris : PUF.
- PRETEUR, Y., VIAL, B. ; BOLIGNINI, M. & Y. (1998). Estime de soi. Perspectives développementales (pp. 85-106). Paris : Delachaux et Niestlé.
- RAMBERT, .M.L. (1949). *La vie affective et morale de l'enfant*. Paris, Neuchatel : Delachaux & Niestle.
- RGPH (1988). *Ville d'Abidjan. Abidjan*. INS.
- RIDEAU, A. (1971). La psychologie moderne (A.Z). Famille. *Encyclopédie du savoir moderne*. Paris : CEPI.
- ROSENBERG, M. (1977). *Conceiving the self*. New York. Basic books.
- ROSENBERG, M., SCHOENBACH, C., SCHOOLER, C. (1995). Global self-esteem And specific self-esteem: different concepts and different outcomes, *American sociological Review*, 20, 141-146.
- ROTTER, J.B. (1966). Generalized expectancies for internal versus external control of reinforcement. *Psychological Monographs*, 80(1), 1-28.
- ROUAULT, V. & Col. (1993). Enfants des rues, enfants drogués. Dossier CFCF. Paris : Lécroart. *Interdépendances* n° 13, p. 15-17.
- SEGALEN, M., LAPIERRE, N., ATTIAS-DONFUT, C. (2002). *Le nouvel esprit de famille*. Edition Odile Jacob.
- SELOSSE, J. (1998). « Conduite à risque » de Doron, R. & Parot, F., *Dictionnaire de Psychologie*, Paris : PUF.
- SENN, V. (1994). Struggle for survival. A profile of street children In India. *New letter*, série n° 25, IISSRD, Berlin, 3-4.

- SHAW, CR., MACKAY, HD. (1942). Juvenile delinquency and Urban areas. CHICAGO.
- STRONKS, K., VENDEMHEEN, H. D., LOOMAN, C. W. N., MACKENBACH, J.P. (1997). Cultural material and psychosocial correlates of sociometric gradient in smoking behavior among adults. *Preventive medicine*, 26, 754-766.
- SPITZ, R. (1968). *De la naissance à la parole. La première année de la vie.* Paris: PUF.
- SPITZENSTTER, F., MOESSINGER, M. (2008). Personnes âgées et perception des risques en matière de conduite automobile : les conducteurs âgés manifestent-ils encore de l'optimisme comparatif ? *Canadian journal on aging* –vol. 27, n°2, 159-167.
- STANLEY, H. (1908). Culture et Personnalité : statut et rôle. In O. Klineberg(Ed.), *Psychologie sociale.* Paris : PUF.
- TERRIER, C. (2011). Communication. *Cterrier.com*  
Mailito: [webmaster.com](mailto:webmaster.com); <http://www.cterrier.com>.
- THIERRY, P-A. (1993). Des poulbots aux enfants de la poussière. Dossier CFCF. Paris: Lécroat. *Interdependence*, n° 13, p. 12- 14.
- THRASHER, F. (1963). *The gang. A study of 1, 313 gang in Chicago.* University of Chicago press.
- TINGBE-AZALOU, A. (1993). Fondement socio-familial de la faillite des comportements éducatifs des jeunes au Bénin. *Séminaire d'Abidjan, du 31 mars au 3 avril 1993.*
- TOCZEK, M-C. (2005). La face cachée d'une estime de soi élevée. *Diversité ville école intégration*, 96-143.

- TOUCHE-SIMON, H. (1996). Jeunes adultes en difficulté. L'insertion : une réponse à l'exclusion. *Pratiques psychologiques ; de l'exclusion à l'insertion*. Paris : PUF.
- TORES, S. ET GAUTHIER, P. (2005). *Situations routières défaillantes et formation à La conduite*. Rapport d'étude, Fondation MAIF, Bureau d'études sociologiques.
- TOUZARD, H. (1975). *Enquête psychosociologique sur les rôles conjugaux et la structure familiale*, Monographies françaises de psychologie, n°15. Paris : CNRS.
- UNESCO (1995). *Dans la rue avec les enfants*. Programme pour la réinsertion des enfants de la rue. Paris : PUF.
- UNICEF (1989). *Guide méthodique pour l'évaluation des projets de soins destinés aux mineurs vivant dans des conditions particulièrement difficiles*. Série méthodes, n°5, P.112.
- UNICEF & MSPS (1992). *Enquête Sur les enfants de la rue*. Evaluation statistique. Abidjan.
- VANISTENDAEL, S. (1992). *Les enfants de la rue : problème ou personne ?* Genève, BICE.
- VANT, A. (1986). "Géographie sociale et marginalité" dans A. VANT (dir.), *Marginalité sociale, Marginalité spatiale*, Actes du colloque tenu à l'Université Lyon2-lumière (36 au 8 juin 1984, Lyon). Paris, CNRS, 13-25.
- VERNET, A., BLANCHARD, C. (1997). Personnalité, attitudes de conduites, infraction au code de la route ». *Psychologie et psychométrie*, vol. 18, n°1, pp. 61-73 (3 réf.).
- WAGENER, M. (2013). *Trajectoires de monoparentalité à Bruxelles: les femmes face aux épreuves de parentalité*. These. SSH/IACS- Institute of analysis of change in contemporary and historical societies.

- WILDE, GJS. (1988). Risk homeostasis theory and traffic accidents: propositions, deductions and discussion of dissension in recent reactions. *Ergonomics*, vol. 31, issue 4, p. 441- 468.
- WINNICOTT, D.W. (1980). *La petite « Piggle » : compte rendu du traitement Psychanalytique d'une petite fille*. Payot, Paris.
- WINNICOTT, D.W. (1969). *La préoccupation maternelle primaire. De la pédiatrie à la psychanalyse*. Payot, Paris.
- WINNICOTT, D.W. (1978). *L'enfant et le monde extérieur*. Paris : Payot Col. Sciences de l'homme.
- WINNICOTT, D.W. (1978). La tendance à voler. *L'enfant et le monde extérieur*. Paris : Payot Col. Sciences de l'homme, PP.167-169.
- WOO, H. & TWINN, S. (2004). Health needs of Hong Kong Chinese pregnant adolescents. *Journal of Advanced Nursing*, 45 (6), 595-602.
- ZAZZO, R. (1974). *L'attachement*. Paris, Neuchâtel : Delachaux et Niestlé
- ZUCKERMAN, M. (1980). Sensation seeking and its biological correlates. *Psychological bulletin*, 88, 1, 187-214.

**ANNEXES**

**ANNEXES I**

INSTRUMENTS DE RECUEIL DES  
DONNEES DE LA RECHERCHE.

## I. 1. QUESTIONNAIRE

**Veillez répondre aux questions I, II, III, IV, V et VI conformément aux consignes que chacune d'elles comporte.**

## Questions I

**Consigne :** Pour chaque expression ci-dessous, donnez votre avis conformément à l'exemple qui suit.  
Exemple :

100. Dans ma famille les parents battent les enfants.	<i>1</i>	<i>2</i>	<i>3</i>	<i>4</i>	<i>5</i>
---	----------	----------	----------	----------	----------

*Vous pouvez penser que les parents battent les enfants : 1. Toujours 2. Très souvent 3. Quelquefois 4. Très rarement 5. Jamais.*

Si vous pensez qu'ils battent toujours les enfants, vous entourez le 1 ou si vous pensez plutôt que les parents battent très rarement les enfants, vous entourez le 4.  
Maintenant, faites la même chose pour les propositions suivantes :

<i>101. A la maison, mon Papa parlait mal à ma Maman, elle aussi, elle ne laisse pas, elle l'insulte.</i>	<i>1</i>	<i>2</i>	<i>3</i>	<i>4</i>	<i>5</i>
<i>102. Maman et Papa parlaient ensemble, ils s'entendaient bien.</i>	<i>1</i>	<i>2</i>	<i>3</i>	<i>4</i>	<i>5</i>
<i>103. Mon Papa aimait aider ma Maman quand elle faisait ses choses.</i>	<i>1</i>	<i>2</i>	<i>3</i>	<i>4</i>	<i>5</i>
<i>104. Mon Papa parlait à ma Maman quand il voulait aller quelque part.</i>	<i>1</i>	<i>2</i>	<i>3</i>	<i>4</i>	<i>5</i>
<i>105. Mon papa accompagnait ma Maman quand elle partait quelque part.</i>	<i>1</i>	<i>2</i>	<i>3</i>	<i>4</i>	<i>5</i>
<i>106. Mon Papa se mettait à gifler ma maman.</i>	<i>1</i>	<i>2</i>	<i>3</i>	<i>4</i>	<i>5</i>
<i>107. Papa était gentil avec ma maman</i>	<i>1</i>	<i>2</i>	<i>3</i>	<i>4</i>	<i>5</i>
<i>108. A cause des palabres avec Papa, c'est à côté de ses enfants que ma Maman préférait dormir</i>	<i>1</i>	<i>2</i>	<i>3</i>	<i>4</i>	<i>5</i>

**NB :** Voir la page suivante pour la suite du questionnaire

## Questions II

**Consigne** : Dans cette partie, nous vous demandons de donner votre avis sur les propositions (vous concernant) mentionnées ci-dessous. Vous pouvez être *1 Tout à fait d'accord ; 2 Plutôt d'accord ; 3 Moyennement d'accord ; 4 Plutôt pas d'accord ; 5 Pas du tout d'accord*. Pour chaque proposition entourez le numéro qui correspond à votre avis. (*Il n'y a ni bonne ni mauvaise réponse*).

	Tout à fait d'accord	Plutôt d'accord.	Moyennement d'accord	Plutôt pas d'accord	Pas du tout d'accord
<i>201. Je n'écoutais pas les conseils de mes parents parce qu'ils ne se comportaient pas bien avec les enfants.</i>	<i>1</i>	<i>2</i>	<i>3</i>	<i>4</i>	<i>5</i>
<i>202. Je préfère prendre exemple sur mon papa Parce qu'il est gentil avec les enfants.</i>	<i>1</i>	<i>2</i>	<i>3</i>	<i>4</i>	<i>5</i>
<i>203. Quand je vais être grand, je pense que je vais agir comme mon père avec mes enfants</i>	<i>1</i>	<i>2</i>	<i>3</i>	<i>4</i>	<i>5</i>
<i>204. Vivre chez mes parents, c'est un peu comme si l'on vivait en enfer</i>	<i>1</i>	<i>2</i>	<i>3</i>	<i>4</i>	<i>5</i>
<i>205. Mes parents étaient toujours là quand j'avais besoin d'eux.</i>	<i>1</i>	<i>2</i>	<i>3</i>	<i>4</i>	<i>5</i>
<i>206. Je pense que les enfants n'aiment pas rester à la maison parce qu'ils sont maltraités par leurs parents</i>	<i>1</i>	<i>2</i>	<i>3</i>	<i>4</i>	<i>5</i>
<i>207. Le seul endroit où je peut me sentir en sécurité c'est chez mes parents</i>	<i>1</i>	<i>2</i>	<i>3</i>	<i>4</i>	<i>5</i>
<i>208. Mes parents faisaient tout pour que je sois heureux à la maison</i>	<i>1</i>	<i>2</i>	<i>3</i>	<i>4</i>	<i>5</i>

**NB** : Voir la page suivante pour la suite du questionnaire

## Questions III

**Consigne** : Ici, on vous demande de répondre à des questions portant sur le style d'intervention éducative en usage dans votre famille. Veuillez cocher la réponse appropriée.

	Tout à fait d'accord	Plutôt d'accord.	Moyennement d'accord	Plutôt pas d'accord	Pas du tout d'accord
301. <i>Mes parents me parlaient quand ils voulaient faire quelque chose qui me concernaient.</i>	1	2	3	4	5
302. <i>Mes parents contrôlaient sévèrement mes sorties et mes entrées.</i>	1	2	3	4	5
303. <i>Mes parents me punissaient sévèrement quand je faisais quelque chose qui n'était pas bien.</i>	1	2	3	4	5
304. <i>Mes parents se montraient gentils quand je leur demandais de m'aider à faire quelque chose.</i>	1	2	3	4	5
305. <i>Dès que je partais de la maison pour dormir ailleurs, mes parents me demandaient de ne plus recommencer</i>	1	2	3	4	5
306. <i>Mes parents me laissaient rendre visite à mes camarades.</i>	1	2	3	4	5
307. <i>Mes parents ne s'occupaient de ce que je faisais même quand ce n'était pas bon.</i>	1	2	3	4	5
308. <i>Mes Parents me frappaient sans explication quand je partais voir mes camarades.</i>	1	2	3	4	5

**NB** : Voir la page suivante pour la suite du questionnaire

## Questions IV

**Consigne** : Ici, on vous demande de répondre à des questions portant sur l'évaluation de votre estime de soi. Veuillez entourer le chiffre correspondant à votre réponse.

	<i>Tout à fait d'accord</i>	<i>Plutôt d'accord.</i>	<i>Pas d'accord</i>	<i>Pas du tout d'accord</i>
401. <i>Je pense que je suis une personne de valeur, au moins égale à n'importe qui d'autre</i>	1	2	3	4
402. <i>Je pense que je possède un certain nombre de belles qualités</i>	1	2	3	4
403. <i>Je pense qu'aujourd'hui je n'ai plus d'avenir.</i>	1	2	3	4
404. <i>Je peux bien faire les choses comme les autres</i>	1	2	3	4
405. <i>Je ne vois pas pourquoi je vais être fier de moi</i>	1	2	3	4
406. <i>Je pense bien de moi-même</i>	1	2	3	4
407. <i>Je vois que je suis content de moi</i>	1	2	3	4
408. <i>Je pense que je dois me respecter moi-même</i>	1	2	3	4
409. <i>Parfois je suis découragé de moi-même</i>	1	2	3	4
410. <i>quelquefois, je pense que je suis un vaurien.</i>	1	2	3	4

**NB** : Voir la page suivante pour la suite du questionnaire

## Questions V

**Consigne** : Ici, on vous demande de répondre à des questions portant sur l'évaluation des comportements à risque. Veuillez cocher la réponse appropriée.

	<i>OUI</i>	<i>NON</i>
501. <i>Tu as déjà fumé la cigarette depuis que tu es ici dans la rue</i>	2	1
502. <i>Tu as déjà bu la boisson non sucrée comme la bière</i>	2	1
503. <i>Il t'arrive souvent de prendre ce que tu trouves au marché pour manger quand tu as faim</i>	2	1
504. <i>Quand tes amis te provoquent, tu n'hésites pas à te bagarrer avec eux</i>	2	1
505. <i>Tu utilises souvent la colle (sentir) pour calmer ta faim</i>	2	1
506. <i>Quelquefois quand tu es avec tes camarades et qu'ils arrachent de l'argent ou tout autre objet aux gens, ils partagent pour te donner aussi</i>	2	1
507. <i>Les grands frères dans la rue t'ont déjà montré la couleur du produit qu'on appelle drogue</i>	2	1

**NB** : Voir la page suivante pour la suite du questionnaire

---

 Questions VI : Indications biographiques
 

---

Consigne : Dans cette dernière section, nous vous demandons de vous identifier. Ces données sont essentielles à la compilation des résultats et seront traitées de façon à garantir votre anonymat. (*Veillez répondre à toutes les questions*)

**601. Vous êtes :**       **Un homme**       **Une femme**

602. Votre âge est ..... Ans

603. Vous êtes de nationalité .....

604. vous êtes né(e) à .....et votre lieu de résidence est .....

605. Votre occupation principale est : .....

606. Votre religion est .....

607. Vous avez quitté la maison de vos parents depuis (date) : .....

608. Votre niveau d'instruction est :

1.  Non scolarisé
2.  Enseignement primaire
3.  Enseignement secondaire
4.  Autre (à préciser) : .....

609. Votre Père est :  *en vie*       *mort*  
 Votre Mère est :  *en vie*       *morte*

610. Si vos parents sont encore en vie :

- vivent-ils ensemble ?  **Oui**       **Non**
- sont-ils divorcés ?       **Oui**       **Non**

611. Si vos parents sont divorcés, quel est le lieu de résidence de votre mère ?  
 .....

612. Votre père a :  *une femme*       *deux femmes*       *plusieurs femmes*

613. La profession de votre Père (ou Oncle ou Tuteur) est :  *Paysan*       *Commerçant*       *Ouvrier*  
 *Enseignant*       *Médecin*       *Autre (à préciser) .....*

614. La profession de votre Mère (ou Tante ou Tutrice) est :  *Paysanne*       *Commerçante*  
 *Ouvrière*       *Enseignante*       *Médecin*       *Autre (à préciser) .....*

615. Votre dernière visite en famille date de : .....

616. vous avez déjà bénéficié d'un programme de réinsertion familiale :  **Oui**       **Non**

617. Vous êtes prêt à retourner à la maison :  **Oui**       **Non**

618. Vous préférez rester ici (dans la rue) avec vos camarades :  **Oui**       **Non**

---

 Merci pour votre collaboration
 

---

## ÉCHELLE D'ESTIME DE SOI (ÉES-10)

Traduction de l'échelle: "Rosenberg's Self-Esteem scale", 1965  
par *Évelyne F. Vallières et Robert J. Vallerand, 1990*  
*International Journal of Psychology 25, 305-316*

### Description de l'échelle

**Cette échelle représente une validation transculturelle du Rosenberg Self-Esteem Scale publié en 1965. Elle représente une évaluation de l'estime de soi globale que la personne peut avoir d'elle-même. L'échelle comprend 10 énoncés mesurés sur une échelle de 1 à 4.**

### PERCEPTION PERSONNEL

Pour chacune des caractéristiques ou descriptions suivantes, indiquez à quel point chacune est vraie pour vous en encerclant le chiffre approprié.

Tout à fait en désaccord	Plutôt en désaccord	Plutôt en accord	Plutôt en accord	Tout à fait en accord	
1	2	3	3	4	
1. Je pense que je suis une personne de valeur, au moins égale à n'importe qui d'autre.		1	2	3	4
2. Je pense que je possède un certain nombre de belles qualités.		1	2	3	4
3. Tout bien considéré, je suis porté-e à me considérer comme un-e raté-e.		1	2	3	4
4. Je suis capable de faire les choses aussi bien que la majorité des gens.		1	2	3	4
5. Je sens peu de raisons d'être fier-e de moi.		1	2	3	4
6. J'ai une attitude positive vis-à-vis moi-même.		1	2	3	4
7. Dans l'ensemble, je suis satisfait-e de moi.		1	2	3	4
8. J'aimerais avoir plus de respect pour moi-même.		1	2	3	4
9. Parfois je me sens vraiment inutile.		1	2	3	4
10. Il m'arrive de penser que je suis un-e bon-ne à rien.		1	2	3	4

© *Évelyne F. Vallières et Robert J. Vallerand, 1990.*

### CLÉ DE CODIFICATION

#### ÉES-10

Estime de soi

# 1, 2, 3\*, 4, 5\*, 6, 7, 8\*, 9\*, 10\*

\* Énoncé formulé négativement, inverser la cote d'évaluation

<b>LE GUIDE D'ENTRETIEN DE LA RECHERCHE.</b>
--

**ENFANCE ET HISTOIRE DU SUJET.**

- *Identification du sujet :*
- *son âge.*
- *le lieu de résidence de ses parents.*
- *la situation de famille c'est-à-dire la situation économique, matrimoniale des parents*
- *son niveau d'éducation*
- *la taille de la famille*
- *le lieu de résidence avant le départ dans la rue*
- *les parents avec qui vivait l'enfant avant le départ dans la rue*
- *etc....*

**ANTECEDENTS FAMILIAUX.**

- \* *Type de relations qui ont prévalu dans le milieu familial entre :*
- *Parents (père et mère),*
- *Parents/enfants,*
- *enfants/enfants (frères et sœurs), pendant leur vie commune.*
- \* *Pratiques éducatives parentales en usage dans le milieu familial d'origine*

**CIRCONSTANCES DU DEPART DANS LA RUE.**

- \* *Les antécédents liés à la situation actuelle du sujet :*
- *les causes réelles de la rupture avec le milieu familial.*

**VECU DE LA RUPTURE PAR LE SUJET.**

- \* *Les conséquences affectives dues à cette rupture.*
- \* *L'impact sur les stratégies de réinsertion socio familiale.*

**ANNEXES II**

**DONNEES BRUTES**



01	25	61	32
02	18	62	32
03	18	63	32
04	25	64	36
05	8	65	32
06	32	66	32
07	40	67	8
08	25	68	28
09	8	69	16
10	25	70	8
11	25	71	8
12	40	72	8
13	25	73	26
14	26	74	16
15	8	75	16
16	16	76	8
17	25	77	16
18	40	78	8
19	28	79	16
20	18	80	4
21	28	81	28
22	8	82	8
23	25	83	16
24	40	84	8
25	40	85	16
26	25	86	8
27	40	87	16
28	25	88	8
29	25	89	16
30	40	90	16
31	25	91	32
32	40	92	8
33	25	93	40
34	25	94	8
35	25	95	36
36	25	96	32
37	25	97	32
38	25	98	8
39	20	99	36
40	25	100	32
41	25	101	8
42	25	102	16
43	8	103	16
44	26	104	16
45	8	105	32
46	28	106	16
47	8	107	16
48	28	108	40
49	16	109	16
50	16	110	32
51	26	111	8
52	16	112	16
53	8	113	16
54	8	114	16
55	16	115	8
56	8	116	8
57	16	117	40
58	16	118	8
59	26	119	32
60	16	120	40

**(Suite) SCORES DE REPRESENTATION DU STYLE D'INTERVENTION EDUCATIVE PARENTALE**

N° Sujets	Score	N° Sujets	Score
121	25	161	32
122	32	162	36
123	25	163	8
124	25	164	25
125	8	165	25
126	32	166	25
127	25	167	32
128	40	168	8
129	25	169	8
130	25	170	8
131	25	171	32
132	32	172	25
133	8	173	8
134	40	174	25
135	8	175	8
136	36	176	8
137	8	177	25
138	25	178	8
139	8	179	25
140	32	180	8
141	25	181	36
142	25	182	32
143	25	183	8
144	8	184	28
145	28	185	25
146	8	186	25
147	36	187	8
148	32		
149	32		
150	8		
151	32		
152	8		
153	8		
154	25		
155	8		
156	40		
157	36		
158	25		
159	32		
160	25		

**NB :**

**Score médian (Me) = 24,50.**

**X >24,50** sujets ayant une représentation négative du style d'intervention éducative en usage dans le milieu parental d'origine ;

**X < 24,50** sujets ayant une représentation positive du style d'intervention éducative en usage dans le milieu parental d'origine

Données (brutes) caractéristiques du type de relations parentales  
du milieu d'origine des EDR

N° Sujet	Score	n° Sujet	Score
01	36	68	32
02	40	69	32
03	33	70	40
04	28	71	40
05	30	72	25
06	25	73	25
07	11	74	28
08	36	75	36
09	13	76	28
10	32	77	40
11	40	78	25
12	32	79	28
13	12	80	30
14	25	81	28
15	32	82	36
16	40	83	36
17	31	84	8
18	33	85	28
19	32	86	8
20	11	87	36
21	36	88	8
22	11	89	10
23	26	90	40
24	36	91	18
25	26	92	28
26	36	93	36
27	40	94	28
28	26	95	28
29	25	96	10
30	28	97	11
31	40	98	36
32	26	99	8
33	28	100	8
34	40	101	40
35	32	102	28
36	32	103	36
37	36	104	30
38	36	105	40
39	36	106	10
40	13	107	26
41	40	108	14
42	32	109	16
43	30	110	31
44	28	111	26
45	25	112	10
46	25	113	40
47	28	114	11
48	28	115	36
49	8	116	25
50	25	117	26
51	36	118	26
52	28	119	8
53	25	120	40
54	36	121	36
55	18	122	26
56	25	123	10
57	8	124	10
58	26	125	25
59	25	126	13
60	10	127	10
61	13	128	36

62	25		129	14
63	25		130	11
64	25		131	15
65	10		132	36
66	16		133	15
67	40		134	26

(Suite) Données (brutes) caractéristiques du type de relations parentales du milieu d'origine des EDR

N° Sujets	Score	N° sujets	Score
135	28	169	36
136	32	170	32
137	26	171	28
138	32	172	36
139	28	173	40
140	32	174	36
141	12	175	32
142	32	176	12
143	8	177	28
144	40	178	18
145	36	179	40
146	34	180	36
147	32	181	32
148	32	182	26
149	32	183	32
150	32	184	40
151	25	185	25
152	36	186	36
153	32	187	40
154	26		
155	25		
156	40		
157	28		
158	36		
159	34		
160	8		
161	28		
162	25		
163	32		
164	32		
165	40		
166	25		
167	26		
168	34		

**NB :**

**Score médian (Me) = 24,50.**

**X > 24,50** sujets issus de milieux parentaux conflictuels ;

**X < 24,50** sujets issus de foyers parentaux non conflictuels

**Données caractéristiques des comportements à risque de marginalité**

N° sujet	Score
01	7
02	12
03	7
04	8
05	14
06	13
07	7
08	13
09	7
10	12
11	0
12	7
13	13
14	7
15	13
16	11
17	7
18	7
19	8
20	13
21	10
23	10
24	13
25	10
26	13
27	14
28	13
29	7
30	12
31	10
32	13
33	7
34	11
35	11
36	10
37	14
38	13
39	14
40	10
41	10
42	9
43	7

44	10
45	13
46	10
47	10
48	7
49	7
50	10
51	13
52	13
53	11
54	13
55	10
56	12
57	10
58	8
59	7
60	14
61	7
62	10
63	7
64	11
65	12
66	8
67	12
68	10
69	11
70	14
71	8
72	14
73	10
74	8
75	14
76	14
77	13
78	10
79	7
80	10
81	8
82	11
83	7
84	7
85	7
86	13
87	13
88	11
89	10
90	12
91	14
92	12

93	13
94	8
95	13
96	10
97	11
98	11
99	7
110	11
101	10
102	8
103	12
104	11
105	11
106	14
107	12
108	13
109	10
110	7
111	7
112	10
113	12
114	8
115	7
116	12
117	11
118	11
119	7
120	14
121	10
122	10
123	12
124	11
125	14
126	14
127	14
128	14
129	11
130	13
131	13
132	10
133	10
134	7
135	9
136	11
137	12
138	11
139	7
140	14
141	10

142	10
143	12
144	12
145	12
146	0
147	7
148	7
149	12
150	14
151	12
152	14
153	14
154	13
155	11
156	11
157	12
158	12
159	12
160	14
161	7
162	11
163	13
164	13
165	13
166	8
167	13
168	13
169	7
170	14
171	12
172	12
173	14
174	14
175	12
176	7
177	7
178	12
179	10
180	8
181	7
182	0
183	7
184	7
185	10
186	14
187	10

**NB :**

**Score médian (Me) = 10,50**

**X > Me = 10,50 sujets adoptant ou plus portés sur les comportements à risque de marginalité ;**

**X < Me = 10,50 sujets moins portés sur les comportements à risque de marginalité.**

SCORES BRUTES CARACTERISTIQUES DE L'ESTIME DE SOI DES ENFANTS DE  
LA RUE

N° Sujet	Score	N° Sujet	Score	N° Sujets	Score
01	36	68	32	135	18
02	40	69	32	136	12
03	33	70	40	137	16
04	28	71	40	138	12
05	30	72	25	139	18
06	25	73	25	140	12
07	11	74	28	141	12
08	36	75	36	142	12
09	13	76	28	143	8
10	32	77	40	144	10
11	40	78	22	145	16
12	32	79	20	146	14
13	12	80	30	147	12
14	25	81	18	148	12
15	32	82	16	149	12
16	40	83	11	150	12
17	31	84	8	151	15
18	33	85	8	152	16
19	32	86	8	153	12
20	11	87	16	154	16
21	36	88	8	155	15
22	11	89	10	156	10
23	26	90	10	157	18
24	36	91	18	158	16
25	26	92	18	159	14
26	36	93	16	160	8
27	40	94	18	161	18
28	26	95	18	162	15
29	25	96	10	163	22
30	28	97	11	164	22
31	40	98	16	165	10
32	26	99	8	166	15
33	28	100	8	167	16
34	40	101	10	168	14
35	32	102	18	169	16
36	32	103	16	170	22
37	36	104	20	171	18
38	36	105	10	172	16
39	36	106	10	173	10
40	13	107	16	174	16
41	40	108	14	175	22
42	32	109	16	176	22
43	30	110	11	177	18
44	28	111	16	178	18
45	25	112	10	179	10
46	25	113	10	180	16
47	28	114	11	181	22
48	28	115	16	182	16
49	8	116	15	183	22
50	25	117	16	184	10
51	36	118	16	185	15
52	28	119	8	186	16
53	25	120	10	187	10
54	36	121	16		
55	18	122	18		
56	25	123	10		
57	8	124	10		
58	26	125	15		
59	25	126	13		
60	10	127	10		
61	13	128	16		
62	25	129	14		

63	25		130	11		
64	25		131	15		
65	10		132	20		
66	16		133	15		
67	40		134	16		

Me= 25,50

$X < Me = 25,50$  sujet ayant une estime de soi élevée ;  $X > Me = 25,50$  sujets ayant une estime de soi basse.

ANNEXES III

DETAILS DES CALCULS

**Tableau 3 : distribution des fréquences des enfants de la rue selon l'influence du type de structuration familiale sur le comportement à risque de marginalité sociale**

Type de structuration Familiale	Comportements à risque		Total
	Adoption de comportements à risque	Non adoption de comportement à risque	
Foyer parental dissocié	80	57	137
Foyer parental uni	21	29	50
Total	101	86	187

$$X^2c = 16,61 \quad p \leq .01 ; \text{ddl} = 1$$

$$X^2c = \frac{(n2 - n3)^2}{n2+n3} \quad \text{ou} \quad \frac{(n4 - n1)^2}{n4+n1}$$

$$X^2c = \frac{(57 - 21)^2}{57+21}$$

$$X^2c = \frac{(36)^2}{78}$$

$$X^2c = 16,61$$

**Tableau 4: distribution des fréquences des enfants de la rue selon l'influence du type de relations parentales sur le comportement à risque de marginalité sociale**

Relations parentales	Comportements à risque		Total
	Adoption de comportements à risque	Non adoption de comportement à risque	
Foyer conflictuel	87	60	147
Foyer non conflictuel	14	26	40
Total	101	86	187

$X^2_c : 28,59$  S à  $P \leq 001$  ddl = 1

$$X^2_c = \frac{(n_2 - n_3)^2}{n_2 + n_3} \quad \text{ou} \quad \frac{(n_4 - n_1)^2}{n_4 + n_1}$$

$$X^2_c = \frac{(60 - 14)^2}{60 + 14}$$

$$X^2_c = \frac{(46)^2}{74}$$

$$X^2_c = 28,59$$

**Tableau 5 : distribution des fréquences des enfants de la rue selon l'influence de l'estime de soi sur le comportement à risque de marginalité sociale**

Estime de soi	Comportements à risque		Total
	Adoption de comportements à risque	Non adoption de comportement à risque	
Estime de soi faible	87	35	122
Estime de soi élevée	14	51	65
Total	101	86	187

$X^2 = 9,00$  ;  $p \leq .01$  ;  $ddl=1$

$$X^2c = \frac{(n2 - n3)^2}{n2+n3} \quad \text{ou} \quad \frac{(n4 - n1)^2}{n4+n1}$$

$$X^2c = \frac{(35 - 14)^2}{35+14}$$

$$X^2c = \frac{(21)^2}{59}$$

$$X^2c = 9,00$$

**Tableau 6 : distribution des fréquences des enfants de la rue développant des comportements à risque selon l'influence de l'estime de soi et la structuration familiale**

Estime de soi	Structuration familiale		Total
	Foyers parentaux Désunis	Foyers parentaux Unis	
Estime de soi faible	70	17	87
Estime de soi forte	10	4	14
Total	80	21	101

$X^2_c : 57,09$  S à  $P \leq 001$  ddl = 1

$$X^2_c = \frac{(n_2 - n_3)^2}{n_2 + n_3} \quad \text{ou} \quad \frac{(n_4 - n)^2}{n_4 + n_1}$$

$$X^2_c = \frac{(4 - 70)^2}{7 + 4}$$

$$X^2_c = \frac{(66)^2}{74}$$

$$X^2_c = 57,09$$

**Tableau 7 : distribution des fréquences des enfants de la rue selon l'influence de la représentation sociale du style d'intervention éducative parentale sur la résistance à l'insertion socio familiale de l'EDR**

<b>Résistance à l'insertion Socio familiale</b>	<b>Représentation sociale du style d'intervention éducative parentale</b>		<b>Total</b>
	<b>Représentation négative</b>	<b>Représentation positive</b>	
Non-favorable à l'insertion	93	22	115
Favorable à l'insertion	12	60	72
<b>Total</b>	<b>105</b>	<b>82</b>	<b>187</b>

$X^2 = 7,11 ; p \leq .01 ; ddl = 1$

$$X^2c = \frac{(n2 - n3)^2}{n2+n3} \quad \text{ou} \quad \frac{(n4 - n1)^2}{n4+n1}$$

$$X^2c = \frac{(93 - 60)^2}{93+60}$$

$$X^2c = \frac{(33)^2}{153}$$

$$X^2c = 7,11$$

**TABLEAU N° 3****Répartition de la Population  
de la Ville d'Abidjan (1988)**

Age	TOTAL			IVOIRIENS			ETRANGERS		
	Masculin	Féminin	Total	Féminin	Masculin	Total	Féminin	Masculin	Total
0 à 4	171793	165232	337025	98444	102208	200652	66788	69858	136373
5 à 9	131201	138456	269657	91010	85829	176839	47446	45372	92812
10 à 14	91099	119428	210527	86827	65427	152254	32601	25672	58273
15 à 19	86282	121466	207748	87070	62187	149257	34396	24095	58491
20 à 24	114116	118113	232229	77758	72435	150193	40355	41681	82036
25 à 29	112045	99899	211944	61620	61756	123376	38279	50289	88568
30 à 34	93652	67573	161225	42094	49431	91525	25479	44221	69700
35 à 39	72655	42060	114715	24982	87380	62362	17078	35275	52353
40 à 44	43643	24539	68202	14326	19846	34172	10213	23817	34030
45 à 49	31084	16042	47126	10003	14044	24047	6039	17040	23079
50 à 54	19799	9989	29788	6573	9229	15802	3416	10570	13986
55 à 59	11673	6337	18010	4283	5453	9736	2054	6220	8274
60 à 64	5919	3866	9785	2701	2792	5493	1165	3127	4292
65 à 69	3044	2350	5394	1690	1526	3216	660	1518	2178
70 à 74	1274	1068	2342	802	704	1506	266	570	836
75 à 79	690	667	1357	494	414	908	173	276	449
80 à 84	331	441	772	309	178	487	132	153	285
85 à 89	90	126	216	91	43	134	35	47	82
90 à 94	41	46	87	32	25	57	14	16	30
95 et plus	61	95	156	62	31	93	33	30	63
TOTAL	990512	937793	1928305	611171	590938	1202109	326622	399574	726296

TABLEAU N°4

**Répartition des Enfants de la rue selon l'âge  
et la Commune de recensement.**

<b>QUARTIER/AGE</b>	<b>ADJAME</b>	<b>PLATEAU</b>	<b>TREICHVILLE</b>	<b>TOTAL</b>
4ans-6ans	41	03	03	47
7ans-9ans	209	32	48	289
10ans-12ans	723	270	260	1253
13ans-15ans	886	467	486	1839
16ans-18ans	812	569	409	1790
<b>TOTAL</b>	<b>2671</b>	<b>1341</b>	<b>1206</b>	<b>5218</b>

*Source : Etude statistique réalisée par UNICEF & Ministère de la Santé ; 1992*

**ANNEXES IV**

GRILLE D'ANALYSE DES ENTRETIENS

---

## I. PRATIQUES EDUCATIVES PARENTALES.

### A. Pratiques éducatives rigides ou autocratiques.

\* Discours parental discriminatif, non valorisant :

- Enfant sorcier
- Mauvais enfant
- Enfant maudit
- Enfant bandit
- Enfant délinquant...

\* Absence de communication

\* Maltraitance :

- sévices corporels
- non satisfaction des besoins de nourriture...

\* Attitude parentale envahissante :

- contrôle excessif sur l'enfant
- 

### B. Pratiques éducatives modérées ou démocratiques.

\* Possibilité d'échange avec l'enfant :

- communication
- liberté d'expression chez l'enfant
- disponibilité des parents à écouter l'enfant...

\* Attitude parentale rigoureuse vis-à-vis de l'enfant :

- enfant puni ou récompensé, encouragé quand la situation l'impose.
- 

### C. Pratiques éducatives permissives ou laisser-faire

\* Indifférence vis-à-vis de l'enfant :

- enfant libre de tous ses mouvements (sorties, entrées non suivies)

- \* Absence physique et psychologique des parents :
  - absence de communication
  - peu d'intérêt pour l'enfant
- \* Démission des parents dans l'éducation de l'enfant :
  - absence d'autorité vis-à-vis de l'enfant...

---

## II. TYPE DE RELATIONS PARENTALES.

### A. Relations parentales conflictuelles.

- \* Instabilité du couple parental (mésententes aiguës) :
  - scènes fréquentes de disputes
  - violence et scène d'hostilité entre parents ou substituts parentaux
- \* Indifférence mutuelle des parents l'un vis-à-vis de l'autre :
  - carence de communication( ne peut s'adresser la parole sans s'injurier)
  - absence de considération l'un pour l'autre.
- \* Non présence au foyer de façon régulière :
  - sorties inopinées des parents...

---

### B. Relations parentales modérées

- \* Mésententes latentes :
  - communication apparente entre parents ou substituts parentaux
  - scènes de disputes, de violence et d'hostilité moins fréquentes entre parents
  - règlement des différends parentaux en dehors des enfants...

---

### C. Relations parentales non conflictuelles.

- \* Stabilité du couple parental :

- transcendent leurs différences pour créer une harmonie au sein du couple parental
  - se supportent mutuellement
  - bonne communication entre parents
  - bonne entente entre parents ou substituts parentaux...
-

**ANNEXES V**

RAPPORT D'ENTRETIEN DE  
RECHERCHE.

**Cas1 : KENZY**

Kenzy, âgé de 13 ans, est fils unique d'une famille de 5 membres. Son père est blanchisseur de profession et sa mère est ménagère. Divorcé d'avec son père, sa mère a contracté un second mariage, quant au père il n'a pu se remarier. La garde de Kenzy a été assurée par son père jusqu'à ce qu'il rejoigne la rue.

*Consigne :*

Essaie de m'expliquer dans les détails ce qui s'est réellement passé à la maison c'est-à-dire dans ta famille, pour que tu te retrouves dans la situation actuelle c'est-à-dire dans la rue et me dire aussi quand tu vas retourner à la maison chez tes parents.

**Eléments d'entretien :**

Kenzy: « Quand je faisais école arabe là, quand je vais à l'école là, il

(père) ne me donnait pas l'argent mais je partais à l'école toujours.

Maintenant, moi je veux faire école française. Je dis mon papa n'a qu'à m'envoyer dans école française, lui, il dit qu'il n'a pas l'argent pour me mettre dans école française. C'est ça moi aussi j'ai dit, si c'est comme ça là, je ne veux plus aller dans école arabe. Il dit, moi je n'a qu'à partir et que si il trouve l'argent, c'est là il va m'envoyer dans école française.

Il est parti au village et puis il m'a laissé dans maison là. Maintenant, je partais plus à l'école. Quand il est revenu, il dit pourquoi moi je vais pas dans école arabe et il voulait me frapper. Il m'a attrapé. Il m'a envoyé à la maison et il dit si je ne vais plus à l'école arabe là, il va m'égorger.

Relance : Il va te faire quoi...

Kenzy : Il dit qu'il va m'égorger. Maintenant, la nuit quand on était à la maison, il est sorti aller acheter quelque chose. C'est ça moi aussi, je suis sorti pour aller dans la rue.

Après, le lendemain, il m'a trouvé à la gare(routière) et il m'a attrapé. Il dit, je n'a qu'à prendre Car là (Autocar) il va partir me mettre au village. Et j'ai fui encore. je suis parti à la gare jusqu'en..., vers 2 mois là, il est venu à la gare. Il m'a attrapé, il dit moi je n'a qu'à venir à la maison, que il ne va plus m'envoyer au village et on est parti à la maison. Mais j'ai fui encore pour venir à la gare.

Relance : A la maison là, plusieurs fois, il t'a attrapé pour te ramener à la maison.

Mais quand tu retournes là-bas là, qu'est-ce qui se passe concrètement et puis tu ressors encore pour venir à la rue.

Kenzy : Quand il m'attrape pour aller à la maison là, moi je suis déjà habitué à la rue.

Quand je vais à la maison là, c'est pas comme ça.

Relance : Qu'est-ce que tu veux dire quand tu dis : c'est pas comme ça...

Kenzy : Tu sais, nous, on était dans la rue. Moi et mes amis, on partait voler. Donc moi, quand je suis à la maison là, et puis je n'ai pas l'argent, je ne suis pas content, c'est ça je retournes dans la rue.

Chez mon papa là-bas là aussi, dans la blanchisserie là, y a un monsieur là, c'est lui qui travaille là-bas.

Donc monsieur là, quand je vais pas à l'école là, il dit rien et puis quand mon papa vient, il (le monsieur) ment sur moi. Il dit moi je vole l'argent pour aller manger. Mais j'ai dit à mon papa que c'est pas vrai. Mon papa m'a demandé si moi je veux dire que monsieur là, il ment. Moi je dis oui. Mais mon papa il veut pas me croire, il dit que monsieur là, ne peut pas mentir sur moi. Donc, quand il m'a attrapé pour me frapper là, la nuit là..., j'ai pensé jusqu'en... Et puis je dis, je sors. S'ils m'ont tué, c'est pour moi-même ; s'ils m'ont pas tué, Dieu merci.

En même temps, je suis sorti..., je suis parti dormir en bas de table.

Le lendemain, quand je pense ce qu'il m'a fait là..., je pense pas que mon papa peut me faire ça.

Quand je me promène à la gare là..., je pleure seul.

Mais quand j'ai commencé à durer à la gare là..., j'ai trouvé mes amis. Et puis, je ne voulais même pas partir encore à la maison. Je veux rester à la rue. S'ils m'ont tué, c'est ça ; s'ils m'ont pas tué, Dieu merci.

Relance : Tu veux dire que c'est tout ça qui a fait que tu as décidé de quitter la maison de ton papa...

Kenzy : Oui...

Mais ce que mon papa m'a dit quand il me frappait là, moi je ne suis pas sûr que mon papa il peut me dire ça.

Relance: Il t'a dit quoi...

Kenzy : Que moi je suis plus son enfant même ! Que, Ouais..., il va me tuer, il va m'égorger et puis il va quitter la Côte d'Ivoire. Et il va aller dans un autre pays, il va marier une autre femme. Que je suis plus son enfant !

Que je n'ai qu'à partir, il m'a maudit même !

Ouais..., que quand je vais sortir là, la route que je vais traverser là..., camion n'a qu'à me tuer.

Je n'ai rien dit, je suis parti. Je me suis dit : si je réussis dans la rue, c'est pour moi ; si je ne réussis pas, c'est pour moi aussi.

Il a dit aussi que si je m'en vais là..., faut pas je vais venir vers la maison.

Que, lui, il veut même pas me voir approcher la maison même.

Que s'il me voit passer à côté de la maison lui, il me tue en même temps.

C'est ça moi je dis, j'accepte tout ça là ; je sors. Que si moi je sors là, je vais pas t'oublier. je sais que tu es mon père. Je vais mourir ou je vais pas mourir, c'est Dieu qui me regarde.

Quand je suis à la gare là..., je sais que quand tu voles et puis on t'attrape, c'est pas bon, on peut te tuer.

Mais moi quand je pense ce que mon papa m'a fait là..., j'ai envie de voler. Je veux qu'on m'attrape pour me tuer en même temps, là ça sera mieux.

Quand je vais à quelque part là..., je vole, je veux qu'on m'attrape pour me tuer. Là..., ma vie va terminer en même temps, ça sera mieux. Parce que ce qu'il m'a parlé, ça me tue trop... Ce qu'il m'a parlé là..., moi ça m'a pas plus.

C'est ce que je voulais ajouter./.

## Cas 2 : ENZOH

Âgé de 14 ans, Enzoh compte dans sa famille 4 frères et une sœur. Son père est un agent de sécurité et sa mère est ménagère. Séparé d'avec la mère d'Enzoh, son père s'est remarié. Il vivra avec son père qui assurait sa garde jusqu'à ce qu'il rejoigne la rue. Enzoh a arrêté ses études en classe de CE1.

*Consigne :*

Essaie de m'expliquer dans les détails, ce qui s'est réellement passé à la maison c'est-à-dire dans ta famille pour que tu te retrouves dans la situation actuelle, dans la rue.

### **Eléments d'entretien.**

Enzoh: « Je vivais bien avec ma famille. Mais ce qui m'a énervé dedans, c'est que j'avais une grand-mère que mon père ne voulait pas que je vois.

Au début je partais la voir très souvent, jusqu'à ce que mon papa à partir d'un moment me défende de rendre visite à ma grand-mère (maternelle).

Il dit si je mets mes pieds là-bas, faut pas que je vais venir à la maison là-bas. Moi aussi, je ne peux pas, je suis parti là-bas chez ma grand-mère.

Donc arrivé là-bas, les gens ont dit que mon papa ne veut plus me voir chez lui à la maison.

J'ai dit, d'accord comme il veut plus me voir je vais rester ici. Quand je suis parti, j'ai trouvé ma grand-mère malade. Maintenant le jour elle est morte j'ai participé à la première veillée. Moi aussi pour la 2<sup>ème</sup> veillée, j'ai demandé à ma Tantie. Je lui ai dit que je veux aller aux funérailles de ma grand-mère.

Elle dit que moi si je veux pas rester tranquille, faut plus que je vais mettre pieds chez elle, à la maison.

J'ai même dit à mon père que ma grand-mère est décédée. Mais depuis qu'elle est décédée, il n'a jamais mis pieds là-bas.

Donc lui, un jour il était malade. Maintenant, il a appelé mes frères qui étaient à la maison, il leur a demandé d'aller payer gaz.

Moi je n'étais pas à la maison mais j'ai accompagné mes frères. On est parti, on dit y a pas gaz.

Donc mon grand frère, lui qui aime mon affaire-là, il a pris les cinq mille francs et il dit tiens les cinq mille francs, vas les remettre à papa. J'ai dit d'accord et j'ai pris les cinq mille francs pour les empocher. Je suis ensuite allé déposer la bouteille de gaz à la cuisine. Mais je n'ai pas remis les cinq mille francs et je suis sorti. C'est ça mon papa dit faut plus mettre pieds là-bas.

Avec ma Tantie ça allait bien mais c'est avec mon papa que j'avais des problèmes. Il me frappait trop. Et moi ça me plaisait pas.

Si j'ai arrêté d'aller à l'école, c'est à cause de tout ça-là. Même aujourd'hui si on me demande de repartir à l'école, je suis prêt à partir. Si je suis dans la situation actuelle, à la rue, c'est à cause de mon père. Même quand on étudie, il nous frappe. Moi ma petite sœur, elle n'est pas grande mais quand il la frappe, on dirait un animal.

Y a une fois où elle avait pissée quoi..., parce que quand elle dort, elle pisse. Donc il l'a appelé. Elle était dans la douche. Il a ouvert la douche et il l'a tiré par sa robe pour la jeter dans la chambre.

Donc c'est tout ça qui a fait que je suis parti de la maison »./.

### Cas 3 : ZEPHY

Ägé de 17 ans, Zephy est issu d'une famille de 14 membres dont dix enfants. Son père est secrétaire de finances et sa mère ménagère. Mariés, ses deux parents ses présents au foyer. Il a mené ses études jusqu'en classe de 4<sup>ème</sup>. C'est du foyer parental que Zephy a rejoint la rue.

#### *Consigne :*

Essaie de m'expliquer dans les détails, ce qui s'est réellement passé à la maison c'est-à-dire dans ta famille pour que tu te retrouves dans la situation actuelle, dans la rue.

#### **Eléments d'entretien.**

Zephy: « On était à la maison avec mon papa et ma maman. Je suis né en 19984. depuis cette année-là, à ma connaissance, en tout cas ça allait bien. Jusqu'en 1992 quand mon père a connu une autre femme. Il ne s'occupait plus de maman. Il nous a laissé, il nous a éloigné de la maison.

Moi, par contre, il m'a envoyé fréquenter à Aoukpe et mes frères à Ouag. Maintenant on était loin de notre maman. Pendant les vacances on a constaté que notre mère n'était plus à la maison. On a demandé à voir notre mère mais il nous a pas laissé accès à voir notre mère rapidement.

Mais par la suite, on a pu la voir, elle nous a expliqué le réel problème. Ma maman n'était plus à la maison, donc je n'avais plus ce que j'avais avant.

J'ai commencé à voler.

Je prenais de l'argent que je trouvais, je prenais les choses pour vendre.

C'est comme ça j'ai continué jusque dans les années 1997 ; 1997 où on a tout fait puis maman est revenue à la maison, après les supplications de mon papa.

Quand elle est arrivée je volais toujours, j'avais pris goût à l'argent. Donc pour moi c'était devenu un jeu, je ne pouvais pas rester sans l'argent sur moi.

Comme ça je prenais l'argent chaque fois et les choses des gens pour aller les vendre.

Une fois je suis parti dans un camp militaire. Là-bas, je suis parti j'ai connu un jeune qui avait l'argent sur lui et j'ai pris ça. Ça fait quinze mille francs. Arrivé à la maison- pendant ce temps je ne dormais pas souvent à la maison, j'étais dans un autre quartier.- ils m'ont attrapé.

Mon papa a décidé de rembourser l'argent et a suggéré qu'on me donne une correction.

On m'a frappé et là-bas j'ai décidé de changer c'est-à-dire que j'allais arrêter le vol.

Une fois aussi, mon papa a pris mon argent, il n'a pas rendu ça.

J'étais fâché, j'ai pris ses cassettes pour aller les vendre.

Il m'a dit pourquoi j'ai fait ça..., que c'était pas bien.

Mais étant toujours fâché, j'ai dit : comme je n'ai pas pris la télé et le réfrigérateur pour les vendre, c'est pourquoi on me dit certaines choses.

Donc c'est ce que j'allais faire maintenant c'est-à-dire la prochaine fois.

Comme ça j'avais voyagé et à mon retour, je suis allé voir maman à Adjamé. Elle m'a demandé de ne pas partir à la maison parce qu'elles ont appris ce que j'ai dit que j'allais faire. C'est ça j'ai dit non, que je n'allais plus faire ces choses-là. Elle a insisté pour que je reste avec elle.

Comme ça je suis resté un peu avec elle mais j'ai dit non, que je ne peux rester tout le temps avec elle. Donc j'ai décidé de sortir moi-même de la maison.

Je suis sorti comme ça. J'ai rencontré des amis, je suis content. Ils me donnent des conseils.

Une des choses qui m'ont marqué à la maison, c'est que j'ai senti que j'avais perdu confiance à la maison.

On n'arrivait plus à me confier quelque chose.

On pouvait me dire : Armel, va prendre la bouteille de gaz pour la remplir, ou Armel, va acheter quelque chose au marché ou encore Armel, aujourd'hui tu surveilles la maison, tu balaie la maison ... Mais rien de

tout cela. Au contraire on me demandait de ne plus toucher à ces choses-là. De ne plus rien faire à la maison : de manger seulement, de dormir.

Je pouvais me lever quand je voulais. Je pouvais me promener et rentrer le jour, l'heure que veux à la maison sans qu'on me dise quelque chose.

C'est tout ce que j'avais à faire. Je ne faisais plus rien, j'avais perdu la confiance.

Et je me suis dit : non, je ne pouvais pas vivre comme ça. Si on ne me fait pas confiance, c'était pas bon.

C'est comme ça je suis sorti. Si je trouve quelqu'un qui peut me faire confiance, je pourrais changer. Si je change que je deviens un homme de confiance je pourrais revenir à la maison.

Relance : Pour toi, la confiance c'est un élément important alors...

Zephy: « Oui. Tu sais l'on peut perdre l'argent, bon..., l'argent on peut le retrouver.

Mais quand tu perds la confiance, tu as tout perdu... Parce que tu n'auras rien, on peut plus rien te confier.

On dira de toi ' cet enfant-là, il n'est pas bon, c'est un bandit, un drogué...' c'est pas bon. Je préfère garder la confiance surtout des parents. A propos de mes parents je pourrais ajouter que jusqu'en 1992, tout allait bien entre eux et pour nous.

Je travaillais bien à l'école et je me rappelle, mon père m'avait offert un cadeau c'est-à-dire un sac parce que j'avais été 2<sup>ème</sup> de ma classe. Donc ça allait bien.

Mais arrivé en 1992, il ne s'occupait plus de nous. Il a rencontré une autre femme. Donc il ne nous prenait plus en charge. Au départ, on était dans une école privée. Il nous a enlevé dedans pour nous mettre dans école publique. Maintenant il ne s'occupait plus bien de nous. Les fournitures, c'est ma maman qui s'occupait de ça.

C'est comme ça les choses ont commencé. Les deux ne s'entendaient plus bien.

Donc je suis venu ici, c'est parce que mes parents ne me prenaient plus en charge, ils ne s'occupaient plus de moi. Donc tout a dépendu de leur comportement./.

#### **Cas 4 : MARCO**

Fils unique de sa famille, Marco est âgé de 16 ans. Son père est ouvrier de profession et sa mère ménagère. La mère et le père de Marco ne sont pas présents au foyer ; leur séparation s'est produite alors qu'il avait un an. La garde de Marco a été d'abord assurée par sa grand-mère (maternelle) et par la suite par le père. Et, c'est du domicile paternel qu'il est parti pour la rue.

*Consigne :*

Essaie de m'expliquer dans les détails, ce qui s'est réellement passé à la maison c'est-à-dire dans ta famille pour que tu te retrouves dans la situation actuelle, dans la rue.

#### **Eléments d'entretien.**

Marco: « Quand je suis né et que j'étais encore bébé, mon papa voulait me tuer.

C'est ce que ma grand-mère m'a dit.

J'avais un an quand ma maman m'a abandonné à mon papa pour partir, à cause des palabres qu'il y avait entre eux. Mon papa a mis mes pieds dans le feu et après il m'a enfermé dans son frigo. On lui a demandé pardon, mes tontons ont tout fait mais il ne voulait rien savoir. On dit qu'il restait un peu il allait trancher le cou d'un de mes oncles quand il a tenté de me retirer du frigo.

Relance : et qu'est-ce qui s'est passé après ?

Marco : J'étais presque congelé quand on m'a finalement retiré du frigo..., la glace

était sur mon corps, on m'a plongé dans l'eau pour me soulager. On m'a confié après à ma grand-mère qui a pris soin de moi.

Relance : alors, pendant tout ce temps tu es resté avec ta grand-mère....

Marco : Oui, mais quand je suis devenu grand, mon Papa m'en voulait toujours. Il a insisté pour me ramener chez lui où il ne me nourrissait même pas. Il

m'en fermait des fois pendant une journée sans me donner à manger. Je suis donc parti de la maison pour toutes ces choses... on me maltraitait beaucoup, et de toutes les façons mon père voulait ma mort. Donc depuis six ans je suis à la rue et j'ai peur de retourner chez lui, moi je ne suis même pas prêt de partir là-bas » ./.

### Cas 5 : ZIKENTO

Zikento est âgé de 16ans. Issu d'une famille de quatre enfants, il est orphelin de père. Son père est décédé un an après sa naissance. Sa mère, vendeuse de profession, s'est remariée après le décès du père de François. Il a vécu avec sa mère jusqu'à ce qu'il rejoigne la rue.

#### *Consigne :*

Essaie de m'expliquer dans les détails ce qui s'est réellement passé à la maison c'est-à-dire dans ta famille, pour que tu te retrouves dans la situation actuelle c'est-à-dire dans la rue.

#### **Eléments d'entretien :**

Zikento : « Quand j'étais à la maison, ma maman elle s'était remariée. Elle a fait enfant ; ma grande sœur n'était pas venue au village, elle est restée à Abidjan. Maintenant quand la fête de ma maman est finie, y a un des enfants de sa grande sœur qui a accouché.

Mais elle dit, elle ne peut pas rester elle va partir.

Maintenant elle dit avant, au village là-bas là, quand j'étais avec les parents là, ils me maltrahaient. Ils me disent que moi je suis un sorcier. Que moi je me change en lion tout ça là.

Donc moi je n'ai pas parlé. J'ai dit, si moi je suis sorcier là, c'est pas vous, vous allez dire ; c'est Dieu seul il va me voir. Si je suis sorcier, il viendra me parler.

Maintenant ma maman a dit que si je suis sorcier vraiment là... , on va partir chez un pasteur.

Le pasteur a prié sur moi et on est parti.

Quand il a fini de prier sur moi, il a dit que je ne suis pas sorcier ; que les gens là, mentent sur moi.

Je n'ai pas parlé.

Maintenant, on était parti au village. Ma maman quand elle a vu, elle dit ah, au village là ça l'arrange pas.

Je suis resté au village là-bas jusqu'en..., un jour, moi ma grand-mère elle s'est levée un coup, elle dit que moi je suis mauvais. Que moi je suis voleur, que de quitter chez elle. Elle dit que moi je n'ai qu'à partir où je veux quoi..., c'est ça je n'ai rien parlé. J'ai cherché jusqu'en..., je ne sais pas où je vais partir. Moi je suis parti dans un autre village. Je suis parti rester là-bas jusqu'en..., après je suis parti à Dabou. Maintenant j'ai dit Dabou là, ça va pas m'arranger ; que mieux vaut venir à Abidjan.

Mais avant quand j'étais là-bas, j'étais parti dans la maison de mon papa qui est mort là..., sa maman m'a chassé et je suis quitté là-bas.

Moi aussi je n'ai rien parlé, je suis parti chez ma maman là-bas. Là-bas aussi, ma grand-mère prend louche on prend pour servir sauce là, pour me taper. Jusqu'en, un jour elle a pris louche on prend pour servir riz là, elle a lancé pour me taper et elle m'a blessé.

Je suis parti me soigner.

Ma grand-mère dit que moi je ne suis pas bon ; que ce que je fais n'est pas bon.

“C'est ça j'ai dit pourquoi je suis pas bon ? Toujours quand je fais mes trucs c'est toi qui dit que moi je suis pas bon. Maintenant si je quitte la maison là, tu vas dire moi je suis comme ça, comme ça. C'est ça je suis quitté dans la maison.

Mais moi si dois quitter dans la maison là, je vais parler à ma maman d'abord.”

Elle parlait seulement. Maintenant entre ma maman et sa maman y avait palabre au milieu. Jusqu'en actuellement elle ne parle pas avec sa maman. Elles ne s'asseyent pas pour causer, ni pour manger ensemble.

Ma maman, elle est partie dans village de son mari.

Moi, je suis resté au village.

Je ne sais pas ce qui va se passer ; peut-être, ils vont me tuer ou ils vont pas me tuer ou bien si je reste au village là-bas, ce n'est pas pour manger ni rien.

Quand je suis au village là-bas aussi, je vais à la pêche. Un jour je suis parti à la pêche et j'ai envoyé poisson à la maison. Et je me suis lavé pour sortir.

Quand je suis revenu je n'ai rien trouvé à manger.

C'est ça un autre jour quand je suis allé à la pêche, tout poisson j'ai pris là, j'ai tout vendu. L'argent que j'ai trouvé là, j'ai pris pour acheter manger et le reste j'ai pris pour venir à Abidjan.

Ce que je peux ajouter, c'est que à la maison y avait palabres entre ma maman et sa mère mais aussi entre la fille de la grande sœur de ma maman.

C'est tout ça là qui a fait que moi je suis quitté à la maison pour venir ici dans la rue». /.

<h2 style="margin: 0;">TABLE DE MATIERES</h2>
---

<b>REMERCIEMENTS .....</b>	<b>II</b>
<b>SOMMAIRE .....</b>	<b>IV</b>
<b>RESUME .....</b>	<b>VII</b>
<b>INTRODUCTION.....</b>	<b>2</b>
<b>1<sup>ère</sup> Partie : CONSIDERATIONS THEORIQUES .....</b>	<b>10</b>
<b>CHAPITRE I : PROBLEMATIQUE ET ANALYSE CRITIQUE DES CONCEPTS IMPLIQUES DANS LA RECHERCHE....</b>	<b>11</b>
<b>I – 1. PROBLEMATIQUE.....</b>	<b>11</b>
<b>I - 2. ANALYSE CRITIQUE DES CONCEPTS IMPLIQUES DANS LA RECHERCHE.....</b>	<b>30</b>
<b>I- 2. 1- Milieu familial, Perception de soi et Marginalité sociale .....</b>	<b>30</b>
<b>I-2.1. 1- Le milieu familial et ses implications.....</b>	<b>31</b>
<b>I-2.1.1. 1- Considération sur la famille.....</b>	<b>32</b>
<b>I- 2. 1.1. 2- Milieu familial, Groupe familial.....</b>	<b>37</b>
<b>I-2. 1. 1.3- Mutations structurelles de la famille.....</b>	<b>38</b>
<b>I-2.1.1.3.1- L’Union Libre.....</b>	<b>38</b>
<b>I-2.1.1.3.2- La famille recomposée.....</b>	<b>39</b>
<b>I-2.1.1.3.3- La famille monoparentale.....</b>	<b>41</b>
<b>I-2. 1.1.3. 4- La famille dans la société traditionnelle .....</b>	<b>42</b>

I-2. 1.1.3. 5- Transformations organisationnelle et fonctionnelle.....	46
<b>I-2. 1. 2- Perception de soi.....</b>	<b>50</b>
I-2. 1. 2. 1- concept de soi.....	51
I.2. 1. 2. 2- Notion de l'estime de soi.....	52
I-2. 1. 2. 3- Développement de l'estime de soi.....	54
<b>I-2. 1. 3- Comportements à risque de marginalité sociale .....</b>	<b>55</b>
I-2.1.3.1- Notion de comportement à risque de marginalité.....	56
I-2.1.3.2- La question de la marginalité.....	60
I-2.1.3.3- Aperçu sur la psychogénèse de la marginalité sociale .....	63

I-2.1.3.3.1- L'enfance inadaptée.....	64
I-2.1.3.3.2- Manifestations de l'inadaptation sociale de l'enfant.....	65
I-2.1.3.3.3- La question de "l'enfance de la rue".....	72
I-2.1.3.3.3.1- Le concept 'Enfant de la rue'.....	74
I-2.1.3.3.3.2- Enfants de la rue, enfants en quête d'une insertion sociale. ....	78
I-2.1.3.3.3.3- Enfants de la rue et Comportements à risque.....	79
I-2.1.3.3.3.4- Les enfants de la rue dans leur contexte social.....	81

**CHAPITRE II : CADRE THEORIQUE DE REFERENCE.....85**

**II-1-Théories de la socialisation. ....85**

**II- 2-Théorie des rapports sociaux.....92**

**II-3-Théorie du champ.....93**

**II- 4. Théories des comportements à risque.....96**

II-4.1-Théorie homéostatique des comportements à risque .....96

II-4.2-Théorie des comportements planifiés.....97

II-4.3- Théorie des comportements à problèmes (TCP).....99

**2<sup>ème</sup> Partie : REVUE DES TRAVAUX, HYPOTHESES  
ET DEMARCHE METHOLOGIQUE ..... 102**

**CHAPITRE III : REVUE CRITIQUE DES TRAVAUX  
SUR LES FACTEURS RESPONSABLES  
DU DEVELOPPEMENT DES COMPORTEMENTS  
A RISQUE CHEZ LES ENFANTS DE LARUE.....103**

**III-1- Facteurs psychologiques sources...  
des comportements à risque de marginalité sociale.....104**

III-1.1-Contributions suivant la perspective psychogénétique.....104

III-1.2- Explication psychodynamique  
des origines des comportements à risque de marginalité.....109

III-1.2.1-Contribution de s. Freud.....109

III-1.2.2-Contribution de Anna Freud.....110

III-1.3-Explication psychopathologique et sociale des  
Comportements à risque des Enfants de la rue.....114

**III- 2- Facteurs psycho sociaux  
de l'enfance de la rue.....116**

III-2.1-Facteurs liés à l'environnement social.....116

III-2.1.1- Facteurs socioculturels et socio-économiques.....120

III-2.1.2- Cadre de vie et Enfance de la rue.....	122
III-2.2-Structuration familiale : Dysfonctionnement de la cellule familiale.....	124
III-2.3-Travaux sur quelques comportements/ Conduite à risque .....	127
<b>III- 3- Objectifs et Présentation des Hypothèses de Travail.....</b>	<b>133</b>
III- 3.1- Objectifs de la recherche.....	133
III-3.2- Présentation des Hypothèse de travail.....	133
III-3. 2. 1- Hypothèse générale.....	134
III-3.2.2- Hypothèses spécifiques.....	134
<b>CHAPITRE IV : METHODOLOGIE .....</b>	<b>136</b>
<b>IV-1- Analyse des variables impliquées dans la recherche.....</b>	<b>137</b>
IV- 1. 1- Variables Indépendantes .....	137
IV- 1 .2- Variables Dépendantes .....	139

<b>IV-2- Cadre de la recherche.....</b>	<b>141</b>
IV-2.1- Champ géographique : la ville d'Abidjan.....	141
IV-2.2- Population et Echantillon.....	145
IV-2.2.1- Population d'étude proprement dite.....	145
IV-2.2.2. Constitution de l'échantillon.....	145
<b>IV-3- Instruments de recueil des données de la recherche.....</b>	<b>154</b>
IV-3.1-Le questionnaire comme technique de recueil des données.....	154

IV-3.1.1- Justification du choix du questionnaire.....	154
IV-3.1.2- Forme et contenu du questionnaire.....	157
IV-3.1.3- Réexamen et révision des questions.....	161
IV-3.1.4- Intérêt et limites de la technique du questionnaire.....	162
IV-3.2- Technique d'entretien de recherche.....	163
IV-3.2.1- Justification du choix de l'entretien.....	164
IV-3.2.2- Contenu de l'entretien.....	165
IV-3.2.3- Forme de l'entretien.....	166
IV-3.2.4- Intérêt et limites de la technique d'entretien.....	166

## **CHAPITRE V : DEROULEMENT DE L'ENQUÊTE**

### **ET TRAITEMENT DES DONNEES.....169**

#### **V-I- Enquête sur le terrain de l'étude.....169**

V-1.1- La pré-enquête ou la pré-expérimentation

du questionnaire.....	169
V-1.2- L'enquête proprement dite sur le terrain.....	170
V-1.3- La portée et les limites de l'enquête.....	174
<b>V-2- Méthodes d'analyse des données.....</b>	<b>176</b>
V-2.1. Traitements préliminaires : Codage et Dépouillement des données.....	176
V.2.1.1-Etablissement des scores d'items.....	176
V-2.1.2- Cotation des items et des échelles.....	178
V.2.1.3- Codification des variables socio-démographiques.....	179
V-2.2- Méthode d'analyse de la représentation sociale du milieu familial : l'analyse de similitude.....	181
V-2.3-L'analyse de contenu.....	184
V-2.4-Techniques statistiques utilisées.....	185

<b>3<sup>ème</sup> PARTIE : ANALYSE ET INTERPRETATION DES RESULTATS.....</b>	<b>189</b>
<b>CHAPITRE VI : PRESENTATION ET INTERPRETATION DES RESULTATS.....</b>	<b>190</b>
<b>VI-1- Structuration familiale et comportements à risque de marginalité sociale.....</b>	<b>191</b>
<b>VI-2- Relations parentales et comportements à risque de marginalité sociale.....</b>	<b>191</b>
<b>VI-3- Estime de soi et comportements à risque de marginalité sociale.....</b>	<b>197</b>
<b>VI-4- Estime de soi, Structuration familiale et comportements à risque de marginalité sociale.....</b>	<b>199</b>
<b>VI-5-Analyse globale de la représentation sociale du milieu parental chez les enfants de la rue.....</b>	<b>200</b>
VI-5.1- Représentation du style d'intervention éducative parentale et résistance à l'insertion socio familiale de l'enfant de la rue : Analyse Intergroupe .....	203
VI-5.2- Style d'intervention éducative, relations parentales et enfants de la rue .....	206
VI-5.2.1- Analyses et interprétations des données de l'entretien de recherche.....	206
VI-5.2.1.1-Cas KENZY.....	206
VI-5.2.1.2- Cas ENZOH.....	213

VI-5.2.1.3- Cas ZEPHY.....	217
VI- 5.2.1.4-Cas 4 MARCO.....	223
VI-5.2.1.5- Cas ZIKENTO.....	226
VI-5.2.2- Synthèse d'analyse.....	232
<b>VI-6- Discussion et Perspectives.....</b>	<b>236</b>
VI-6.1- Discussion.....	226
VI-6. 2- Perspectives.....	244
VI-6.2.1- De la rééducation et la prise en charge des EDR.....	245
VI-6.2.2- De la stratégie de réinsertion familiale des EDR.....	247
VI-6.2.3- De la prévention de l'enfance de la rue.....	251
<b>CONCLUSION GENERALE.....</b>	<b>255</b>
<b>BIBLIOGRAPHIE.....</b>	<b>261</b>
<b>ANNEXES.....</b>	<b>281</b>
<b>TABLE DES MATIERES.....</b>	<b>332</b>